00085826

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018

VOYAGES

A PEKING, MANILLE

ET

L'ÎLE DE FRANCE,

FAITS

85826

Dans l'intervalle des années 1784 à 1801, *ac*

PAR M. DE GUIGNES,

Résident de France à la Chine, attaché au Ministère des Relations extérieures, Correspondant de la première et de la troisième Classe de l'Institut.

TOME TROISIÈME.

V013

3e47F

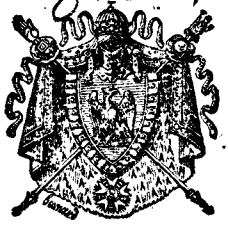

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
M. DCCC. VIII.

00085826

VOYAGES

A PEKING, MANILLE

ET

L'ÎLE DE FRANCE,

FAITS

Dans l'intervalle des années 1784 à 1801.

Se trouve à PARIS,

Chez MM. TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Lille, n.° 17.

OBSERVATIONS
SUR
LES CHINOIS.

ARMÉE CHINOISE.

Les voyageurs sont généralement disposés à augmenter les forces, les richesses ou la population des pays qu'ils ont parcourus : persuadés que leurs récits en deviendront plus intéressans, ils adoptent volontiers tout ce qui peut leur donner une plus grande importance ; mais il faut peut-être s'en prendre moins encore à eux qu'à l'avidité de la plupart des lecteurs pour tout ce qui est extraordinaire. Que l'on dise que les Chinois sont un peuple de sages, composé de trois cents millions d'individus, régi par des lois douces et paternelles, dont le gouvernement jouit de deux milliars de revenu, a dix-huit cent mille soldats à ses ordres ; ces récits exagérés séduiront, exciteront l'enthousiasme : qu'au contraire, un écrivain représente simplement la Chine telle qu'elle est, surpassant, il est vrai, beaucoup d'autres États par son étendue

et par sa population, mais conservant toujours, sous les mêmes rapports, une proportion à-peu près exacte, l'imagination des lecteurs, souvent prévenue, se refroidira, et cet exposé véridique n'aura plus que peu d'attraits pour eux.

La vaste étendue de la Chine présente, sans doute, un aspect imposant; mais, si l'on ne s'en tient point à un examen superficiel, on s'aperçoit facilement que ce n'est qu'un colosse dont tous les membres forment un ensemble énorme, et dont chaque partie, prise séparément, renferme de grands défauts.

C'est après avoir consulté plusieurs Chinois, c'est après avoir vu et examiné moi-même, que j'ai cru pouvoir différer de sentiment avec M. Barrow, et ne pas accorder comme lui dix-huit cent mille soldats à la Chine. Les Anglois, en voyant un grand nombre de soldats, ont dû croire que ces troupes appartenoient aux lieux où elles se trouvoient; mais ils se sont trompés : elles venoient d'ailleurs, et n'étoient placées sur la route que pour en imposer à l'ambassade. Quant aux états remis à M. Macartney, ils étoient exagérés par les mandarins, qui n'ont cherché en cela qu'à lui donner une haute idée de leur puissance. Ce n'est donc pas M. Barrow que je réfute; cet auteur a montré trop de connoissances dans les divers Voyages qu'il a publiés, pour que je me persuade que c'est

son opinion qu'il nous donne ; mais il a fidèlement [redacted]ublié la note Chinoise, et c'est cette note dont [redacted]ne propose de faire voir l'exagération. Nous [redacted]été à Peking une année après M. Barrow : [redacted]vions donc retrouver à-peu-près le même [redacted]re de soldats répandu dans l'empire, si le compte donné aux Anglois avoit été exact ; mais ce que nous avons vu n'a servi qu'à nous prouver le contraire.

Nous ne rencontrâmes jamais sur les routes aucun corps de troupes, soit d'infanterie, soit de cavalerie. Nous trouvâmes seulement une quarantaine de soldats à l'entrée des villes du troisième ordre, deux cents et plus dans celles du second, et mille ou deux mille dans celles du premier rang. A Peking même, nous ne vîmes que deux misérables corps-de-garde à la porte du palais, quelques gardes de l'empereur dans les jardins de Yuen-ming-yuen, et un petit nombre de soldats le jour de notre dernière audience. Une foule assez considérable entouroit, il est vrai, Kien-long, lorsque nous lui fûmes présentés la première fois ; mais cette foule, de quoi étoit-elle composée ? de mandarins, d'officiers de la cour, et d'une grande quantité de coulis, de valets et de cuisiniers du palais.

Si la Chine avoit ce nombre immense de troupes qu'on lui suppose, nous en aurions rencontré

pendant notre voyage. Nous avons passé, nous avons séjourné dans les mêmes lieux que les Anglois, cette quantité de soldats placés à des sur leur passage ne s'est point présentée nous; chacun étoit retourné à son poste n'avons plus trouvé par-tout que le nombre existe ordinairement.

M. Vanbraam, qui m'a toujours paru zélé admirateur des Chinois, et dont le récit doit être nécessairement en leur faveur, confirme ce que j'avance. Voici ce qu'il dit *(a)*: « Je n'ai jamais » vu de garde militaire auprès de l'empereur : il » n'y avoit pas même de corps-de-garde à la porte » du palais; et il s'en faut bien qu'on voie une » petite armée dans la capitale, car je n'ai ren- » contré dans toutes mes courses qu'un corps-de- » garde de dix soldats. Je n'ai pas été peu surpris » de voir aussi peu de troupes, sur-tout d'après » ce que les Anglois avoient assuré que l'armée » étoit de dix-huit cent mille hommes. J'ai cherché » vainement dans tout le voyage à en apercevoir » pour pouvoir admettre cette évaluation. Dans » les villes du premier et du second ordre, nous » avons trouvé jusqu'à deux cent cinquante mili- » taires; et dans les villes du troisième, rarement » plus de la moitié de ce nombre. Ce calcul est

(a) Tome I.er, page 257.

» appuyé sur ce qu'on nous a montré toute la garnison. D'après cette base, prise d'une circonstance où l'on a dû chercher plutôt à grossir qu'à diminuer cette montre de forces, on ne peut supposer tout au plus que huit cent mille hommes. »

Les missionnaires qui donnent à la Chine une population nombreuse, mais cependant beaucoup plus foible que celle rapportée par M. Barrow, et dont par conséquent l'opinion doit être d'un grand poids; les missionnaires, dis-je, ne comptent que de six à huit cent mille hommes de troupes répandues dans tout cet empire. Le P. Rodriguez dit qu'il n'en existe que cinq cent quatre-vingt-quatorze mille. Un missionnaire très-éclairé, le P. Visdelou, ne compte que trente-six mille hommes d'infanterie dans chaque province, encore en réduit-il le nombre à trente mille, prétendant qu'il manque presque deux cents hommes sur mille. D'après ce calcul, en ajoutant aux treize provinces les deux portions du Kiang-nan, celles du Hou-kouang *(a)*, le Kan-sou et le Leao-tong, on aura dix-neuf provinces; à trente mille hommes chacune, le total des soldats d'infanterie s'élevera à cinq cent soixante-dix mille. Si l'on suppose avec cela deux cent mille cavaliers, la masse totale des troupes

(a) Ces deux provinces sont chacune partagées en deux.

sera alors de sept cent soixante-dix mille hommes.

En 1784, lors de l'affaire du canonnier Manillo[illegible] qui fut étranglé *(a)*, les Chinois employèrent [illegible] sieurs jours pour rassembler six à sept m[illegible] dats : ce qui prouve que les troupes Chin[illegible] sont pas aussi nombreuses qu'on le dit, et qu'elles ne sont pas réunies dans les capitales des provinces, mais réparties dans les corps-de-garde et les autres postes militaires.

Des Chinois m'ont assuré qu'il n'y avoit que vingt à vingt-cinq mille hommes de troupes par province. Le P. Le Comte *(b)* n'en met que quinze à vingt mille : suivant lui, il n'y a en tout que cinq cent mille hommes effectifs.

Les troupes Tartares sont séparées des troupes Chinoises : les premières résident près de leur général, tandis que les secondes sont répandues dans les villes, dans les forts et dans les corps-de-garde de chaque province.

TROUPES TARTARES.

Le premier officier militaire est le Tsiang-kiun ; il commande immédiatement trois mille hommes, et a sous lui deux Tou-tong qui commandent chacun mille soldats. Le Tou-tong de la gauche

---

(a) *Voyez* l'article du *Commerce des Européens à la Chine.*
(b) *Tome II, page 65.*

est le premier, parce que chez les Tartares la gauche est la place d'honneur.

TROUPES CHINOISES.

Le premier officier militaire et celui qui commande toutes les troupes de la province, est le Ty-tou; il a sous ses ordres immédiats cinq mille hommes, dont mille de cavalerie. Il y a de plus un Tchong-kiun ou lieutenant général qui commande trois mille hommes, et six Tsong-ping qui commandent aussi chacun trois mille hommes.

RÉCAPITULATION.

Tartares.

19	Tsiang-kiun, à 3000 hommes...	57,000 hom.
38	Tou-tong, à 1000.....	38,000.

Chinois.

19	Ty-tou, à 4000 hommes *(a)*....	76,000.
19	Tchong-kiun, à 3000.....	57,000.
114	Tsong-ping, à 3000.....	342,000.
	A Peking.....	15,000.
	Aux différens postes militaires dans le Nord.....	15,000.
	TOTAL.....	600,000 hom.

(a) Les mille cavaliers sont compris dans la répartition de la cavalerie, page [illegible].

Répartition de ces Troupes.

19	Tsiang-kiun, à 3000 hommes...	57,000 ho
38	Tou-tong, à 1000.....	38,000.
11	Tsong-tou, une garde de 1000..	11,0
15	Fou-yuen, une garde de 1000..	15,0
1299	Villes du troisième ordre, une garde de 50.....	64,950.
211	Villes du second ordre, une garde de 400.....	84,400.
179	Villes du premier ordre, une garde de 1000.....	179,000.
1000	Corps-de-garde par province, à 5 hommes.....	95,000.
	Peking.....	15,000.
	Dans différens postes militaires..	40,650.
	NOMBRE PAREIL.....	600,000 hom.

En portant l'infanterie à six cent mille hommes, je ne prétends pas dire qu'elle ne puisse souffrir aucune augmentation ; je parle d'après ce que j'ai remarqué, et tout me porte à croire que j'approche assez du vrai nombre des soldats de la Chine, d'autant plus qu'il s'accorde avec ce que disent plusieurs missionnaires qui ont voyagé dans cet empire.

Quant aux troupes de Peking, il est difficile d'en assigner la quantité précise ; mais ce que j'en ai vu étoit si peu de chose, que je pense qu'elles sont loin d'atteindre le nombre de cent soixante

mille hommes où certains auteurs les font monter.

Le P. du Halde dit (à l'article *Soldats*) que l'empereur en entretient dix-sept mille cent quarante-cinq. Le P. Magalhens avance positivement que la garde des portes du palais et de la ville ne consiste qu'en trois mille soldats, et que c'est par erreur et pour être mal informés, que les PP. Martini et Sevedo ont avancé que la garde de chaque porte étoit de trois mille hommes, ces missionnaires ayant pris le tout pour une partie seulement. Le P. Le Comte assure que le nombre des soldats à Peking n'est pas aussi grand qu'il se l'étoit imaginé.

Il est vrai que ceux qui portent les troupes existant à Peking à cent soixante mille hommes, font entrer dans ce nombre les huit bannières sous lesquelles sont rangés tous les Tartares; mais il n'est pas certain que ces bannières y fassent leur séjour habituel, car il est reconnu que l'empereur en tire souvent des soldats pour les envoyer dans différens postes au dehors.

D'ailleurs, les écrivains diffèrent sur la quantité d'hommes enrôlés dans ces huit bannières. Suivant le P. Bourgeois, chacune en a trente mille; ce qui donneroit deux cent quarante mille hommes: calcul invraisemblable, puisque tous les auteurs et le P. du Halde s'accordent à dire que chaque bannière est composée de cent Nurous de cent

soldats chacun, ce qui ne donne que dix mille hommes. En adoptant donc ce dernier nombre, et par conséquent quatre-vingt mille pour les huit bannières, on est encore loin des cent soixante mille que l'on suppose à Peking ; mais ce qui prouve encore mieux l'erreur de ce compte, c'est que Kang-hy, allant à la poursuite du roi des Eleuths, n'avoit avec lui que vingt mille soldats effectifs, outre un corps de troupes qu'il avoit envoyé d'un autre côté, et qui pouvoit porter l'armée entière à trente mille hommes. L'empereur même, avant de partir, avoit fait publier dans Peking, que tous ceux qui viendroient servir à l'armée à leurs frais, y seroient bien reçus. Ce passage démontre évidemment que, soit à Peking, soit dans les environs, les troupes ne sont pas aussi nombreuses qu'on le dit.

Mais, si dans mon voyage j'ai vu peu d'infanterie, j'ai rencontré encore bien moins de cavalerie. Les Anglois conviennent eux-mêmes que rien ne les a portés à croire que la cavalerie Chinoise pût s'élever à huit cent mille hommes : ce nombre paroît prodigieusement exagéré, lorsque l'on considère que les chevaux ne sont pas communs à la Chine ; ce qui est assez croyable, puisqu'un bon cheval à Peking se vend de cinq à six cents livres et même plus. L'empereur possède *(a)*, suivant les

(a) Du Halde, *tome III, page 339.*

missionnaires qui ont été en Tartarie, deux cent trente haras, chacun de trois cents cavales, et poulains au-dessous de trois ans, et trente-deux haras de trois cents chevaux hongres ; ce qui ne feroit que neuf mille six cents chevaux hongres, nombre bien foible pour remonter les huit bannières : cependant il doit suffire et au-delà, puisque les mêmes écrivains disent que les chevaux dont l'empereur n'a pas besoin, sont donnés au tribunal directeur des postes et des soldats.

Voilà un état de chevaux qui diminue beaucoup la cavalerie Chinoise ; et quand même on porteroit au double le nombre de ceux qui appartiennent à l'empereur, cela ne feroit pas une cavalerie formidable. Il est vrai qu'on doit tirer des chevaux de l'intérieur de la Chine ; mais ce n'est qu'avec peine qu'on peut s'en procurer un certain nombre, à cause de la disette des pâturages.

Un fait arrivé sous Kang-hy vient encore à l'appui de cette assertion. L'empereur ayant appris que ses soldats allant à la guerre ne trouvoient des chevaux qu'à un prix excessif, permit de prendre tous ceux qui seroient hors de la ville Tartare, en payant vingt taels [150 liv.] pour un cheval gras, et douze taels [90 liv.] pour un maigre. On enleva tous les chevaux des particuliers, et même ceux des mandarins, qu'on força ainsi d'aller à pied. Ils s'en plaignirent à Kang-hy qui défendit

de continuer, mais probablement lorsque tous les chevaux furent pris ; car c'est-là la méthode Chinoise.

Établissement et Répartition de la Cavalerie.

Pour le service de 1299 villes du troisième ordre, à 20 cavaliers par ville.....	25,980	caval.
Pour le service de 211 villes du second ordre, à 100 cavaliers par ville.....	21,100.	
Pour le service de 179 villes du premier ordre, à 350 cavaliers par ville.....	62,650.	
Dix-neuf Ty-tou à 1000 cavaliers chacun..	19,000.	
Cinq cents corps-de-garde par province, à 5 cavaliers chaque.....	47,500.	
En adoptant le nombre des Tartares compris dans les huit bannières, on aura 80,000 soldats, dont il faut retirer 15,000 déjà portés pour Peking ; il restera alors, soit dans les environs de la capitale, soit près de la grande muraille.....	65,000.	
TOTAL...241,230, ou pour faire un nombre rond.....	242,000	caval.

Je ne donne pas ce nombre comme absolument exact ; mais il est certain que, dans tous les lieux où nous avons passé, nous avons vu de l'infanterie et jamais de cavalerie ; et cela ne nous a pas surpris, vu le petit nombre de chevaux que nous avons aperçus dans notre voyage. Ces animaux sont rares dans les provinces du sud, et s'ils le

sont moins dans le nord, ils y sont cependant peu multipliés ; car en passant à Te-tcheou, ville du Chan-tong très-renommée pour ses chevaux, nous en vîmes de bons, il est vrai, mais en petit nombre.

Chaque fois que nous avons demandé des chevaux, nous avons toujours éprouvé des difficultés de la part des mandarins, quoique ceux-ci ne soient pas embarrassés pour s'en procurer, car ils prennent ceux des particuliers. Dans le passage entre le Tchekiang et le Kiang-sy, les officiers de la ville eurent beaucoup de peine à compléter le nombre de chevaux nécessaire, et les Anglois y avoient éprouvé les mêmes embarras.

A la montagne de Mey-lin, qui sépare le Kiang-sy du Quang-tong, on nous donna des chevaux de la troupe : ces chevaux, qui sont entretenus par les soldats, sont fournis par le gouvernement, qui les change lorsqu'ils sont vieux. Si en temps de paix un cheval vient à mourir, le soldat est obligé de le remplacer : le seul avantage qu'il a, c'est de gagner du temps, et d'épargner sur sa paye, qu'il continue de recevoir, de quoi en acheter un autre ; mais cela ne peut durer que jusqu'à la revue.

Les chevaux ne sont pas beaux ; ils sont de petite taille. Ceux même que nous vîmes chez l'empereur, n'avoient ni grâce ni maintien. Les Chinois font grand cas d'un cheval grand et bien

fait : il paroît que c'est une chose rare chez eux. Les mandarins de Peking qui vont ordinairement à cheval, préfèrent les mulets, comme une monture plus sûre, plus facile à nourrir et supportant mieux la fatigue ; mais les mulets coûtent cher, et l'on en voit peu.

En un mot, les chevaux ne sont pas aussi communs à la Chine qu'en Europe, et je pense que porter le nombre des cavaliers à deux cent quarante-deux mille, c'est plutôt l'augmenter que le diminuer. Ainsi, le total des troupes Chinoises ne s'élevera qu'à huit cent quarante-deux mille hommes, dont six cent mille de pied et deux cent quarante-deux mille de cavalerie. Je ne parle ici que des troupes réglées, et non de celles qu'on peut lever dans certains cas. En effet, s'il s'agissoit du nombre d'hommes en état de porter les armes, il seroit bien plus considérable ; car l'on trouve dans des états dressés du temps de l'empereur Kang-hy, que l'on en comptoit alors cinquante-huit millions.

Les mandarins ont compris dans les notes qu'ils ont remises à M. Macartney, non-seulement les soldats existans, mais encore ceux qui sont censés exister, et ceux qu'on peut ajouter dans certaines circonstances ; et en affectant de confondre ainsi les forces éventuelles avec les forces positives, ils ont voulu faire croire la puissance militaire de la

Chine plus redoutable qu'elle ne l'est en effet. Mais après avoir parlé de l'armée Chinoise, il est nécessaire de considérer l'état de soldat en lui-même.

Comme la Chine jouit d'une paix profonde, l'état de soldat dans ce pays expose à peu de dangers; il est même lucratif, et par conséquent recherché. Les soldats sont enrôlés dans les provinces où ils sont nés, et attachés aux corps qui y résident. Ces corps ne changent jamais de garnison: le gouvernement pense que l'officier et le soldat vivant ainsi auprès de leurs familles, et ne les perdant pas de vue, combattront avec plus de courage pour les défendre, si l'occasion s'en présente.

Les troupes reçoivent, chaque mois, leur paye, dans laquelle se trouvent compris leurs frais de nourriture.

Selon le P. du Halde, elle consiste, pour le fantassin, en trois taëls [22 liv. 10 sous]; et pour le cavalier, en six taëls [45 liv.];

Selon les missionnaires, elle consiste, pour le fantassin, en quatre taëls [30 liv.]; et pour le cavalier, en six taëls [45 liv.];

Selon M. Staunton, elle consiste, pour le fantassin, en deux taëls [15 liv.]; et pour le cavalier, en quatre taëls [30 liv.];

Selon M. Barrow, elle consiste, pour le fantassin,

en deux taëls [15 liv.]; et pour le cavalier, en quatre taëls [30 liv.].

On voit que ces auteurs l'évaluent plus ou moins haut; mais il y a lieu de croire qu'elle est modique, puisqu'elle est réglée sur l'ancien tarif. D'après ce que m'ont dit les Chinois, celle de chaque fantassin est de trois taëls [22 liv. 10 sous] par mois, et celle des cavaliers, de quatre taëls ou 30 liv., partie en vivres et partie en argent. M. Staunton porte la paye du cavalier Tartare à 60 liv. par mois, et celle du fantassin de la même nation, à 18 liv., y compris les vivres; mais M. Barrow ne fait point de distinction entre les Tartares et les Chinois.

Tous les soldats employés dans les corps-de-garde, sur les rivières, sur les chemins et dans les autres lieux, ont, en outre, des terres qu'ils cultivent: les autres n'ont que leur solde; mais comme ils ne sont pas toujours occupés, ils ont le temps d'exercer un métier quelconque.

Le logement des soldats est séparé des autres habitations; chaque soldat a sa maison et un petit jardin où il vit avec sa famille.

En temps de guerre, outre sa paye ordinaire, il reçoit six mois d'avance, et le gouvernement donne à sa famille une partie de la solde pour sa subsistance.

Les Tartares sont mieux partagés; leurs enfans naissent tous soldats, et reçoivent de bonne heure

heure la demi-paye. Enrôlés sous huit bannières, ils possèdent les terres qui y sont attachées; mais n'en étant que les usufruitiers, ils ne peuvent en disposer qu'en faveur de quelqu'un de la même bannière. Il faut observer cependant que la plus grande partie de ces terres, dont la totalité ne s'élève qu'à un peu plus d'un million d'arpens, est possédée par les grandes familles : néanmoins les officiers Tartares ne sont pas riches, parce qu'ils dépensent beaucoup, et empruntent à de gros intérêts pour satisfaire à leur luxe et aux frais de leurs mariages ou des enterremens des personnes de leurs familles.

Le soldat est libre à la Chine, excepté dans le temps des exercices, qui ont lieu aux nouvelles lunes. A cette époque, les mandarins examinent les armes de chaque soldat, le font manœuvrer, et le punissent s'il manque en quelque chose. Les punitions consistent en coups de bambou si c'est un Chinois, et en coups de fouet si c'est un Tartare.

Je ne puis rien dire de positif sur ces exercices, car on ne permet pas aux étrangers d'approcher des lieux où ils se font. J'ai entendu la troupe faire un feu roulant assez bien soutenu; mais j'ignore comment elle exécute cette manœuvre. On m'a dit que les soldats sont rangés sur plusieurs lignes assez espacées les unes des autres;

que la première ligne, après avoir fait sa décharge passe à la queue et recharge son fusil, et que les autres lignes font successivement la même opération.

Le port d'armes est défendu à la Chine ; on ne peut paroître devant l'empereur avec une épée. Les soldats ne portent des sabres que lorsqu'ils sont en faction ; ceux qui sont chargés de faire la police ne se servent que de fouets.

Les soldats sont armés de sabres, d'épées, de piques, de fusils, d'arcs et de flèches.

M. Macartney *(a)* dit que le soldat Chinois porte l'épée du côté droit, la pointe en avant, et qu'il la tire du fourreau en mettant sa main droite en arrière. D'autres auteurs disent que l'épée est à gauche, et que le soldat la tire en passant sa main derrière lui : on doit concevoir combien cette opération est gênante. Les Chinois portent le sabre à gauche, la pointe en avant en temps de paix, et la pointe en arrière en temps de guerre : c'est ce que j'ai vu.

L'habit du soldat *(n.os 20, 21, 40)* varie pour la forme et la couleur ; il consiste ordinairement dans une casaque blanche ou jaune, brune ou bleue, bordée d'un ruban large et d'une couleur qui contraste avec celle du fond de l'habit.

(a) Tome IV, page 64.

Les soldats dans le Chan-tong et le Tchekiang portent des espèces de cuirasses ou cottes de mailles, et des casques.

Les cuirasses sont composées de plusieurs pièces, de manière à garantir le corps sans en gêner les mouvemens; elles sont faites de toile brune en dehors, et doublées de toile blanche et bleue. Il y a entre le dessus et le dessous plusieurs doubles, et, de distance en distance, de petites pièces de tôle à travers lesquelles passe un clou de cuivre à tête ronde, qui est rivé en dessous sur un morceau de cuir. Ces cuirasses peuvent résister aux flèches, mais non aux coups de fusil *(n.° 40)*.

Le casque est de fer battu et luisant, surmonté d'une houpe rouge de poil de vache, attachée au bas d'un fer de lance; les officiers portent en place une aigrette faite avec des bandes de peaux dont la finesse et la qualité distinguent le grade. Le casque s'attache sous le menton avec des rubans: on met par derrière une pièce faite de la même matière que la cuirasse, pour garantir le cou et les oreilles. Le casque des fusiliers pèse deux livres quatre onces; celui des cavaliers est un peu plus lourd. Les soldats ne portent pas habituellement leurs casques, mais un simple bonnet.

La casaque des fusiliers diffère de celle des cavaliers; elle est moins longue et n'a pas de cuissards. Les selles sont garnies de drap et fort élevées; les

étriers sont très-courts. Les Chinois ont mauvaise grâce à cheval.

Le fusil est de fer battu, monté sur un fût de bois ; la crosse est petite et presque pointue ; la baguette est en fer ainsi que le bassinet, qui est recouvert avec un morceau de cuivre. J'ai vu beaucoup de fusils auxquels cette plaque étoit brisée, ce qui arrive souvent, parce qu'elle ne retombe pas sur le bassinet, mais tourne de côté et horizontalement. Chaque fois que le soldat veut tirer, il est obligé d'ouvrir auparavant le bassinet avec la main ; ainsi, dans les mauvais temps, il doit lui être impossible de se servir de son fusil, puisque le bassinet reste découvert, et que par conséquent la poudre y est exposée au vent ou à la pluie. La mèche qui sert à mettre le feu au bassinet, est insérée dans un morceau de fer garni d'un petit manche pour l'élever ou l'abaisser ; chaque soldat a plusieurs de ces mèches dans un petit sac de cuir attaché à son arme. A la plupart de ces fusils sont adaptés deux crocs sur lesquels on les appuie pour tirer. La giberne est une espèce de poche de toile noire, peinte à l'huile, et qui sert à contenir les balles : les Chinois ont en outre un grand cornet de corne pour mettre leur poudre, et un autre petit pour celle qui sert à amorcer, et qui est ordinairement plus fine.

Le bouclier des soldats qui sont armés de sabres,

est fait de rotin ; il peut avoir deux bons pieds de diamètre, et pèse de quatre à cinq livres : il y en a qui sont tout unis, d'autres ont des figures de tigres, d'autres encore ont une forme conique et sont garnis d'une houppe rouge au milieu.

Le carquois contient plusieurs rangs de flèches toutes de formes différentes ; les plus singulières sont celles dont le fer est armé de petits hameçons, et celles dont le fer est percé : cette dernière espèce sert à lancer des lettres chez l'ennemi, et à entretenir par ce moyen une correspondance avec les gens qu'on a gagnés.

La force de l'arc s'estime par le poids ; on dit un arc de soixante ou de soixante-dix livres, c'est-à-dire, qu'il faut, pour le tendre, la même force qu'il faudroit pour lever un pareil poids. Les arcs les plus foibles pour l'armée, sont de cinquante livres ; le poids ordinaire est de quatre-vingts et même de cent livres ; il y en a fort peu au-dessus. L'arc, avant d'être tendu, fait le demi-cercle ; on le retourne dans le sens opposé pour le tendre : la corde est retenue dans deux entailles, et s'appuie à chaque bout sur un morceau d'os ou d'ivoire ; le milieu où la main tient l'arc, est plus gros et garni de cuir. Les Chinois, lorsqu'ils tirent de l'arc, se penchent en avant et tendent le dos, ce qui leur donne très-mauvaise grâce : cette position, dans laquelle le corps n'est pas d'aplomb, doit leur

ôter de la force ; cependant ils tirent bien. Les soldats portent au pouce un anneau de corne qui leur sert à retenir la corde de l'arc lorsqu'ils ajustent. Les officiers Tartares ont cet anneau en agate ; ils le conservent dans une boîte ronde qu'ils portent toujours suspendue à leur ceinture.

Tous les soldats sont rangés par compagnies de vingt-cinq hommes ; il y a un étendard triangulaire par chaque compagnie, outre un petit guidon de la même forme par cinq hommes et un autre petit pavillon long et carré qui est à la queue de la compagnie ; le guidon et le petit pavillon s'attachent au dos des soldats qui sont chargés de les porter *(n.os 20 et 21)*. Ces pavillons et l'étendard sont de différentes couleurs.

Les Tartares sont distingués par des bannières jaunes, blanches, rouges et bleues, ou jaunes à franges rouges, blanches à franges rouges, rouges à franges blanches, et bleues à franges rouges ; la couleur verte est celle des troupes Chinoises. L'étendard peut avoir près de six pieds de longueur : je me rappelle en avoir vu un en passant un jour devant un corps-de-garde ; il étoit vert et avoit au milieu le monde peint suivant la manière des Chinois. Outre ces étendards qui distinguent chaque compagnie, tous les officiers et soldats ont une petite bande de soie attachée au dos de la cuirasse ; cette bande est de la couleur de la compagnie à

laquelle le militaire appartient, et porte écrits le nom du soldat, celui de sa compagnie, et, si c'est un officier, sa qualité ainsi que son grade.

Les tentes des soldats sont faites de grosse toile blanche doublée de toile bleue ; elles ont cinq pieds et demi de hauteur, sur quatorze de longueur; les deux extrémités s'ouvrent et se replient comme les battans d'une porte. Ces tentes reposent sur un châssis de bois, et sont retenues tout autour par des cordes et des piquets. Chacune sert pour loger cinq soldats et les deux hommes qui sont chargés de la dresser et de l'emballer *(n.° 42)*.

Les tentes que nous avons vues à Peking, ont une autre construction; elles sont rondes et couvertes d'un gros feûtre gris *(n.° 42)*; mais ces tentes, bonnes pour les Tartares, sont fort incommodes pour des Européens; il y fait très-chaud, la poussière y est très-considérable, et il n'y a aucun siége pour s'asseoir.

Les provinces du Nord sont celles qui fournissent le plus de soldats. Pour être reçu, il faut donner des preuves d'adresse et de force. On croira peut-être, d'après cela, que les troupes sont excellentes; mais lorsqu'on les a vues de près, on change bientôt d'opinion. J'avouerai cependant que j'ai rencontré dans la province de Chan-tong, et en plusieurs endroits, de très-beaux hommes ; ils

avoient bonne mine, un air courageux, et je suis persuadé qu'on en pourroit faire de très-bons soldats.

L'accoutrement des troupes Chinoises n'est pas propre à leur donner un air martial. Que penser, en effet, de soldats qui, comme le dit avec raison M. Barrow, se servent d'éventails ! J'ai vu moi-même des soldats en faction et rangés en ligne, tenir leur fusil d'une main et un parapluie de l'autre. D'ailleurs l'usage qui les oblige à se mettre à genoux devant les mandarins, ne doit pas leur inspirer des sentimens très-élevés (*n.° 21*). Il est vrai que cet usage est si ancien et si général, qu'il devient moins répugnant pour le soldat; cependant il établit une trop grande différence entre un homme et un autre, et cette différence avilit. La subordination est nécessaire, mais elle ne demande pas la dégradation.

Les troupes Chinoises sont bonnes dans une revue, mais peu propres dans une affaire; elles l'ont prouvé dans leurs guerres avec les Tartares : ceux-ci en font si peu de cas, qu'ils disent en proverbe, que *le hennissement d'un cheval Tartare met en fuite toute la cavalerie Chinoise.*

Les Tartares ne se servent ordinairement que d'arcs et de flèches : leur cavalerie est prompte et légère; elle donne vivement au premier choc, mais elle n'est pas en état de soutenir long-temps

quand elle est chargée en bon ordre et poussée vigoureusement.

En général, si les troupes Chinoises et Tartares ont réussi dans les guerres qu'elles ont eues avec leurs voisins, c'est qu'elles n'avoient à se battre que contre des gens peu aguerris et beaucoup moins nombreux qu'elles ; encore ont-elles été souvent vaincues. En un mot, des soldats de cette nation opposés à des soldats Européens, ne tiendroient pas long-temps.

FORTIFICATION.

Les Chinois imitent les peuples de l'antiquité dans la manière de fortifier les villes ; ils les entourent de murailles le plus souvent unies, mais quelquefois flanquées de tours carrées et entourées de fossés *(a)*. N'ayant pas à craindre des ennemis plus habiles qu'eux dans l'art de la défense et de l'attaque des places, ils se contentent de simples remparts, et ne se doutent nullement qu'ils seroient insuffisans contre des forces plus redoutables. Peu versés dans l'emploi de l'artillerie, quoiqu'ils aient depuis long-temps la connoissance du canon, ils en font peu d'usage pour la défense des places ; et s'ils s'en servoient dans certaines forteresses, les murs en sont si mal construits, qu'ils s'écrouleroient

(a) Je n'ai vu qu'une seule ville sans murailles.

d'eux-mêmes par la seule commotion, après quelques décharges.

L'enceinte des villes est tantôt ronde et tantôt carrée ; elle suit les inégalités du sol et s'étend fort loin. La plus grande partie de l'espace compris entre les murs, est occupée non par des maisons, mais par des jardins et des champs. Le but que l'on s'est proposé en donnant ainsi une grande extension aux remparts, paroît avoir été non-seulement de mettre les habitans à l'abri du danger mais encore de renfermer le terrain nécessaire pour produire de quoi les nourrir pendant un siége. Je dois cependant observer que les voyageurs n'ayant pas toujours le temps suffisant pour examiner, sont exposés à se tromper dans le jugement qu'ils portent, d'après un premier coup d'œil, sur l'étendue des villes qu'ils ont vues ou traversées ; souvent ils la supposent plus considérable qu'elle ne l'est en effet : c'est ce qui nous est arrivé, par exemple, à Yang-tcheou-fou, ville qui nous avoit d'abord paru très-grande, parce que nous avions mis beaucoup de temps à prolonger la moitié de son enceinte en suivant le canal, tandis qu'elle n'a pas une demi-lieue de large prise en tout sens. C'est, sans doute, par une erreur semblable que les missionnaires ont dit que la ville de Sou-tcheou-fou occupoit un vaste emplacement, puisqu'elle est plus petite que Yang-tcheou-fou.

Dans la fortification Chinoise, les remparts dominent toutes les maisons; ils sont faits avec la terre qu'on a retirée en creusant le fossé, et sont revêtus de pierres ou de briques : dans ce dernier cas, les briques ont pour fondement deux ou trois assises de pierres. La hauteur ordinaire des murs est de vingt-cinq à trente pieds ; leur épaisseur est de vingt à vingt-cinq pieds par en bas, sur dix à douze par en haut; ils vont en talus, mais la pente est plus rapide en dedans que du côté de la campagne. Du côté de la place, les briques rentrent à chaque rangée, au lieu qu'en dehors elles sont placées les unes sur les autres sans saillie apparente des rangées inférieures. Il arrive souvent que ce revêtement s'écroule, et qu'il ne reste plus que le mur en terre : c'est ce que j'ai vu à Sin-tching-hien. On monte sur les remparts par des rampes prolongées et assez douces pour que les mandarins puissent y arriver à cheval.

La partie à laquelle les Chinois ont donné le plus d'attention, est la porte ; on en peut distinguer de trois espèces, la porte simple, la porte double et la porte triple. (*n.os 44, 45*). Dans la porte simple, l'ouverture ou entrée est droite et pratiquée directement dans le mur principal. Dans la porte double, l'ouverture est la même, mais il y a en avant un grand terrain environné d'une muraille faisant le demi-cercle, et dans

laquelle on a pratiqué une autre ouverture. Cet espace réservé entre les deux portes, sert à rassembler la troupe ; on y voit ordinairement un massif de pierres sur lequel sont placées à plat de petites pièces de canon : cette seconde porte est de deux espèces : dans la première, l'ouverture extérieure n'est pas en face de l'autre, mais sur le côté ; et dans la seconde, les deux ouvertures sont directement vis-à-vis l'une de l'autre : la porte appelée Kouang-ning-men de la ville Chinoise à Peking, et la porte septentrionale de Hang-tcheou-fou, sont de la seconde espèce. La porte triple est très-rare, et nous n'en avons vu qu'une seule à Kin-tcheou, ville du Chan-tong. Dans cette construction, la première et la seconde ouverture sont placées comme dans la porte double de première espèce ; mais après avoir passé la seconde ouverture, il faut suivre pendant quelque temps le rempart extérieur avant d'arriver à la troisième, qui se trouve placée dans l'alignement de la première *(n.° 45)*. L'esplanade à Kin-tcheou n'est pas vide comme dans les autres villes, mais elle est remplie par des casernes.

Les portes des villes n'ont point d'ornemens ; elles sont terminées en voûtes et pratiquées dans l'épaisseur des murs. Les vantaux en sont de bois ; on les tient fermés depuis le soleil couchant jusqu'au matin. On bâtit assez généralement des

pavillons au-dessus de ces portes : ceux qu'on voit à Peking sont très-beaux et font un bel effet *(n.os 4 et 10)*.

Le haut des murailles des villes est terminé par des créneaux dans lesquels on a pratiqué des meurtrières. Je ne puis assurer si les remparts sont garnis d'artillerie ; mais dans les places où j'ai pu y monter, je n'en ai pas aperçu une seule pièce : j'ai vu seulement, dans certaines villes, quelques canons placés au-dessus des portes ou dans l'enceinte qui les précède ; et je me rappelle qu'à Quan[illegible], étant une fois monté dans une maison située auprès des murailles, je distinguai dans un petit pavillon un canon sans affût, jeté par terre et abandonné : j'avois déjà franchi les créneaux pour l'examiner, lorsqu'un soldat vint m'en empêcher, et me força de me retirer.

Outre les fortifications ordinaires des villes, on construit en dehors de petites forteresses ou sur des hauteurs, ou dans de petites îles, ou au confluent des fleuves. On les garnit de canons montés sur des massifs de pierres placés non sur le haut des murailles, mais en bas sur le terre-plein, en avant d'embrasures pratiquées dans l'épaisseur du mur, et qu'on tient fermées avec des portes de bois sur lesquelles sont peintes des figures de tigres. Les mandarins visitent de temps en temps ces forteresses : tous les soldats sont alors à leur poste et

font une décharge générale. Les forts bâtis à la Bouche du Tigre, sur la rivière de Quanton, ne pourroient soutenir le feu d'une moyenne frégate : en un mot, les forts et les remparts des villes Chinoises ne sont nullement en état de résister à l'artillerie Européenne.

Nous avons rencontré dans notre voyage des places purement militaires ; elles ne diffèrent en rien des villes fortifiées, et servent de défense au pays ou de garnison. Les Chinois ont élevé pareillement de petits forts sur le haut des montagnes et construit des murs dans certains passages dangereux : nous en avons vu en quittant le Tchekiang pour entrer dans le Kiang-sy; mais ces forts et ces murs, quoique garnis de soldats, ne sont bons, quant à leur construction, que pour arrêter les voleurs. On en peut dire autant des corps-de-garde placés de distance en distance le long des chemins ou des grandes rivières *(a)*, et dont l'établissement, quoique sans contredit une des meilleures institutions des Chinois, doit cependant être plutôt rapporté à la seule police des routes, qu'envisagé sous le point de vue militaire.

(a) Voyez au chapitre qui traite des *chemins* l'article des corps-de-garde, *tome II, page 217.*

ARTILLERIE ; POUDRE À CANON.

LES Chinois connoissoient la poudre à canon long-temps avant qu'elle fût connue des Européens ; mais ils n'en peuvent nommer l'inventeur *(a)*. Les missionnaires disent *(b)* que, depuis l'ère Chrétienne jusqu'au seizième siècle, il y eut peu de guerriers à la Chine qui entendissent l'usage des armes à feu, et que Kong-ming est presque le seul qui s'en soit servi, vers l'an 200 de J. C. Cependant cette assertion est contredite par l'observation d'un Chinois que l'on doit supposer au fait de cette matière. On rapporte que l'empereur Hoay-tsong ayant fait assembler son conseil en 1640, un mandarin proposa de s'adresser au P. Adam Schaal pour fondre des canons, mais que Leou-tcheou s'y opposa, en disant : « Avant les

(a) On a dit que l'invention de la poudre à canon n'eut lieu en Europe qu'en 1354, cinquante-neuf ans après le retour de Marco Polo, et on l'attribue généralement à Schwartz, moine Allemand. Cependant Bacon avoit parlé de la poudre soixante ans auparavant ; et en 1342, les Mores ou Arabes assiégés dans Algésiras par Alphonse XI, roi de Castille, s'étoient servis d'espèces de canons pour se défendre, ce qui indique que l'usage de la poudre a été apporté de l'Asie, et qu'il y étoit déjà si ancien dans le XIV.e siècle, que les Asiatiques même n'en connoissoient pas l'origine. En 1346, les Anglois se servirent de canons à la bataille de Crécy, perdue par Philippe VI.

(b) Tome VIII, page 331.

» Tang et les Song *(a)* on n'avoit jamais entendu » parler d'armes à feu, et depuis qu'on s'en sert cela » va mal ». L'observation de cet officier prouve qu'on ne connoissoit pas à la Chine l'usage des armes à feu avant les années 619 et 960 de J. C., et qu'elles ne furent inventées que postérieurement à cette époque. Les armes à feu, dans l'ancien temps, se réduisoient à des lances de feu, dont les Tunquinois et les Cochinchinois font encore usage.

Dans l'année 1000 de J. C. *(b)*, Tang-fou offrit à l'empereur Tchin-tsong des flèches, des globes et des chausses-trapes à feu.

Dans la même année, Leou-yeou présenta des Pao de main.

En 1161, sous l'empereur Kao-tsong, la flotte des Kin partit de Tsien-tsin-ouey, à trente lieues à l'est de Peking, pour se diriger vers la ville de Lin-ngan *(c)*, actuellement Hang-tcheou-fou. Les Chinois employèrent dans cette occasion des Pao à feu, et détruisirent une centaine des vaisseaux des Tartares.

L'historien des Kin, en parlant de ce combat, appelle Ho-pao *[Pao à feu]* les machines dont se servirent les Chinois, tandis que ceux-ci disent

(a) Les Tang ont commencé à régner en 619, et les Song en 960.

(b) Le P. Visdelou.

(c) C'est la même que Marco Polo nomme Kin-say.

positivement

positivement que c'étoient des flèches à feu. Il résulte donc que Pao ne veut pas dire des canons, mais signifie une baliste ou machine à lancer des pierres, explication conforme à la composition du mot Pao, qui porte à la clef le caractère Che *[pierre]*, joint à celui de Pao *[envelopper]*.

En 1232, Kay-fong-fou, capitale des Kin dans le Honan, étant assiégée par les Mongoux et les Chinois, les Kin se servirent de canons appelés Tchin-tien-louy *[tonnerre faisant trembler le ciel]*, et consistant dans un tube de fer creux qu'on remplissoit de poudre. Ces tubes en éclatant imitoient le bruit du tonnerre, et le feu qu'ils jetoient remplissoit un demi-journal de terre.

En 1273, les Mongoux forcèrent la ville de Siang-yang-fou avec des canons. L'ouvrage Chinois, intitulé Hoang-tchao-ly-ky-tou-che *[Description de tout ce qui est à l'usage de l'empereur]*, s'explique en ces termes à l'article des canons :

« En examinant avec soin l'histoire, on convient » unanimement que ce qu'on appeloit autrefois » Pao, n'étoit qu'une machine à lancer des pierres. » On se servit pour la première fois de Sy-yo-» pao lorsqu'on assiégea les Kin dans la ville de » Tsay-tcheou *(a)*; mais depuis on les employa » rarement ».

(a) Le siège de Tsay-tcheou est de l'année 1233 à 1234; le

L'auteur Chinois dont je viens de rapporter le passage, en parlant du siége de Tsay-tcheou, dit qu'on s'y servit de Sy-yo-pao, ou *Pao de la partie de l'ouest.* Par les mots Sy-yo, cet écrivain veut-il faire entendre que les Pao venoient de l'ouest, ou avoient été inventés dans l'ouest, ou bien qu'ils ressembloient à ceux des Européens ? C'est ce qu'il est impossible d'éclaircir, car il ne s'explique pas davantage, et ne désigne aucune époque. Cela est d'autant plus fâcheux, que cet ouvrage a été fait pour Kien-long et imprimé par ses ordres.

Le P. de Mailla, en parlant du siége de Kay-fong-fou en 1232, dit que les Mongoux se servirent de tubes pour lancer des flèches, de Pao pour lancer des pierres, et de Ho-pao pour incendier ; mais le mot Pao étant employé indifféremment par les Chinois, on ne peut en fixer la vraie signification, ni dire s'il exprime positivement un canon. Il paroît qu'à la même époque les Mongoux avoient une espèce de canon formé de côtes de bambou réunies ensemble et attachées fortement

---

roi des Kin, appelé Ngay-ty ou Ninkiassou, y périt. Les Kin ou Tartares Niutche qui avoient commencé à régner en 1118, sont les ancêtres des empereurs Tartares Mantcheoux, actuellement régnant à la Chine. Ces Kin habitoient les pays situés au nord de la Corée avant qu'ils se fussent emparés de plusieurs provinces de l'empire Chinois, dont ils furent chassés par les Mongoux ou Mogols, qui détruisirent ensuite les Song, et fondèrent, en 1260, la dynastie des Yuen.

avec des cordes. Cette machine, qui s'appeloit Tsuan-tchou, dut nécessairement donner l'idée aux Chinois d'en faire sur ce modèle, en employant, à la place du bambou, des barres de fer qu'ils réunirent avec des cercles du même métal : aussi tels furent leurs premiers canons. Il est à croire que par la suite ils en fabriquèrent de plus solides ; mais quelle que soit la forme qu'ils adoptèrent, il est certain, ainsi que le dit l'historien Chinois, qu'on en abandonna l'usage, faute de bien connoître les règles propres à leur construction.

Le P. Heralde, Espagnol, qui entra à la Chine en 1577, y trouva de l'artillerie, mais petite, mal faite et fort ancienne. Les missionnaires qui le suivirent, conviennent d'avoir vu quelques bombardes à Nanking ; mais ils ajoutent que les Chinois ne savoient pas s'en servir. Une preuve convaincante de cette inexpérience, c'est que les Portugais, lorsqu'ils présentèrent en 1621 des canons à l'empereur, eurent la précaution d'envoyer en même temps des gens en état de les manœuvrer. Ces canons, après avoir été essayés à Peking, furent envoyés à la frontière pour être placés sur la grande muraille.

Une grande partie des canons qui existent à la Chine, ont été fondus par les PP. Adam Schaal et Verbiest en 1636 et 1681, ou d'après leurs instructions ; mais ces savans missionnaires n'ont

pu, malgré les peines qu'ils se sont données, parvenir à faire des Chinois d'habiles artilleurs.

Tous les canons que j'ai vus à la Chine étoient sans affûts et posés sur des blocs de pierre. Je n'ai vu qu'à Hang-tcheou-fou deux canons montés sur des affûts; mais ces affûts paroissoient peu solides. Les canons qui sont au bas de la tour du Lion, en descendant la rivière de Quanton, ont une lumière fort large; les boulets sont de terre durcie et séchée.

Il est démontré que les Chinois ont connu très-anciennement les armes à feu, et sur-tout la poudre à canon; mais, soit qu'ils aient inventé cette dernière composition, soit qu'ils en aient reçu l'invention d'ailleurs, il paroît qu'ils s'en servent plus habilement dans les feux d'artifice que dans la guerre, car leur poudre à canon est d'une qualité très-inférieure. Ils font entrer dans sa fabrication les mêmes matières que nous employons en Europe; le salpêtre, le soufre et le charbon. Ce dernier est fait de béringène, de calebasse, ou indifféremment de tout autre bois, pourvu qu'il ne soit ni huileux ni résineux.

Les missionnaires donnent deux recettes employées par les Chinois pour faire la poudre à canon. Dans la première, ils font entrer trois livres de charbon et autant de soufre sur huit livres de salpêtre; dans la seconde, ce n'est plus qu'une

livre de charbon et autant de soufre sur cinq livres de salpêtre. M. Barrow dit que l'on met une livre de charbon et autant de soufre sur deux livres de nitre.

Les Chinois, pour réduire la pâte en grains, la battent avec des bâtonnets. Au reste, il n'y a pas à la Chine de manufacture de poudre à canon ; chaque particulier peut en fabriquer.

PEKING.

KUBLAY-KHAN, fils de Tuly, et petit-fils de Genghiz-khan, fondateur, sous le nom de Chy-tsou, de la dynastie des Yuen, fit jeter, en 1267 après J. C., les fondemens de la ville de Peking, à deux lieues au nord-est de l'ancienne ville de Yen-king, bâtie en 1111 avant J. C., et qui venoit d'être entièrement ruinée. Il donna à la nouvelle ville le nom de Ta-tou *[grande cour]* : son véritable nom est Chun-tien-fou, mais elle est plus connue sous celui de Peking, qui signifie *[cour du nord]*.

Les Yuen continuèrent d'habiter Peking jusqu'à la destruction de leur dynastie, en 1368, par Hong-vou, fondateur des Ming. Cet empereur établit sa cour à Nanking ; mais son fils Yong-lo la reporta, en 1403, dans la première de ces villes, d'où elle n'est plus sortie depuis. Peking n'étoit d'abord composé que d'une seule ville ; mais Kia-tsing, en 1544,

en fit bâtir une seconde, qui est appelée maintenant ville Chinoise, la première étant plus particulièrement affectée aux Tartares, qui depuis 1644 se sont emparés du trône.

Peking est situé par les 39° 54′ 30″ de latitude nord, et par les 114° 8′ 45″ de longitude à l'est de Paris; ainsi la différence en heures est de 7ʰ 36′ 23″; c'est-à-dire, qu'il est à Peking, 7ʰ 36′ 23″ du soir, lorsqu'il est midi à Paris.

La ville Tartare a une lieue du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest. La ville Chinoise n'a qu'une demi-lieue du nord au sud, et un peu plus d'une lieue de l'est à l'ouest.

La ville Tartare a neuf portes; aussi le gouverneur de Peking prend-il le titre de gouverneur des neuf portes. La ville Chinoise n'en a que sept. On donne douze faubourgs à Peking; je n'en parlerai pas, parce que je n'en ai traversé que deux, l'un situé à l'ouest de la ville Chinoise, en avant de la porte Kuang-ning-men *(a)*, et l'autre à la sortie de la ville Tartare, du côté des jardins de l'empereur, en dehors de la porte nommée Sy-tching-men.

M. Staunton dit que ce dernier faubourg est considérable, et qu'il a employé vingt minutes pour le traverser; il y a erreur, nous n'avons mis

(a) M. Vanbraam l'appelle, par erreur, Tsay-ping.

que trois minutes, car ce faubourg est petit, et M. Barrow en convient.

M. Staunton prétend que les remparts de Peking ont quarante pieds de hauteur; je les ai jugés d'environ trente pieds, sur vingt à vingt-cinq d'épaisseur par le bas : M. Barrow ne leur donne que de vingt-cinq à trente pieds.

Les murs de la ville Chinoise ne sont pas aussi hauts que ceux de la ville Tartare. Les portes des deux villes sont chargées de gros pavillons; mais ceux de la ville Tartare sont plus beaux et plus élevés. Ces pavillons sont percés de trois rangs d'embrasures *(n.° 4)*; mais on ne pourroit y mettre qu'une très-foible artillerie. L'esplanade qui se trouve entre les deux portes, est vaste et sert à faire manœuvrer les soldats.

Un fossé règne en avant des murs, et l'on passe un petit pont avant d'arriver à la porte. Ce fossé est arrosé, car on ne peut dire rempli, par une petite rivière qui, prenant sa source dans des montagnes situées à trois lieues nord-ouest de Peking, entre dans la ville par le côté septentrional, environne le palais, forme plusieurs lacs; et, après avoir réuni ses diverses branches en dehors de la ville Chinoise, va se jeter près de la ville de Tongtcheou, à quatre lieues à l'est de Peking, dans la rivière Pay-ho.

D'après plusieurs missionnaires, les rues de

Peking ont cent vingt pieds de large ; les Anglois leur donnent la même mesure. D'autres missionnaires disent que les rues de Peking sont un peu plus larges que la rue de Tournon à Paris : celle-ci peut avoir de soixante-dix à quatre-vingts pieds ; ainsi les rues de Peking auroient de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds. On lit dans le Voyage du Père Bouvet *(a)*, que les rues n'ont que quarante-cinq à cinquante pieds : cette mesure diffère beaucoup de celles rapportées par les autres missionnaires ; mais cela peut s'expliquer, puisque les rues ne sont pas également larges. Le P. le Comte dit que la rue de la ville Tartare, la même que nous avons traversée, a près de cent pieds, et que d'autres ont cent vingt pieds. J'estime que la rue par laquelle nous sommes entrés dans la ville Chinoise, peut avoir de soixante-dix à quatre-vingts pieds de largeur, et que celle de la ville Tartare en a un peu plus. En général, les rues principales sont larges ; mais celles de traverse le sont beaucoup moins, et elles ont des barrières que l'on ferme la nuit *(n.° 11)*, usage qui est ordinaire à la Chine.

Le coup d'œil des rues de Peking n'est pas beau *(n.os 4 et 11)* ; les maisons sont basses et sans alignement ; certaines boutiques avancent, d'autres sont en arrière ; les unes sont belles et les

(a) Le P. Duhalde, *tome I, page 64.*

autres misérables. Les piliers qui sont placés en avant des boutiques, quoique bien dorés et vernis, ne font pas un bel effet, parce qu'ils sont plus ou moins élevés, et que d'ailleurs il n'y en a pas par-tout *(a)*. L'ancienne rue de la Porcelaine, à Quanton, est beaucoup mieux, et les piliers sont d'une forme plus égale.

Dans l'enceinte extérieure du palais, les maisons sont uniformes et le coup d'œil plus agréable; cette enceinte, dans laquelle nous avions notre logement, est appelée Hoang-tching. Ses murs ont de quinze à dix-huit pieds de hauteur; ils sont rouges et couverts avec un petit toit en tuiles jaunes *(n.° 9)*. L'empereur Yong-lo, en formant cette enceinte, à laquelle on donne près de deux lieues de tour, l'avoit destinée pour y bâtir uniquement son palais; mais ses successeurs en ont concédé différens emplacemens à des particuliers, et plusieurs marchands sont venus s'y établir. C'est-là qu'on trouve le lac Van-yeou-tien, et l'île où est la pagode Pe-ta *(n.° 2)*. Les missionnaires François demeurent dans ce quartier.

Après avoir traversé l'enceinte extérieure, on arrive au pied du Kong-tching ou enceinte intérieure du palais : il est formé par un rempart haut

(a) Une inscription mise sur ces piliers, annonce ce que vend le marchand, et prévient qu'il ne trompera pas l'acheteur.

de vingt-cinq à trente pieds ; un fossé avec de l'eau entoure les murailles, et l'on passe sur un pont avant d'entrer sous les portes, qui sont au nombre de quatre, composées chacune de trois ouvertures, et surmontées de très-beaux pavillons. L'épaisseur des murs, sous ces édifices, est considérable et peut avoir jusqu'à quarante-cinq pieds *(n.° 10)*.

Le Kong-tching a dix-sept cents toises de circuit ; cet emplacement renferme le palais. J'avouerai que la vue du palais fait impression ; la grandeur et l'étendue des bâtimens en imposent, et leur symétrie plaît. Cette multitude de pièces de bois qui entrent dans la construction des toits, la contournure relevée de leurs extrémités, les dorures, les peintures, forment un très-bel effet ; enfin les tuiles vernissées d'un beau jaune, et les boules dorées placées sur le haut des pavillons, ont quelque chose d'agréable.

L'étranger qui, des extrémités de l'univers, se trouve transporté dans les vastes cours du palais de Peking, lorsqu'il jette les yeux sur cette quantité de galeries, de portiques et de salles immenses, rangées dans un ordre suivi et régulier ; lorsqu'il traverse ces murailles épaisses, qu'il considère ces portes qui constamment fermées ne s'ouvrent que pour l'empereur ; l'étranger, dis-je, ne peut se défendre d'une certaine admiration, sur-tout s'il

vient à réfléchir que tout ce qu'il a devant les yeux ne ressemble en rien à tout ce qu'il a vu, à tout ce qu'il a admiré jusqu'alors.

Mais, si l'extérieur du palais impérial plaît et séduit, l'intérieur cause une surprise bien différente, le charme disparoît entièrement : autant les murailles et les bois sont chargés en dehors de peintures, de vernis et de dorures, autant l'intérieur est simple et privé d'ornemens. Des papiers blancs ; quelquefois, mais très-rarement, des papiers à fleur, en font toute la tenture : en un mot, l'architecture du palais suit le caractère de la nation, tout est à l'extérieur et rien à l'intérieur.

La cour qui précède la salle impériale, est belle ; elle est traversée par un ruisseau sur lequel il y a cinq petits ponts en marbre blanc.

La cour où les Hollandois firent leur dernier salut, est vaste, et l'entrée en est magnifique. Cette entrée appelée Ou-men, est formée de trois portes surmontées d'un beau pavillon placé entre deux galeries. Auprès de la porte Ou-men, il y a des magasins, au-dessus desquels sont de superbes pavillons, dont les toits portent à leurs sommets de grosses boules dorées.

C'est dans cette cour que les princes du sang vont tous les mois prendre les ordres de l'empereur, et que les princes tributaires font hommage au souverain, soit en personne, soit par

leurs envoyés, en remplissant les cérémonies d'usage. Voici en quoi consiste cet hommage :

Le maître des cérémonies, qui est un des premiers mandarins du Ly-pou, ou tribunal des Rites, s'étant placé près de la porte Ou-men, crie d'une voix haute et perçante :

Pay-pan *[mettez-vous en ordre]*;
Tchouen-chin *[tournez-vous]*;
Kouey *[mettez-vous à genoux]*;
Ko-teou *[frappez la tête contre terre]*;
Tsay-ko-teou *[frappez encore]*;
Yeou-ko-teou *[frappez de nouveau]*;
Ky-lay *[levez-vous]*.

On se remet encore à genoux, et l'on recommence deux fois le salut; ainsi l'hommage consiste à faire trois fois trois saluts. Après le dernier, le mandarin crie :

Ky-lay *[levez-vous]*;
Tchouen-chin *[tournez-vous]*;
Pay-pan *[mettez-vous en ordre]*; puis il se met à genoux lui-même devant la porte et dit :
Chao-y-py *[Seigneur, les cérémonies sont terminées]*.

L'empereur loge dans la partie septentrionale du palais, avec l'impératrice appelée Hoang-heou. La seconde reine habite le côté de l'est, et en prend la dénomination de Tong-tsong *[Tsong de l'est]*. La troisième demeure à l'ouest, et se nomme Sy-tsong *[Tsong de l'ouest]*.

Les concubines de l'empereur s'appellent Kong-nuu, et celles que l'empereur préfère prennent le nom de Fey.

Outre les appartemens du palais, on trouve dans l'espace qui existe entre ces appartemens et l'enceinte nommée Kong-tching, des édifices considérables et d'autres moins étendus ; il y en a même de très-mesquins. Les ministres ont aussi leur résidence dans cette enceinte, mais ce n'est que pour le temps où ils sont à la cour.

Après le palais, la belle disposition des temples fixe l'attention. Je ne parlerai pas de ceux qui sont dans la ville Chinoise, car il nous a été impossible de les voir. Le premier est celui du Tien-tan *[éminence du ciel]* : l'empereur y fait un sacrifice au solstice d'hiver ; cependant il paroît qu'il visite cette pagode dans d'autres circonstances.

Le second temple est celui du Ty-tan *[éminence de la terre]* : l'empereur y sacrifie à la terre au solstice d'été. Le P. Magalhens soutient, au contraire, que l'empereur fait ce sacrifice dans le Miao, appelé Pe-tien-tan ; il prétend aussi que c'est dans le Ty-tang que l'empereur est couronné et qu'il laboure une portion de terre, tandis que les missionnaires disent que cette dernière cérémonie a lieu dans un temple appelé Sien-nong-tang. Cette différence d'opinion vient sans doute de ce

que, dans la pagode Ty-tan, l'endroit où laboure l'empereur se nomme Sien-nong-tan *[éminence des anciens laboureurs]*, et non Sien-nong-tang; car il est essentiel de ne pas confondre les mots Chinois Tan et Tang. Tan veut dire *éminence*, et Tang *salle*. Le Tang renferme ordinairement le Tan, *l'éminence* ou le lieu où l'on fait le sacrifice, et qui est toujours plus élevé. Au reste, cette expression prouve bien que les premiers Chinois, à l'exemple des peuples de l'antiquité, ont toujours fait leurs oblations sur les hauteurs.

Les temples dont je viens de parler et plusieurs autres particuliers, contribuent à embellir la capitale; mais si Peking, pris en général, étonne par son immense étendue, par la grandeur de ses édifices et par la largeur de ses rues, le contraste qu'il présente est encore plus surprenant. « Le dedans des maisons des grands, dit le P. Souciet, est propre et bien ordonné, mais l'intérieur des demeures ordinaires est peu de chose. Le train des princes et des grands est magnifique; mais, à l'exception des personnes qui leur sont attachées et des madarins, on peut dire que Peking n'est rempli que de gueux. » Le rapport de ce missionnaire, quoique sévère, est exact; car dans le palais même les appartemens ne sont tapissés qu'en papier blanc, à l'exception de deux ou trois pièces où l'on voit du papier à fleurs. Lorsque nous

accompagnâmes l'empereur le jour de notre première audience, les mandarins et les gens de la cour étoient bien vêtus, mais la majeure partie de ceux qui nous entouroient étoit bien loin de leur ressembler. En un mot, la capitale de l'empire Chinois n'offre point l'ensemble auquel on doit s'attendre, d'après la relation de certains auteurs. Il en est de même de sa population : suivant les différens écrivains qui ont parlé de Peking, cette ville contient vingt, quinze, dix, huit, enfin quatre millions d'habitans. « C'est, » dit le P. Gaubil, une grande exagération ; car, » outre les vastes enclos du Sien-nong-tan et du » Ty-tan, la moitié de la ville Chinoise est déserte, » ou renferme des champs, des jardins et des » sépultures. Le palais impérial, les jardins, les » lacs, les maisons des grands et les pagodes, » occupent plus de la moitié de la ville Tartare ; » enfin, il n'y a pas autant de logement dans » Peking que dans Paris. »

« Si l'on fait réflexion, avance le P. Le Comte, » que les maisons Chinoises ne sont ordinairement » que d'un étage, on verra que Peking ne con- » tiendra pas plus de logement que Paris, et même » moins, parce que les rues en sont incompara- » blement plus larges, que le palais immense de » l'empereur est peu habité, qu'il y a de vastes » magasins et de très-grands espaces remplis par

» des huttes ou petites maisons destinées pour les » Chinois qui viennent dans la capitale se faire » recevoir docteurs ; d'où l'on peut fixer la popu- » lation de Peking à deux millions. » C'est à ce nombre que M. Staunton s'est arrêté.

Lorsque je quittai notre maison à Peking, je parcourus une portion de la ville Tartare, en suivant des rues de traverse, et je n'y rencontrai personne. Je traversai la ville Chinoise par une diagonale, depuis la porte Tartare jusqu'à la porte Chinoise, et je ne vis que des fondrières et des terrains arides ; enfin, je croyois être en pleine campagne lorsque la voiture rentra dans la rue principale, auprès de la porte.

Je sais bien que la ville Tartare est mieux bâtie que la ville Chinoise ; mais j'y ai aperçu aussi de grands emplacemens absolument vides ou remplis de petites baraques.

La foule étoit considérable lorsque nous entrâmes dans Peking ; mais c'étoit le moment où l'on venoit d'ouvrir les portes. Un grand nombre de paysans apportoient des provisions ; quantité de charrettes, de chariots, de chameaux et d'autres bêtes de somme, entroient à-la-fois pour se répandre ensuite par toute la ville. Cette foule, qui continua tout le temps que nous fûmes dans la première rue, diminua beaucoup dès que nous eûmes pris par la seconde ; et ce que nous vîmes de monde dans

la

la ville Tartare n'étoit pas considérable ; dans le quartier même de l'empereur il n'y en avoit que médiocrement. Enfin, lorsque nous quittâmes la capitale, quoique le soir et à l'instant de fermer les portes, il s'en faut de beaucoup que nous ayons trouvé la route aussi fréquentée qu'à notre arrivée. On ne peut donc juger de la vraie population de Peking par celle qui se montre dans certaines circonstances.

En allant à Yuen-ming-yuen, et sur-tout en revenant, nous rencontrâmes du monde sur la route, et nous en vîmes beaucoup de rassemblé dans plusieurs carrefours de la ville ; mais on ne peut en rien conclure, parce que les rues que nous suivîmes sont les plus passantes, et que d'ailleurs l'empereur étant alors dans ses jardins, toutes les personnes qui avoient affaire à la cour étoient forcées d'en prendre le chemin.

Il est d'usage à la Chine que certains ouvriers travaillent plutôt chez les particuliers que chez eux; aussi en voit-on continuellement dans les rues, soit pour se rendre chez leurs pratiques, soit pour en chercher de nouvelles. Les barbiers surtout, dont le nombre est considérable, n'ont pas de boutiques fixes comme en Europe ; ils rasent dans la rue ou dans les maisons. Les forgerons même portent avec eux leurs outils les plus nécessaires, et raccommodent sur la place les poêles ou

autres ustensiles de fer qui sont cassés. Enfin, tous ces gens qui, dans nos cités, sont ordinairement sédentaires, à la Chine, au contraire, vont et viennent sans cesse, et augmentent par conséquent la foule. Il faut ajouter que l'usage ne permettant pas aux personnes du bon ton d'aller à pied dans les rues de Peking, toutes celles qui sont un peu aisées ou qui remplissent des places, sont obligées d'aller en voiture ou à cheval, suivies d'un ou de deux domestiques. Les mandarins en ont un plus grand nombre; et les grands seigneurs ne paroissent pas en public sans être accompagnés d'une trentaine d'hommes à cheval ou à pied. Si la même coutume avoit lieu dans les villes d'Europe, les rues y seroient pour le moins aussi embarrassées que celles de la Chine, sans que pour cela on pût croire à une population extraordinaire. Lorsqu'on a dit qu'il y avoit plusieurs millions d'habitans à Peking, on a jugé sur les apparences, et c'est ce qui a trompé. Il en est de même pour Quanton: suivant certains auteurs, la population de cette ville est énorme. Mais pourquoi ces écrivains ont-ils parlé de cette manière! C'est qu'ils ont vu Quanton dans le temps où les vaisseaux étrangers y viennent faire le commerce. S'ils y étoient restés après le départ des navires, ils auroient trouvé que ces mêmes quartiers, naguère remplis de coulis, de porte-faix et d'une foule

d'autres personnes, n'offroient plus alors que de vastes solitudes.

Nous avons fait voir que les usages des Chinois font paroître la population de la capitale plus nombreuse qu'elle ne l'est réellement ; examinons maintenant, d'après la manière de construire, si cette ville est plus peuplée que Paris.

Les maisons et les boutiques des Chinois sont toujours bâties le long des rues les plus fréquentées : or, les rues dans leurs villes étant assez ordinairement placées d'équerre, il reste dans le milieu de grands terrains vides ou occupés par des maisons chétives et de peu d'apparence ; c'est ce qui a lieu à Peking.

Les habitations du peuple n'exigent pas à la Chine un grand espace, il faut en convenir ; mais celles des marchands un peu aisés sont considérables : souvent même ils ne couchent pas dans les maisons où sont leurs boutiques ; ils vont le soir dans un autre quartier où demeurent leurs femmes et leurs enfans ; et si ces marchands sont riches, ils ont quelquefois un logis séparé pour chacune de leurs concubines.

Je ne parle pas des palais des grands, des temples et des autres édifices qui existent dans Peking ; on a vu plus haut ce que les missionnaires en disent. Je borne mes observations aux maisons des particuliers, qui proportionnellement doivent

toujours contenir beaucoup plus de monde que celles des mandarins et des marchands.

Si l'on suppose que le logement d'une famille Chinoise ne demande pas autant d'espace que le logement d'une famille Européenne, on a raison; mais il faut considérer qu'une surface donnée de terrain sur laquelle logeroit à Peking un nombre assez limité d'habitans, en reçoit bien davantage à Paris, puisque dans la première de ces villes les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, tandis que dans la seconde elles ont cinq, six étages, et quelquefois plus; et que par conséquent une seule habitation occupe là, en superficie, autant d'emplacement que cinq ou six ici : de sorte que si l'on applique ce calcul aux logemens des pauvres, où toute la famille vit pêle-mêle, dans l'un comme dans l'autre pays, on conviendra qu'en France les maisons sont peuplées cinq et six fois autant que celles de la Chine; et quoique la proportion ne soit pas tout-à-fait la même pour les demeures des gens plus aisés, elle est toujours en faveur de mon opinion, puisque les Chinois de cette classe ne sont pas logés, comme je l'ai dit plus haut, aussi à l'étroit qu'on se l'imagine communément.

Je n'ai pas été assez long-temps à Peking pour pouvoir calculer avec précision sa population : je ne réfute donc aucun des auteurs qui en ont parlé;

mais en supposant que cette ville soit plus peuplée, comme je le crois, que la plus grande ville d'Europe, je ne pense pas que ses habitans excèdent de beaucoup un million, et certes ce nombre paroîtra déjà assez considérable, sur-tout si l'on pense aux approvisionnemens nécessaires à sa subsistance. Que seroit-ce si Peking contenoit vingt, dix, et même quatre millions d'individus ! Les auteurs qui lui ont supposé une telle population, n'ont pas fait la réflexion qu'il seroit impossible de la nourrir.

Après avoir donné une idée de la capitale de l'empire Chinois, et de ses habitans, on me permettra quelques remarques sur l'entrée des Anglois à Peking, et de relever certaines erreurs dans lesquelles est tombé M. Staunton.

Les Anglois ont dû entrer par la porte de la ville Tartare, appelée Tchao-yang-men, et suivre ensuite une large rue qui continue presque jusqu'au mur de l'enceinte extérieure du palais. En regardant à gauche, dit M. Staunton, « on aperçoit un » bâtiment qu'on dit être un observatoire érigé » par l'empereur Yong-lo. » Il a dû être difficile à M. Staunton, de voir cet observatoire qui est à un tiers de lieue au-dessous de la porte par laquelle il est entré dans la ville. Cet édifice d'ailleurs n'a pas été bâti par Yong-lo, qui régnoit en 1404, et qui est mort en 1425 ; mais par Kia-tsing,

onzième empereur des Ming, en 1522, c'est-à-dire, cent dix-huit ans plus tard.

Arrivé à la porte septentrionale de l'enceinte extérieure du palais, le voyageur Anglois s'arrête pour décrire une partie des jardins de l'empereur. Il n'est pas aisé de comprendre comment M. Staunton a pu voir, par une porte, derrière laquelle il y a des bâtimens, les jardins qui sont un peu plus à l'ouest.

« En avançant vers l'ouest on nous montra, » ajoute M. Staunton, la maison où demeuroient » quelques Russes ; et, ce qui étoit plus singu- » lier, une bibliothèque composée de manuscrits » étrangers, parmi lesquels existoit, disoit-on, » une copie du Koran en Arabe. » L'auteur a bien raison de dire que tout cela étoit singulier; car comment a-t-il pu voir la maison des Russes, qui est située au-delà du palais, le long de la muraille méridionale, près de l'enceinte extérieure, et à plus d'une lieue de l'endroit où se trouvoient les Anglois!

Il existe encore, il est vrai, une maison Russe dans le nord-est de Peking, auprès des murs ; mais il ne faut pas la confondre avec la maison Russe où est la chapelle qui sert au culte des personnes de la caravane ; la première a été bâtie du temps de Kang-hy, par des Russes qui vinrent s'établir à Peking. Les Chinois appellent ceux qui

l'habitent, Lo-tcha ; et leur chapelle, Lo-tcha-miao. Il ne reste de ces émigrés que deux ou trois familles qui ont été incorporées dans les bannières Tartares ; mais leur maison, quoique un peu plus rapprochée que l'autre, étoit trop éloignée de M. Staunton, et séparée de lui par un trop grand nombre d'habitations pour qu'il pût en découvrir même la position.

Nous avons traversé Peking plusieurs fois, et certes les Chinois ne nous auroient pas permis de nous arrêter, encore moins de visiter une bibliothèque. M. Barrow, qui paroît être un observateur attentif, ne dit point qu'il se soit arrêté en route. On remarque d'ailleurs que ces deux voyageurs ne sont pas toujours d'accord, tant il est vrai que les hommes les plus éclairés voient diversement les mêmes choses, et que le plus simple événement rapporté par deux historiens, varie quelquefois, et souvent paroît totalement différent.

POPULATION.

Plusieurs personnes ont écrit sur la population de la Chine ; les missionnaires principalement nous ont donné des notions intéressantes sur cette matière ; mais la plupart, séduits par l'immense étendue de cet empire, ou calculant le nombre des habitans d'après celui qu'ils ont vu dans certains cantons, en ont déduit des conséquences

un peu trop fortes. D'autres voyageurs, trompés par le rapport des Chinois, ont adopté aveuglément les notes qu'ils en ont reçues, et nous ont présenté la population de cet État comme beaucoup plus considérable que nous ne l'avions crue jusqu'alors.

J'ai consulté moi-même les Chinois ; mais les ayant trouvés en contradiction les uns avec les autres, j'ai jugé qu'il n'étoit pas prudent de les croire sur parole ; car nul peuple au monde n'est plus disposé à exagérer tout ce qui regarde sa nation. Ils se font peu de scrupule de tromper un étranger, d'autant plus que leur vanité se trouve récompensée par l'importance qu'ils croient se donner à eux-mêmes en augmentant la force et la puissance de leur pays.

Tout en suivant les états qu'ils m'ont fournis, j'examinerai moi-même si le sol des provinces peut subvenir à la nourriture de ses habitans ; si la Chine, dans les cas de disette, peut trouver des secours étrangers, et si le nombre d'hommes est proportionné à l'étendue de chaque province ; enfin, je tâcherai de faire voir que sa population n'est pas plus considérable que celle des autres pays à territoire égal.

Les réflexions que je me permets de hasarder, sont le résultat d'un voyage que j'ai fait dans l'intérieur ; non que j'aie la prétention de dire que

j'ai tout examiné, cela étoit impossible ; mais ce que j'avance est fondé sur des rapports et sur des observations pesées avec la plus stricte impartialité.

La rareté ou la disette des vivres, est le plus grand obstacle au progrès de la population ; or, si l'on suppose un accroissement dans celle-ci, il faut en supposer un pareil dans les subsistances : mais comme il est reconnu que les hommes produisent plus promptement que la terre ne s'améliore, il résulte donc en définitif un manque d'alimens : de là naissent la misère, la pauvreté, les maladies et les mortalités, fléaux destructeurs qui absorbent la surabondance de la population, et l'entretiennent dans un juste niveau ; or, nul peuple n'est peut-être autant exposé que les Chinois, à ces fatales conséquences.

Les terres labourables, dit le père du Halde *(a)*, sont en général assez fertiles, et rapportent deux fois chaque année en certains endroits; mais comme elles ne sont pas en quantité suffisante dans plusieurs provinces, la plupart remplies de montagnes, il s'ensuit que ce qui se récolte dans l'empire, suffit à peine à la nourriture des habitans.

L'Yunnan, le Koey-tcheou, le Setchuen, le Fo-kien, sont montueux : le Tchekiang est fertile

(a) Tome IV, page 14.

à l'est; mais il y a des montagnes affreuses dans l'ouest.

Les terres du Quang-tong et du Quang-sy, fertiles le long de la mer, deviennent presque stériles dans l'intérieur.

Le Kiang-nan, une des provinces les plus peuplées, a plusieurs districts presque inhabités, et pleins de montagnes : il y en a encore davantage dans le Chen-sy et le Chan-sy.

Le P. Bourgeois *(a)* se rendant à Peking, fut étonné de ne voir que des montagnes en entrant dans le Kiang-sy. « J'aperçus, dit-il, à perte de » vue des montagnes arides, et au bas, peu ou » presque point de terrain propre à la culture ; » j'en témoignai ma surprise aux mandarins, en » leur disant que, d'après les relations que j'avois » lues de la Chine, je croyois que les montagnes » étoient coupées en terrasses, et cultivées depuis » le bas jusqu'en haut. Ils se mirent à rire. Vous » pouvez compter encore, lui répondirent-ils, sur » cent lieues de pays à-peu-près dans le goût de » celui-ci : que diriez-vous du Quang-sy, où sur » dix parties, il y en a huit en montagnes stériles ; » du Yunnan, du Setchuen, d'une grande partie du » Fo-kien et du Petchely, qui sont presque tout » couverts de montagnes ! »

(a) Mission., *tome VIII, page 295.*

« Il ne faut pas juger de la Chine, dit le P. du » Halde *(a)*, par certaines contrées ; on en trouve » d'autres d'une étendue de vingt lieues presque » incultes et inhabitées. Le Honan et le Hou- » kouang sont fertiles ; mais le Honan a, du côté » de l'ouest, de vastes terrains incultes et aban- » donnés ; le Houkouang a des déserts encore plus » considérables. »

Le Petchely, dont le terrain est sec, a besoin des autres provinces pour sa subsistance ; tout ce qui est au nord du Hoang-ho produit peu de riz, et ne donne que du blé et du millet.

A partir du Yunnan *(b)*, par le Kouey-tcheou, le Setchuen, le Chen-sy, jusqu'à la grande muraille, il n'y a que des montagnes affreuses et remplies de sauvages. « La Chine, dit le P. de Pre- » mare *(c)*, quoique très-florissante et riche, est » le pays le plus misérable, en ce qu'il ne suffit » pas à la nourriture de ses habitans. »

J'ai tracé ce tableau d'après les récits des missionnaires, qui ont eu la facilité de parcourir la Chine ; car si j'avois parlé d'après moi-même, on m'auroit objecté, avec raison, que je n'ai pas tout vu, et que ce que je dis n'est que pour soutenir l'opinion où je suis, que la population de la

(a) Tome I.er, page 15.
(b) Lettres édifiantes, nouvelle édition, *tome XXII, page 177.*
(c) Tome I.er, page 151.

Chine n'excède pas de beaucoup celle des autres pays.

On vient de voir que la Chine par elle-même suffit à peine à nourrir ses habitans ; il faut examiner actuellement si elle peut être alimentée par ses voisins.

Dans les temps de disette, disent les Lettres édifiantes *(a)*, la Chine ne tire aucun secours des étrangers. On trouve bien au nord, dit le P. du Halde *(b)*, les terres du Leaotong ; elles sont bonnes et fertiles en millet et froment ; elles nourrissent de grands troupeaux de bœufs et de moutons, ce qu'on ne voit presque point dans les provinces de la Chine ; mais le Leaotong est peu considérable, et sa partie orientale est déserte et marécageuse.

Le Kirin-oula-hotun, qui s'étend jusqu'à la mer de l'est, et qui comprend douze degrés en latitude et vingt en longitude, est un pays froid, rempli de forêts et de montagnes, et si peu habité que l'empereur, pour en peupler les campagnes, y envoie les Tartares et les Chinois condamnés à l'exil. Le terrain y produit du millet et de l'avoine dont on nourrit les chevaux, ce qui ne se fait pas à la Chine, ainsi que je l'ai remarqué pendant

(a) Tome XXII, page 175.
(b) Tome IV, pages 5 et suiv.

mon voyage. Le riz et le froment sont rares dans cette contrée.

Le pays de Tcitcicar qui confine avec les Moscovites, est médiocrement bon, et la terre y est sablonneuse.

Dans la partie du nord-ouest, les terres des Mongoux occupent une étendue de près de trois cents lieues de l'est à l'ouest et de deux cents du nord au sud. Sous le nom général de Mongoux, on comprend les Éleuths, les Kalkas et les Mongoux proprement dits. Tous ces peuples habitent sous des tentes, vivent de leurs troupeaux et de leur chasse; ennemis du travail, ils aiment mieux ce genre de vie que cultiver la terre.

Les Éleuths habitent les pays situés entre la mer Caspienne et les monts Altaï; ils ont au nord les Moscovites et au sud les Tartares Yusbeks. Ces pays, par leur éloignement et par la manière de vivre des habitans, ne peuvent rien fournir aux Chinois.

Les Kalkas sont plus rapprochés: leur pays s'étend de l'est à l'ouest, depuis la province de Solon jusqu'aux monts Altaï, c'est-à-dire, dans une longueur de plus de deux cents lieues; et du nord au sud, depuis les cinquante et cinquante et unième degrés jusqu'à la fin du désert de Cobi ou Chamo, qui comprend un espace de près de cent lieues, et s'étend ensuite par ramifications de différens

côtés. Toute cette région est sèche, sablonneuse et la plus stérile de la Tartarie : on y trouve seulement en quelques endroits des étangs et des pâturages où les habitans mènent leurs troupeaux. La meilleure partie du terrain des Kalkas est celle qui est proche du Kerson-pira, de l'Ourson-pira, qui se jettent dans le lac Coulon-nor, et forment ensuite la rivière Ergoné, qui se rend dans le Saghalien-oula ou fleuve Amour. Tous les peuples qui habitent ces pays ne s'appliquent, comme les autres Tartares, qu'à élever des troupeaux, et l'on ne peut rien voir de plus misérable que ces Kalkas.

Les Mongoux habitent au-delà de la grande muraille ; leur pays, qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis le Leaotong jusque vers Ning-hia, la ville la plus septentrionale du Chen-sy, est peu propre à la culture, le terrain étant trop sablonneux. Le Cartching est meilleur, mais il n'a tout au plus que quarante-deux lieues du nord au sud sur une largeur plus considérable ; c'est là que l'empereur fait ses chasses. Les Mongoux vivent sous des tentes, et mènent la même vie que les autres Tartares.

Des montagnes escarpées séparent le Chen-sy du Kokonor, et le commerce des Chinois avec ces Tartares est très-médiocre.

Au-delà des montagnes inaccessibles situées à

l'ouest du Setchuen, on rencontre les Toufan, peuple civilisé qui habite un pays généralement montueux. Les Sifan ou Toufan vivent sous des tentes et nourrissent des troupeaux ; la rhubarbe est la seule chose que ce pays fournisse aux Chinois.

L'Yunnan confine avec des peuples sauvages et avec les royaumes d'Ava et du Pégou ; des montagnes défendent l'entrée de cette province, et son commerce est foible.

Du côté du midi, des montagnes séparent la Chine des royaumes de Laos et de Tunquin. Ces pays sont mal-sains, incultes, sauvages et remplis de rivières et de torrens dangereux ; le commerce est très-borné. La Chine ne communique avec le Tunquin que par une partie de la province du Yunnan. Ce royaume produit du riz, du maïs, du millet ; mais les secours que les Chinois peuvent en tirer sont médiocres.

Le royaume de Corée, situé à l'est du Leaotong, est fertile, quoique montagneux ; mais son commerce avec la Chine n'a jamais consisté en grains.

Tout le reste de l'empire est borné au sud et à l'est par la mer. Il peut recevoir quelques secours de Manille ; mais ils sont insuffisans, et néanmoins si recherchés, que, dans les cas de disette, j'ai vu exempter de tous droits de douane les vaisseaux

Espagnols qui apportoient des cargaisons de riz à Macao ou à Quanton.

Il résulte donc de tout ce que nous venons de dire, que la Chine, entourée de montagnes impraticables ou de peuples errans, vivant sous des tentes, et ne s'occupant que de leurs troupeaux et fort peu d'agriculture, ne peut attendre aucun secours alimentaire des pays qui l'environnent, et qu'elle est obligée de tirer d'elle-même sa subsistance et de vivre de ses propres ressources. Le gouvernement en est tellement persuadé, qu'il a fait construire de grands magasins pour conserver les grains. On en voit de considérables à Peking et à Tong-tcheou pour subvenir aux besoins de la capitale. Il y en a aussi dans chaque province; mais ces magasins sont mal administrés: les préposés, sous prétexte de prévenir la détérioration du riz que l'on y tient en réserve, sollicitent et obtiennent presque toujours la permission de le vendre, avec l'injonction seulement de le remplacer par du nouveau après la moisson. Mais, s'il arrive que la récolte ne soit pas bonne, car le riz est sujet à manquer, il n'est plus possible de remplir les magasins; ils se trouvent vides alors, et dans les temps de disette le peuple n'en peut tirer aucun secours. Cependant, quand même on supposeroit ces magasins bien administrés, comme ils ne doivent contenir que le dixième de

la récolte, et comme on prélève sur ce dixième la paye des mandarins et des soldats, le surplus ne pourroit nullement suffire aux besoins des habitans : par conséquent les vues du gouvernement ne sont pas remplies, et ses précautions deviennent insuffisantes. Quant aux secours que les provinces peuvent se donner les unes aux autres, c'est fort peu de chose. Les Chinois ne cultivent ordinairement que ce qui est indispensable pour leur propre consommation, et non pour se procurer un excédant qu'ils puissent mettre en réserve, et vendre ensuite dans certaines circonstances : ainsi chaque canton n'a que son nécessaire, et ne peut rien donner à ses voisins.

Ce qui contribue encore à enlever à la nourriture des hommes une portion considérable de grains, c'est la grande consommation qu'on en fait dans la fabrication des eaux-de-vie ; car, malgré les ordonnances réitérées de la cour pour prohiber cette fabrication, on ne cesse de distiller des grains.

Toutes ces causes réunies occasionnent quelquefois de terribles famines, qui dépeuplent la moitié des provinces : les pères exposent alors, vendent ou tuent leurs enfans ; des milliers d'hommes périssent, et se mangent même les uns les autres, ainsi que cela est arrivé dans le Chan-tong en 1786 *(a)*.

(a) Lettre de M. Raux, missionnaire à Peking.

A ces fléaux il faut ajouter les massacres qui suivent ordinairement les révoltes. En 1783 et 1784, les Mahométans, au nombre de cent mille, s'étant révoltés, l'empereur les fit tous massacrer, excepté les enfans au-dessous de quinze ans. Si on réfléchit ensuite que les troupes Chinoises ne rétablissent pas toujours l'ordre dans les provinces sans éprouver des pertes, comme en 1768, où l'empereur perdit quarante mille soldats dans une révolte du Yunnan, et peut-être bien davantage dans les derniers troubles de l'île de Formose, on aura une idée du nombre d'hommes qui doivent périr dans certaines circonstances. Chez un peuple concentré dans le pays qu'il habite, et qui ne fait pas de colonies, ces sortes d'évènemens, extrêmement nuisibles à la population, en rétablissent néanmoins l'équilibre et rendent moins sensible le manque de subsistances : c'est ce que cherche le gouvernement Chinois ; les moyens qu'il emploie sont sans doute violens et barbares, mais il les regarde comme nécessaires.

La Chine étant donc un pays mal partagé du côté des vivres, n'ayant rien à attendre de ses voisins, suffisant à peine à la nourriture de ses habitans, porte en elle-même le germe de la destruction, et elle est loin de prendre dans sa population les accroissemens considérables que certains auteurs ont voulu lui accorder, sans réfléchir que ces

accroissemens eux-mêmes deviennent une source de destruction alimentée par les famines, suites inévitables d'une trop grande multiplication.

Considérons actuellement la population des provinces, d'après les états de différentes années, et examinons si le nombre d'hommes assigné à chacune est en proportion avec sa grandeur et avec celle des provinces voisines.

Tableau de la Population de la Chine.

Noms des provinces.	Dénombremens d'après les Missionnaires, en 1743.	le P. Allerstain, en 1761.	les Anglois, en 1794.
Petchely.....	16,702,765...	15,222,940...	38 millions.
Kiang-nan....	26,766,365...	45,922,439...	32.
Kiang-sy.....	6,681,350...	11,006,640...	19.
Tchekiang...	15,623,990...	15,429,690...	21.
Fo-kien,.....	7,643,035...	8,063,671...	15.
Hou-kouang..	4,264,850...	16,909,923...	27.
Honan.....	12,637,280...	16,332,507...	25.
Chan-tong...	12,159,680...	25,180,734...	24.
Chan-sy.....	8,969,475...	9,768,189...	27.
Chen-sy.....	14,804,035...	14,699,457...	30.
Setchuen....	15,181,710...	2,782,976...	27.
Quang-tong...	6,006,600...	6,797,597...	21.
Quang-sy....	1,143,450...	3,947,414...	10.
Yunnan.....	1,189,825...	2,078,802...	8.
Koey-tcheou..	255,445...	3,402,722...	9.
Leaotong....	235,620...	668,852...	//
	150,265,475.	198,214,552.	333 millions.

Il est difficile, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'établir avec précision la population de la Chine;

mais il ne faut qu'un instant pour voir combien ces états sont peu en proportion les uns avec les autres.

La population du Petchely, suivant les Anglois, est plus grande que celle du Kiang-nan, tandis que, selon les états de 1743 et de 1761, elle est plus petite ; je m'en rapporterois de préférence à ces derniers, puisque le Petchely est moitié moins grand que le Kiang-nan, que le terrain d'ailleurs y est mauvais, au lieu que la seconde province est plus fertile et qu'elle a beaucoup de manufactures : ainsi la note d'après laquelle on a assigné trente-huit millions au Petchely et seulement trente-deux au Kiang-nan, ne peut être que fautive. Mais si le P. Allerstain a suivi une proportion plus juste dans leur population respective, est-il possible de supposer, comme il le fait, quarante-cinq millions d'habitans dans une province aussi petite que le Kiang-nan, et dont la partie méridionale est remplie de montagnes ! Le Kiang-nan contient dix mille lieues carrées, et la France *(a)* trente mille. Si l'on regarde que la population étoit considérable en France en 1789, comment pourra-t-on accorder à un pays trois fois plus petit, un nombre d'habitans presque double !

Je ne m'arrêterai pas à discuter le dénombrement

(a) Avant la révolution.

de chaque province en particulier ; ce qu'il est essentiel de prouver, c'est que ces dénombremens sont exagérés.

Les missionnaires, dans leurs calculs sur la population, se sont servis du nombre cinq pour multiplier les familles. Ce terme est trop fort, et il eût fallu en prendre un moyen, pour éviter de tomber dans des erreurs inévitables avec une telle base.

D'après d'Expilly et Mésance, le produit moyen des mariages en France est de trois et quatre enfans, quoique la durée du mariage en puisse donner quatre ou cinq fois davantage. Un auteur plus récent établit $5 + \frac{1}{16}$ pour terme moyen, en multipliant le rapport des naissances avec les morts, par le rapport des naissances avec les mariages. Mais si l'on multiplie les mariages par cinq, le résultat surpassera le nombre des naissances : ainsi ce terme est trop fort. En balançant le nombre des morts avec celui des naissances, on trouvera que le rapport des naissances aux mariages est de $4 + \frac{7}{10}$; mais ce terme, quoique plus modéré, ne peut être exact, puisque les naissances n'appartiennent pas toutes aux mariages contractés dans l'année, et que les morts proviennent, en outre, tant de la naissance de l'année que des naissances des années antérieures : en un mot, pour tout ce qui regarde la population, un simple relevé est

préférable à une multiplication, et toute supposition en ce genre ne peut donner qu'une erreur.

Un dénombrement de l'année 1122, sous Hoey-tsong des Song, donne vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante-huit familles, comprenant quarante-six millions sept cent trente-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatre bouches, ce qui ne fait pas deux personnes par famille. Un autre dénombrement de l'an 1290, sous Chy-tsou des Yuen, porte à treize millions cent quatre-vingt-seize mille deux cent six le nombre des familles, et à cinquante-huit millions huit cent trente-quatre mille sept cent onze celui des personnes, ce qui est un peu plus de quatre têtes par famille : ainsi, d'après les Chinois eux-mêmes, le nombre cinq, employé comme multiplicateur, seroit souvent trop fort.

J'ai vécu long-temps à la Chine, et je n'ai pas remarqué que les familles de ce pays eussent un plus grand nombre d'enfans que celles d'Europe. Si le climat rend les femmes plus précoces en Asie, elles cessent aussi beaucoup plutôt d'être mères. D'ailleurs, on ne peut supposer qu'à la Chine ces mariages soient plus productifs qu'en Europe; car il est reconnu que chez les peuples qui n'admettent pas la polygamie, la population est égale et même plus forte que chez ceux où la pluralité des femmes est permise. Ajoutons qu'un vice

anti-physique, généralement répandu chez ces derniers, nuit prodigieusement à l'accroissement de l'espèce humaine. Il est vrai que la dépravation des mœurs et la polygamie étant beaucoup moins communes chez les habitans de la campagne que chez les gens aisés et dans les villes, ces causes y influent moins sur la population; mais la pauvreté, la misère et les maladies, qui marchent toujours ensemble, doivent enlever un grand nombre d'enfans de cette classe, principalement dans des contrées où les secours nécessaires à leur conservation sont rares ou manquent entièrement. Toutes ces considérations font assez voir, ainsi que je l'ai déjà dit, que le nombre cinq employé comme multiplicateur des familles est trop fort; je l'emploierai cependant dans les états que je vais rapporter, parce qu'en adopter un nouveau, ce seroit jeter de la confusion dans les calculs déjà faits; mon but, d'ailleurs, est de prouver uniquement que l'accroissement marqué dans ces états n'est pas exact.

États de Population.

Années.	Contribuables.		Personnes.
(a) 1736..	23,593,549 × 5 =	117,967,745.	125,046,245. A.
	Exempts d'après le P. Amiot...	7,078,500.	

(a) Mission., *tome VI, page 290.*

Années.	Contribuables.		Personnes.	
(a) 1743	30,043,095 × 5 =	150,265,475.	157,343,975.	B.
	Exempts.....	7,078,500.		
	Contribuables.			
(b) 1743	28,450,846 × 5 =	142,254,230.	149,332,730.	C.
	Exempts.....	7,078,500.		
(c) 1760	.....	196,837,977.	203,916,477.	D.
	Exempts.....	7,078,500.		
(d) 1761	.....	198,214,553.	205,293,[illegible]	E.
	Exempts.....	7,078,500.		
(e) 1794	.....		333,000,000.	F.

Différence entre les diverses années.

	Personnes.
Différence d'un an pour 7 ans, de A à B...	4,613,961.
Différence d'un an pour 7 ans, de A à C...	3,469,498.
Différence d'un an pour 17 ans, de B à D...	2,739,559.
Différence d'un an pour 17 ans, de C à D...	3,210,808.
Différence d'un an pour un an, de D à E...	1,376,581.
Différence d'un an pour 33 ans, de E à F...	3,869,907.

D'après ce tableau, la population a été en croissant de cinq huitièmes, et un peu plus depuis 1736 jusqu'en 1761, c'est-à-dire, dans l'espace de vingt-cinq ans. En suivant la même proportion pour les vingt-cinq années suivantes, elle auroit dû être en 1786, de trois cent trente-trois millions six cent un mille deux cent huit individus; et pour les huit

(a) Mission., *tom. VI, page 279.*
(b) Ibid., *page 291.*
(c) Ibid., *page 292.*
(d) Ibid., *page 374.*
(e) Anglois.

années depuis 1786 jusqu'en 1794 de quatre cents millions cent soixante-un mille quatre cent quarante-huit individus; tandis qu'au contraire elle ne suit plus la même progression depuis 1761 à 1794; et qu'au lieu de croître de cinq huitièmes, elle n'augmente plus que de trois huitièmes et un peu plus, sans que pourtant il ait existé de raison pour occasionner une semblable diminution. La vérité est que ces états sont inexacts, et que si la population y est représentée comme toujours croissante, cela provient de l'intérêt que les mandarins ont à faire croire que leurs provinces s'améliorent, parce que ce seroit déplaire à l'empereur, et nuire à leur avancement, que de lui montrer une diminution quelconque.

Pour se convaincre du peu de vraisemblance de ces états, il suffit d'y jeter les yeux. Pourquoi, par exemple, les résultats de l'année 1743, rapportés deux fois, présentent-ils entre eux une différence de huit millions onze mille deux cent quarante-cinq!

Comment la province de Setchuen a-t-elle en 743 *(a)*, quinze millions cent quatre-vingt-un mille sept cent dix personnes, tandis que dix-huit ans après, en 1761, un état Chinois très-détaillé ne lui en donne plus que deux millions sept cent

(a) Mission., *tome VI, page 291.*

quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-seize c'est-à-dire, douze millions trois cent quatre-ving dix-huit mille sept cent trente-quatre individus de moins *(a)* !

Pourquoi l'augmentation moyenne dans la population depuis 1736 jusqu'à 1760, et depuis 1761 jusqu'en 1794, est-elle de plus de trois millions par an, tandis que dans une année, c'est-à-dire, de 1760 à 1761, elle n'est que d'un million trois cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-un! Comment expliquer une différence aussi extraordinaire ! Il faut nécessairement l'attribuer ou au vice de la méthode que l'on suit en dressant les états, ou à la mauvaise foi de ceux qui en sont chargés; c'est ce dont le lecteur va se convaincre.

Suivant les missionnaires *(b)*, durant l'espace de quatre-vingts ans, depuis 1680 jusqu'à 1760, la population a augmenté de quatre-vingts millions: ce passage est d'autant plus remarquable, que comprenant les années énoncées ci-dessus, il détruit la prétendue augmentation de plus de trois millions par an dans la population, puisqu'il ne la porte qu'à un million, quantité égale à celle annoncée par les états de 1760 à 1761. Il prouve donc clairement combien ces états sont faux, et combien il faut être circonspect avant de les adopter.

(a) Mission., *tome VI, page 374.*
(b) Ibid, *tome XI, page 112.*

Une remarque à faire encore, et à laquelle les différens auteurs qui ont écrit sur la population n'ont pas eu assez égard, c'est qu'un accroissement considérable dans la population n'est pas toujours possible, parce que plus le nombre des hommes est excessif, moins il doit augmenter. Franklin observe que la faculté productive dans les animaux n'est pas d'elle-même limitée, mais que les hommes en se multipliant diminuent leurs moyens de subsistance, et que les privations qu'ils éprouvent, réduisent nécessairement la population à un terme moyen. Il y a long-temps qu'on a reconnu qu'une des causes principales qui restreignent l'accroissement, étoit la difficulté de se procurer des vivres. Si les années abondantes arrivoient plus fréquemment, le genre humain, suivant sir James Steward, seroit beaucoup plus nombreux. Naturellement, dit Smith, les animaux multiplient en raison de leur subsistance.

Différens auteurs ont cru que la population pouvoit être doublée en quinze ans, Petty pense même qu'elle peut l'être en dix; cependant, le plus grand nombre s'accorde à dire que la population double tous les vingt-cinq ans : mais en prenant ce terme on auroit dû dire si l'on avoit en vue un pays déterminé, ou si l'on rendoit l'application générale; car, dans ce dernier cas, on trouvera peu de contrées, soit en Europe, soit ailleurs,

où la population ait reçu un pareil accroissement.

Aux États-Unis d'Amérique, où les vivres sont en abondance, les mœurs pures, les mariages faciles, la population s'accroît considérablement dans les villes, et encore plus dans les campagnes, dont les habitans, sans cesse occupés des travaux de l'agriculture, ignorent les vices qui enlèvent un grand nombre de personnes dans les cités; aussi les États-Unis nous offrent-ils une population plus que doublée en vingt-cinq ans. Elle étoit, en 1774, de deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille ames, et en 1799, de cinq millions cent vingt-sept mille sept cent cinquante-six. Mais en prenant cet exemple, a-t-on bien examiné comment la population de l'Amérique est composée, et de quelle manière elle s'est accrue! Combien d'individus, de familles même ont quitté l'Europe pour aller s'établir en Amérique, soit après la guerre avec l'Angleterre, soit pendant la révolution de la France! Cette augmentation, qui sort du cours ordinaire de la nature et tient à des circonstances particulières, ne peut entrer en ligne de compte pour un véritable calculateur. Il ne doit considérer que la population indigène s'accroissant par son propre produit et non par des causes étrangères : ainsi l'on ne doit pas conclure de ce que la population a doublé aux États-Unis depuis son indépendance, qu'elle puisse suivre le même

cours chez les autres nations. D'ailleurs, les États-Unis se trouvent dans le cas des pays qui sont susceptibles d'un grand accroissement, par la facilité de s'y procurer des vivres, par l'étendue de leur territoire et par le petit nombre de leurs habitans. Il n'est donc pas surprenant que la population y ait augmenté et qu'elle augmente encore; mais lorsqu'elle sera parvenue au point où son accroissement apportera les mêmes causes de destruction qui existent dans les grandes nations, alors elle n'augmentera que fort peu, et se mettra en équilibre avec ses moyens de subsistance. C'est ce que nous voyons à la Chine, où la population est loin de prendre l'accroissement accordé ordinairement aux autres nations; effet produit par la trop grande quantité d'habitans réunis en une seule masse, quantité cependant qui est fort au-dessous des trois cent trente-trois millions d'individus que les voyageurs Anglois assignent à cet empire.

Nienhoff compte en 1650, après la conquête de la Chine par les Tartares, cent cinq millions huit cent soixante-onze mille quatre cent trente-quatre individus. Sous Kang-hy le nombre de personnes s'élevoit à cent quinze millions cinquante-deux mille sept cent vingt-quatre. En prenant un milieu entre sept dénombremens, on trouve une population de cent douze millions quatre cent

soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-treize, et en y ajoutant les sujets exempts de contribution, que le P. Amiot estime être de sept millions soixante-dix-huit mille cinq cents, on aura alors une population moyenne de cent vingt-neuf millions cinq cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-treize. Si l'on compare la Chine avec la France, uniquement sous le rapport de leur surface, la première étant presque six fois aussi grande que l'autre, et la population de cette dernière étant, en 1789, de vingt-cinq millions, celle de la Chine sera de près de cent cinquante millions; mais si l'on a égard à la quantité de terres cultivables dans les deux empires, et que l'on mette en rapport la population avec l'agriculture, on n'aura plus pour la Chine que cent trente-sept millions d'individus : ainsi, pour peu qu'on ajoute quelque chose, on parviendra au terme de cent cinquante millions, adopté par plusieurs auteurs, terme déjà assez fort et qu'il est impossible d'élever au-delà sans admettre des hypothèses invraisemblables ou des ressources surnaturelles. En effet, avant de donner une immense population à la Chine, il auroit fallu examiner si elle étoit possible d'après la quantité des terres cultivées : cette quantité s'élevoit en 1745 à cinq cent quarante-cinq millions d'arpens, et même on en peut admettre actuellement six cents millions, parce qu'elle doit

croire qu'elles se sont améliorées. Si l'on accorde donc à la Chine une population de cent quarante à cent cinquante millions, cet empire se trouvera, proportion gardée, un peu plus peuplé que la France, et chaque individu y vivra sur quatre arpens. Donner à la Chine deux cents millions de personnes, c'est trois arpens par tête, ce qui suppose une population égale à celle des Provinces-Unies. En mettant trois cent trente-trois millions, ce n'est pas tout-à-fait deux arpens par tête, et c'est établir une population beaucoup plus forte que celle des Pays-Bas. Or, est-il possible de croire qu'un empire contenant neuf cents millions d'arpens de terre, dont six cents millions en culture, soit partout aussi peuplé que la Hollande, qui n'en a que douze à treize millions, ou plus que les Pays-Bas, qui n'en ont que dix à onze ! On conviendra sans peine que, l'agriculture étant plus susceptible d'être perfectionnée dans un pays d'une médiocre étendue, et les vivres pouvant s'y multiplier plus facilement, la population doit y prendre un accroissement beaucoup plus grand et beaucoup plus rapide que dans un pays d'une étendue soixante fois plus considérable.

Toutes ces raisons démontrent assez clairement que la population de la Chine ne peut excéder celle des autres pays ; et pour prouver définitivement que ceux qui pensent le contraire sont dans

l'erreur, je vais rapporter ce que j'ai vu dans les différentes provinces que j'ai traversées pendant mon voyage.

Dans notre route pour nous rendre à Peking, en remontant la rivière depuis Quanton jusqu'à Nan-hiong-fou, dernière ville de la province, nous n'avons rencontré dans cet espace, qui est de cent cinq lieues, que cinq villes éloignées les unes des autres de dix-sept, dix-neuf, vingt-quatre et vingt-huit lieues. La population dans les campagnes étoit très-ordinaire; elle nous a paru un peu plus forte dans les villes; mais la circonstance de notre passage avoit amené du monde sur la route; et lorsqu'à notre retour nous avons visité à notre aise les mêmes lieux, les habitans ne se sont pas montrés plus nombreux que par-tout ailleurs. Il en fut de même dans le Kiang-sy. Excepté en deux ou trois villes où notre arrivée avoit attiré les habitans d'alentour, le nombre des individus n'avoit rien de surprenant. En parcourant par eau la plus grande partie de cette province, nous trouvâmes les villes à la distance de douze, quinze et vingt-cinq lieues, et ensuite à onze, neuf et sept lieues : il n'y en a qu'une seule à cinq et une à trois lieues; enfin, nous ne vîmes que douze villes dans l'espace de cent seize lieues. Lorsque nous eûmes quitté nos bateaux, et que nous voyageâmes par terre dans le Kiang-sy, et

dans

dans le Hou-kouang, dans un intervalle de quarante lieues nous traversâmes quatre villes : comme la route passe au milieu des campagnes, des villages et des villes, il nous auroit été facile de nous convaincre si les habitans y étoient en grand nombre ; mais rien ne nous l'a prouvé.

Dans le Kiang-nan, en cent dix-huit lieues nous rencontrâmes huit villes à onze, douze, quatorze, dix-huit et vingt-une lieues de distance l'une de l'autre ; et deux à cinq et à quatre lieues. A l'égard de cette partie occidentale du Kiang-nan, on ne peut être en doute un instant sur sa population : elle est très-ordinaire.

Le Chan-tong ne nous a présenté successivement, dans l'espace de quatre-vingts lieues, que dix villes à des distances de vingt-deux, onze, neuf, huit, six et cinq lieues et demie. Dans le Petchely nous en trouvâmes autant, un peu plus rapprochées cependant, puisque nous n'y fîmes que soixante-trois lieues ; mais quelles villes ! et sur-tout quels villages ! la plupart offroient l'affligeant spectacle du dénuement le plus absolu ; tandis que Peking, au milieu de tant d'objets misérables, entouré de vastes murailles, orné de superbes pavillons et de magnifiques palais, sembloit à lui seul, si l'on peut s'exprimer ainsi, avoir pompé et absorbé tous les pays d'alentour.

En quittant la capitale, nous suivîmes, dans le

retour, la même route jusqu'à la ville de Te-tcheou, où nous changeâmes de direction pour prendre du côté de l'est. Dans ce nouveau trajet nous fîmes quatre-vingt-treize lieues dans le Chan-tong, et nous passâmes huit villes dont les trois premières les plus voisines du Petchely, sont à huit et à quatre lieues de distance, et les dernières à treize, quatorze, dix-huit et vingt lieues, et une seule à sept lieues. Le terrain de cette partie du Chan-tong n'est pas aussi mauvais que dans la partie occidentale de la même province, aussi présente-t-il une population plus nombreuse, sans néanmoins être très-forte.

Parvenus dans la partie orientale du Kiang-nan, portion la meilleure de la Chine, et que les Chinois montrent de préférence aux étrangers, nous trouvâmes dans les environs de la digue qui est élevée le long du fleuve Jaune, des bourgs qui nous parurent très-peuplés : c'est d'après cette population que les Anglois ont jugé, et c'est ce qui les a induits en erreur.

En passant par les mêmes lieux que ces voyageurs, j'aurois pu croire comme eux que le nombre des habitans étoit considérable ; mais j'ai reconnu que je me serois trompé si je m'en étois rapporté à un premier coup d'œil. L'avantage que nous avions de partir suivant notre volonté, nous a mis à même de vérifier que cette population

n'appartenoit pas toute entière aux endroits où nous nous trouvions, mais qu'une bonne partie y étoit venue des lieux circonvoisins. Ces bourgs si peuplés lors de notre arrivée, n'offroient presque qu'un désert au moment où nous partions, et nous apercevions dans la campagne des bandes nombreuses d'habitans qui s'en retournoient dans leurs villages.

Quoique la partie du Kiang-nan, avant le Hoang-ho, soit bonne, cependant nous ne vîmes dans l'espace de quarante lieues, que deux villes à la distance de vingt-quatre et quinze lieues; ensuite trois autres après avoir traversé ce fleuve, et avant d'être à Tsin-kiang-fou au-delà du Kiang, c'est-à-dire, dans l'intervalle de vingt-huit lieues. Cette portion du Kiang-nan, après le fleuve Kiang, est belle et bien peuplée; les bourgs sont plus rapprochés, et dans l'espace de quarante-deux lieues on trouve cinq villes à quatre, cinq, sept, huit et neuf lieues les unes des autres.

Entrés dans la province de Tchekiang, nous parcourûmes vingt-deux lieues avant de voir une ville; mais comme les canaux font des détours, nous laissâmes sur le côté une ville du premier ordre et une du troisième; néanmoins en comptant ces deux villes, nous n'en passâmes que douze pendant les quatre-vingt-quinze lieues que nous fîmes dans cette province, c'est-à-dire,

une ville à la distance de quatre lieues, deux à cinq, deux à sept, une à huit, une à neuf, deux à dix, deux à onze, et une à douze lieues.

Les cantons du Tchekiang qui confinent avec le Kiang-nan, et ceux qui environnent la ville de Hang-tcheou-fou, sont bien peuplés; mais en remontant le fleuve jusqu'à l'extrémité de la province, la population est médiocre, et les villes n'ont rien d'extraordinaire, quoique sur les huit villes que nous vîmes dans cette partie du Tchekiang, et qui sont à onze, dix, neuf, huit, sept et quatre lieues de distance les unes des autres, il y en ait deux du premier rang.

On rencontre peu de monde dans le passage par terre qui sépare le Tchekiang, du Kiang-sy. Yu-chan-hien, la première ville de cette dernière province, et que nous eûmes tout le temps d'examiner, n'avoit qu'une population proportionnée à son peu d'étendue. En descendant le fleuve pour nous rendre à Nan-tchang-fou, capitale du Kiang-sy, ce qui fait une route de soixante-quatorze lieues, nous passâmes devant six villes, dont deux à huit lieues de distance, une à dix, une à douze, une à seize, et Nan-tchang-fou qui est à vingt lieues. Cette capitale, où nous nous arrêtâmes, est grande, mais sa population ne nous parut point extraordinaire. Nous avons donc été pendant un voyage de près de seize cents lieues,

à portée de juger si les provinces étoient aussi peuplées que les Anglois l'ont avancé. J'ai fait en allant à Peking, des courses assez longues sans rencontrer personne ; et si, dans mon retour, j'ai vu plus de monde dans certains endroits, il n'y avoit cependant pas lieu d'être étonné : en un mot, rien ne m'a porté à croire que la population en général fût prodigieuse. Je ne dirai plus qu'un mot : c'est une erreur que de croire qu'il existe à la Chine une seconde population sur les rivières ; excepté les villes principales et commerçantes, auprès desquelles on rencontre un assez grand nombre de bateaux, on n'en voit sur les fleuves que le nombre convenable à un pays vaste et étendu, dont tout le commerce se fait par eau. Les habitations sont assez généralement bâties à une certaine distance des rivières, et si les villes en sont souvent plus rapprochées, on en voit plusieurs qui en sont éloignées. Le passage suivant d'une lettre d'un missionnaire, se rendant à Peking en 1793, confirme ce que j'avance.

« Ce n'est pas le long des fleuves, dit M. Lamiot, » que le grand nombre des habitans se fait le plus » remarquer ; car les bords en sont totalement » négligés et abandonnés. On rendroit de grands » services au commerce, si l'on faisoit usage à la » Chine, des moyens qu'on emploie en Europe » pour l'entretien des fleuves ; mais comme on

» n'en prend pas de soin, ils s'étendent très-loin
» dans les terrains plats, et il reste même encore
» beaucoup de terre qu'on ne cultive pas, crainte
» des inondations. »

REVENUS.

Les Chinois sont très-inexacts dans les états qu'ils donnent des revenus de leur pays, et cela doit être ; car, intimement persuadés de sa richesse et de sa puissance, ils sont encore plus portés à les exagérer. Un étranger doit donc s'attendre à recevoir autant de comptes différens qu'il consultera de personnes ; et c'est-là la vraie cause pour laquelle les auteurs qui ont traité cette matière sont si peu d'accord dans leurs rapports.

Le P. Trigault dit que les revenus sous Chintsong, en 1587, surpassoient annuellement la somme de cent cinquante millions.

Nieuhoff, en 1655, les porte à huit cent trente-deux millions.

Le P. Magalhens avance que, d'après le relevé des livres Chinois, il entroit, en 1688, dans les trésors de l'empereur, vingt millions quatre cent vingt-trois mille neuf cent soixante-deux écus d'argent. En supposant que la valeur d'un écu fût de quatre francs, suivant l'estime des Portugais à cette époque, les vingt millions donneroient quatre-vingt-un millions six-cent quatre-vingt-quinze mille

huit cent quarante-huit livres ; et en y ajoutant deux cents millions pour l'impôt sur le riz, le sel, la soie, &c., les revenus seroient alors de deux cent quatre-vingt-un millions six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quarante-huit livres.

Le P. Le Comte, qui écrivoit presque dans le même temps, dit que les revenus en argent s'élevoient à vingt-deux millions d'écus de quatre francs, ce qui fait quatre-vingt-huit millions : or, en y joignant les deux cents millions sur le riz, la soie, &c., le total des revenus seroit de deux cent quatre-vingt-huit millions, somme presque égale à celle énoncée par le P. Magalhens.

Les Anglois qui étoient à la Chine en 1794, font monter le revenu, sur l'autorité de notes Chinoises, jusqu'à quatorze cent quatre-vingt-cinq millions. Cette somme est bien différente de celle de deux cent quatre-vingt-huit millions ; mais si les Anglois et Nieuhoff ne sont pas d'accord avec les missionnaires, c'est que les premiers s'en sont rapportés aux comptes donnés par les Chinois, qui, par amour-propre ou pour toute autre raison, ont jugé à propos de les exagérer, au lieu que les derniers les ont vérifiés dans les livres.

Il est à propos cependant d'observer que l'état des revenus à l'époque dont les missionnaires ont parlé, ne doit plus être le même pour le temps actuel, le mode de perception ayant été

changé sous l'empereur Yong-tching, qui fit substituer la taille ou impôt sur les terres à la capitation, pour éviter l'incertitude et les variations du produit, ou plutôt pour retirer un impôt plus considérable, puisque la capitation de deux mas par personne, prélevée, sous le règne de Kang-hy et de ses prédécesseurs, sur cinquante-huit millions de contribuables, depuis l'âge de vingt jusqu'à soixante ans, ne procuroit qu'un revenu de quatre-vingt-sept millions. Néanmoins, on ne peut supposer que le gouvernement, en changeant l'ancienne manière de percevoir les impôts, ait pu prendre des moyens capables d'élever subitement les revenus de l'empire, de la somme de deux cent quatre-vingt-huit millions à celle de quatorze cent quatre-vingt-cinq millions. Cette dernière évaluation est trop forte, et ce que rapporte M. Barrow le confirme *(a)*.

« L'empereur actuel Kia-king, dit-il, quoiqu'il » se fût emparé des immenses trésors du premier » ministre de son père, et qu'il eût levé d'autres » sommes, fut obligé d'accepter trois millions » sept cent cinquante mille livres des marchands de » sel de Quanton, et d'envoyer vendre dans cette » ville des perles, des agates et différens effets pré- » cieux, afin de subvenir aux frais nécessaires pour

(a) Barrow, édition Angloise, *page 403*.

» soumettre les rebelles d'une province de l'ouest. »

Comment croire, d'après ce passage, aux énormes revenus de l'empereur, puisque, malgré ses richesses prétendues, il se trouve embarrassé, même avec l'addition des biens confisqués sur le Ho-tchong-tang ! Il y a lieu de penser que les mandarins qui voyoient les Anglois avec inquiétude et jalousie, et qui connoissoient leurs établissemens dans l'Inde, leur ont fourni des états exagérés, dans l'intention de représenter la Chine comme un pays riche, peuplé et capable de se défendre. D'ailleurs, les Chinois ayant fait monter le nombre des soldats à dix-huit cent mille, ont été obligés de forcer proportionnellement les revenus pour trouver la somme de onze cents millions nécessaire à l'entretien d'une telle armée. Je vais proposer un compte un peu différent, mais plus approchant de la vérité.

Un édit de l'empereur, publié en 1777, reconnoît que le tribut en argent levé sur tout l'empire monte à deux cent six millions neuf cent cinquante-cinq mille livres ; mais comme il est d'usage à la Chine de payer les impôts moitié en argent et moitié en nature, cette somme de deux cent six millions neuf cent cinquante-cinq mille livres ne sera donc que la moitié de l'impôt, dont le total s'élevera à quatre cent treize millions neuf cent dix mille livres.

L'impôt est le dixième de l'évaluation des terres; mais on doit croire que cette évaluation ne peut être que modérée, puisqu'il faut en déduire tous les frais que nécessitent la culture en général. En effet, si on calculoit à quelle somme peut s'élever le dixième du produit brut de près de six cents millions d'arpens de terres labourables, on trouveroit sans doute que cette somme seroit beaucoup plus considérable que celle qui est indiquée dans l'édit de 1777 : mais cette évaluation n'étant fixée que d'après le produit net, le revenu rentre alors dans une somme moyenne, qui est, comme je l'ai dit plus haut, de quatre cent treize millions neuf cent dix mille livres.

Tous ceux qui ont parlé des revenus de la Chine, disent positivement qu'on prélève un second dixième sur la récolte du riz, dans la province de Quang-tong; mais quoiqu'ils n'aient point fait mention du Quang-sy, où l'on fait cependant deux récoltes, il est à propos de comprendre cette province. En supposant donc un degré et demi en latitude, donnant trente-sept lieues, sur un peu plus de neuf degrés en longitude, à vingt-trois lieues au degré sous le parallèle des provinces de Quang-tong et de Quang-sy, faisant deux cent dix-huit lieues, on aura huit mille soixante-six lieues carrés, ou quarante millions trois cent trente mille arpens, qui, à quatre pics chacun,

produiront cent soixante-un millions trois cent vingt mille pics, dont le dixième, seize millions cent trente-deux mille pics, est envoyé en partie à Peking.

Récapitulation.

On aura donc pour la moitié de l'impôt perçu en argent, suivant l'édit de 1777..	206,955,000[f]
Pour la seconde moitié levée en nature.....	206,955,000.
Pour le second dixième prélevé en nature dans le sud, donnant seize millions cent trente-deux mille pics, à dix francs.....	161,320,000.
Pour les douanes sur le sel, le charbon, &c.....	48,047,670.
Pour les droits sur le commerce des étrangers à Quanton *(a)*.....	6,000,000.
	629,277,670.

Il faut ajouter à cette somme le tribut qu'on lève sur la soie et les étoffes d'autres matières. Le P. Kircher, dans sa *China illustrata*, donne un relevé de ce que paie chaque province, et ne porte le tribut sur la soie qu'à cent quatre-vingt-onze

(a) Ces droits sont pour l'Empereur.

De l'autre part..... 629,277,670.

mille cinq cent trente livres pesant de cette matière. Le P. du Halde met la même quantité, mais il en ajoute une autre de quatre cent neuf mille huit cent quatre-ving-seize livres de soie travaillée. En général les états des tributs de chaque province, varient suivant les différens auteurs qui en ont parlé. Il en est qui les ont portés très-haut sans entrer dans aucun détail, tandis que d'autres qui en ont fait l'énumération, les ont évalués beaucoup plus bas. Le P. du Halde fixe à trente-deux millions de taëls, ou deux cent quarante millions de livres, le tribut seul du Kiang-nan, sans spécifier sur quoi il est prélevé, pendant que plusieurs écrivains ne l'estiment qu'à cinquante millions, en y comprenant l'argent et le riz. L'impôt prélevé sur la soie dans le Tchekiang, est plus fort que dans le Kiang-nan; mais au total le tribut de la première

629,277,670.

Ci-contre..... 629,277,670.

province, est plus foible que celui de la seconde, parce que celle-ci est plus grande. En prenant donc un milieu entre tous ces différens rapports, on peut évaluer à quarante millions l'impôt sur les soies et les cotons; et si l'on y joint celui sur les vernis, le musc, la porcelaine et les autres objets, le total s'élevera à cinquante millions et plus.

Supposons..... 50,722,330

Le TOTAL des revenus sera de.. 680,000,000.

J'ai dit plus haut qu'on payoit autrefois une capitation qui fut changée en taille sous Yong-tching; cependant cette capitation existe encore en partie; car outre qu'il en est fait mention dans certains auteurs, je l'ai vu moi-même exiger des marchands, des artisans et des domestiques. Une preuve d'ailleurs que cette capitation a lieu, c'est que dans le nombre des mandarins appartenant aux villes, il y en a un qui est désigné comme receveur

680,000,000.

De l'autre part..... 680,000,000[f]

des boutiques. Quoïqu'on lise dans les Mémoires sur la Chine, que les impôts pèsent seulement sur l'agriculture, il n'est pas croyable que les marchands et les artisans ne paient rien ; car il en résulteroit qu'un grand nombre de personnes abandonneroient l'état d'agriculteur. En portant donc l'impôt sur les marchands, à trente millions qu'on ajoutera aux revenus de l'empire, c'eux-ci s'éleveront à..... 710,000,000[f]

De cette somme de sept cent dix millions, il n'est prélevé pour l'empereur que ce qu'il faut pour ses besoins en riz, en provisions, en soie et autres objets ; le reste entre dans les trésors des provinces, sert à payer les mandarins et les troupes, et est destiné à subvenir à toutes les dépenses de l'État.

L'empereur possède beaucoup de terres le long de la partie de la grande muraille la plus voisine de Peking ; elles lui appartiennent en propre et à sa famille, et sont louées à des fermiers qui en paient le fermage, soit en denrées, soit en argent. Outre ces terres, l'empereur entretient au-delà de la grande muraille, de grands troupeaux et des

haras, dont le produit en argent est versé dans les coffres du palais : l'empereur s'en sert pour son entretien, car ce prince ne vit que sur le produit de ses domaines, et laisse en grande partie dans le trésor public les sommes qui proviennent des revenus de l'État.

Il est difficile d'estimer le produit des domaines de l'empereur : on peut le supposer très-considérable, puisqu'il suffit à ses dépenses personnelles; mais quel qu'en soit le montant, si l'on y ajoute le produit du Ginseng, les confiscations, les saisies des biens, et les riches présens que l'empereur reçoit des mandarins, on pourra évaluer le tout à environ cent millions, qui, ajoutés aux revenus de l'État, fixés ci-dessus à sept cent dix millions, formeront un total de huit cent dix millions. Cette somme n'atteint pas encore les quatorze cent quatre-vingt-cinq millions dont parlent les Anglois; mais ces voyageurs ont été induits en erreur par les Chinois qu'ils ont consultés; et pour prouver combien il est facile de se tromper en suivant aveuglément les rapports de ceux-ci, je vais faire voir les fautes de calcul qu'ont commises, d'après eux, certains missionnaires.

Le P. du Halde, et plusieurs auteurs avec lui, disent que l'empereur a neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf barques, appelées Leang-tchouen *[barques des vivres]*, qui portent tous les ans à

Peking, quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix sacs de riz de cent vingt livres chacun, ce qui fait quatre milliars huit cent dix-neuf millions de livres de riz : or, pour conduire cette quantité, il faudroit quarante-huit mille cent quatre-vingt-six barques, puisqu'elles ne portent chacune que huit cents pics [98,400 livres], et ne font qu'un seul voyage.

Les Chinois parlent bien de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf barques; mais les mandarins nous ont assuré qu'ils n'en avoient jamais vu ou compté au-delà de quatre à cinq mille. M. Vanbraam, qui a adopté le même nombre de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf barques, en conclut qu'on envoie des provinces à Peking sept cent cinquante millions de livres de riz; mais pour les porter il faudroit au moins sept mille six cents barques, et il est reconnu qu'elles n'existent pas. La vérité est que l'empereur ne fait venir à Peking, ni cette dernière quantité de riz, ni celle mentionnée par le P. du Halde; elle y seroit inutile, et je m'en vais en donner la preuve : si l'on suppose un million d'habitans dans cette capitale, il ne leur faudra pour une année, à deux livres de riz par jour pour chaque individu, que sept cent trente millions de livres; et certainement l'empereur ne nourrit pas toute la ville. On voit clairement que le P. du Halde et M. Vanbraam se sont trompés

trompés dans leurs calculs : ce dernier ajoute de plus, que cette quantité de riz sert à payer la plus grande partie des troupes Chinoises, et celles qui sont attachées à la cour; mais il ne fait pas réflexion que l'armée est répandue dans tout l'empire, et qu'elle y reçoit sa nourriture; il n'est donc pas nécessaire d'envoyer à Peking les sept cent cinquante millions de livres de riz, puisque ceux qui doivent les consommer n'y demeurent pas.

L'empereur entretient à Peking cinq mille mandarins, auxquels il fait délivrer du riz, de l'argent et du sel; en y ajoutant les Tartares des huit bannières, qui sont au nombre de quatre-vingt mille, les eunuques et les gens du palais, le total des personnes entretenues par l'empereur, sera de cent mille, pour lesquelles il faudra par année, à deux livres de riz chacune par jour, la quantité de soixante-treize millions de livres pesant de riz, dont le transport exigera seulement neuf cent douze barques. Mais, quand on supposeroit que l'empereur donne des vivres au double de personnes, et même au quadruple, ce qui n'est pas probable, cela ne demanderoit encore que trois mille six cent quarante-huit barques, nombre fort au dessous de celui de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf. Il est facile de se convaincre, par ce calcul, que les Chinois, en parlant des richesses

de leur pays, et principalement de celles de l'empereur, emploient toujours des termes emphatiques; ils ont pensé, par exemple, que le nombre neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, rendu très-longuement dans leur langue, exprimeroit beaucoup mieux la richesse du souverain, que l'énumération plus simple de quelques milliers. Ils ont également exagéré la quantité des barques appelées Long-y-tchouen, occupées à transporter les pièces de soie destinées pour l'usage de la cour. Il y en a, disent-ils, trois cent soixante-cinq; mais en adoptant ce nombre, et évaluant la charge de chaque barque à cinq cent mille francs, elles porteroient en soie, en coton et autres objets, une valeur de plus de cent quatre-vingt-deux millions, somme qui surpasse de beaucoup le terme assigné par plusieurs auteurs, au tribut des provinces, en soie, coton et autres productions.

Il résulte donc qu'il ne faut pas adopter sans examen tout ce que les Chinois racontent de leur pays, ou du moins qu'il est nécessaire de le réduire à sa juste valeur. Le P. du Halde, dans ce qu'il dit de l'envoi à Peking de quarante millions de sacs de riz, a fixé trop haut le poids du sac. L'usage à la Chine est qu'il faut quatre boisseaux pour former un sac; or, le poids du boisseau n'étant que de dix livres chinoises, le sac ne pèse

que quarante livres *(a)*, et non cent vingt. D'après cela, les quarante millions de sacs du P. du Halde, au lieu de donner quatre milliars de livres pesant de riz, n'en donnent plus qu'un milliar neuf cent soixante et quinze millions, ou seize millions soixante-deux mille cent quatre-vingt-seize pics, qui, à dix francs le pic, font cent soixante millions en argent, somme égale à celle que j'ai assignée pour le produit du second dixième de la seconde récolte des provinces méridionales.

On se persuadera aisément, d'après ce que je viens de dire, que les revenus de l'empire Chinois sont considérables, mais bien au-dessous du montant de la note remise par les mandarins aux Anglois; et pour s'en convaincre encore, il suffit de considérer le produit des douanes. Les droits détaillés, province par province, dans l'ouvrage des missionnaires, ne donnent, selon eux, que quarante-huit millions. Si, dans un pays aussi vaste que la Chine, où le commerce intérieur est très-actif, les douanes ne rendent que quarante-huit millions, on doit en conclure que les autres revenus suivent la même proportion, et qu'ils sont loin par conséquent d'atteindre quatorze cent quatre-vingt-cinq millions.

(a) Mission., *tome VII, page 66;* et *tome IX, page 458.*

Les douanes d'Écosse et d'Angleterre ont rendu, en 1796, une somme de cent quarante-trois millions cinq cent quatre-vingt-douze mille sept cent quatre-vingt-quinze livres *(a)*, c'est-à-dire, trois fois autant que le produit des douanes dans toute la Chine. D'après le compte de 1796, le rapport des douanes aux revenus de la Grande-Bretagne, est comme un à quatre. On conçoit sans peine que les Chinois n'ayant pas autant d'expérience que les Anglois dans la manière de lever les droits, on ne peut établir à la Chine la même proportion qu'en Angleterre ; cependant le rapport des douanes Chinoises aux revenus de l'empire, en supposant ceux-ci de quatorze cent quatre-vingt-cinq millions, n'étant que comme un à trente, ce rapport est trop disproportionné pour ne pas démontrer visiblement que ce prétendu revenu est extrêmement exagéré et invraisemblable.

DÉPENSES.

Le dixième de l'impôt sur les terres suffit pour payer tous les officiers ; je suis en cela d'accord avec les Anglois : ainsi il faut poser pour la paye des mandarins supérieurs, soit civils, soit militaires, et pour celle des sous-officiers, la somme

(a) Tableau de la Grande-Bretagne, *tome III, page 43.*

de.....	57,523,000f
Pour six cent mille soldats de pied, trois taëls par mois, moitié en argent et moitié en vivres.....	162,000,000.
Pour deux cent quarante-deux mille cavaliers, à quatre taëls par mois, moitié en argent et moitié en vivres.....	87,120,000.
Pour la remonte des chevaux, estimée être l'équivalent du dixième de la valeur de deux cent quarante mille chevaux, à vingt taëls chacun, faisant quatre millions huit cent quarante-quatre mille taëls, ou trente-six millions trois cent mille francs.....	3,630,000.
Les uniformes, pour huit cent quarante-deux mille soldats, à quatre taëls chacun.....	25,260,000.
Les armes, &c. pour huit cent quarante-deux mille soldats, à un taël chacun.....	6,315,000.
La marine, les bateaux.....	100,000,000.
Les canaux.....	30,000,000.
Les forts, l'artillerie.....	28,175,000.
TOTAL des dépenses..	500,000,000f

J'ai dit précédemment que les revenus peuvent

85826

être évalués à..... 710,000,000[f]
Les dépenses sont de..... 500,000,000.

Excédant..... 210,000,000.

Cet excédant, presque égal à celui de deux cent soixante-dix millions, fixé par les Anglois et par les missionnaires, rentre dans le trésor de l'État, à l'exception de ce que se réserve l'empereur, et dont il est difficile d'estimer avec précision la quantité; mais on peut supposer qu'ayant la toute-puissance en main, ce prince fait verser dans son trésor particulier la somme qu'il lui plaît; par conséquent, quel qu'en puisse être le montant, si on le joint au produit des domaines impériaux, et aux autres rentrées, il est hors de doute que ce qui forme le revenu proprement dit de l'empereur, est d'une grande valeur.

Lorsque j'avance que, sur les deux cent dix millions qui excèdent les dépenses du gouvernement, il n'en entre qu'une portion dans le trésor du palais, je suis du même sentiment que la plupart des écrivains instruits qui ont traité cette matière: ils disent, avec raison, qu'on réserve dans chaque ville un fonds proportionnel à ses besoins, et que l'excédant seul est envoyé à Peking.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir des notions exactes sur les revenus de l'empire de la Chine; premièrement, parce que les

Chinois se contredisent; secondement, parce que la plupart de leurs comptes sont exagérés; en troisième lieu, parce que personne à la Chine n'oseroit écrire des choses qui pourroient devenir préjudiciables aux intérêts des mandarins, dont la sûreté personnelle dépend du bon état réel ou prétendu des provinces.

Les écrivains Chinois qui font la description des provinces, parlent donc toujours en faveur des mandarins; et ceux-ci, pourvu que ces rapports plaisent à l'empereur et leur attirent ses bonnes grâces, s'embarrassent peu qu'ils soient vrais ou supposés.

POLICE DES VILLES.

Les portes des villes Chinoises s'ouvrent au soleil levant et se ferment à la nuit, et des soldats y sont toujours postés en sentinelle pendant le jour, pour veiller sur ceux qui entrent et qui sortent. Les villes sont divisées par quartiers, dont chacun est sous l'inspection d'un chef, chargé de maintenir l'ordre et d'informer le mandarin dès qu'il y survient quelque chose d'extraordinaire. Malgré cette surveillance établie, malgré le soin qu'on a de fermer à la nuit, par des barrières, les rues de traverse, et quoique les ordonnances prescrivent à tous les citoyens de se secourir réciproquement en cas d'accident, les voleurs trouvent

cependant les moyens d'exercer leur adresse, surtout lorsque le feu prend quelque part. Dans ce dernier cas, toutes les barrières s'ouvrent, les Chinois accourent de tous côtés, les uns pour regarder, peu pour porter du secours, et le plus grand nombre pour piller ceux qui se sauvent avec leurs effets. Ces malheureux, il est vrai, s'arment, dans leur fuite, de sabres ou d'épées pour se défendre; mais leur air effrayé enhardit les voleurs, qui les attaquent et leur enlèvent leur dernière ressource. A Quanton, aussitôt qu'un incendie s'est déclaré, les mandarins et les soldats se transportent sur les lieux, mais ils ne font rien pour l'arrêter; le feu ne s'éteint que de lui-même, lorsqu'il n'y a plus rien à brûler, ou lorsque les Européens parviennent à s'opposer à ses progrès. Dans une de ces occasions j'ai traversé seul une grande partie des faubourgs de cette ville, sans que personne s'y soit opposé; car les Chinois voient alors avec plaisir les étrangers et les laissent pénétrer par-tout. Mais, si c'est dans la ville que le feu prend, la méfiance des mandarins l'emporte sur le danger; ils n'appellent aucun secours, et l'incendie ne cesse qu'avec la destruction totale des maisons.

Une des ordonnances de la police Chinoise défend à toute personne quelconque de sortir le soir sans lumière; cette précaution paroît, au premier

coup d'œil, sagement établie; mais elle donne lieu à des accidens très-fâcheux. Les Chinois ne se servent pas toujours de lanternes; ils emploient souvent des torches faites de bois tortillé et résineux, qui brûle facilement. On ne s'imagineroit pas avec quelle négligence ils les portent : j'ai vu plusieurs fois à Quanton la rue pleine de flammèches, soit qu'elles fussent emportées naturellement par le vent, soient qu'elles fussent détachées par l'agitation que l'on donne de temps en temps à ces espèces de flambeaux pour les tenir allumés. Si la police étoit aussi bien faite qu'on le dit, on les défendroit sévèrement; mais les Chinois sont des gens d'habitude; la coutume est tout pour eux, et quels que soient les inconvéniens qui en résultent, ils la suivent toujours. Heureusement qu'on sort peu le soir dans les villes, à moins qu'on n'ait des affaires pressées : on rentre de bonne heure, et lorsque la nuit est un peu avancée, on ne rencontre plus personne, d'autant plus que les treillis de bois placés à l'entrée des rues de traverse sont fermés *(n.° 11)*.

Les soldats marquent les veilles de la nuit en frappant sur une cloche ou sur un tambour. Tout particulier qui possède quelque chose capable de tenter les voleurs, a soin de faire monter la garde chez lui par ses domestiques : ceux-ci

frappent sur de petits bâtons, pour indiquer qu'ils ne sont pas endormis, et par-là ils écartent les filoux, qui vont chercher ailleurs des personnes moins vigilantes. Cette surveillance dure jusqu'au jour; car aussitôt qu'il paroît, les rues se remplissent de monde et les voleurs sont moins à craindre.

La police se fait assez bien à la Chine, parce qu'il est facile à quinze ou vingt personnes réunies d'en arrêter une; j'ai vu néanmoins des occasions où, malgré les ordres exprès du gouvernement, les soldats n'ont pu parvenir à s'emparer de l'individu qu'ils cherchoient. Les missionnaires ont un peu exagéré, lorsqu'en parlant de la police en général, ils ont avancé que les signaux se répandent dans tout l'empire aussi rapidement que dans un camp, et que dans un instant un coupable y est poursuivi et arrêté *(a)*. Cette assertion est hors de vraisemblance, attendu que les corps-de-garde ne sont pas tous placés à une distance égale, et que leur position respective les empêche très-souvent de se voir ou de distinguer les signaux. Nonobstant les précautions prises contre les voleurs, il s'en trouve un assez grand nombre, et les soldats qui sont chargés de la police des villes, ne réussissent pas toujours à s'en rendre maîtres. Ces

(a) Mission., *tome VIII, page 185.*

soldats n'ont que des fouets, le port d'armes n'étant permis qu'aux gens de guerre en fonction : aussi voit-on peu de scènes sanglantes dans les rues ; et si les gens du peuple, après s'être injuriés, en viennent aux coups, ils ont grand soin d'éviter l'effusion du sang.

Les Anglois ont écrit dans leur relation, que les disputes entre les Chinois se terminent par le déchirement des habits ou par la perte du Penzé *(a)* : c'est une erreur ; car à la Chine, le plus grand affront qu'on puisse faire à quelqu'un, est de lui couper son Penzé ; et, dans un cas pareil, l'offensé pourroit se porter à des voies de fait.

Lorsque les Chinois se battent, ils ont la précaution d'ôter leurs habits et de rouler leur Penzé autour de la tête ; mais ils n'en viennent à cette extrémité qu'après s'être dit beaucoup d'injures. En général, les gens du peuple sont plus portés à crier qu'à se battre ; et je ne me rappelle pas avoir vu, dans tout le cours de mon voyage, qui que ce soit en venir aux mains.

Je ne sais comment le P. de Fontaney, en parlant des habitudes Chinoises, a pu dire que, se trouvant dans un endroit étroit et rempli de portefaix qui s'embarrassoient réciproquement dans leur

(a) Espèce de queue formée des cheveux que les Chinois ne laissent croître que sur le derrière de la tête.

marche, il s'attendoit à les voir passer des injures aux coups, comme font ceux d'Europe en pareille circonstance, mais que, tout au contraire, ils se saluèrent, se parlèrent très-raisonnablement, et qu'après s'être aidés mutuellement ils se quittèrent avec beaucoup de politesse. Ce récit n'est pas plus exact que ce qu'on rapporte sur la police de Peking.

Les rues de cette capitale sont beaucoup plus larges que celles des villes de province; mais si elles ont cet avantage, elles ont le défaut, n'étant point pavées, d'être remplies de poussière ou de boue. On y rencontre un grand nombre d'hommes dans certains endroits. Les femmes y vont plus librement qu'ailleurs, et nous en vîmes plusieurs: mais parmi cette quantité de personnes qui vont et viennent dans Peking, il ne faut pas croire, d'après certains missionnaires, que c'est à ceux qui sont à cheval ou en voiture à prendre garde de toucher les passans, et non à ceux-ci à se déranger, et que les grands même craindroient de heurter un vendeur d'allumettes. Tandis que nous marchions dans les rues de Peking, nous fûmes témoins que les passans laissoient la voie libre aux charrettes, et sur-tout aux grands; nous remarquâmes que ceux qui étoient en voiture ou à cheval, non-seulement cédoient le chemin à ces derniers, mais encore qu'ils mettoient pied à terre.

Comme nous revenions de chez l'empereur, les soldats qui nous accompagnoient, poussoient rudement et coudoyoient indistinctement tous ceux qui obstruoient le chemin. Il y a loin de là à l'attention dont parlent les missionnaires, et les passans qui se dérangeoient pour nous, étoient bien forcés de le faire pour leur propre sûreté. Cette politesse qu'on a tant vantée dans les Chinois, ne s'exerce pas toujours librement, et souvent elle est exigée d'une manière si absolue, qu'il est impossible qu'elle n'ait pas lieu. Le motif qui fait faire certaines choses dans ce pays, n'est pas toujours tel qu'il paroît au premier coup d'œil. Les filles publiques, par exemple, suivant plusieurs auteurs, n'habitent pas l'intérieur des villes, et cela, disent-ils, par décence. Il est certain que ces femmes vivent dans les faubourgs ou sur les rivières; mais croire que ce soit par un motif de décence, c'est se tromper. Les bateaux occupés par des filles publiques *(a)*, soit à Quanton, soit dans les autres lieux où j'en ai rencontré, sont rangés à côté les uns des autres : tout le monde les voit, ainsi que les hommes qui les fréquentent. Les gens riches font des parties de plaisir sur la rivière, dans des barques faites exprès, et y appellent autant de filles

(a) Ces femmes vivent plusieurs ensemble, sous la direction d'un homme qui répond de leur conduite.

qu'ils en veulent : c'est une chose reconnue et qu'on a journellement sous les yeux. Je ne crois pas, d'après cela, qu'on puisse dire que c'est par décence que les filles publiques ne vivent pas dans l'enceinte des villes ; il s'en faut de beaucoup.

JUSTICE.

Les Chinois ont un corps de lois relatives aux délits et aux peines. Quant aux affaires civiles et à tout ce qui concerne la propriété, ils ont des ordonnances rendues par différens empereurs. C'est au souverain seul qu'appartient le droit de changer les lois ou d'en créer de nouvelles. La famille régnante qui a expulsé du trône la dynastie Chinoise, a fait rassembler tous les édits de Chun-chy et de Kang-hy, et en a formé un recueil appelé Ta-tsing-hoei-tien, qui contient les réglemens pour chacun des grands tribunaux de Peking, c'est-à-dire, pour la famille impériale, pour les mandarins, les finances, les cérémonies, la guerre, les crimes et les travaux publics. Les Tartares ont en outre composé un traité particulier pour les crimes. Ce livre, intitulé Ta-tsing-lu-ly, parle des cinq supplices actuellement en usage à la Chine ; il spécifie les fautes et les crimes, et détermine la manière dont les gens en place doivent se conduire. Les décrets de l'empereur et de ses prédécesseurs, ainsi réunis, forment une espèce de code

qui sert de guide aux mandarins, et d'après lequel ils rendent leurs jugemens.

La justice est gratuite; les mandarins sont payés par le gouvernement; il leur est défendu de voir les plaideurs dans le particulier, ni d'en recevoir aucun présent; ils doivent être à jeun, ou du moins n'avoir pas bu de vin lorsqu'ils vont à leur tribunal *(a)*. Les affaires se traitent publiquement; chacun plaide sa cause de vive voix, ou l'expose par écrit. La profession d'avocat est inconnue dans ce pays; elle n'y est même pas permise, et un tiers qui s'immisceroit dans une cause quelconque pour lui donner un tour plus favorable ou contraire à la vérité, s'exposeroit à la bastonnade s'il s'agissoit d'une affaire civile, et à une peine plus grave et analogue à celle du coupable, s'il s'agissoit d'une affaire criminelle; car chez les Chinois la violence et l'homicide sont punis avec la plus grande rigueur.

Les procès en matière de police se terminent rapidement, sur-tout si le mandarin a été témoin du délit; il n'attend pas qu'on lui rende une plainte; il n'envoie pas le prévenu en prison pour comparoître au bout d'un long terme devant un tribunal composé de plusieurs juges : il l'interroge; il le

(a) Chaque magistrat a ses assesseurs, ses greffiers, ses huissiers qui composent son tribunal, appelé en chinois Ya-mon.

juge à l'instant, et le fait punir par les bourreaux qui marchent toujours à sa suite. On étend par terre le coupable, on lui applique un certain nombre de coups de bambou, suivant la décision du mandarin, et on le relâche aussitôt, en lui laissant la liberté d'aller où bon lui semble, si toutefois la manière dont il vient d'être fustigé le lui permet. Il faut avouer qu'une justice aussi prompte conviendroit dans plusieurs endroits, et qu'elle diminueroit de beaucoup le nombre des fripons et des voleurs.

Lorsqu'un particulier a éprouvé quelque violence ou quelque injustice, il porte sa plainte au mandarin du lieu qu'il habite, et si c'est dans une ville, il s'adresse au gouverneur. Il faut observer que lorsque les villes sont grandes, elles sont divisées en deux villes du troisième ordre, qui ont chacune leur Tchy-hien ou gouverneur, dont les juridictions ressortissent au Tchy-fou, ou gouverneur des villes du premier ordre. Les appels des sentences des Tchy-fou vont devant les Tao-ye, ou gouverneurs de districts, et de là, suivant les divers cas, ils passent sous les yeux du Pou-tchin-sse, ou du Ngan-cha-sse; ils sont ensuite revisés par le Tsong-tou, et même renvoyés après, selon l'exigence des affaires, par devant l'une des six cours souveraines de Peking. Une sentence ne peut être définitive que lorsque les preuves sont complètes.

Une fois examinée par l'un des grands tribunaux de la capitale, et approuvée par l'empereur, elle est irrévocable. Dans toute affaire on peut s'adresser directement au vice-roi, sans passer par les juges intermédiaires, qui, dans cette circonstance, ne peuvent plus s'en mêler, à moins que l'affaire ne leur soit renvoyée, ce qui arrive ordinairement. Si le mandarin approuve la requête, il y met un point rouge; elle reçoit alors son exécution. Dans les affaires compliquées, on procède par écrit, on entend les témoins, et le juge motive sa sentence. Dans les causes criminelles, on fait venir les témoins, on les confronte, on les interroge séparément, on tire la vérité par toutes sortes de moyens, et l'on écrit toute la procédure. En affaire civile, le pouvoir du magistrat supérieur est absolu et sans appel, à moins que le cas ne soit assez majeur pour être porté à Peking, ce qui est rare; mais en affaire criminelle, la sentence et le procès sont envoyés à la capitale, où les pièces passent par plusieurs tribunaux subordonnés les uns aux autres, et qui ont le droit de revoir le procès avant qu'il soit jugé définitivement.

Cette manière de rendre la justice est bien entendue, et l'on voit que le législateur, en l'instituant, a cherché à prévenir la corruption des juges; mais malheureusement tous les magistrats ne sont pas intègres, et les plaideurs trouvent les moyens

de leur faire remettre de l'argent; car dans ce pays, comme dans bien d'autres, les présens font beaucoup, et ce n'est pas toujours au bon droit que l'on doit le gain d'un procès.

Les Chinois, du temps de Confucius, avoient cinq sortes de supplices; 1.° une marque noire imprimée sur le front, 2.° l'amputation du bout du nez, 3.° celle du pied ou du nerf du jarret, 4.° la castration, 5.° la mort. Le Code des lois de la dynastie régnante ne parle pas de ces supplices. Les condamnations en usage, sont la bastonnade, la cangue, l'exil, le tirage des barques, et la mort.

La peine de la bastonnade est très-fréquente; on la donne pour la moindre faute; mais elle ne peut être infligée à un mandarin ou à tout homme décoré d'un bouton. Il est rare qu'un Chinois appelé en justice pour quelque affaire, puisse éviter la bastonnade; mais il est deux moyens de s'y soustraire: le premier est de se faire remplacer; car, dit le P. Lecomte *(a)*, il y a des gens tout prêts à recevoir des coups pour les autres. Cette assertion, qu'on aura de la peine à croire, est cependant très-vraie: en effet, les personnes aisées, même celles de la classe ordinaire du peuple, qui n'ont pas reçu de la nature des cuisses capables de supporter cette punition, trouvent des

(a) Tome II, page 70.

hommes qui, dans les affaires épineuses, se présentent à leur place et s'exposent à tous les inconvéniens qui peuvent en arriver; il est vrai que ceux-ci étant largement payés dans une pareille circonstance, usent du second moyen pour éluder la bastonnade, et que voici : lorsque le patient est étendu par terre, et que les bourreaux sont près de frapper, il lève les doigts, dont chacun exprime une dixaine de deniers; les soldats, qui comprennent très-bien ces signes, semblent frapper de toute leur force, mais ils font toucher à terre l'extrémité du bambou, et la cuisse n'est que légèrement effleurée : pendant ce temps le patient pousse de grands cris, et se retire ensuite sans avoir beaucoup souffert. On peut donc dire qu'à la Chine il y a des gens qui vivent de coups de bâton; mais, si dans ces occasions ils n'avoient pas les moyens de les esquiver en partie, ils ne résisteroient pas long-temps à ce métier, car on donne la bastonnade depuis cinq coups jusqu'à cinquante, et même au-delà : il est rare, dans ces derniers cas, qu'un homme survive à cette exécution. La manière dont j'ai vu, pendant mon voyage, appliquer la bastonnade, est cruelle. Les bamboux ont de cinq à six pieds de long sur quatre doigts de largeur, et sont arrondis sur les côtés. Lorsque le mandarin est dans son tribunal, et qu'il fait punir un coupable, il a devant lui un

étui rempli de petits bâtons longs de six pouces et larges d'un pouce, et autant qu'il en jette sur la table, autant de fois cinq coups les bourreaux doivent appliquer au patient.

La cangue est réservée pour les voleurs et les perturbateurs du repos public; elle est composée de deux pièces de bois plates, qui se réunissent et ne forment qu'un seul morceau percé au milieu pour passer le cou du patient. Il y en a qui pèsent jusqu'à deux cents livres, et qui ont trois pieds en carré, et six pouces d'épaisseur : les cangues ordinaires sont de soixante-quatorze livres; le coupable porte cette machine sur les épaules, de manière qu'il ne peut voir ses pieds, ni porter ses mains à sa bouche, et qu'il mourroit de faim si ses amis ne venoient à son secours.

C'est une faute du dessinateur, dans les gravures du Voyage de M. Macartney, que d'avoir représenté le patient passant sa main à travers la cangue; cela n'est pas possible, j'en parle pour avoir vu dans mon voyage plusieurs Chinois avec cette table de bois au cou : ces malheureux se tenoient accroupis, appuyés sur un des angles de la cangue, et paroissoient en être incommodés : d'autres, plus industrieux, se servent d'une chaise de bambou, dont les quatre pieds s'élèvent assez pour pouvoir supporter la table sans qu'elle pèse sur leurs épaules; enfin, chacun cherche à se

soulager de son mieux, d'un poids d'autant plus fatigant, qu'il faut le porter constamment sans pouvoir s'en délivrer, le juge ayant eu la précaution de sceller la machine, et de poser sur la réunion des deux pièces une bande de papier qui contient la sentence du coupable. De plus, le patient est obligé de se tenir dans les lieux qui lui sont indiqués, et de se présenter, à l'expiration du terme de sa punition, devant le mandarin, qui lui fait ôter la cangue, et le renvoie après une légère bastonnade ; car à la Chine on ne sort jamais d'une mauvaise affaire, sans une correction quelconque.

Il y a des crimes pour lesquels on condamne au bannissement pour un, deux ou trois ans : ce bannissement est quelquefois perpétuel, sur-tout si le coupable est envoyé en Tartarie ; ceux qui y sont condamnés portent un bonnet rouge. Un fils qui accuse son père ou sa mère, même avec raison, est puni par l'exil ; un homme qui doit à l'empereur, et qui ne peut payer, est exilé à Y-ly, au-delà de la grande muraille : les fils, les petits-fils et les épouses d'un banni, peuvent le suivre dans le lieu qui lui est assigné.

La peine du tirage des barques impériales s'inflige pour deux cents, deux cent cinquante, et trois cents lieues, suivant la gravité du délit.

La mort se donne de deux manières, en étran-

glant, et en coupant la tête : la première est réputée la plus douce, et ne déshonore point ; la seconde est réservée pour les assassins ; les Chinois en ont une grande horreur, parce que c'est chez eux un malheur de mourir privé de l'un des membres qu'on a reçus en naissant. Ainsi le législateur a su profiter de l'imagination foible des hommes, pour établir des différences dans un supplice qui, quoique le même au fond, change cependant, et devient beaucoup plus aggravant d'après l'opinion de celui qui le subit. Un Chinois qui en tue un autre par accident, ou en se défendant; un fils qui accuse à faux son père ou sa mère ; un voleur pris les armes à la main, sont étranglés. Le patient est lié debout contre une croix, le bourreau lui passe une corde au cou et la tord fortement par derrière avec un bâton ; il la lâche ensuite un instant, puis il la serre de nouveau et le supplice est terminé.

Selon les lois établies par la famille régnante, dans le Code intitulé Ta-tsing-lu-ly, un mari qui bat sa femme et qui la blesse, est puni ; s'il la tue, il est mis à mort; mais les maris battent peu leurs épouses, car il y a de ces femmes qui se pendent exprès pour susciter une mauvaise affaire à leur époux. Un mari qui surprend sa femme en adultère, et qui la tue ; un fils qui dans le premier moment massacre le meurtrier de son père

ou de sa mère, ne sont pas poursuivis, mais il faut qu'ils prouvent les circonstances. On coupe la tête aux assassins, et on l'expose ensuite dans une cage suspendue au haut d'un mât élevé sur le bord d'un chemin. Pendant le cours de seize cents lieues que nous avons faites dans l'empire, nous n'avons aperçu qu'une seule de ces cages, en entrant dans le Kiang-nan.

La peine de mort ne peut s'infliger sans que le procès du coupable ait été examiné et confirmé à Peking par l'empereur lui-même. Si le crime est grand, le prince ordonne qu'on exécute sans délai, sinon, qu'on attende jusqu'à l'automne, époque à laquelle on fait toutes les exécutions à mort. Avant de mener le patient au supplice, on lui donne un repas, et il peut se rendre sur la place de l'exécution, en chaise ou en voiture, s'il en a les moyens. On met aux condamnés à mort, un baillon à la bouche; les juges sont présens lorsqu'on les exécute, et la fonction de bourreau n'a rien d'odieux.

Il est bon d'observer, avant de terminer cet article, que l'homicide même involontaire étant puni rigoureusement à la Chine, il en résulte que les Chinois sont peu portés à secourir un homme qui se trouve en danger de perdre la vie, parce qu'ils ont à craindre d'être soupçonnés de l'avoir tué; par exemple, qu'un homme soit subitement

attaqué dans un chemin, d'un mal qui expose ces jours, qu'il soit blessé dangereusement par une chute ou autrement, qu'il tombe dans l'eau, personne ne s'empresse de le secourir; c'est ce dont j'ai été témoin une fois au départ d'un bateau de passage, dont la voile en virant avoit jeté un Chinois dans l'eau; aucun des assistans n'alla à son secours, les matelots même s'occupèrent plutôt à retirer de l'eau le bonnet de ce malheureux, qu'à le sauver lui-même; mais par bonheur il parvint à saisir une corde et rentra dans la barque. C'est par un mal-entendu que M. Scott, médecin du lord Macartney, raconte qu'il rencontra à Macao des Chinois portant un de leurs camarades blessé, qui lui dirent qu'ils alloient l'enterrer quoique l'homme vécût encore; on n'enterre pas ainsi quelqu'un à la Chine, car on courroit le risque d'être étranglé.

Dans les circonstances importantes on fait donner la question aux accusés, pour tirer d'eux la vérité. Il y a deux questions, celle des mains et celle des pieds; la première se donne avec des bâtons ronds et gros d'un pouce, et de près d'un pied de long, ayant aux extrémités des trous dans lesquels on passe des cordes pour les rapprocher, de sorte que les jointures des doigts peuvent se disloquer. Pour la gêne des pieds on se sert de trois morceaux de bois, dont celui du

[illegible] est fixe, les deux autres sont mobiles et joints au premier chacun par un crochet; ils ont trois pieds de long sur six pouces de largeur avec des trous à l'extrémité opposée à celle où sont les crochets. On fait mettre les chevilles du patient entre ces morceaux de bois, et au moyen de cordes passées dans les trous, on serre avec tant de force que les chevilles s'aplatissent.

Ces tortures sont très-douloureuses; mais les Chinois ont des remèdes, soit pour amortir la douleur, soit pour opérer la guérison. J'ai vu à Quanton un marchand qui avoit subi la gêne des pieds, il étoit très-vieux et marchoit assez bien.

PRISONS.

Il y a dans chaque ville principale des provinces, des prisons environnées de hautes murailles avec des logemens pour les soldats. Les prisonniers peuvent se promener pendant la journée dans de grandes cours, ou travailler pour s'entretenir et se nourrir, car la portion de riz fournie par le gouvernement est fort petite; mais durant la nuit ils sont tous renfermés, les uns dans de grandes chambres, et les autres dans de petites cellules lorsqu'ils ont le moyen de les payer.

Les scélérats sont dans des prisons à part, et ne peuvent sortir ni parler à personne; ils portent suspendu au cou un morceau de bois, sur

lequel sont écrits leur nom, le genre de crime qu'ils ont commis, et leur sentence. On les étend pendant la nuit sur des planches en leur liant, avec de grosses chaînes de fer, les pieds, les mains et le corps. On les presse les uns contre les autres; et, pour qu'ils n'aient pas la facilité de remuer, on place encore par-dessus eux de grosses tables de bois. On les retire de là dans le jour, afin qu'ils puissent travailler et gagner de quoi vivre : aussi trouve-t-on dans les prisons des boutiques garnies de différens objets provenant du travail des prisonniers. Il y a des tavernes avec des cuisiniers pour apprêter à manger, et dans les grandes prisons on en permet l'entrée aux marchands, aux tailleurs et aux bouchers, pour le service des détenus. Avec de l'argent, les prisonniers coupables de fautes légères sont assez bien traités; les criminels même peuvent obtenir quelque adoucissement, mais non pour le temps de la nuit, car les soldats les veillent avec grand soin, de peur qu'ils ne s'échappent.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes; on ne parle aux premières qu'au travers d'une grille, ou par le tour qui sert à leur passer la nourriture.

Lorsqu'un Chinois meurt en prison, son corps ne sort pas par la porte ordinaire, mais par un trou pratiqué exprès dans la muraille; ainsi

lorsqu'un homme qui a quelque fortune, ou qui appartient à une famille distinguée, se trouve très-malade en prison, ses parens tâchent d'obtenir la permission de l'en faire sortir, pour qu'il puisse mourir dehors et éviter de passer par ce trou, ce qui est une chose si infamante, qu'un Chinois qui desire du mal à un autre, ne peut lui rien dire de plus offensant que de souhaiter que son corps passe par le trou.

DÉBITEURS; INTÉRÊT DE L'ARGENT; PRÊTEURS SUR GAGES.

Les Chinois aiment l'argent avec passion; le desir de s'en procurer les jette dans toutes sortes d'entreprises; et, malgré le haut intérêt de l'argent à la Chine, ils ont recours très-souvent aux emprunts; aussi voit-on dans toutes les villes un grand nombre de boutiques avec une inscription en gros caractères, annonçant une maison de prêt appelée en chinois Tang-pan.

L'intérêt s'élève depuis dix jusqu'à trente pour cent; ce dernier taux a lieu sur-tout dans les opérations de commerce; il est de neuf et dix sur les maisons et les biens-fonds. Les étrangers à Quanton prêtent aux Chinois, à douze, dix-huit et même au-delà. L'intérêt de l'argent chez les prêteurs sur gages, est de dix-huit pour cent. Tout particulier a la faculté de porter des effets

dans une maison de prêt; il donne son nom, ou le tait, si son crédit, sa place ou des raisons particulières le forcent à demeurer inconnu. Les Tang-pan même sont plus ou moins renommés, suivant leur discrétion; cependant lorsqu'ils ont quelques soupçons sur les personnes qui leur apportent des effets, ils les font suivre, ils épient leurs mouvemens, et s'informent de leur état et de leur demeure, pour les déclarer dans l'occasion au chef de la police; mais cette surveillance n'a pas toujours lieu, parce qu'elle peut nuire aux intérêts des prêteurs.

Le Tang-pan après avoir estimé l'objet qu'on lui présente, et prêté dessus une somme qui est ordinairement le tiers de la valeur, délivre à l'emprunteur un billet numéroté, dans lequel il spécifie l'effet mis en gage, l'estimation qu'il en a faite, l'argent qu'il a donné, le taux de l'intérêt et le terme de l'engagement. Quand le porteur vient reprendre son effet, il représente le billet et paie l'argent avec l'intérêt; ou bien, si cela convient aux deux parties, on balance le compte sur l'estimation déjà faite de l'effet mis en dépôt. En recevant le billet numéroté, le prêteur sur gages n'examine pas si la personne qui le rapporte est, ou non, la même que celle à laquelle il l'a délivré, parce que souvent celle qui a fait le dépôt ne veut pas se représenter, ou bien parce qu'elle

son titre à quelqu'un de ses créanciers. Si le gage n'est point retiré à l'expiration du terme fixé par la convention, l'effet reste entre les mains du Tang-pan, et le propriétaire perd tous ses droits.

On voit dans les faubourgs de Quanton une rue garnie de boutiques remplies de toutes sortes de vêtemens : ces boutiques sont des Tang-pan où les Chinois vont engager ou louer des habits. Les Tang-pan renommés ne sont pas ordinairement sur la rue, l'enseigne indique seulement la maison, dont les appartemens sont sur le derrière, de manière que ceux qui sont obligés d'avoir recours aux prêteurs sur gages, ne craignent pas d'être vus ou d'être reconnus en entrant ou en sortant.

L'intérêt de l'argent étant très-élevé à la Chine, il n'est pas étonnant d'y voir des particuliers qui doivent des sommes considérables ; mais il faut remarquer aussi que, par le même motif, les parties s'arrangent facilement. La loi empêche d'ailleurs qu'on ne confonde les intérêts avec le capital, qui reste toujours distinct. Quant aux intérêts, leur quotité ne change pas quelle que soit l'ancienneté de la dette, et le créancier qui voudroit stipuler d'autres conditions, seroit puni.

Les accusations pour dettes étant réputées infamantes, les parens et les amis offrent leur

médiation, et les parties s'accommodent sans beaucoup de difficultés. Dans le cas contraire, le mandarin ordonne la saisie des biens, si le débiteur en a ; s'il n'en a pas, il est mis en prison et on lui accorde un délai au bout duquel, s'il ne satisfait pas, il reçoit, suivant la loi, la bastonnade ; alors le juge accorde encore un autre délai, après lequel, faute de paiement, on inflige une seconde bastonnade, et ainsi de suite. La crainte d'un pareil traitement oblige les débiteurs à chercher tous les moyens possibles pour se libérer envers leurs créanciers, et se soustraire au châtiment. Il y en a même qui se donnent pour esclaves, lorsqu'ils n'ont pas d'autre moyen de sortir d'embarras. Si la loi est sévère contre celui qui ne paie pas, elle défend absolument aux particuliers d'employer la violence pour obtenir le remboursement d'une somme prêtée : c'est s'exposer à quatre-vingts coups de bambou, que de se payer par ses mains ; cependant les mandarins tolèrent certains moyens employés par les Chinois pour tirer de l'argent de leurs débiteurs, lors du renouvellement de l'année. A cette époque les créanciers entrent dans les maisons de leurs débiteurs, crient de toutes leurs forces, ou s'établissent pour n'en sortir que lorsqu'ils ont été remboursés. Les Chinois redoutent extrêmement de pareilles visites, parce que si, dans ces circonstances, il survenoit quelque

recourir au créancier, ils auroient à craindre que la justice ne les soupçonnât d'avoir voulu attenter à sa vie.

Un Européen ayant à réclamer une forte somme d'un marchand de Quanton, qui le remettoit de jour en jour, l'attira chez lui, et le tint renfermé jusqu'à ce qu'il eût payé : ce moyen réussit, mais il est dangereux ; car il y a des Chinois capables de se pendre, et, dans ce cas, l'affaire deviendroit très-grave ; il faut, pour en agir de la sorte, être bien sûr que le débiteur est attaché à la vie. Dans tous les cas, il n'est pas prudent d'employer ce moyen ; le plus sage est de se plaindre aux mandarins, lorsque celui qui doit est du nombre des hannistes, parce qu'alors le juge ordonne aux autres marchands de se cotiser entre eux pour payer la dette.

La dernière ressource des Chinois, lorsqu'ils ne peuvent rien obtenir de leurs débiteurs par les voies dont j'ai déjà parlé, est de les menacer d'enlever la porte de leur maison ou de leur boutique : c'est le plus grand malheur qui puisse arriver à un Chinois, de se trouver sans porte lors de la nouvelle année ; il se croit perdu pour toujours ; parce qu'alors rien ne peut plus s'opposer à l'entrée des mauvais génies ; telles sont les idées superstitieuses des Chinois. On rira, sans doute, de cette puérile crédulité ; mais plût à Dieu qu'en

Europe, les gens qui ne rougissent pas d'emprunter dans le dessein de ne jamais rendre, eussent cette bizarre croyance ! les créanciers auroient du moins une dernière ressource, puisqu'ils n'ont pas, comme à la Chine, celle de la bastonnade.

Si cependant, comme on vient de le voir, les créanciers emploient différentes manières pour tirer de l'argent de leurs débiteurs, ceux-ci, de leur côté, imaginent toutes sortes de moyens pour se dispenser de payer; mais, ne réussissant pas toujours dans leurs stratagèmes, ils prennent alors, pour se tirer d'embarras, le parti de mettre le feu à leur propre maison, expédient tout-à-fait étrange, et qui cependant a lieu assez souvent vers la fin du dernier mois de l'année.

Les débiteurs insolvables envers l'État ne sont pas traités moins sévèrement que les débiteurs envers des particuliers; outre la bastonnade, qui est la correction commune aux uns et aux autres, ils sont envoyés en exil en Tartarie, et employés au service de l'empereur, dont ils deviennent la propriété. Cet usage reçu de maltraiter les gens qui ne paient pas leurs dettes, rend circonspects ceux qui veulent emprunter : chacun travaille à se liquider, et l'on ne voit pas, comme ici, des hommes promenant hardiment le vol et l'infamie, rire effrontément aux dépens de ceux qu'ils ont dupés. Si les coutumes des Chinois ne sont pas toutes bonnes;

bornés ; si leur manière de rendre la justice est un peu trop expéditive, on conviendra pourtant que sur l'article du prêt ils sont plus avancés que nous, puisque chez eux les débiteurs infidèles sont punis ; et qu'au contraire chez nous, on en voit souvent qui sont reçus, accueillis, fêtés même, au moins par des personnes capables de les imiter ; mais nous n'aurions pas le spectacle de cette impudeur scandaleuse, si en Europe ceux qui s'approprient ainsi l'argent des autres, recevoient une punition telle qu'on la donne à la Chine.

VOLEURS.

Les voleurs montrent beaucoup d'adresse dans l'exercice de leur métier ; ils joignent même quelquefois la force à l'adresse, mais rarement la violence, parce que tout voleur surpris les armes à la main, est condamné à être étranglé. C'est sur-tout à Quanton que l'on trouve un grand nombre de filoux ; ils ont même des chefs, que les Chinois savent trouver dans l'occasion, et par le moyen desquels on peut retrouver un objet perdu, en entrant en composition avec eux : c'est ce que j'ai vu moi-même.

Les voleurs de Quanton s'adressent de préférence aux étrangers, et parmi ceux-ci aux nouveaux arrivés : ils sont ordinairement plusieurs ensemble, soit pour se passer de main en main

l'objet volé, soit pour barrer le chemin à ceux qui veulent les poursuivre; il est d'ailleurs difficile de les saisir, car du moment où l'on met la main sur leur habit, ils ouvrent les bras, abandonnent leur veste et s'échappent avec rapidité.

Un filou Chinois a soin de ne se mettre jamais du côté où il veut voler; aussi les étrangers qui arrivent nouvellement d'Europe sont-ils toujours surpris de ne trouver personne en regardant du côté où ils se sont sentis toucher; le voleur se tient du côté opposé; il a l'air occupé de toute autre chose, et contrefait l'étonné lorsque l'étranger se retourne pour le regarder. Dans le cas cependant où, reconnoissant le filou, on se décide à courir après lui, et où l'on parvient à s'en saisir, le plus prudent est de le laisser aller tranquillement, après lui avoir repris ce qu'il avoit volé; car les suites des voies de fait sont dangereuses à la Chine, et l'on doit éviter avec soin les explications avec des juges ou des mandarins qui ne veulent pas entendre le plaignant, ou qui, persuadés de leur haute sagesse, regardent comme des barbares tous les hommes qui ne sont pas gouvernés par les mêmes lois qu'eux.

Ce que je viens de dire des voleurs Chinois ne montre que leur adresse pour dérober légèrement un mouchoir ou quelque autre effet de peu d'importance; mais voici quelques exemples des moyens

qu'ils emploient lorsque l'adresse ne suffit pas.

Des voleurs voyant un Européen monter les marches d'un petit pont qui est dans le faubourg de Quanton, et s'apercevant qu'il avoit de l'argent sur lui, l'un d'eux le saisit fortement par les bras, tandis que les autres fouillèrent dans ses poches. La chose fut exécutée si lestement, que les voleurs étoient déjà bien loin avant que l'étranger et ceux qui l'accompagnoient fussent revenus de leur surprise et eussent songé à se mettre en défense : cependant le vol fut fait en plein jour, et celui qui fut volé étoit en état à lui seul de terrasser cinq ou six Chinois ; il est vrai qu'il aima mieux rire de l'évènement que de courir après les filoux.

Un autre moyen que les voleurs mettent en usage pour entrer dans les maisons, c'est d'y faire un trou par lequel ils s'introduisent, en prenant la précaution de mettre une petite chandelle *(a)* dans l'ouverture, pour retrouver leur chemin lorsqu'il faut sortir. Un gros papier qui conserve le feu et qui s'allume en soufflant dessus, les dirige dans les chambres et leur fait apercevoir les différens objets qui sont bons à prendre. Une personne de ma connoissance, entendant du bruit chez elle pendant la nuit, présuma qu'il étoit causé par des

(a) Ces chandelles sont faites avec de la sciure de bois, et brûlent sans jeter de lumière.

voleurs : ayant découvert par hasard le trou par lequel les Chinois s'étoient introduits dans la maison, elle s'avisa d'en retirer la petite chandelle, et de la mettre un peu plus loin en face de la muraille, puis elle se plaça en embuscade avec ses domestiques, dont l'un se mit à faire du bruit ; aussitôt les voleurs coururent tête baissée pour passer par le trou ; mais s'étant frappés rudement contre le mur, ils tombèrent et furent arrêtés.

Lorsque les voleurs sont assez adroits pour pénétrer dans les appartemens, ils brûlent, dit-on, des drogues, pour endormir plus profondement ceux qui y sont couchés : c'est ce que je ne puis assurer ; mais je sais très-bien qu'ils entourent le lit de la personne endormie avec les chaises de l'appartement, de manière que, lorsqu'elle vient à se réveiller et qu'elle veut s'élancer de son lit, elle se trouve assez embarrassée pour que les voleurs aient le temps de s'évader. Ils se servent aussi d'échelles fort légères, composées de deux bamboux, avec des échelons de corde, qu'ils appuient sur les murs pour monter par les fenêtres lorsqu'ils les trouvent ouvertes. Un François à Macao fut ainsi volé, pendant son sommeil, de tout ce qu'il avoit : s'étant réveillé au bruit, il voulut se lever, mais les voleurs eurent le temps de s'en aller ; ils le firent cependant avec une telle précipitation, qu'ils abandonnèrent leur échelle.

Les voleurs dont je viens de parler sont des filoux adroits, mais qui ne font pas de mal; il y en a d'une autre espèce, qui sont plus redoutables, parce qu'ils volent et souvent massacrent ceux qu'ils ont dépouillés : si on en arrête quelques-uns, ils sont condamnés à avoir la tête tranchée. Lorsque j'étois à Macao, un grand nombre de ces scélérats infestoient les côtes; ils prenoient les bateaux qu'ils rencontroient à la mer, faisoient des descentes dans les villages et emportoient tout, après avoir tué ceux qui y étoient : ils s'emparèrent même d'un petit bâtiment Européen, et le brûlèrent. Il paroît, d'après les dernières nouvelles reçues de la Chine, que ces pirates existent encore.

PAUVRES.

On rencontre beaucoup de pauvres dans les faubourgs de Quanton; ils y étoient en si grand nombre, il y a quelques années, qu'ils remplissoient une bonne partie des rues qui avoisinoient nos demeures. Ces malheureux, dénués de tout, se rassembloient le soir, et se pressoient les uns contre les autres pour se garantir du froid; mais tous ne pouvant également être réchauffés, plusieurs mouroient, et leurs corps restoient exposés parmi les pièces de bois et les pierres qui couvroient le quai. Révoltés d'un pareil spectacle, les marchands hannistes les firent enfin enlever; et

pour empêcher que notre quartier ne fût dans la suite assailli par ces mendians, ils payèrent des soldats qu'ils placèrent à l'entrée des rues pour leur en interdire l'entrée.

La pauvreté se montre à la Chine sous des dehors extrêmement hideux : on en aura l'idée en se représentant un mauvais petit bateau contenant une famille entière, composée du père, de la mère et de plusieurs enfans, à peine couverts de méchans lambeaux, et attestant par leurs figures tristes et décharnées les besoins les plus urgens. Ces malheureux n'ont d'autre occupation à Wampou que de ramasser sur la rivière les bouts de cordes et les bagatelles qui tombent des navires; et ils périroient de faim si les matelots ne se privoient souvent d'une portion de leur nourriture pour la partager avec eux; aussi y en a-t-il beaucoup qui rodent sans cesse autour des bâtimens en demandant l'aumône, et recevant avec avidité tout ce qu'on leur donne.

Les mendians qu'on trouve dans les rues de Quanton font horreur à voir : quelques-uns ont perdu des doigts et même des membres, par la lèpre ou par suite de maladies. Hardis et insolens, ils vous importunent jusqu'à ce qu'ils aient obtenu quelque chose, et vont même jusqu'à vous saisir la main. Pour s'en délivrer, le mieux est d'entrer dans une boutique, d'où on leur fait donner

l'aumône : l'usage étant qu'aussitôt qu'ils ont reçu la moindre bagatelle en riz ou en argent, ils doivent se retirer.

Plusieurs écrivains prétendent qu'à la Chine le gouvernement défend de mendier ; cependant les Chinois de Quanton ne m'ont jamais parlé de cette défense ; ils ont même l'habitude de faire de temps en temps quelques distributions en riz ou en argent, mais malheureusement ils les font trop médiocres.

J'ai rencontré des mendians dans mon voyage, soit sur les chemins, soit à l'approche des villes ; Huttner, dans sa relation, dit que les rues de Péking en sont remplies : cela peut être, car nous avons vu, en traversant la capitale, bien des gens mal vêtus, et qui probablement auroient reçu volontiers quelque aumône.

Les Anglois ajoutent que dans la Tartarie ils ont rencontré des pauvres : il est à croire, en effet, que l'on doit en trouver dans un pays où les vivres ne sont pas en abondance ; cependant leur nombre ne peut être considérable, puisque le gouvernement ne les soulageant point et ne faisant que les tolérer, la disette et la misère doivent nécessairement en détruire la plus grande partie.

RÉFLEXIONS sur une Carte de la Chine, au temps de Yao, donnée par M. Barrow; et Considérations sur l'Empire, sur son étendue, sur sa formation en un seul corps; enfin, sur ses liaisons avec les autres peuples.

M. BARROW, en publiant dans son ouvrage une carte de la Chine, sous l'empereur Yao, a adopté le sentiment de M. Amiot; mais, sans m'arrêter à prouver combien il est peu fondé, je vais donner un léger aperçu de ce qu'étoient les Chinois et leur empire à différentes époques, ce qui mettra le lecteur à même de prononcer sur le degré de certitude qu'on peut accorder à cette carte.

Les écrivains qui ont parlé de l'antiquité de la Chine, s'accordent à dire que les premiers Chinois étoient établis dans le Chen-sy, la province la plus occidentale de l'empire. Selon eux, Fo-hy *(a)*, qui régna l'an 2953 avant J. C., y ajouta le Honan et le Chan-tong. Chin-nong, qui transporta sa cour dans cette dernière province en 2822, paroît avoir été le maître d'une partie du Petchely: enfin, Hoang-ty qui lui succéda en 2698, étendit son empire depuis Pao-ting-fou, dans le Petchely, jusqu'au fleuve Kiang, et depuis les bords de la mer orientale jusque dans le Setchuen, à l'ouest.

(a) Histoire de la Chine, du P. de Mailla, *tome I.er, pages 5 et suivantes.*

Cette étendue, et l'état florissant dont on suppose que la Chine jouissoit alors, sont d'autant plus équivoques, que les Chinois eux-mêmes, ainsi que je l'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, regardent comme très-douteux tout ce qui précède Yao, qui monta sur le trône l'an 2357 avant J. C.; et que plusieurs écrivains soutiennent que cette contrée étoit pour lors dans un état misérable, et presque entièrement couverte par les eaux, qui ne s'écoulèrent que postérieurement.

Il est donc difficile de croire que cet empire ait eu l'étendue que lui assigne le P. de Mailla, c'est-à-dire, quatre cents lieues de l'est à l'ouest, et six cents du nord au sud *(a)*; que Yu, ministre de Yao, et qui lui succéda en 2205, ait été un habile géomètre, connoissant parfaitement l'art de niveler les terres et de creuser les canaux; enfin, que la description de la Chine, faite par ce prince, et rapportée dans le chapitre du Chouking, intitulé Yu-kong, soit de la plus grande justesse et conforme à celle que les missionnaires ont donnée dans les derniers temps. Comment admettre que des travaux aussi considérables que ceux dont il est question dans ce chapitre, aient pu être achevés en aussi peu de temps que le dit cet écrit! Comment supposer que les anciens Chinois, forcés de

(a) Cette dernière étendue est réduite à trois cents lieues par le même auteur. *Lettres édifiantes*, pages 54 et 110.

se retirer sur les montagnes pour se mettre à l'abri de l'inondation qui couvroit les terres depuis long-temps, aient possédé des sciences profondes, lorsque leurs descendans sont si peu versés dans la géométrie ! Enfin, comment se persuader que 2357 ans avant J. C., ils aient eu l'habileté qu'une expérience de plusieurs siècles n'a pu donner aux Chinois actuels !

Le chapitre Yu-kong, réputé comme composé par Yu lui-même, du temps de Yao, est regardé par les écrivains Chinois comme l'ouvrage de la dynastie des Hia, postérieure à Yao, et même comme augmenté sous celle des Chang, qui leur succédèrent en 1766 avant J. C.

Il est donc évident que les travaux décrits dans le Yu-kong, ne sont pas ceux de Yu lui-même, mais de princes postérieurs ou inconnus ; et que la carte publiée par M. Barrow, d'après celle de M. Amiot, n'est pas celle de la Chine sous Yao. Cet empire, en effet, auroit-il pu avoir alors une étendue aussi considérable, puisqu'à une époque plus rapprochée, on voit que les provinces au sud du Kiang ne lui appartenoient pas et étoient occupées par des barbares, ce dont il est facile de se convaincre en jetant les yeux sur une seconde carte donnée par M. Amiot *(a)*, pour le temps des

(a) Mission., *tome II, page 287.*

Tcheou en 1122 avant J. C., c'est-à-dire, douze cents ans plus tard ! Il est vrai que M. Amiot allègue pour raison de la différence qui existe entre ces deux cartes, le changement de dynastie qui eut lieu alors, prétendant que les peuples ne voulurent pas reconnoître le nouveau souverain, qu'ils se déclarèrent indépendans, et qu'ils restèrent dans cet état jusqu'à Tsin-chy-hoang-ty, en 246 avant J. C.; mais cette assertion n'est pas admissible, puisque le P. Ko, missionnaire Chinois, soutient au contraire que le changement de dynastie ne produisit aucun mouvement, et n'opéra qu'une foible révolution.

Il est donc hors de doute que l'empire de la Chine étoit alors peu de chose ; que la carte de ce pays, du temps de Yao, a été amplifiée, et que les travaux de Yu ont été exagérés. Pour s'en persuader il suffit de lire le passage suivant :

« J'ignore, dit le P. Ko *(a)*, où plusieurs » Européens ont été chercher les fables qu'ils ont » débitées sur les levées, les digues et les autres » travaux que fit faire Yu, pour contenir les fleuves » Hoang-ho et Kiang, travaux qui ne peuvent con- » venir qu'à un pays très-petit. Qu'on examine ce » qu'étoit la Chine à cette époque : pour pénétrer » d'un endroit à l'autre on étoit obligé de marcher

(a) Mission., *tome I.er, page 213.*

» de hauteur en hauteur; il n'y avoit point de com-
» munication, on élevoit des jalons pour se recon-
» noître, et l'on donnoit des noms aux lieux à
» mesure qu'on alloit en avant. Comment sup-
» poser qu'on ait pu parcourir ainsi les neuf pro-
» vinces dont il est fait mention dans le Yu-kong,
» et comment croire à la description et à la fertilité
» de plusieurs provinces qui n'ont été défrichées
» que long-temps après? La carte géographique de
» la Chine, telle qu'elle est rapportée dans le Yu-
» kong, auroit demandé beaucoup d'années pour
» être dressée, et l'on sait que Yu ne fut occupé,
» pendant treize ans, qu'à abattre des bois, à don-
» ner la chasse aux bêtes féroces, à faire défricher
» les terres, enfin, à enseigner la culture et l'art
» de préparer les alimens.

Les réflexions du P. Ko ne donnent pas une haute idée de la situation de la Chine dans ces temps anciens; mais ce qui confirme son jugement, c'est que les monumens gardent absolument le silence sur la géographie de ce pays, postérieurement au règne de Yao, pendant les quatre cents ans que subsista la dynastie des Hia, et pendant les six cents ans de celle des Chang. Sans doute s'il avoit joui pendant cette période d'une certaine prospérité, il en resteroit encore quelque vestige ou quelque tradition authentique; il paroît au contraire que la Chine étoit alors bien loin de cet état heureux que

certains auteurs lui ont gratuitement supposé, puisque les missionnaires *(a)* avouent eux-mêmes que les bois et les pâturages ne disparurent qu'au commencement de la troisième dynastie, après l'an 1122 avant J. C. A ces raisons on peut en ajouter d'autres.

Il n'est parlé d'aucune ville sous Yao, ce qui est étonnant pour un empire représenté comme florissant. La fondation de la plupart de celles qui existent, est postérieure au temps des Tsin, vers l'an 250 avant J. C.; on n'en comptoit que fort peu auparavant, et ce ne fut que 206 ans avant J. C., qu'on vit les principales étendre leurs enceintes.

La capitale, au commencement de la troisième dynastie, en 1122 avant J. C., n'étoit composée que des gens de l'empereur, des ouvriers nécessaires et de quelques marchands.

A la même époque, lors de l'expédition de Vou-vang, la plupart des provinces et celle du Chen-sy elle-même, étoient en partie occupées par des barbares, qui, après avoir aidé ce prince dans ses conquêtes, continuèrent leurs courses, et forcèrent même, en 770 avant J. C., l'empereur Ping-vang à quitter Sy-gan-fou pour se retirer à Lo-ye dans le Honan. Dans une disette arrivée en 1401, c'est-à-dire, neuf cents ans après Yao, l'empereur et ses

(a) Mission., *tome I.er, pages 165 et suivantes.*

sujets abandonnèrent les lieux où ils demeuroient pour se transporter ailleurs. Si la Chine, d'après cela, n'étoit que médiocrement peuplée l'an 1400 avant notre ère, et si elle étoit presque déserte en 626 avant J. C., lorsque les Scythes, sous la conduite de Madyès, firent pour la première fois une irruption dans la haute Asie, comment pouvoit-elle être dans un état si florissant à l'époque où l'on suppose que Yao fit sa carte?

La Chine, 800 ans avant J. C., n'étoit composée que du Honan, du Chan-sy, du Petchely, du Chan-tong et d'un petit canton du Chen-sy; le reste étoit possédé par des barbares, ce qui est vraisemblable, puisque beaucoup plus tard ces barbares existoient encore.

La province du Setchuen étoit occupée par des barbares qui ne furent soumis que vers l'an 206 avant J. C. *(a)*.

Le Hou-kouang, connu sous le nom de royaume de Tsou, étoit gouverné en 891 avant notre ère, par un prince descendant des barbares du midi. Le philosophe Meng-tse, qui vivoit 336 ans avant J. C., dit positivement que les habitans de Tsou étoient des barbares.

Le Quang-sy étoit la demeure de hordes de sauvages appelés Yue, et qui sont les ancêtres des

(a) Mémoires de l'Académie.

Miao-sse existant encore dans les montagnes. Le plat pays ne fut soumis qu'en l'an 223 avant J. C.

Le Koey-tcheou et le Yunnan étoient habités par des barbares. Le Koey-tcheou fut conquis l'an 206 avant J. C ; mais le Yunnan ne passa sous la domination Chinoise que dans le septième et le huitième siècle de l'ère Chrétienne.

Le Kiang-nan étoit occupé par des peuples qui se coupoient les cheveux et se peignoient le corps. Tay-pe, fils de Tay-vang, grand-père de Vou-vang, se retira chez eux et les civilisa. Cette nation devint dans la suite nombreuse et puissante ; elle fonda le royaume de Ou, qui fut détruit en 473 par les Yue et les peuples de Tsou, et passa enfin aux Chinois vers l'an 250 avant J. C.

Le Kiang-sy, situé entre les peuples de Ou et de Tsou, et constamment le théâtre de leurs guerres, fut réuni à l'empire à la même époque.

Le Tchekiang habité par des barbares soumis aux Yue et aux peuples de Ou, fut subjugué vers le même temps.

Le Fo-kien, séparé de l'empire Chinois par le royaume de Ou, ne pouvoit lui appartenir : aussi cette province n'y fut-elle annexée que sous les Han, 206 ans avant J. C.

Le Quang-tong, peuplé par les Yue méridionaux, fut réuni en partie sous les Tsin, 214 ans avant J. C. Ces barbares, qui possédoient une

grande portion de l'empire, ne se policèrent que peu-à-peu par le commerce qu'ils entretinrent avec les Chinois, et ne furent subjugués que sous la dynastie des Tsin, mais non en totalité; car en 112 il en restoit encore qui ne furent soumis qu'en 109 avant J. C.

D'après cette description des provinces, qui fait voir qu'avant Chy-hoang-ty les barbares occupoient une grande partie de la Chine, on peut se figurer ce que pouvoit être l'empire, 2000 et même 2500 ans auparavant. Dès-lors cette situation brillante, cette grandeur prétendue, disparoissent; et sans émettre un jugement hasardé, on peut conclure que la carte de la Chine attribuée à Yao, se rapporte à des temps beaucoup plus rapprochés.

Mais, si l'étendue de l'empire Chinois n'étoit pas telle qu'on a voulu la représenter, la formation de l'empire, ou plutôt la réunion de la Chine entière sous un seul et unique empereur, ne remonte pas non plus à des temps extrêmement reculés.

Plusieurs écrivains font commencer l'empire, 3000 ans avant notre ère. Suivant eux, Fo-hy régna l'an 2953, Chin-nong l'an 2838, et Hoang-ty l'an 2698; mais le commencement du règne du premier de ces princes n'est nullement constaté, et ce qu'on rapporte de lui et de ses successeurs est incertain et rempli de fables. Les auteurs ne

sont

sont pas d'accord sur la durée de la dynastie des Hia, qui commença en 2205 avant J. C., et sur celle des Chang, qui commença en 1766. Les Hia, suivant quelques-uns, subsistèrent pendant 471 ans; et selon d'autres, seulement pendant 440, et même 432 ans: de même les uns supposent que les Chang régnèrent 496 années, tandis que les autres leur donnent 600 et 645 années d'existence.

L'empire, à ces différentes époques, n'étoit composé que de quelques familles policées, vivant au milieu des barbares, et errant suivant les circonstances; une preuve évidente, c'est que l'an 1401 avant J. C., c'est-à-dire, 1500 ans après la fondation de l'empire, Poen-keng émigre avec tout son peuple, et donne pour raison qu'il suit en cela l'exemple de ses ancêtres. Plus tard, en 1122, Vou-vang quitte le Chen-sy, où il habitoit un très-petit pays; et à la tête de ses soldats et d'un certain nombre de barbares, il attaque l'empereur et le défait entièrement. L'empire n'étoit donc que fort peu de chose, puisqu'il fut subjugué par les Tcheou, qui, d'après le propre discours de Tching-vang, successeur de Vou-vang, étoient foibles et peu redoutables. Sous ses successeurs la Chine étoit en partie occupée par des barbares, ou par les princes auxquels Vou-vang avoit donné des apanages après sa conquête en 1122. Ces différens princes ne

reconnoissoient pas toujours l'empereur ; plusieurs même d'entre eux refusèrent ensuite de le reconnoître ; tels furent les Tsin, qui, devenus les plus puissans d'entre ces vassaux, détruisirent les Tcheou, et fondèrent, l'an 255 avant J. C., la dynastie de leur nom, dont le quatrième empereur Chy-hoang-ty, anéantit entièrement tous les princes indépendans, et devint le seul maître de tout l'empire.

Parvenu à ce haut degré de puissance, et ayant réuni sous sa domination ce nombre considérable de principautés, dont les habitans avoient des coutumes et des usages différens, Chy-hoang-ty ne crut pas trouver de moyen plus sûr pour ôter à tous ces peuples le souvenir de leur première origine, et les obliger à vivre sous une même loi, que de faire brûler, l'an 212 avant J. C., les livres, et principalement tous ceux qui traitoient de l'Histoire : événement remarquable, en ce qu'il fait connoître l'état de la Chine avant cette époque, et qu'il prouve que l'empire ne fut réuni que vers ce même temps.

Mais, si la Chine ne fit qu'un seul corps de nation sous Chy-hoang-ty, elle ne tarda pas à être divisée; les peuples se soulevèrent contre le successeur de ce prince, et élurent des rois particuliers *(a)*, qui subsistèrent jusqu'en 202 avant J. C.,

(a) Histoire des Huns, *tome I.er*

que Kao-ty, fondateur des Han, subjugua tous ces petits États, et rétablit le calme dans l'empire.

Cette dynastie, appelée d'abord Han occidentaux, prit ensuite le nom de Han orientaux, lorsqu'en l'an 25 après J. C., Kuang-vou-ty se transporta dans le Honan, où elle subsista jusqu'à sa destruction, arrivée en 220, époque à laquelle l'empire fut partagé en San-koue *[trois royaumes]*, gouvernés par trois dynasties différentes, celle des Han de la province de Cho, qui régna pendant quarante-trois ans dans le Setchuen et le Chensy; celle des Oey, qui régna pendant quarante-cinq ans dans la partie septentrionale de la Chine; et celle des Ou, qui, après avoir passé du Honan dans le Kiang-nan, se fixa à Nanking, et régna pendant cinquante-neuf ans sur les provinces méridionales.

Vou-ty ayant anéanti ces trois royaumes et les familles qui y régnoient, fonda la dynastie des Tsin occidentaux l'an 265 de J. C.; et Yuen-ty, en 317, celle des Tsin orientaux; mais ces princes ne possédèrent pas long-temps seuls toute la Chine: sous leur règne plusieurs provinces se soulevèrent, et après la destruction des Tsin en 420, tout le pays fut rempli de troubles, qui donnèrent naissance à deux empires, l'un du nord, et l'autre du sud.

L'empire du nord fut presque toujours occupé par les Oey ou Tartares Topa.

Les Yuen-oey *[premiers Oey]* régnèrent dans le Chan-sy et le Honan, depuis l'an 386 de J. C. jusqu'en 534. Ces souverains furent puissans et partagèrent l'empire avec les Song.

Les Tong-oey *[Oey orientaux]* régnèrent dans le Honan depuis l'année 534 jusqu'en 550, et furent remplacés par la famille des Pe-tsy, qui occupa le trône depuis l'an 550 jusqu'à l'année 578.

Les Sy-oey *[Oey occidentaux]* régnèrent dans le Chen-sy, depuis l'an 535 jusqu'à l'an 556, et furent remplacés par les Heou-tcheou *[Tcheou-postérieurs]*, descendans des Tartares Sien-py, qui existèrent depuis l'an 557 jusqu'à l'an 581.

L'empire du sud fut gouverné depuis l'année 420 de J. C., jusqu'en l'an 479, par la dynastie des Song, qui fut suivie, en 479, par celle des Tsy; en 502, par celle des Leang; et en 557, par celle des Tchin, qui dura trente-deux ans : les princes de ces différentes familles tinrent leur cour à Nanking.

Ven-ty, fondateur des Souy en 581 après J. C., mit fin à l'empire du nord et à celui du midi, et n'en forma plus qu'un seul. Cette dynastie ne subsista que trente-huit ans, et fut remplacée par celle des Tang en l'an 618. Ces princes s'établirent à Sy-gan-fou, dans le Chen-sy, et régnèrent pendant deux cent neuf ans; mais vers la fin de leur

gouvernement, des troubles agitèrent de nouveau la Chine, les Tartares Ky-tan la désolèrent, tandis que plusieurs princes formèrent des souverainetés particulières dans différentes provinces; aussi l'empire fut-il réduit à très-peu de chose sous les Heou-ou-tay *[les cinq familles postérieures]*; savoir: les Heou-leang, qui régnèrent en 907 après J. C.; les Heou-tang en 923; les Heou-tsin en 936; les Heou-han en 947; et les Heou-tcheou qui commencèrent en 951, et s'éteignirent en 959.

A cette époque les troubles cessent, Tay-tsou fonde la dynastie des Song en 960; mais les deux nations Tartares des Ky-tan et des Kin, ou Niu-tche, et les rois de Hia, restent maîtres de la partie septentrionale de la Chine.

En 1127, les Kin ayant détruit les Ky-tan, et s'étant emparés d'une partie du nord de la Chine et de Kay-fong-fou, les Song furent obligés d'abandonner cette ville et de transporter le siége de l'empire à Lin-gan, aujourd'hui Hang-tcheou-fou, dans le Tchekiang, où ils restèrent jusqu'à leur destruction par les Yuen ou Mogols, appelés en Chinois Mong-kou.

Les Song s'étant adressés à ces conquérans, pour obtenir leur appui contre les Kin, et l'abolition du tribut qu'ils leur payoient, les Mogols déclarèrent la guerre aux Kin, et, les ayant vaincus en 1235 après J. C., ils finirent par anéantir les

Song eux-mêmes en 1260, ce qui rendit Koublay-khan, descendant du fameux Genghiz-khan, le maître absolu de toute la Chine.

Depuis l'établissement de la dynastie des Mogols, l'empire n'a plus été divisé, mais le trône a passé successivement à des princes de divers pays. L'an 1368 de J. C., la dynastie Chinoise des Ming chassa les Yuen, et fut à son tour dépossédée en 1644, par les Tartares Mantchoux descendans des Kin ou Niu-tché, qui occupent le trône présentement.

D'après l'esquisse rapide que je viens de donner des révolutions de la Chine, on voit que cette contrée, loin d'être, à une époque très-reculée, un vaste empire gouverné par un empereur, ne forma un seul corps que vers l'an 220 avant J. C.; que bientôt après, livrée aux troubles et divisée de nouveau, elle ne fut réunie que passagèrement dans la suite sous différens princes; enfin, que ce n'est que depuis l'an 1279 après J. C., c'est-à-dire, il y a cinq cent vingt-neuf ans qu'elle ne compose qu'une seule et unique monarchie.

C'est donc à tort qu'on a voulu représenter la Chine comme un pays privilégié, gouverné depuis un temps immémorial par la même constitution, exempt des troubles et des guerres qui ont renversé tant d'empires. La seule différence qui existe entre elle et tant d'autres États qui ont disparu de

dessus de la terre, c'est que, placée à l'extrémité du globe, et par conséquent peu exposée au flux et au reflux de ces nations conquérantes qui ont entraîné tout avec elles, et ont changé, si cela se peut dire, la face des peuples, elle a conservé après plusieurs révolutions ses mêmes mœurs et ses mêmes usages; mais il ne faut pas conclure de là que dans les siècles les plus reculés elle ait existé telle qu'elle est aujourd'hui. Cette étendue immense qu'on lui suppose sous Yao, est chimérique, et les prétendues connoissances attribuées à ses habitans, même dans des temps plus récens, sont d'autant plus douteuses, que le Chouking et un petit nombre d'écrivains modernes sont les seuls qui en parlent. Est-il possible en effet qu'une nation représentée comme si habile, soit demeurée inconnue au reste de l'univers, et qu'aucun historien de l'antiquité n'en fasse mention!

Si les Chinois eussent été tels qu'on veut le faire croire, les Perses, dit l'Histoire universelle des Anglois, en auroient su quelque chose avant la destruction de leur empire par les Grecs, et ceux-ci en auroient entendu parler antérieurement à Hérodote. Les Chinois paroissent avoir été totalement inconnus à Homère et à Hérodote. Certains passages du neuvième livre de Quinte-Curce, font conjecturer qu'Alexandre, lors de ses conquêtes dans l'Inde, 327 ans avant J. C., en eut

connoissance : il y est parlé d'un royaume appelé Sophitien, que Strabon nomme Cathea, mot qui approche du nom de Cathay, donné par les Tartares à la Chine.

L'an 126 avant J. C., les Chinois parcoururent le Korasan, et entendirent parler de la Perse *(a)*; ils allèrent également à cette époque dans l'Inde.

Le sentiment le plus général des savans, est que les Seres des anciens, si connus par leurs manufactures de soie, sont les mêmes que les Chinois.

Pline parle du commerce qu'on faisoit avec les Seres *(b)*, et des étoffes de soie qu'on faisoit venir à Rome de ces pays éloignés *(c)*.

Les Romains *(d)* firent long-temps des efforts pour aller trafiquer, par terre, dans la haute Asie et dans la Chine; mais les Parthes, jaloux de s'approprier ce commerce, y mirent sans cesse des obstacles. Ces derniers peuples étoient connus à la Chine, et y étoient appelés Gan-sie; ils envoyèrent, l'an 88 de J. C., des ambassadeurs à l'empereur Han-tchang-ty.

Marc-Aurèle envoya des ambassadeurs à Huon-ty, l'an 166 de J. C. Les Chinois nommèrent Ta-tsin, le pays d'où ils venoient. Depuis cette

---

(a) Histoire des Huns.
(b) *Livre XXXIV, chap. 14.*
(c) Ibid., *livre VI, chap. 17.*
(d) Mémoires de l'Académie, *tome XXXII.*

époque les Romains eurent des relations plus directes avec la Chine, mais non sans difficultés ; car, après la destruction des Parthes, les Persans ne se montrèrent pas mieux disposés que ces peuples, et mirent continuellement des entraves au commerce qui se faisoit à travers leur pays.

L'an 284, les Romains envoyèrent encore des ambassadeurs à l'empereur Tsin-vou-ty. Sous le règne de Justinien, vers l'année 530 de J. C., ils eurent pour la première fois connoissance des vers à soie qui furent apportés de l'Inde à Constantinople par deux moines.

En 567, Kosrou, roi de Perse, envoya des ambassadeurs pour engager les Chinois à attaquer les Turcs.

En 643, les Romains expédièrent des présens pour l'empereur de la Chine.

Les Arabes s'étant emparés de tout le commerce après avoir soumis la Perse, allèrent à la Chine, établirent un cadi à Quanton, et assiégèrent et pillèrent cette ville dans l'année 758.

En 798, le calife Haroun envoya des ambassadeurs à l'empereur, afin de rétablir le commerce. Dans le même temps, les Romains commerçoient par mer avec les Chinois ; ainsi, l'Inde, la Perse, la Tartarie et même l'empire de Constantinople, avoient des liaisons avec eux, liaisons qui subsistèrent jusqu'à l'invasion de Gengiz-khan en 1211,

et que les successeurs de ce conquérant faillirent encore.

Carpin, envoyé en Tartarie par Innocent IV, parle de la Chine sous la date de l'année 1246.

Nicolas et Mathieu Paul partirent en 1260 pour la Tartarie ; ils se rendirent à la cour de Kublay-khan, et revinrent en 1272 ; ils repartirent en 1274, avec Marc Paul, et furent de retour à Venise en 1295.

En 1387, la vingtième année du règne de Taytsou, fondateur de la dynastie des Ming, Tamerlan envoya des ambassadeurs à ce prince.

En 1493, Barthelomé Diaz doubla le cap de Bonne-Espérance.

En 1497, Vasco de Gama arriva dans l'Inde. Les Européens parurent ensuite à la Chine, et fréquentèrent les ports de Quanton et de Ning-po.

En 1517, Lopez-de-Souza expédia de Goa le nommé Andrada, avec huit vaisseaux portant l'ambassadeur Thomas Pereira ; celui-ci se rendit à Peking, et y mourut en prison.

Les étrangers continuèrent de fréquenter le port de Ning-po ; quelques années après les Portugais obtinrent Macao.

En 1573, les Jésuites étoient déjà établis dans cette ville.

En 1577, 1579, 1580 et 1583, entrée des pères Herade, Marin, Alfare, Mendoze et Ignace.

En 1581, le P. Roger, Jésuite François, pénétra à la Chine; et en 1582, le P. Ricci.

En 1655, ambassade Hollandoise dans laquelle étoit Nieuhoff.

En 164[illegible], ambassades Russes, d'Isbrants-ides, et d'Ismailoff, en 1719.

En 1720, le nonce du pape, Mezzabarba arriva à la Chine.

En 1788, un envoyé Russe résida à Peking pendant un an.

En 1793, le lord Macartney, ambassadeur Anglois, fut admis en présence de Kien-long, à Géhol.

En 1795, M. Titzing, ambassadeur du stathouder, eut le même avantage à Peking.

Telles ont été les relations des différens peuples avec les Chinois, avant ou après la découverte du cap de Bonne-Espérance; et si la politique a pu quelquefois en être le motif, l'intérêt du commerce l'a été encore bien davantage.

AMBASSADE ANGLOISE.

Les ambassadeurs sont regardés à la Chine comme des envoyés de princes tributaires, chargés de présenter, au nom de leurs maîtres, leurs respects à l'empereur, et de lui offrir des tributs; car c'est sous ce titre que la cour de Peking accepte les présens des souverains, assez bons pour flatter son orgueil et sa vanité.

Les François sont les seuls qui n'ont jamais fait aucun don à l'empereur de la Chine : connoissant l'esprit du gouvernement, ils n'ont pas voulu qu'on prît pour une soumission ce qui n'eût été qu'une pure condescendance de leur part.

Le roi de Siam envoie tous les trois ans à Peking des éléphans ; ceux que j'ai vus en 1782 à Quanton, étoient d'une moyenne grandeur. La même année, la cour de Lisbonne chargea l'évêque Portugais qui se rendoit à Peking, de porter des présens à l'empereur : ces présens furent reçus comme des tributs, et les mandarins de Quanton firent si peu de cas de l'évêque et du sénateur de Macao qui les apportoient, qu'ils ne permirent qu'au premier de s'asseoir en leur présence, et offrirent seulement au second un misérable banc de bois, sur lequel ils consentirent enfin, après beaucoup d'instances, qu'on mît un coussin *(a)*. Lorsque j'étois dans la capitale, en 1795, j'y trouvai des envoyés Mongoux et Coréens : ces derniers

(a) Cette conduite déplut tellement au peintre qui accompagnoit l'évêque, qu'il ne voulut plus partir pour Peking. Le changement subit de résolution de ce jeune homme embarrassa beaucoup les mandarins, parce que son nom avoit été envoyé à la cour ; mais comme ils sont fertiles en expédiens, ils écrivirent que le Portugais étoit tombé malade, et finalement qu'il étoit mort ; en même temps ils le firent partir secrètement pour Macao, où il s'embarqua pour retourner en Europe.

s'y rendent tous les ans, soit pour offrir des présens, soit pour y faire du commerce.

Dès l'année 1788, les Anglois avoient fait partir le colonel Cathcart pour Peking; mais sa mort inattendue, arrivée dans le détroit de la Sonde, arrêta tout-à-coup l'ambassade. Cependant les Anglois ne perdirent pas pour cela leurs projets d'établissement à la Chine; ils annoncèrent même dans les papiers publics une prétendue cession de terrain, dans lequel la compagnie alloit s'établir; annonce prématurée et imprudente, qui, malheureusement pour eux, mise sous les yeux de l'empereur, fut dans la suite une des causes principales du peu de succès de la seconde ambassade qu'ils envoyèrent. Si la première avoit été faite à la hâte, celle-ci le fut avec un grand appareil; on n'épargna rien pour sa réussite. Les présens furent considérables, et l'on choisit des personnes éclairées et savantes auxquelles on donna pour chef le lord Macartney, dont l'esprit, les talens et les connoissances étoient généralement connus.

En 1792, la compagnie envoya à la Chine deux commissaires, pour prévenir le gouvernement que l'ambassadeur, redoutant le trajet par terre pour les présens précieux qu'il apportoit à l'empereur, ne descendroit pas à Quanton, mais qu'il aborderoit dans le golfe de Petchely.

Une ambassade annoncée avec tant de précau-

tion, et qui promettoit sur-tout de riches présens, ne pouvoit manquer de plaire : aussi l'empereur donna-t-il les ordres les plus précis pour la recevoir, n'importe dans quel port elle aborderoit. Le lord Macartney parut enfin dans la rade de Macao le 22 juin 1793. Sir Georges Staunton, secrétaire d'ambassade et ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur de la Chine, descendit seul à terre pour se procurer un interprète capable d'aider celui que les Anglois avoient déjà avec eux, et qui sortoit du collége de Naples. A son retour, *le Lion*, de soixante-quatre canons, et deux petits vaisseaux, partirent pour le golfe de Petchely, au fond duquel ils ne tardèrent pas d'arriver. Le 5 août, l'ambassade s'embarqua pour Peking sur des bateaux Chinois, ayant en tête de leurs mâts cette inscription : *Ambassadeur portant le tribut du roi d'Angleterre (a)*.

Le lord Macartney fit son entrée dans la capitale le 21 août, avec toutes les personnes qui composoient sa suite. « A la simplicité de nos habits, à » l'antiquité de nos voitures, dit Anderson *(b)*, il » étoit plus naturel de nous prendre pour des » pauvres de quelque paroisse d'Angleterre, que » pour les représentans d'un grand monarque ».

(a) Macartney, *tome III, page 145.*

(b) Anderson, *page 157.*

Les Anglois traversèrent la ville Tartare, et furent logés en dehors de Peking dans une mauvaise maison (a); mais sur les représentations de l'ambassadeur, ils en obtinrent une meilleure, et revinrent dans la capitale.

Le 2 septembre, M. Macartney partit pour Géhol, en Tartarie, où se trouvoit l'empereur. Arrivé le 8, il fut admis en sa présence les 14, 15 et 17. Le 18, il reçut son audience de congé, et le 20 la notification de quitter la cour pour se rendre à Peking, où il fut de retour le 26.

L'ambassadeur, à son arrivée à Géhol, s'étant refusé à faire le salut à la chinoise, il s'éleva quelques difficultés; mais, suivant les Anglois, elles furent bientôt aplanies par l'empereur, qui consentit à ce que le lord Macartney fît devant lui le même salut qu'on fait devant le roi d'Angleterre: ce salut consiste à fléchir un seul genou.

Les Anglois avoient conçu d'abord quelque espérance de voir réussir leur mission; mais il ne suffisoit pas de l'avoir commencée, il falloit employer les moyens propres à lui faciliter une fin heureuse. Le lord Macartney savoit parfaitement l'histoire de la Chine, mais il ignoroit les usages de la cour. Peu instruit de la manière de négocier à Peking, et jugeant de la capitale par

(a) Barrow.

Quanton, il fit une grande méprise en ne voulant pas traiter d'abord avec le Ho-tchong-tang. Ce premier ministre, plus puissant que Kien-long lui-même, fut piqué de cette conduite du lord; et lorsque celui-ci voulut revenir sur ses pas, il n'étoit plus temps : d'ailleurs, l'arrivée de l'ancien Tsong-tou de Quanton fit changer rapidement les affaires de face, et mit fin aux espérances de l'ambassadeur. En effet, parler des établissemens de la compagnie dans l'Inde, représenter les Anglois comme ayant des projets sur la Chine, et comme ayant donné des secours dans la guerre du Thibet *(a)*, c'étoit éveiller adroitement la jalousie de l'empereur : en falloit-il davantage au vice-roi pour lui inspirer des craintes et faire fermer pour toujours les portes de l'empire à des étrangers dont lui-même avoit à redouter les plaintes ! Aussi M. Macartney, obligé de ménager en même temps le caractère inquiet et méfiant des Chinois, l'orgueil et la fierté du premier ministre, ne put réussir, quoiqu'il fût capable, plus que tout autre, de bien terminer une affaire. Les insinuations du Tsong-tou, et des raisons qu'il est de mon devoir de passer sous silence, suffirent pour le faire échouer, et le forcèrent de quitter promptement Géhol sans avoir pu obtenir une seule de ses demandes :

(a) Macartney, *tome III, page 46.*

ces

ces demandes d'ailleurs si exagérées qu'il est étonnant qu'on les ait faites, étoient un établissement vis-à-vis de Ning-po, le commerce exclusif, un résident à Peking, un comptoir à Quanton, liberté de voyager sans frais de Quanton à Macao, enfin l'établissement de la religion chrétienne. On sent bien que les Anglois n'auroient pas beaucoup insisté sur cette dernière proposition, et qu'elle n'étoit qu'accessoire et faite pour flatter les missionnaires dont ils avoient besoin. Quoi qu'il en soit, elle vient à l'appui de ce que j'ai avancé plus haut en parlant des missions et de l'avantage qu'il y a de les conserver.

Les Anglois objecteront sans doute qu'ils n'ont rien demandé, et que le but de l'ambassade n'étoit que de voir la Chine; je pourrois prouver le contraire, mais on croira sans peine qu'une nation dont toutes les vues sont tournées du côté du commerce, avoit un motif plus important. Les Anglois ne font pas de démarches inutiles, et la vue seule de l'empire Chinois ne pouvoit les satisfaire; le passage suivant le démontre. « L'empereur, dit » Anderson, refusa de faire un traité avec les An» glois, et ne voulut pas accorder de préférence » pour le commerce. »

Après son retour à Peking, le lord Macartney se rendit au palais le 3 et le 6 octobre : il reçut le 7 l'ordre de partir le 9; et malgré ses représentations,

l'empereur lui fit enjoindre de quitter la capitale au jour indiqué. Quels que fussent les motifs d'un renvoi si subit et si imprévu, « la bienséance » exigeoit, dit Anderson, que l'on donnât aux » Anglois le temps nécessaire pour se préparer au » départ; mais, continue cet auteur *(a)*, nous » entrâmes à Peking comme des mendians, nous » y séjournâmes comme des prisonniers, et nous » en sortîmes comme des voleurs. Les portraits du » roi et de la reine furent mis entre de misérables » planches, le dais fut arraché du mur et donné » aux domestiques, les Chinois volèrent du vin » et d'autres effets, enfin toutes les attentions » disparurent. »

Les Anglois, dans leur retour, ne purent sortir de leurs bateaux; les mandarins les firent s'arrêter à l'approche des villes, ou les leur firent passer pendant la nuit; et si le Tsong-tou de Quanton accompagna l'ambassadeur durant le voyage, ce fut plutôt pour le surveiller que pour lui faire honneur.

M. Macartney fut de retour à Quanton le 19 décembre; il y fut reçu avec une grande pompe, et logea de l'autre côté de la rivière dans une maison préparée exprès pour lui.

« Le vice-roi, dit M. Huttner *(b)*, rendit à

(a) Anderson, *IIe. partie, page 26.*
(b) Macartney, *tome V, page 201.*

» l'ambassade Angloise plus d'honneurs que ne le » désiroient les orgueilleux mandarins de Quanton » et les nations rivales qui faisoient le commerce » dans cette ville. » M. Huttner se trompe beaucoup, ces nations prétendues rivales virent avec plaisir les Chinois accueillir un ambassadeur Européen, et ne furent point jalouses d'un traitement qui n'étoit d'ailleurs qu'une affaire de convenance. Mais, si M. Huttner est si transporté de la réception faite aux Anglois, comment a-t-il pu dire que « les Chinois les regardent comme les plus féroces » d'entre les barbares ! honneur, ajoute-t-il, qu'ils » doivent au caractère de leurs matelots, qui ne » sont pas les plus doux des hommes *(a)*, et dont » la conduite, dit M. Macartney, les fait regarder » comme les derniers des Européens *(b)*. »

Ce portrait est outré, et l'on auroit tort de confondre ensemble tous les Anglois, et de juger de leur caractère en général par celui de leurs matelots, qui prennent souvent la licence pour la liberté. Ce n'est certainement pas à la mauvaise impression qu'a faite sur l'esprit des mandarins la conduite irrégulière des matelots Anglois, c'est encore moins à la haine des Chinois pour la révolution françoise et au voisinage de l'Angleterre avec

(a) Macartney, *tome V, page 211.*
(b) Ibid., *tome II, page 297.*

la France *(a)*, que l'ambassade Angloise a dû son peu de réussite. Il ne faut pas croire que des raisons aussi futiles aient pu porter les Chinois à repousser le lord Macartney ; mais c'est plutôt la connoissance qu'ils avoient de la politique et des projets de sa nation.

Le 8 janvier 1794 M. Macartney quitta Quanton pour se rendre à Macao, où il resta jusqu'au 14 mars qu'il partit pour l'Europe, sur le même vaisseau qui l'avoit amené, n'ayant obtenu, pour tant de peines et de dépenses, que deux ou trois édits publiés par le Tsong-tou de Quanton en faveur du commerce, édits d'ailleurs de peu d'importance, et qui n'eurent aucun effet.

AMBASSADE HOLLANDOISE.

Le choix des personnes, le nombre et la valeur des présens, enfin tout ce qui peut contribuer au succès d'une grande entreprise, avoit été employé par les Anglois, et cependant leur ambassade avoit échoué. On devoit donc présumer qu'un tel événement dégoûteroit tout Européen d'aller désormais à Peking : il en arriva néanmoins tout autrement ; car chez une nation purement commerçante, tout projet qui tend à améliorer le commerce est avidement saisi ; et il fut facile à

(a) Macartney, *tome III, page 149.*

M. Vanbraam, qui avoit de l'esprit, de faire comprendre au gouvernement de Batavia toute l'importance d'une démarche flatteuse pour l'empereur et entreprise seule par les Hollandois.

La conduite de M. Macartney, en refusant de courber la tête devant le potentat le plus puissant de l'Asie, avoit extrêmement nui à ses intérêts, et choqué l'orgueil d'un peuple qui se croit au-dessus de tous les autres. Le consentement des Hollandois à remplir les devoirs prescrits par l'étiquette Chinoise, flatta l'amour-propre du monarque; et les grands, qui virent dans cet acquiescement une sorte de réparation de l'insulte faite par les Anglois à la majesté de leur souverain, s'empressèrent d'appeler à la cour des Européens qui se montroient moins difficiles que les premiers.

L'ambassade Hollandoise devoit donc espérer, en se rendant à Pekîng, d'être traitée avec les égards dus à des étrangers qui ne faisoient cette démarche que dans la seule vue de plaire à l'empereur et aux mandarins : cependant, la réception faite aux Hollandois, soit dans l'intérieur de la Chine, soit dans la capitale, ne répondit pas à ce qu'ils étoient en droit d'attendre pour leur condescendance, peut-être un peu trop grande, mais commandée par les circonstances et par le desir de ménager les avantages d'une compagnie marchande, qui, dans la balance de ses intérêts, ne

compte que sur les bénéfices qu'elle doit retirer de ses entreprises.

L'ambassade fut mieux traitée dans son retour ; elle l'auroit même été plus honorablement, sans l'avarice et la basse jalousie des mandarins qui l'accompagnoient. La réception du Tsong-tou de Quanton fut très-modeste, et les Hollandois, pour tant de peines, n'obtinrent que la remise des droits du navire qui avoit apporté l'ambassadeur, et la faveur d'autant plus grande qu'elle est très-rare, d'avoir vu l'empereur, et d'en avoir reçu des présens, quoique peu considérables.

Une coutume assez généralement établie en Asie, et principalement à la Chine, c'est que la valeur d'un don ne consiste pas dans son prix intrinsèque, mais qu'elle augmente en raison de la puissance ou du rang de la personne qui le fait. Une simple bourse de soie avec cinq ou six sous en argent, reçue des mains de l'empereur, est regardée par les Chinois comme une chose infiniment précieuse, et, par la raison inverse, des présens offerts au souverain décroissent de valeur ; de sorte que cent mille piastres présentées par un particulier, ne sont plus qu'un objet très-médiocre.

L'empereur est regardé comme un dieu à la Chine, mais c'est un dieu qui ne se contente pas de la simple odeur ou de la fumée légère des parfums, il lui faut des présens solides et précieux,

de l'or, de l'argent, des bijoux et de riches effets; mais en daignant les accepter, il croit faire une grande faveur à celui qui les lui présente; et s'attendre à un remercîment ou à quelque grâce de sa part, c'est être dans l'erreur. Ceci est prouvé par le résultat des deux ambassades Angloise et Hollandoise, toutes les deux entreprises et exécutées d'une manière différente, et dont aucune n'a retiré cependant le plus léger avantage. Il faut s'en prendre principalement à l'esprit des Chinois: orgueilleux, ils méprisent les étrangers; méfians, ils ne leur accordent rien; trop éloignés de l'Europe pour en connoître les mœurs et les usages, trop persuadés de leur puissance, trop pénétrés de leur mérite, ils ne peuvent apprécier le vrai caractère d'un ambassadeur et le motif d'une ambassade.

C'est donc une imprudence, une faute même, que d'en envoyer chez eux avant qu'ils soient instruits par l'expérience, qu'ils ne doivent la conservation de leur existence politique qu'à leur éloignement, et que cette haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes est purement chimérique. Un jour viendra que les Chinois, qui méprisent les étrangers et les regardent uniquement comme des marchands, reconnoîtront combien sont redoutables ces peuples qu'ils traitent d'une manière si outrageante; et ceux-ci, une fois aux prises avec la

nation Chinoise, ne tarderont pas à voir que, placée à l'extrémité de l'univers, elle en est la dernière pour la force et le courage.

Bornons-nous donc maintenant à trafiquer avec les Chinois, conformons-nous à leurs usages, supportons leurs caprices, et sur-tout restons intimement persuadés qu'il faut mûrement réfléchir avant de s'engager dans une démarche qui peut compromettre la gloire et l'honneur d'une nation Européenne.

COMMERCE.

Les besoins réciproques firent naître les échanges. Les premiers hommes vivant du produit de leurs troupeaux, ou des fruits de la terre qu'ils avoient cultivée, et se couvrant de la peau des animaux qu'ils avoient tués dans leurs chasses, furent forcés d'échanger entre eux ces objets d'une indispensable nécessité : telle fut l'origine du commerce.

La civilisation, suite naturelle de la réunion et de l'accroissement des peuples, augmenta bientôt les besoins ; les forêts furent abandonnées ; les productions de la terre ne suffirent plus à la nourriture, ni les peaux à l'habillement ; l'industrie, mère des arts, offrant, pour ainsi dire, tous les jours des découvertes utiles et commodes à la vie, les échanges durent nécessairement se multiplier

à l'infini. Il fallut donc chercher un moyen de les rendre plus faciles, en établissant une marchandise de convention. On employa d'abord les bestiaux dans cette vue ; mais ce genre d'échange présentant de grandes difficultés, on imagina de se servir d'une matière qui, sous un moindre volume, renfermeroit une plus grande valeur. Certains peuples employèrent le cuivre, d'autres, comme les Spartiates, firent leurs échanges avec du fer ; l'or et l'argent furent en usage chez les Égyptiens. Ces métaux précieux, regardés dans le principe comme une simple marchandise, s'échangèrent comme on le fait encore à la Chine ; chaque particulier eut sa balance et ses ciseaux pour peser et couper l'or et l'argent à mesure qu'il en avoit besoin. Cette méthode, qui facilitoit les échanges, entraînoit avec elle des inconvéniens ; on s'aperçut bientôt que des gens de mauvaise foi en profitoient pour tromper ceux avec qui ils trafiquoient. On eut recours alors à un expédient plus sûr, et on fabriqua des monnoies d'or et d'argent, dont la valeur, constatée par certains signes, et dans la suite par l'effigie du Prince, ôta aux falsificateurs la possibilité de les altérer. Dès-lors le commerce prit un nouvel essor, et ne tarda pas à faire des progrès considérables. Envisagé chez les nations les plus anciennes comme une source de prospérité, elles s'y livrèrent toutes avec plus ou moins

d'ardeur, suivant leur situation topographique leurs moyens, leur génie ou les profits qu'elles espéroient retirer des lieux qu'elles fréquentoient. Le commerce de l'Inde sur-tout fut une mine féconde qu'elles exploitèrent avec succès. Les Égyptiens, les Phéniciens, qu'on peut regarder comme les premiers navigateurs, parcouroient l'océan Indien. Tout le monde connoît les expéditions de Salomon. Le commerce de l'Inde subsista en Égypte jusqu'à la conquête de cette fertile contrée par Cambyse; car les Perses, qui possédoient des ports plus rapprochés de la mer des Indes, et qui avoient en outre la voie de terre, négligèrent celle d'Égypte. Les Phéniciens étendoient alors par-tout leur navigation. Tyr, leur principal port, étoit une ville florissante; mais cette place ayant été brûlée par Alexandre, ses habitans virent avec elle s'éteindre leur immense commerce. L'Inde étoit à cette époque presque inconnue aux Grecs. Le conquérant de l'Asie, informé plus exactement de l'importance du commerce de cette contrée, bâtit Alexandrie, dans l'intention d'en faire le marché général de tous les peuples, et l'entrepôt de toutes les marchandises de l'Orient. Alexandrie alloit devenir la plus opulente ville de l'univers, lorsqu'une mort prématurée enleva le héros Macédonien au milieu de ses vastes projets. Quelques-uns de ses successeurs,

et sur-tout Ptolomée Philadelphe, rendirent Alexandrie une des villes les plus riches; mais ceux qui le suivirent ne l'imitèrent point, et laissèrent affoiblir et tomber entièrement le commerce de l'Inde. A la destruction de l'empire des Ptolomées, les Romains, ces nouveaux maîtres du monde, s'efforcèrent de relever ce commerce avantageux; ils furent d'abord contrariés par les Arabes, mais Ælius Gallus pénétra sous Auguste dans l'Arabie, en soumit une partie, et réussit enfin à établir un commerce réglé depuis Alexandrie jusqu'aux bouches de l'Indus.

Strabon parle d'une flotte considérable qui remonta le Nil, entra par un canal dans la mer Rouge, et de-là se rendit dans l'Inde. Pline nous apprend que de son temps ce voyage se faisoit tous les ans avec un très-grand profit. Le commerce de l'Inde répandit jusqu'aux extrémités des possessions Romaines les productions de l'Asie, et se soutint plus ou moins sous les successeurs d'Auguste. Constantin en se fixant à Bysance, à laquelle il donna le nom de Constantinople, ne fit que changer la route des flottes d'Alexandrie; mais les barbares qui déchirèrent l'empire Romain et le détruisirent enfin, anéantirent presque totalement ce commerce. Depuis ce moment, foible et abandonné, il languit pendant long-temps; mais la conquête de l'Égypte, en 1171, par

Saladin, qui chassa de ce beau pays les descendans de Mahomet, vint lui redonner une nouvelle vie. Les successeurs de Saladin n'eurent pas plutôt fondé le grand Caire, que le commerce des Indes reprit toute son activité; les Vénitiens, les Pisans, les Génois, les Florentins et les autres peuples libres de l'Italie s'en rendirent bientôt les maîtres, en fréquentant les villes d'Alexandrie, de Damas, d'Alep et de Trebizonde, dans lesquelles se rendoient toutes les marchandises de l'Orient. C'est par-là que les Vénitiens avoient acquis des richesses considérables et avoient mis leur marine dans un état florissant, lorsqu'un événement imprévu, changeant tout-à-coup la direction du commerce, fit passer dans d'autres mains les avantages dont, seuls, ils avoient joui jusqu'alors.

Jean II, roi de Portugal, poursuivant avec chaleur les découvertes commencées sous ses prédécesseurs, expédia Barthelomée Diaz, qui doubla le cap de Bonne-Espérance en 1493. Emmanuel, son successeur, également capable de concevoir et d'exécuter ces grands projets qui immortalisent les rois et rendent en même temps les peuples heureux et florissans; Emmanuel, jaloux d'affranchir ses sujets du joug des marchands étrangers, fit armer quatre vaisseaux qu'il confia au brave Vasco de Gama, qui arriva aux Indes en 1497. Dès-lors tout changea de face, et le commerce, abandonnant

les routes qu'il avoit suivies pendant si longtemps, s'en fraya de toutes nouvelles et jusqu'alors inconnues.

ENTRÉE ET ÉTABLISSEMENT DES EUROPÉENS À LA CHINE.

La découverte du cap de Bonne-Espérance ayant ouvert une communication plus facile avec une partie des peuples de l'Orient, et établi des liaisons directes avec eux, l'ambition, l'amour de la gloire, l'envie d'acquérir de la fortune, attirèrent bientôt dans les Indes une foule de Portugais. Dans le court espace de soixante ans, ces étrangers réussirent à faire des conquêtes considérables, et leur puissance, embrassant presque entièrement cette vaste partie de l'univers, s'étendit depuis le golfe Persique jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Ces grandes choses furent exécutées par des gens d'une conduite sage et d'un courage à toute épreuve; mais la corruption des mœurs, des richesses immenses, un luxe excessif, firent bientôt disparoître les belles qualités qu'on avoit admirées dans les premiers Portugais. L'indolence, la paresse et la débauche succédèrent au courage; la soif insatiable de dominer, et la dureté du gouvernement, remplacèrent la droiture et la justice. Ce changement de conduite ne put qu'indisposer

non-seulement les peuples que les Portugais avoient soumis, mais encore ceux chez lesquels ils n'alloient que pour trafiquer. C'est dans cet état de choses que les autres Européens parurent dans l'Inde : hardis, entreprenans et courageux, ces nouveaux venus réussirent facilement, malgré les efforts et les précautions des Portugais, à les dépouiller des vastes possessions qu'ils s'étoient acquises avec tant de peines, et parvinrent en même temps à partager avec eux et même à leur enlever à la fin le commerce immense que ceux-ci se croyoient en droit de faire seuls.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des différens établissemens formés par les Européens dans les Indes, ce seroit m'écarter de mon sujet; je me bornerai à parler de leurs relations commerciales avec la Chine.

Les Portugais furent les premiers qui fréquentèrent les ports de cet empire. En 1517, Lopez Suarez, vice-roi de Goa, fit partir huit vaisseaux sous le commandement d'Andrada, et expédia en même temps un ambassadeur nommé Thomas Pereira. Arrivés à l'entrée de la rivière de Quanton, deux des vaisseaux obtinrent la permission de monter jusqu'à cette ville avec Pereira, dont la probité et le caractère doux et civil captivèrent bientôt les Chinois, et les engagèrent même à conclure un traité de commerce avec les Portugais.

En partant pour Peking, Pereira fit publier que si quelqu'un avoit à se plaindre, il pouvoit venir en demander satisfaction. Ce procédé, entièrement nouveau pour les Chinois, leur plut extrêmement; mais les capitaines des navires démentirent bientôt cette conduite généreuse : loin de l'imiter, ils maltraitèrent les habitans, descendirent des canons à terre et se permirent mille excès. Le vice-roi de Quanton, irrité contre eux, équipa à la hâte une flotte pour aller détruire les vaisseaux des Portugais; mais ceux-ci profitant d'une tempête, se retirèrent et se rendirent à Malaca, abandonnant l'ambassadeur Pereira entre les mains des Chinois, qui, indignés des violences de ses compatriotes, l'en rendirent responsable, et le jetèrent dans une prison, où, après trois ans de détention, il périt de misère, victime de fautes qu'il n'avoit pu empêcher.

Le temps qui affoiblit tout, et qui détruit même jusqu'à la mauvaise opinion qu'on a prise d'abord de quelqu'un, fit oublier peu à peu aux Chinois la conduite irrégulière des Portugais, et les porta à leur permettre de nouveau de venir trafiquer dans l'île de Sancian, et d'y dresser des tentes pour le temps qu'on chargeroit les navires. Cette manière de commercer étoit fort gênante, lorsqu'une occasion inattendue rétablit les affaires des Portugais, et leur procura un solide établissement à la Chine.

L'empereur Chy-tsong combattoit depuis long-temps les Japonois, qui dévastoient les côtes de la Chine, lorque parut le Chinois Tchang-sy-lao. Ce chef de pirates, après s'être emparé de Macao, bloqua la rivière, et fit même le siége de la ville de Quanton en 1563. Les mandarins, hors d'état de lui résister, implorèrent le secours des Portugais : ceux-ci attaquèrent avec succès le pirate, le poursuivirent et le tuèrent à Macao. En reconnoissance de ce service important, l'empereur leur céda à perpétuité l'île de Macao, où ils s'établirent et bâtirent par la suite une ville en 1585 (latitude nord 22° 12′ 44″, longitude à l'est de Paris, 111° 5′). C'est par erreur que l'auteur du Voyage de M. de la Pérouse fait donner Macao aux Portugais par l'empereur Kang-hy. Ce prince monta sur le trône en 1662, et la cession de Macao eut lieu un siècle auparavant.

Outre l'établissement de Macao, Hamilton *(a)* parle d'un autre que les Portugais avoient à Limpoa et qu'ils perdirent ensuite; il prétend tenir ce fait des Chinois, et en assure la vérité, quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans les auteurs Portugais : mais le port de Ning-po, où les Européens alloient commercer sous l'empereur Hiao-tsong dans les années appelées Hong-tchy [de 1488 à 1505],

(a) Account of the East-Indies, *tome II, page 288.*

[redacted]nt

étant souvent nommé Liampo ou Liampoa, ce double nom a pu donner lieu au rapport de M. Hamilton, à moins que cet écrivain n'ait voulu parler de l'île de Lantao, une de celles qui avoisinent Macao, et dans laquelle les Portugais s'étoient, dit-on, établis, et d'où ils furent chassés par les Chinois.

PORTUGAIS.

Établissement de Macao.

L'île de Macao, appelée en langue mandarine Ngao-men, et dans l'idiôme du pays Ama-gao, tire son nom d'une idole nommée Ama, qui y avoit un temple.

Cette île est plus longue que large; elle peut avoir près d'une petite lieue de longueur, sur environ une demi-lieue dans sa plus grande largeur : un mur en pierres sèches, et un corps-de-garde Chinois *(a)*, élevés sur une langue de terre contiguë à une île voisine, font la séparation du territoire Portugais.

La campagne au dehors de Macao, est sèche et dépouillée d'arbres; les montagnes sont nues, et l'on ne trouve dans la partie septentrionale de l'île, qu'une petite portion de terre mise en rapport par les habitans d'un village appelé Moha.

(a) Ce poste militaire est très-foible, et l'officier qui le commande n'est pas, comme le dit l'auteur du Voyage de la Pérouse, le gouverneur Chinois de Macao.

L'eau n'est pas abondante à Macao : deux sources, toutes les deux placées en dehors de la ville, l'une au nord et l'autre au sud, en fournissent aux habitans, qui sont obligés de l'envoyer chercher tous les jours par leurs noirs.

Les Portugais n'avoient bâti, dans le principe, que des forts ; et la ville étoit ouverte lorsque les pirates l'attaquèrent en 1621, et les Hollandois en 1622. Quatorze vaisseaux Hollandois entrèrent dans le port de Macao la veille de la Saint-Jean, et débarquèrent quatre cents hommes, qui furent ensuite renforcés par trois cents autres ; mais les Portugais s'étant défendus vaillamment, les Hollandois manquant de munitions, et découragés par la mort de leur général, se retirèrent en laissant derrière eux quatre cents des leurs, dont trois cents furent tués, et les cent autres faits prisonniers. Ces malheureux, condamnés aux travaux publics, furent employés dans la suite à élever dans la partie du nord et dans celle du sud de la ville, deux épaisses murailles, qui jointes aux fortifications déjà bâties, la fermèrent presque entièrement.

Le fort de la Monté est le plus grand et le plus régulier ; c'est un carré long défendu par quatre bastions, dont les deux qui sont du côté de la campagne, ont les flancs garnis d'orillons. Aucun ouvrage avancé, aucun fossé n'empêchent

d'approcher des murailles; elles sont construites en terre battue et sans revêtissement ; leur hauteur peut aller de vingt-cinq à trente pieds.

Les autres forts sont plus petits et irréguliers; on en compte trois, outre deux fortins.

Le fort de la Guya, bâti sur une hauteur, domine toute la ville et la mer, et c'est lui qui signale les vaisseaux qui entrent en rade.

Le fort de Bonpart, construit à l'extrémité méridionale de la ville et de la baie, sert à en défendre l'entrée avec deux autres fortins, dont l'un est élevé sur la pointe Saint-François, et l'autre auprès du gouvernement, le long du quai qui borde la mer.

Le fort de la Barre est à la sortie du port; il a été bâti dans l'intention d'empêcher les navires étrangers d'y pénétrer ; mais ses murailles, faites de pierres sèches à la manière chinoise, supporteroient difficilement quelques bordées, si elles ne s'écrouloient pas d'elles-mêmes, ainsi que les magasins et la chapelle qui les dominent, par l'explosion des propres canons Portugais qu'on a mis pour leur défense.

Il y avoit encore un autre fort appelé *Nostra-Señora-de-Peña*, construit sur une hauteur ; mais les Portugais l'ont remplacé par une église.

A ces fortifications il faut ajouter les murailles dont j'ai parlé plus haut, l'une partant de l'église

de la Peña jusqu'au fort de Bonpart, en défendant la ville du côté du sud; l'autre partant du fort Saint-François, allant finir à la Monté, et fermant la ville du côté du nord et du nord-est.

Un simple mur de jardin reprend au bas du bastion occidental de la Monté, passe ensuite à la porte Saint-Antoine, et continue jusqu'au village de Patane, près du bord de la mer, de sorte que de ce côté la ville est très-mal défendue.

Telles sont les fortifications de Macao; elles sont peu considérables, mais elles sont suffisantes pour mettre à l'abri les Portugais d'une attaque de la part des Chinois, qui n'entendent rien dans l'art d'assiéger une place.

Le terrain sur lequel est bâti Macao, est montueux; les rues sont pavées, et ont un petit égout au milieu, recouvert en pierre, de manière que l'eau disparoît promptement après les pluies. On voit plusieurs églises à Macao *(a)*; celle de Saint-Paul est la plus considérable : le portail ressemble assez à celui de Saint-Gervais à Paris, mais il n'y a que les colonnes doriques de l'étage inférieur dont les proportions soient bien observées; car celles des étages supérieurs sont mal faites. Saint-

(a) Paroisses. La cathédrale, Saint-Laurent, Saint-Antoine. — *Couvens d'hommes.* Saint-Dominique, Saint-François, Saint-Augustin, Saint-Joseph, Saint-Paul. — *Couvens de filles.* Sainte-Claire.

Paul étoit jadis la demeure des Jésuites François, auxquels Louis XIV fit présent de l'horloge qui y est encore. Les bâtimens appartenant à Saint-Paul n'ont rien de remarquable, il n'y a que la bibliothèque dont la façade soit assez bien ; mais cet édifice tombe en ruine. La seule église, après celle de Saint-Paul, qui mérite attention, est celle de Saint-Joseph ; elle est petite, mais bien disposée.

Les maisons des particuliers sont peu dignes de remarque, l'architecture en est lourde et mal entendue. La maison du sénat, quoique nouvellement bâtie, pèche sous tous les rapports.

Les jardins à Macao sont rares et petits ; il n'y en a qu'un seul qui soit grand et garni d'arbres, c'est celui de la maison appelée *la Casa del Horto*, occupée depuis long-temps par des Anglois, qui en ont disposé le terrain suivant le goût de leur pays. On montre dans ce jardin un rocher qu'on prétend avoir servi de retraite au célèbre Camoëns, lorsqu'il composoit sa Lusiade.

Le port de Macao, formé par la rivière qui descend de Quanton, est situé entre la ville et une île voisine ; il est exposé aux vents de sud, de sud-ouest, de nord et de nord-est ; il est peu profond, et ne peut admettre de gros navires.

Il y a de trois à quatre brasses d'eau à l'entrée du port ; mais le brassiage diminue à mesure qu'on s'élève vers la Praya Pequena, et on ne trouve plus

que deux brasses et demie et deux brasses, et encore moins en approchant du village de Patane, où des bas-fonds et des rochers bordent la côte.

Au milieu du port il y a un banc dans la direction nord et sud, dont le fond est de roche, et sur lequel il peut y avoir depuis une brasse d'eau jusqu'à une brasse et demie; il découvre dans les très-basses marées.

Lorsqu'on entre dans le port de Macao, il faut ranger d'assez près le fort de la Barre, qui est à tribord, pour ne pas tomber sur un banc situé à l'ouest, et sur lequel j'ai vu échouer un vaisseau. Lorsqu'un navire sort du port et qu'il a doublé le fort de la Barre, il doit éviter de porter sur bâbord, pour ne pas tomber sur une roche appelée Pierre-d'arec, qu'on peut voir à la basse mer, et qui a deux brasses et deux brasses et demie d'eau à l'entour, mais se diriger sur l'entrée de Taypa, où il peut entrer de suite s'il ne tire pas au-delà de deux brasses et demie; car s'il tire davantage il est obligé d'attendre la haute mer de la nouvelle ou de la pleine lune.

On trouve dans ce dernier endroit une autre roche appelée Nuñes, placée à près de la moitié de la largeur du canal de Taypa, en avant de la pointe ouest, et découvrant à mer basse. Il y a trois brasses et trois brasses et demie d'eau aux environs.

Le port de Taypa est à l'abri des vents de nord,

de sud-est, de sud et de sud-ouest ; mais il ne l'est pas contre les vents de nord-est, d'est et d'ouest. Il est vrai qu'on n'a à supporter que le trait du vent, et que la mer n'y est pas mauvaise; mais elle est très-clapoteuse, principalement du côté de l'est.

Un navire qui vient du large et qui veut entrer dans Taypâ pour aller à Macao, doit donner dans le milieu de la passe, et continuer ainsi en dépendant un peu de bâbord jusqu'à ce qu'il voie que la sortie de Taypa commence à s'ouvrir; alors il revient sur tribord et suit le milieu du canal : parvenu à la dernière île qui reste à tribord, il s'en tient éloigné à la distance d'un tiers de la largeur du canal, pour éviter la roche Nuñes qu'il laisse à bâbord, et continue sa route au nord jusqu'à ce qu'il ait dépassé entièrement les terres de Taypa. Si la marée monte, il faut porter au N. N. O., gouvernant sur le fort de la Barre, prenant garde de tomber à l'ouest, de peur des bancs qui sont dans cette partie; si la mer descend, il faut avoir encore plus d'attention, parce que la marée court dans l'ouest : mais comme un bâtiment n'a pas toujours le temps d'examiner la marée, et n'en connoît pas la direction, le plus prudent en débouquant Taypa du côté de Macao, est de porter N. $\frac{1}{4}$ N. O. jusqu'à un demi-quart de lieue de l'île de Macao, et de courir ensuite au N. N. O. portant sur le fort de Bonpart, qu'on peut ranger d'assez près.

L'entrée de Taypa en venant de la mer, est à une bonne lieue de Macao, et sa sortie du côté de la ville n'en est qu'à une petite demi-lieue.

Le mouillage dans Taypa est fond de vase; un bâtiment qui ne tire pas trop d'eau y est bien : on trouve à l'extrémité de ce port un endroit où l'on peut faire de l'eau. Il y a aussi dans la partie occidentale de Taypa, un petit port nommé *Lark's bay* par les Anglois, mais il est peu profond et ne convient qu'à de très-petits navires ; il est d'ailleurs peu sûr et nullement à l'abri des voleurs ou des pirates.

Macao étoit autrefois très-florissant, et son commerce étoit considérable; mais depuis que les Portugais ne fréquentent plus le Japon, cette ville est totalement déchue de son ancienne splendeur. Le commerce actuel est médiocre : un seul navire part chaque année pour Goa; on en expédie un autre pour Timor, un ou deux pour le Bengale, autant pour Manille, et trois ou quatre pour la Cochinchine. Le commerce de Macao en Europe se réduit à un ou deux navires expédiés de Lisbonne avec du tabac du Brésil, dont les Chinois font une grande consommation. Ces bâtimens chargent en retour diverses marchandises de la Chine.

Les droits prélevés sur les marchandises sont de dix pour cent, et servent à payer le gouverneur, les officiers publics et la troupe. Les habitans

riches font des armemens ou prêtent leur argent à la grosse ; ceux qui sont pauvres s'embarquent et font des voyages afin de gagner quelque chose pour subsister pendant le temps qu'ils ne sont pas à la mer.

Toutes les boutiques sont tenues par des Chinois : ce sont eux aussi qui exercent exclusivement toutes les espèces de professions ; car les Portugais se croiroient déshonorés s'ils faisoient un métier quelconque.

Le gouvernement est mixte à Macao ; les Portugais et les Chinois y commandent à-la-fois. Lorsque ces derniers ont quelques affaires avec les habitans, et qu'ils ne peuvent arriver au but de leurs demandes, assez souvent très-déraisonnables, ils arrêtent les vivres ; on est obligé alors de composer avec eux, et tout s'arrange avec de l'argent, moyen qui plaît infiniment aux mandarins. C'est le gouverneur de la ville de Hiang-chan qui a l'inspection sur les Chinois de Macao. Lorsqu'il vient dans cette ville, on arbore le pavillon sur le fort, et on le salue de trois coups de canon.

La place de gouverneur à Macao est très-difficile à remplir, aussi le gouvernement de Goa n'y envoie ordinairement que des hommes sages et prudens. Don Lemos, qui occupoit cette place en 1785, a inquiété les François, mais ses successeurs les ont bien traités, particulièrement don

Manuel Pinto, dont les bons offices me firent à même, en 1795, de retirer le navire François *la Flavie*, qui, échappé aux poursuites des Anglois, s'étoit réfugié dans le port, et étoit sur le point d'être confisqué par le désembarcador ou président de la douane.

Les affaires qui surviennent à Macao, sont jugées par les sénateurs, qui s'assemblent deux fois par semaine sous la présidence du gouverneur: ces sénateurs jouissent de grands priviléges, et obtiennent la noblesse.

Quelques années avant mon départ de Macao, la cour de Lisbonne y avoit envoyé un évêque: ce juge ecclésiastique a de grandes prérogatives chez les Portugais, et son influence est considérable; il est cependant à desirer pour les habitans qu'elle ne le soit pas trop, car elle leur a déjà été extrêmement nuisible dans une circonstance où l'évêque, remplissant la place du gouverneur qui étoit mort, les mandarins de Quanton, fatigués des embarras que leur occasionnoient les Européens, lui offrirent de recevoir dans le port de Macao les navires étrangers qui montoient chaque année à Wampou; mais loin d'accepter avec empressement cette proposition, qui auroit enrichi la ville, il la rejeta, dans la crainte, disoit-il, de corrompre les mœurs des Portugais, en introduisant chez eux des hérétiques. Les Chinois continuèrent donc de laisser

venir les Européens à Quanton, et ne pensèrent plus dans la suite à faire une offre aussi inconsidérée que celle qu'ils avoient faite, et qu'on eut la mal-adresse de ne pas accepter. Les habitans de Macao n'en sont pas devenus meilleurs, mais ils sont devenus plus pauvres, et c'est un mal sans remède.

La population de Macao peut s'élever à un peu plus de douze mille personnes, parmi lesquelles on compte un grand nombre de Chinois.

Militaires.

Gouverneur	1.
Sergent-major, ou lieutenant-colonel	1.
Mestre-de-camp	1.
Capitaine	1.
Commandans des forts	5.
Sous-lieutenans	4.
Capitaines des milices	2.
Soldats ou cypaies	150.

Sénateurs.

Juge, ou Oydor	1.
Juges du sénat	2.
Sénateurs	3.
Procureur de la ville	1.
Greffier	1.
Premier écrivain	1.
Trésorier	1.

Ecclésiastiques.

Évêque	1.
Dignitaires	4.
Chanoines	8.
Sous-chanoines	2.
Clercs	15.
Religieux... Saint-Dominique. Saint-François. Saint-Augustin.	21.
Religieuses de Sainte-Claire	42.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Militaires	165.
Sénateurs	10.
Ecclésiastiques	93.
Habitans sur la paroisse de la cathédrale	1500.
——— de Saint-Laurent	1813.
——— de Saint-Antoine	790.
Chinois	8000.
TOTAL GÉNÉRAL	12371.

Plan de Macao.

Il est facile de remarquer que, parmi le petit nombre de mes dessins qui ont quelque rapport avec ceux donnés par le lord Macartney, il existe quelque différence, et qu'il n'y a que dans le plan de Macao où la ressemblance est presque la même, ce qui n'est pas étonnant, puisque celui-ci est la copie du mien. Maintenant que je publie un plan que les Anglois ont déjà fait paroître, je dois faire voir qu'il est mon ouvrage et celui d'un de mes

amis (a), conjointement avec lequel je l'ai levé. Il seroit difficile aux Anglois, 1.° de spécifier en pas les distances d'un lieu à un autre, distances que j'ai encore; 2.° de dire pourquoi le méridien est coupé par la ligne est et ouest dans un certain endroit, tandis qu'il sembleroit devoir l'être un peu plus bas, ce qui eût été plus naturel et ce qui auroit empêché que la ligne ne fût interrompue à la pointe Saint-François; 3.° de dire pourquoi la partie orientale de l'île a plus d'étendue dans mon plan que dans le leur; enfin, pourquoi ils ont établi la même heure du port que j'ai déterminée, puisque dans le Voyage de Cook elle est marquée différemment. Mais, sans insister plus long-temps sur une discussion d'aussi peu d'importance, expliquons comment le plan a été fait.

C'est à l'aide d'une grande boussole à pinules, que nous avons relevé les principaux points; nous avons réitéré cette opération plusieurs fois, et toujours en nous plaçant dans des endroits différens. Quant aux distances, soit sur le quai de Macao, soit dans la campagne, je les ai prises en comptant avec attention les pas; j'ai suivi la même méthode pour les rues et pour leur alignement, en employant une boussole de poche. Lorsque j'ai levé ce plan, nous étions en guerre avec les Portugais,

(a) Feu M. Agote, chef de la compagnie Espagnole.

ou du moins menacés d'y être ; or ma démarche pouvant être mal regardée par les habitans de Macao, qui ont eu sur le compte des François, des idées souvent très-bizarres, on se persuadera facilement que les précautions indispensables pour ne pas être aperçu, ont apporté des difficultés dans ce travail. La plus grande cependant étoit celle provenant du terrain, qui étant montueux, nous a empêchés d'établir une base d'une grande étendue pour le relèvement de nos angles, puisque le seul endroit praticable étoit dominé, et par conséquent inabordable pour nous : cette seule circonstance a dû nuire à l'exactitude de nos opérations ; aussi je ne prétends pas assurer qu'il n'y ait point d'erreur dans ce plan. On y trouvera la position des principaux lieux de Macao, la situation du port et son entrée ; enfin dans l'étendue du terrain concédé aux Portugais, on verra que la portion de la campagne qui est consacrée à l'agriculture, est très-petite, puisque tout le bas des montagnes, et la partie qui avoisine le fort de la Monté, sont occupés par des tombeaux.

HOLLANDOIS.

La cour de Madrid, en faisant arrêter, en 1594, les vaisseaux des Hollandois, ne cherchoit qu'à nuire au seul commerce de cette nation ; elle ne pouvoit prévoir alors que cette violence auroit par

la suite de grandes conséquences pour le Portugal, qui, à cette époque, faisoit partie de la monarchie Espagnole, tant il est vrai que l'intention de nuire retombe souvent sur son auteur.

Houtman, détenu à Lisbonne, se procura des renseignemens sur le commerce des Portugais, et provoqua, en 1595, la première expédition des Hollandois dans les Indes. Une fois cette impulsion donnée, le reste alla de soi-même. Le 20 mars 1602, les Hollandois formèrent une compagnie. En 1607, ils parurent pour la première fois devant Macao. En 1609, ils croisèrent sur les côtes de la Chine, et envoyèrent au Japon, où ils firent un traité avec l'empereur, et établirent un comptoir à Firando.

En 1620, ils se fixèrent à Formose. En 1622, ils attaquèrent Macao et en furent repoussés; ils enlevèrent en même temps des marchandises aux Chinois, et en firent autant, en 1623, à l'entrée de la rivière de Chang-tcheou.

En 1653, le gouverneur de Batavia expédia une frégate à la Chine pour le commerce. En 1655, il fit partir le nommé Keyser, pour traiter avec l'empereur; celui-ci se rendit à Peking, et revint, en 1657, sans avoir pu réussir.

En 1661, Tching-tching-kong, fils de Tching-tchy-long, qui s'étoit battu contre les Tartares qui envahissoient la Chine, se retira à Formose; il

attaqua les Hollandois et s'empara de l'île au commencement de 1662.

En 1673, les Hollandois se joignirent aux Tartares pour attaquer le fils de Tching-tching-kong, appelé Tching-king-may (c'est le même que les Anglois nomment Coxinga), et dont le fils Tching-ke-san remit Formose aux Chinois, en 1683.

Depuis cette époque les Hollandois continuèrent d'aller à la Chine et d'y faire le commerce. En 1740, lors de l'affaire de Batavia, dans laquelle il y eut un grand nombre de Chinois de massacrés, les Hollandois envoyèrent à Quanton pour se disculper auprès du gouvernement : la mission réussit, et cet événement ne leur nuisit en rien.

ANGLOIS.

Les Anglois avoient fait, avant 1600, plusieurs voyages dans l'Inde, sans y entretenir de commerce régulier ; mais depuis cette époque *(a)*, qui est celle de l'établissement de la compagnie, par la reine Élisabeth, leurs opérations n'ont pas été interrompues. Sarris se rendit au Japon en 1613, et obtint de l'empereur des priviléges avec la permission d'avoir un comptoir à Firando pour le commerce des Anglois ; mais ceux-ci l'abandonnèrent depuis sans qu'on en ait su la cause : dans

(a) Le 3 décembre 1600.

ces

ces derniers temps ils ont cherché à le rétablir sans pouvoir y parvenir.

Les premiers voyages des Anglois dans l'Asie ne furent pas toujours heureux ; les Hollandois qui les voyoient avec chagrin, mettoient tout en œuvre pour nuire au commerce de ces nouveaux concurrens, lorsque, le 7 juillet 1619, les deux compagnies Hollandoise et Angloise se réunirent et signèrent un traité d'alliance. Cet accord mutuel ne suspendit pas long-temps les projets des Hollandois ; car dès 1623 ils commencèrent par chasser les Anglois d'Amboine, les expulsèrent ensuite des autres îles, et parvinrent enfin à se rendre seuls maîtres dans ces contrées, malgré les représentations de la compagnie Angloise : Cromwel, il est vrai, obtint, le 30 août 1624, un arrangement par lequel les Hollandois s'engagèrent à donner quelque dédommagement ; mais les Moluques et les autres possessions restèrent à la compagnie Hollandoise, et c'étoit pour elle le point le plus important.

Les Portugais ne réussirent pas aussi bien que les Hollandois à restreindre le commerce des Anglois ; tous les moyens qu'ils employèrent pour nuire au capitaine Weddel, qui avoit obtenu en 1634, du vice-roi de Goa, la permission de trafiquer à la Chine, furent inutiles. Weddel, fatigué des obstacles que lui opposoient les habitans de

Macao, fit remonter la rivière à quelques-uns de ses gens, qui après plusieurs difficultés parvinrent, enfin à Quanton, et furent traités amicalement par les Chinois. C'est depuis cette époque que les Anglois ont continué à fréquenter les mers de la Chine. Ils visitèrent dans ces premiers temps les ports d'Emouy dans le Fo-kien, et de Ning-po dans le Tchekiang, et établirent même une loge, en 1700, dans l'île de Tcheou-chan, où ils abordèrent en cherchant l'entrée de la rivière de Ning-po; mais les Chinois ayant déclaré par la suite que Quanton seroit l'unique port ouvert aux étrangers, les Anglois n'ont plus qu'un seul comptoir dans cette ville, ainsi que toutes les autres nations qui visitent la Chine.

En 1702, les Anglois formèrent un établissement à Pulo-condor, mais ils y furent massacrés en 1705; cet événement ne leur a pas ôté l'idée de se fixer dans les environs, et sur-tout à la Cochinchine. M. Macartney en passant à la baye de Turon, a fait voir que la compagnie Angloise avoit toujours des desseins; cependant l'arrivée de l'ambassadeur n'a pu les réaliser.

FRANÇOIS.

Les édits de 1539 et de 1543, donnés par François Ier, invitèrent à entreprendre des voyages de long cours; Henri III, par son arrêt du 15

décembre 1578; renouvela ces invitations; mais Henri IV songea réellement, en 1604, à établir une compagnie, d'après les renseignemens fournis par Gaspard Leroy, Flamand, qui avoit fait plusieurs voyages aux Indes. Ce projet, qui n'eut pas lieu, reproduit sous Louis XIII, le 2 mars 1611, fut encore retardé pendant quatre ans par le manque de fonds. Enfin, en 1615, plusieurs marchands de Rouen s'étant associés à l'ancienne compagnie, obtinrent de nouvelles lettres patentes le 2 juin, et firent des expéditions l'année suivante. Cette nouvelle société ne réussit point, et malgré les soins du cardinal de Richelieu, malgré la patente de 1642, confirmée par la régence, en 1643, les affaires allèrent fort mal jusqu'au temps du grand Colbert. Ce ministre éclairé conçut le dessein de rétablir la compagnie, nonobstant toutes les contrariétés qu'elle avoit souffertes; et, persuadé que c'étoit le seul moyen d'engager les François à faire le commerce par eux-mêmes, il fit expédier, en août 1664, des lettres patentes pour la création d'une nouvelle compagnie. L'histoire de ce corps est assez connue, et mon intention n'étant que de parler du commerce de la Chine, je dirai simplement que la première association pour ce commerce date de 1660, et doit son origine aux spéculations d'un marchand de Rouen.

La seconde association eut lieu en 1698; elle

fut suivie d'une troisième, en 1713, qui fut incorporée, en 1719, à la compagnie des Indes. A la destruction de cette compagnie, en 1769, le commerce de la Chine resta entre les mains de quelques sociétés particulières, et les choses demeurèrent en cet état jusqu'au 14 avril 1785, que le ministère créa une nouvelle compagnie : cette société attaquée avec raison dès son origine par plusieurs personnes, à cause de sa mauvaise organisation, tomba sous le décret de l'Assemblée nationale, du 3 avril 1790, qui déclara que le commerce de l'Inde au-delà du cap de Bonne-Espérance, seroit libre pour tous les François.

DANOIS.

En 1612, Christiern IV donna une patente pour l'établissement d'une compagnie ; mais elle ne fit des expéditions pour l'Inde qu'en 1616 ; depuis cette époque les Danois continuèrent de fréquenter les différens ports de l'Asie ; il paroît même par le rapport d'un nommé Canche, de Rouen, que leur commerce étoit assez considérable vers 1642 ; mais les Hollandois ayant pris le dessus dans les Indes, les Danois se virent pour lors exclus de plusieurs branches de négoce. Dans le même temps les affaires d'Europe et les guerres que Christiern IV eut à soutenir, firent prodigieusement décliner le commerce des Danois.

qui ne reprit qu'à la destruction de la compagnie d'Ostende, en 1727, d'après le nouvel octroi accordé par Frédéric IV, en 1728 : cet acte attira l'attention des Anglois et des Hollandois; les deux nations firent des représentations, mais Christiern V, voulant ranimer l'industrie de ses sujets, persista dans ses projets, et fit tout ce qu'il put pour soutenir la compagnie. C'est de cette époque qu'il faut compter un commerce suivi à la Chine de la part des Danois.

SUÉDOIS.

Le 14 juin 1626, Gustave Adolphe donna un édit pour le commerce de l'Inde; mais les guerres d'Allemagne firent avorter ce projet. Christine, qui commença à régner en 1644, auroit rétabli l'esprit du commerce, si les Hollandois, habiles à profiter des circonstances, n'eussent supplanté par-tout les Suédois.

Charles XI et Charles XII, occupés de guerres continuelles, ne purent rien faire pour le bonheur de leurs sujets, et perdirent même les provinces qui pouvoient être les plus utiles à la nation pour le commerce; savoir, la Livonie, une partie de la Poméranie, et les duchés de Bremen et de Verden. Le gouvernement, plus sage sous le règne suivant, sentit la nécessité de relever les manufactures, de perfectionner l'agriculture et de ranimer l'industrie.

Telle étoit la situation de la Suède, lorsqu'à la destruction de la compagnie d'Ostende, en 1727, un marchand Suédois, nommé Koning, forma le projet d'une compagnie pour l'Inde, et obtint un édit confirmatoire le 14 juin 1731 : c'est depuis ce temps que les Suédois vont à la Chine.

OSTENDE.

Cette compagnie, que Charles II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, créa en 1698, pour trafiquer dans l'Inde, ne put, à cause des guerres qui s'élevèrent alors, remplir l'objet de son institution jusqu'à l'année 1717, que certains particuliers firent des expéditions.

En 1719, les Hollandois enlevèrent à la côte de Guinée un vaisseau Ostendois ; mais il fut repris en arrivant dans les Dunes et ramené à Ostende. Cet événement donna lieu à des plaintes mutuelles, qui, cependant, n'empêchèrent pas la compagnie d'équiper plusieurs navires en 1720. L'arrestation d'une partie de ces bâtimens, dont les Hollandois s'emparèrent encore, auroit sans doute suspendu toute expédition ultérieure, si l'arrivée de ceux qui avoient échappé n'eût dédommagé si amplement la compagnie, que, se proposant d'armer de nouveau, elle sollicita la cour de Vienne et en obtint, en 1723, de nouvelles lettres patentes, malgré les représentations de plusieurs puissances.

Ce succès ne fut pas de longue durée, car de nouvelles plaintes et quelques hostilités occasionnèrent bientôt la destruction de la compagnie d'Ostende, qui, définitivement, eut lieu le 20 mai 1727. Elle s'est reformée depuis sous le nom de compagnie de Trieste, le 29 août 1780 ; mais après quelques expéditions, elle a entièrement cessé son commerce.

PRUSSIENS.

Les Prussiens ont voulu pareillement former une compagnie de la Chine : cette société, établie à Embden le 1.er juillet 1751, s'est bornée à envoyer de temps en temps un navire à la Chine.

ESPAGNOLS.

Les Espagnols fréquentent les ports de la Chine depuis l'époque de leur établissement à Manille, mais ce sont des particuliers qui font ce commerce. Philippe V rendit bien, le 23 mars 1733, une cédule pour former une compagnie des Philippines ; mais ce projet ne réussit point, et il n'a été repris que le 20 mars 1785 par Charles III. D'après la cédule de ce prince, la durée du privilége de la compagnie est limitée à vingt-cinq ans, et son fonds fixé à huit millions de piastres [43,200,000 liv.], avec la réserve de l'augmenter suivant les circonstances. La compagnie a le privilége exclusif du

commerce de l'Asie, mais il lui est défendu de se mêler d'affaires politiques. Elle doit vendre en Espagne toutes ses marchandises d'Asie, et peut exporter chez l'étranger celles dont elle n'aura pu se défaire avec avantage.

AMÉRICAINS.

Le premier navire Américain qui ait paru à la Chine est l'*Empress of the China*, capitaine Green, qui arriva à Quanton en août 1784. Depuis cette époque, les Américains fréquentent ce port et y viennent même en assez grand nombre. Le commerce est fait par des particuliers.

COMMERCE DES ÉTRANGERS À QUANTON.

La politique méfiante et soupçonneuse des Chinois a restreint depuis long-temps le commerce des étrangers au seul port de Quanton, encore ce commerce n'est-il pas libre, les Européens ne pouvant faire des affaires qu'avec un certain nombre de marchands désignés par le gouvernement. On s'adressoit auparavant indifféremment à tous les Chinois ; mais ces marchands particuliers disparoissant souvent avec l'argent, au grand détriment des étrangers, ceux-ci s'en plaignirent aux mandarins, qui, fatigués eux-mêmes de l'embarras qu'ils éprouvoient pour la perception des droits avec un si grand nombre d'acheteurs,

se déterminèrent à former une association de treize marchands ou hannistes, à laquelle ils donnèrent le privilége exclusif de traiter avec les Européens, sous la condition d'être responsables des droits à percevoir sur les marchandises : ces droits s'élevoient alors à quatre cent cinquante mille taëls [3,375,000 l.], maintenant ils sont presque doublés.

Cette société de marchands, établie en 1759 par le Tsong-tou nommé Ly, prit la dénomination de Cong-hang. Suivant ses réglemens, aucun marchand Chinois particulier n'eut la faculté de faire du commerce avec les étrangers, cette permission n'étant accordée qu'aux seuls hannistes, qui reçurent en même temps la défense de faire crédit aux Européens, et de recevoir d'eux aucun fonds à intérêt.

Les chefs des nations furent obligés de prendre un hanniste pour fiador, c'est-à-dire, pour être la caution des droits, et répondre des fraudes, démêlés et meurtres qui surviendroient entre les Européens et les Chinois ; il fut enjoint au hanniste de ne pas refuser d'être fiador, de veiller aux besoins du navire étranger dont il étoit chargé, de lui procurer un comprador pour l'achat des vivres, et un lingua pour traiter les affaires, enfin de terminer tous les comptes avant le départ du bâtiment.

Les mandarins ordonnèrent de plus que les Européens se rendroient aux douanes pour être

visités, avec défense d'outre-passer les Barrières sans être accompagnés d'un soldat, d'acheter dans les boutiques, et de posséder une maison ou emplacement, sous peine de confiscation pour l'étranger, et d'exil et même de mort pour le Chinois qui auroit vendu; les hannistes s'obligeant à louer à perpétuité une maison à chaque nation, et répondant en outre de ceux qui y logeroient. Par ces mêmes réglemens il ne fut permis à aucun Européen d'amener son épouse dans un lieu commerçant de l'empire, principalement à Quanton, et aucun navire n'eut le droit de remonter la rivière sans en avoir obtenu auparavant la permission du gouvernement Chinois, et sans s'être muni d'un pilote avoué par les mandarins.

Tout bâtiment appartenant à une nation ayant des résidens à Quanton, ne put rien débarquer à Macao, mais il dut se rendre à Wampou pour y être jaugé et payer les droits d'ancrage. Il fut obligé en outre de prendre, en s'en retournant, une cargaison dont les droits seroient à la charge du hanniste; et si le navire venoit à s'en aller sur son lest, ce qui ne devoit arriver dans aucun cas, le hanniste répondoit des mêmes droits que s'il y avoit eu un chargement.

Tous les Européens durent, après le départ des bâtimens de leurs nations respectives, se rendre à Macao, pour loger dans les maisons des

Portugais, que ceux-ci, à la demande du gouvernement Chinois, s'engagèrent à louer aux compagnies. Il fut défendu de plus à tout Européen arrivant d'Europe ou résidant à la Chine, d'accaparer, pendant le séjour des navires, ou après leur départ, aucune espèce de marchandises, soit pour son propre compte, soit pour les revendre ensuite; il fut aussi enjoint aux hannistes de ne pas vendre aux étrangers du cuivre rouge ou jaune, et de ne pas fournir, par chaque navire, au-delà de cent livres de soie écrue.

Il fut prescrit aux linguas, aux compradors, et aux Chinois en général, de ne pas entrer au service d'un Européen, sans en avoir obtenu auparavant la permission des mandarins.

Telles furent les ordonnances rendues en 1759 par les mandarins. Les Européens habitèrent encore Quanton pendant les deux années qui suivirent la formation du Cong-hang; mais ils furent obligés par la suite de se rendre à Macao, pour ne revenir à Quanton qu'après l'arrivée des bâtimens d'Europe.

En 1780, quatre Anglois ayant été accusés de faire le monopole, les hannistes les firent expulser; mais en faisant exécuter les réglemens du Cong-hang pour ce qui regardoit les étrangers, ils ne s'y soumirent pas eux-mêmes; ils continuèrent au contraire à recevoir à intérêt des fonds des

Européens, et finirent par faire des banqueroutes considérables. Le gouvernement, il est vrai, intervint et ordonna aux marchands hannistes de payer les dettes de leurs associés; mais ces dettes ayant été presque toutes contractées en faveur de négocians particuliers, les compagnies, et les Européens qui viennent chaque année à Quanton, souffrirent seuls de cet arrangement, parce que les hannistes firent hausser le prix des thés à proportion des sommes qu'ils avoient à rembourser. Cet abus en amena encore un plus grand; c'est que les marchands contractèrent l'usage de fixer entre eux le prix de toutes les marchandises d'importation et d'exportation, et prélevèrent par ce moyen, sur les Européens, de fortes sommes, qu'ils employèrent à faire des présens aux mandarins, et pour subvenir à leurs propres besoins ou aux demandes imprévues du gouvernement.

Le nombre des hannistes varie : il y en avoit huit en 1784; mais depuis ce temps le Hopou en a créé quatre nouveaux : c'est un moyen pour lui de se procurer de l'argent. Les hannistes seuls ont le droit de traiter avec les Européens; cependant ces derniers peuvent négocier avec des marchands particuliers, qui, pour la plupart, sont les courtiers des hannistes. Le gouvernement ferme les yeux sur ce genre de commerce; mais, si le Chinois à qui l'étranger a livré sa marchandise, vient à

disparaître, celui-ci n'est en droit de former aucune plainte.

Toutes les nations sont indistinctement réunies à Quanton et traitées de la même manière. Les hanistes préfèrent néanmoins celles qui apportent le plus d'argent et qui remportent une plus grande quantité de thé, parce que c'est sur cet article qu'ils font les bénéfices les plus considérables.

COMPAGNIE HOLLANDOISE.

Parmi les étrangers qui fréquentent le port de Quanton, les Hollandois sont ceux qui font le commerce avec le plus grand avantage. La compagnie Hollandoise expédie chaque année trois, quatre et jusqu'à cinq vaisseaux du port de mille à douze cents tonneaux. Ces navires partent d'Europe en automne, passent au Cap pour y remettre quelques objets de consommation, et se rendent ensuite à Batavia, où ils déchargent les munitions navales, les provisions d'Europe et la quincaillerie, ne réservant pour la Chine que les lainages, les fils d'or, le cuivre et le ginseng. On y ajoute, pour compléter le chargement, ce que les Portugais nomment bitches de mer, du bois de sandal, des clous de girofle, du poivre, des noix muscades, des nids d'oiseaux, du calin, de la cire, des rottins et du riz.

La vente de ces derniers objets a produit, en

1787, une somme de..... 2,488,8[illegible]
Celle des objets d'Europe..... 898,[illegible]40.
Somme en piastres apportée de Hollande..... 6,480,0[illegible]0.

Total employé au chargement du retour de cinq navires.. 9,867,570.

Quoique les Hollandois aient l'inappréciable avantage d'apporter des objets recherchés des Chinois, objets qui leur ont coûté peu d'achat, et de les revendre avec un tel bénéfice, que sur plusieurs cargaisons venues de Batavia, ils en gagnent une de retour pour l'Europe, ils ne négligent pas pour cela la précaution d'avoir toujours de l'argent, chose absolument nécessaire pour faciliter les opérations du commerce, et payer certaines marchandises : mais ce qui sert encore mieux leurs intérêts, c'est le soin qu'ils prennent de tenir la balance égale entre les hannistes. Cette conduite est sage, et il eût été à desirer que les étrangers l'eussent imitée ; au lieu qu'en suivant une route toute opposée, et favorisant quelques marchands au préjudice des autres, ils ont détruit la concurrence, se sont mis à leur discrétion, et les ont rendus en quelque sorte les maîtres du prix des marchandises.

Mais, si la compagnie Hollandoise met tant de prudence dans sa manière d'agir avec les hannistes, elle pèche visiblement sous d'autres rapports.

1.° Elle ne paie pas assez ses employés, et s'expose à être mal servie ;

2. Elle ne prend pas assez de précaution dans le choix de ses capitaines de navire ;

3.° Elle ne veille pas assez à la bonne construction de ses vaisseaux, et s'ingère à tort de leur prescrire leur route.

La compagnie entretient à Quanton quinze à seize facteurs, qui ne rendent compte qu'à la direction en Europe. De ce nombre six ou huit seulement forment un conseil, dont les pouvoirs sont très-étendus. Les écritures pour le commerce sont longues et multipliées ; les affaires en vont plus lentement sans être mieux faites ; en les simplifiant tout iroit plus vîte, il faudroit moins de monde, et l'on diminueroit les dépenses d'une factorerie trop nombreuse.

COMPAGNIE ANGLOISE.

L'usage du thé est généralement répandu en Angleterre, et la consommation des feuilles de cet arbrisseau y est si considérable, qu'il en faut annuellement une quantité de seize à vingt millions de livres pesant. Il n'est donc pas surprenant que les Anglois fassent un grand commerce à la Chine, et qu'ils y expédient chaque année beaucoup de vaisseaux pour rapporter la provision nécessaire aux besoins de la Grande-Bretagne et empêcher

l'introduction des thés par les étrangers. C'est [illegible] cette vue qu'en 1787 la compagnie Anglo[illegible]oise a presque doublé ses expéditions pour Quanton : si elle a paru les diminuer dans la suite, ce n'a été qu'en apparence, car les bâtimens étant plus gros ont porté davantage ; ce qui est évident, puisqu'en 1787 vingt-huit navires ont jaugé vingt mille neuf cents tonneaux, et qu'en 1795 vingt-un en jaugeoient un pareil nombre.

D'après le relevé des douanes du Hopou à Quanton, les Anglois ont apporté, de 1786 à 1787,

En argent.....	15,123,600[l]
En plomb.....	450,000.
En lainages, camelots et serges....	2,366,365.
En calin, poivre et autres objets....	6,060,035.
TOTAL.....	24,000,000[l]

Chargement de retour.

Dix-huit millions huit cent cinquante-trois mille six cent soixante-quinze livres pesant de thé; soie écrue, nankins, porcelaines, musc, borax, rhubarbe, &c.....	42,620,335[l]
Frais de factorerie à Quanton.....	1,105,760.
TOTAL.....	43,726,095[l]
Différence des deux totaux.....	19,725,095[l]

Cette

Cette différence de 19,725,095 liv. a été remplie par les thés et autres marchandises que les Chinois ont livrés à la compagnie en retour des cotons et autres effets de l'Inde appartenant à des négocians particuliers, pour le paiement desquels les subrécargues ont délivré des lettres de change sur Londres. Le taux de ces lettres est généralement élevé ; c'est une politique de la compagnie, qui attire par ce moyen à Quanton une grande partie des fonds provenant du commerce d'Inde en Inde.

On distingue deux espèces de commerce dans l'Inde, celui qui se fait avec l'Europe, et celui que les particuliers font d'Inde en Inde : ce dernier s'élève de trente-deux à trente-six millions, et rend à la compagnie un droit de près d'un million. C'est à l'aide du commerce d'Inde en Inde que les Anglois vivifient celui de la Chine ; et l'on voit facilement combien il leur est avantageux, puisque, par l'état des lettres de change, les sommes tirées de Quanton s'élèvent de douze à quinze millions.

A l'époque de 1787, les envois particuliers de l'Inde à la Chine, c'est-à-dire de Surate, de Bombay, de Madras, de Bencolen, des détroits de la Sonde et de Malaca, ont rendu en coton, en calin, en poivre et autres marchandises, une somme d'environ..... 12,000,000[l]

(Le coton seul a donné 7,186,498[l].)

De l'autre part.....	12,000,000
La vente de l'opium à la Chine s'est élevée à près de.....	5,500,000.
La vente des cotons apportés par les navires de la compagnie, a été de.....	6,000,000.
TOTAL.....	23,500,000.

Sur cette somme de 23,500,000 liv. il faut défalquer les retours pour l'Inde, consistant en soie écrue, soieries, thés, sucre candi, porcelaine, camphre, nankins, &c. montant de six à sept millions : reste donc 16,500,000 liv. qui, ajoutés à l'argent fourni par certains particuliers, ou à la valeur des effets pris à crédit chez les Chinois, ont formé la somme de 19,725,095 liv., qui a complété le chargement des navires d'Europe.

Les Anglois n'ayant point porté d'argent à la Chine pendant la guerre de l'Amérique, les subrécargues ont été forcés de charger à crédit, et à l'époque de 1785, la compagnie devoit à Quanton plus de huit millions ; elle a fait passer depuis des fonds considérables et s'élevant à plus de quinze millions ; mais les expéditions s'étant trouvées plus fortes, la compagnie n'a pu se liquider, d'autant plus que les envois d'argent ont diminué par la suite, et même cessé tout-à-fait à l'époque

de la révolution de France ; aussi le comptoir Anglois, à Quanton, doit aux Chinois une forte somme d'argent, nonobstant les grands envois de plomb et de lainages. Ce dernier article sur-tout qui, dans les premiers temps, n'alloit qu'à la somme de deux à trois millions, s'est élevé peu à peu jusqu'à quinze.

On peut établir, d'après les chargemens de Chine faits jusqu'à l'année 1796, que les achats de la compagnie à Quanton coûtent, les uns dans les autres, depuis trente jusqu'à quarante millions, et rendent en Europe de soixante-cinq à soixante-douze millions. Mais il est difficile d'assigner ce qui revient net de bénéfice sur cette somme à la compagnie, parce qu'indépendamment du prix d'achat, il faut défalquer encore les frais de douane, de marchandises, de factorerie, le fret des navires, et autres dépenses quelconques.

Les droits de douane ont augmenté successivement de quatre jusqu'à quinze millions.

Les frais de marchandises vont de trois à quatre millions.

Le fret des navires est plus ou moins fort, suivant le nombre des navires demandés et suivant les circonstances ; mais, si l'on calcule sur le prix ordinaire de chaque tonneau, coûtant environ quatre cent cinquante livres, le prix total du fret doit être d'environ dix millions.

Les frais de factorerie à Quanton s'élèvent, comme je l'ai dit à l'article du chargement, à plus d'un million.

Le comptoir Anglois à Quanton est composé de seize à dix-huit subrécargues, dont les principaux forment un conseil pour les affaires, mais dont le pouvoir est très-borné, sur-tout pour ce qui regarde la marine. Les matelots ne les reconnoissent en rien, et s'embarrassent fort peu des ordres qu'ils peuvent donner. Ce vice d'administration a de fâcheuses conséquences pour les Anglois à la Chine; car, d'après leur propre aveu, il est cause qu'ils y sont peu aimés, et même mal vus du gouvernement.

La dépense du comptoir est considérable; les subrécargues, presque tous fils ou parens des directeurs de la compagnie, sont défrayés de tout, et reçoivent une commission proportionnée à leur ancienneté de service; elle est assez forte pour les mettre en état de retourner à Londres avec une fortune brillante, après un certain nombre d'années de résidence à la Chine.

COMPAGNIE FRANÇOISE.

Les François jouissoient seuls anciennement du privilége d'avoir un comptoir fixe à Quanton; mais ayant été un temps considérable sans paroître dans cette ville, les Chinois, à leur retour, ne [illegible]

permirent plus d'y rester comme par le passé. M. Duyelaër obtint cependant, en 1728, la permission de demeurer à Quanton; mais en 1731, il fut forcé d'en sortir, en y laissant néanmoins son frère pour attendre un navire dont l'arrivée avoit éprouvé des retards.

En 1745, les François obtinrent le droit de s'établir sur l'île de Wampou, en payant cent taëls [750 liv.] par chaque vaisseau. La guerre ayant souvent interrompu le commerce des François, et leurs bâtimens n'ayant pas paru à Wampou, les Chinois n'ont pas exigé à leur retour de plus forte somme que celle de cent taëls; de plus ils n'ont jamais voulu permettre qu'aucune autre nation s'établît à leur place; et c'est en vain que les Anglois ont fait des tentatives pour y parvenir.

Le commerce François à la Chine ne nécessite que deux ou trois bâtimens de sept à huit cents tonneaux chacun. Un plus grand nombre rapporteroit plus que la France ne consomme, et au delà de ses débouchés. Ce commerce demande depuis trois millions et demi jusqu'à quatre et cinq millions, et peut en produire six et huit en Europe.

Une grande partie de l'envoi consiste en argent; le reste est composé de draps, glaces, azur, fils d'or et ébène: les retours sont en thé, soie écrue, soieries, nankins, rhubarbe, anis, esquine et porcelaine. Les thés composent le tiers ou la moitié

du chargement; mais la France n'en consommant qu'une partie (pour environ 300,000 l.), le reste se vend chez l'étranger, et fait souvent rentrer plus d'argent qu'il n'en étoit sorti pour faire l'armement pour la Chine.

Les soies écrues forment un objet principal de retour; elles sont nécessaires à nos manufactures où l'on a besoin d'une soie plus fine et supérieure à celle de nos provinces méridionales ou d'Italie. Les nankins étant d'un grand débit en France, la compagnie en faisoit venir un grand nombre de pièces; car la bonté de la toile et de la couleur des vrais nankins, l'emportant de beaucoup sur ceux qui sont contrefaits à Rouen, la vente n'en a pu être arrêtée par les forts droits auxquels ils sont soumis.

Le commerce de la Chine a toujours été regardé comme avantageux; mais la manière de le faire, peut seule en assurer le succès; car ce négoce demandant de forts capitaux, il est important qu'il ne soit confié qu'à une personne qui ait l'habitude de traiter les affaires à Quanton. Un capitaine arrivant pour la première fois dans cette ville, ne sachant souvent parler que françois, ne peut manquer d'être trompé; ignorant la situation des marchands, il ne sait auquel se confier; et si, dans cette incertitude il demande des conseils, il court un risque encore plus grand.

En matière de commerce il ne faut pas demander de conseils ; car le subrécargue étranger auquel s'adresse le nouveau venu, a les affaires de sa compagnie, ou les siennes propres à gérer : engagé peut-être chez un marchand dont il redoute le peu de solidité, et ne sachant pas quel moyen employer pour retirer l'argent qu'il lui a confié, il n'a d'autre parti à prendre que de recommander ce même marchand au capitaine ; celui-ci remet ses fonds, le subrécargue retire les siens, et l'armement est ruiné.

COMPAGNIES DANOISE ET SUÉDOISE.

Les Danois expédient ordinairement deux vaisseaux chaque année pour la Chine : le plus fort du chargement d'envoi consiste en argent, et s'élève à cinq cent mille piastres ; le surplus est en plomb, en ambre, en lainages, en azur, et dans quelques marchandises de l'Inde, prises à Tranquebar par l'un des deux navires venant d'Europe.

Les Suédois ont pareillement deux navires avec une somme en argent égale à celle des Danois ; le reste de la cargaison consiste en cuivre, plomb, acier et azur : ces deux nations chargent en retour des thés qu'elles vendent en grande partie en Écosse et dans le nord de l'Allemagne.

Les Suédois et les Danois entretenoient chacun

à Quanton trois résidens, outre un subrécargue qui venoit et s'en retournoit avec le navire; mais depuis 1795 les Danois, pour éviter la dépense, n'ont plus de résidens à la Chine; les employés arrivent et s'en vont chaque année.

COMPAGNIE PRUSSIENNE.

Le navire Prussien qui étoit à Quanton en 1787, a apporté en argent cent quarante-quatre mille piastres [ou 777,600 liv.], et pour neuf mille deux cent quatre-vingt-sept piastres [ou 50,149 liv.], en ginseng, plomb, rotins, riz: le total alloit à 827,749 liv.

COMPAGNIE ESPAGNOLE.

Les Espagnols ont un comptoir à Quanton, où ils entretiennent trois subrécargues; leurs envois en Europe consistent principalement en soieries, nankins et autres effets de la Chine; ils ne chargent pas de thé.

COMMERCE AMÉRICAIN.

Les navires Américains ont apporté très-peu d'argent dans les premières années qu'ils ont paru à Quanton; mais depuis la révolution de France, il y a des bâtimens de cette nation qui ont eu jusqu'à cent mille piastres.

COMMERCE EXCLUSIF ET PARTICULIER.

ON voit par ce que je viens de dire sur les liaisons des Européens avec les Chinois, que le commerce se fait par des compagnies. Est-il plus avantageux de le faire de cette manière, ou de le laisser entre les mains des particuliers ? c'est une question qui a été agitée plusieurs fois, et représentée sous différens jours, parce que ceux qui se sont chargés de la résoudre, étoient, ou des négocians particuliers, par conséquent portés à soutenir leur propre cause, ou des individus qui n'ayant jamais voyagé, n'ont cherché qu'à faire briller leur esprit dans une affaire qui leur étoit inconnue, et sur laquelle ils n'ont pu discourir que d'après des notions étrangères.

Avantage du Commerce.

Tout le monde connoît l'utilité et l'importance du commerce; il donne du ressort et de l'activité aux hommes; il augmente les ressources et favorise la multiplication des êtres. Les pays qui s'adonnent au commerce, à la marine, ou à une industrie quelconque, sont toujours les plus riches en population; tandis que tous ceux où, par une fausse politique, on a restreint le commerce maritime et gêné l'industrie, ont vu diminuer, quelquefois même assez rapidement, le nombre de

leurs habitans ; car les peuples indolens et pauvres, sont peu disposés à se reproduire.

Le pays où tout citoyen est considéré n'importe dans quelle condition ; où le négociant enrichi par le commerce, continue à s'y livrer parce qu'il est assuré de s'illustrer en remplissant bien son état ; ce pays sera le plus propre à faire un commerce suivi, et par-là deviendra riche et puissant.

Les gouvernemens doivent exciter et protéger le commerce ; mais ils doivent veiller en même temps à ce qu'il soit fait de la manière la plus utile à l'État. Un pays, dit Davenant *(a)*, ne peut devenir riche que par un commerce bien conduit et auquel on donne toute l'extension dont il est susceptible ; et comme il n'y a pas de contrée dont le sol soit assez fertile pour qu'elle s'enrichisse par le simple échange de ses productions, on ne doit, continue le même auteur, y négliger aucune sorte de commerce, parce que tous les genres de trafic sont tellement liés entre eux par une dépendance réciproque, que la perte de l'un entraîne infailliblement la ruine des autres.

Le commerce, suivant l'Histoire universelle des Anglois, augmente les forces navales ; il emploie beaucoup d'hommes, il fait des marins, apporte

(a) An Essay upon the East-India trade.

de l'argent, enrichit la nation et favorise ses exportations.

Commerce des Compagnies et des Particuliers.

Les premiers Européens qui firent des découvertes, ou qui se livrèrent à des commerces lointains, furent pour la plupart des négocians isolés, et non réunis en compagnie; mais la durée, les dangers des voyages, les embarras des expéditions éloignées, les dégoûtèrent bientôt de semblables entreprises, et l'on reconnut que les négocians ne pouvoient, avec leurs propres moyens, lutter avec avantage contre ces divers inconvéniens.

L'unanimité des puissances étrangères, depuis deux cents ans, à remettre, malgré les plaintes des particuliers, le commerce de l'Inde dans les mains de compagnies exclusives, prouve clairement en faveur de ces établissemens; et si l'on suppose un instant qu'un intérêt quelconque leur ait donné naissance, on doit croire que l'expérience en découvrant, tôt ou tard, les inconvéniens ou l'utilité qui en résultent, a naturellement fixé l'opinion du côté qui paroissoit le plus avantageux.

Le grand Colbert regardoit l'établissement des compagnies comme le moyen le plus propre à engager les François à commercer par eux-mêmes; car, dit Davenant, la France est une nation chez

laquelle le commerce est forcé et purement artificiel; son génie et sa position ne peuvent lui faire obtenir des succès égaux à ceux des Anglois et des Hollandois, beaucoup plus habiles en fait de négoce et de marine.

Que l'on considère le caractère des habitans de l'Inde, la distance des lieux et la nature du commerce; la nécessité d'une compagnie exclusive, et l'avantage de réunir dans les mêmes mains, le commerce, le pouvoir politique et les revenus, sont si évidens et tellement prouvés par l'expérience des autres nations, qu'il n'en faut pas chercher d'autres preuves *(a)*.

En supposant que le meilleur moyen de faire le commerce ne soit pas celui de le faire par compagnie, il faudroit cependant l'employer, par cela même que les autres nations l'emploient, et que des particuliers sans fonds considérables, et sans liaisons entre eux, ne pourroient balancer le crédit et la puissance d'un corps étroitement uni dans toutes ses parties.

L'égalité de force et d'union est nécessaire dans le commerce pour pouvoir trafiquer avec un avantage égal, de nation à nation; par conséquent le contraire, qui résulte naturellement du commerce

(a) A View of the rise of the English government, by *Verelst.*

libre, doit nécessairement donner naissance à des pertes inévitables et sans nombre ; mais en établissant des compagnies, le gouvernement, comme le dit avec raison Postlethwait, doit veiller sur leur conduite et sur leur commerce ; or : si nous voyons par expérience que le gouvernement n'y réussit pas toujours, comment pourra-t-il avoir les yeux constamment ouverts sur un grand nombre de particuliers isolés, qui ne voient dans la liberté du commerce que la faculté de faire ce qu'ils veulent, et non celle de s'unir avec tous les marchands, pour concourir tous ensemble à l'agrandissement du commerce général !

Le vrai négociant est celui qui ne perd pas de vue l'utilité publique, et qui cherche à enrichir sa patrie par ses entreprises ; mais malheureusement ce n'est pas là ce qui anime celui qui se livre à des spéculations de commerce ; le seul motif, suivant Smith, qui détermine le capitaliste dans l'emploi de ses fonds, c'est son propre profit ; il ne considère nullement le bénéfice de son pays. Le commerçant, dit Ferrières, n'est point touché des intérêts de sa nation, il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

A ces réflexions on peut ajouter que la concurrence nuisant au débit des objets d'Europe dans l'Inde, et haussant le prix de celles qu'on achète, les armateurs particuliers ont plus à

souffrir de cette concurrence qu'une compagnie qui assortit ses marchandises d'envoi, combine celles de retour, et par conséquent se procure des bénéfices assurés et plus grands.

Un inconvénient du commerce particulier, c'est que, si un négociant réussit dans le débit d'une marchandise, tous les autres en portent à l'envi, et par conséquent en font tomber nécessairement le prix ; c'est ce dont j'ai été plusieurs fois le témoin. Or, comme dans ces circonstances le premier soin est d'éviter la perte, chacun d'eux cherche à se tirer d'embarras à tout prix, et la plupart saisissent le seul moyen qui leur reste, celui de se lier d'intérêt avec les Anglois, et de rapporter en France des marchandises provenant du commerce Anglois, qu'ils vendent comme cargaison Françoise. Le négociant s'enrichit par ces spéculations, mais il appauvrit l'État, en faisant sortir le numéraire qu'il est nécessaire d'y conserver. C'est cependant ce qui est arrivé, et ce qui arrivera, si le commerce de l'Inde est libre : l'expérience l'a démontré *(a)*.

Un second inconvénient et qui est la conséquence du premier, c'est que les particuliers, après avoir paru en grand nombre dans un pays, n'y reviennent plus s'ils y ont éprouvé quelques pertes ;

(a) État du commerce de 1769 à 1783.

et l'inégalité de ces opérations détruit entièrement le crédit national.

Il résulte donc qu'il faut nécessairement établir des compagnies, si l'on veut faire avec avantage le commerce de l'Inde et de la Chine : en effet, une compagnie jouit de tous les avantages qui peuvent assurer le succès de ses opérations; elle entretient, dans ses différens comptoirs, des facteurs qui savent les langues du pays, et qui connoissent la situation des affaires; elle ne livre son argent qu'avec sûreté, n'achète ses marchandises de retour qu'à une époque favorable, et par conséquent peut les donner en Europe à meilleur marché que les particuliers. C'est une erreur de croire qu'une compagnie vend plus cher parce qu'elle n'a pas de concurrens : elle est obligée de suivre le taux des compagnies étrangères, et de régler ses prix sur les leurs.

Utilité du Commerce de l'Inde et de la Chine.

En considérant les produits de l'Inde et de la Chine, on se persuade facilement que la France doit se livrer au commerce de ces deux contrées, comme lui étant utile et absolument nécessaire; utile, en ce qu'il forme des marins, entretient la construction et l'armement des navires, et vivifie nos ports; nécessaire, en ce que l'Asie fournissant beaucoup de marchandises dont nous ne

pouvons nous passer, telles que les épiceries, le sucre, le café, la cannelle, le salpêtre, le coton, le borax, le camphre, les drogues propres à la teinture et à la médecine ; et la surveillance la plus sévère ne pouvant empêcher entièrement la contrebande d'introduire celles qui sont purement de luxe, comme les toileries, les mousselines, &c., il vaut mieux que la France en allant elle-même chercher ces objets, évite l'exportation du numéraire avec lequel elle les paie aux étrangers, et s'assure de la jouissance des bénéfices qui résultent de ce commerce.

Si l'on ne se rend pas à ces raisons, qu'on fasse attention à cette phrase remarquable de Davenant, phrase écrite en 1698, il y a plus d'un siècle, et dont nous avons l'accomplissement sous les yeux. « Un pays quelconque, dit-il, qui pourra être en » pleine possession du trafic de l'Inde, fera la loi » à tout le monde commerçant. » Ceci mériteroit une longue explication ; mais mon dessein n'est pas de traiter du commerce de l'Inde, et je n'en parle que parce qu'il est lié avec le commerce général. Celui de la Chine est avantageux, en ce qu'il ne demande aucuns frais extraordinaires, c'est-à-dire, de troupes, de fortifications et de marine ; s'il nous offre peut-être des objets dont nous n'avons pas extrêmement besoin, ce n'est pas une raison de l'abandonner ; en effet, tant que les Anglois

et

et les autres nations le feront, il est de la saine politique et de l'intérêt de l'État de le continuer; d'ailleurs la France ne consommant qu'une foible partie des marchandises qu'elle tire de la Chine, et en réexportant le surplus chez l'étranger, elle se trouve par-là faire un commerce très-lucratif.

On voit, d'après ce que je viens de dire, que le commerce de l'Inde et de la Chine est important; mais, comme on pourroit me dire qu'il ne l'est pas autant que je le soutiens, parce qu'il nécessite beaucoup d'argent, je répondrai à cette objection par quelques réflexions sur l'exportation de l'argent.

Exportation de l'Argent.

L'économie d'une nation, dit Ferrières, consiste à n'acheter des productions étrangères qu'autant qu'elle peut les payer avec les siennes. Lorsque la France, par le traité de 1786, sacrifia plusieurs millions pour acheter des productions Angloises, elle agissoit follement, parce qu'elle se privoit de numéraire, qu'elle fournissoit des moyens à ses ennemis, et qu'elle réduisoit en outre ses propres manufactures à rien.

Cela est vrai; car tout commerce extérieur est désavantageux lorsque la nation paie en argent des marchandises qu'elle consomme elle-même; mais lorsqu'elle les réexporte au dehors en nature,

et sur-tout manufacturées, ce commerce est au contraire très-avantageux.

Celui qui a dit que la meilleure manière de faire le commerce de l'Inde est celle où l'on exporte le moins d'argent, a montré qu'il étoit plutôt banquier que négociant. Si un François, dit Rotous, par quelque spéculation utile, se détermine à porter des espèces chez l'étranger, c'est qu'il est assuré qu'elles lui rentreront avec bénéfice : or, les bénéfices étant la source véritable de l'augmentation du numéraire et de la richesse nationale, il ne faut pas craindre l'exportation de l'argent dans certains cas.

Le commerce, suivant le *British merchant*, tire de l'argent ; mais comme une grande partie des effets importés sont prohibés, qu'ils sont réexportés et vendus au dehors, cette vente rapporte une somme beaucoup plus forte que celle qui étoit sortie : raisonnement vrai, et qui peut convenir plutôt aux François qu'aux Anglois.

On a donc tort de s'élever avec tant de force contre l'exportation de l'argent. L'abondance du numéraire, il est vrai, rend les échanges plus nombreux, augmente la circulation, facilite les moyens du travail ; mais une trop grande abondance a des inconvéniens, et l'on doit faire à ce sujet de graves réflexions.

Lorsque chez une nation l'argent devient trop

abondant, il faudroit que les impôts, les choses nécessaires à la vie diminuassent en proportion de cet accroissement; mais c'est ce qui n'a pas lieu, ils augmentent au contraire, l'expérience le prouve : dans ce cas, les produits de l'industrie devenant plus chers, ils ne peuvent être vendus au dehors : ceci est arrivé en Hollande, cela se voit en France, et cela se verra en Angleterre. La principale réussite du commerce dépend entièrement du bon marché qu'on peut faire aux acheteurs.

Il est donc évident, d'après les principes reconnus par toutes les nations, que le commerce de l'Inde et de la Chine est profitable, malgré l'exportation de l'argent; mais cette exportation doit être la moindre possible, et elle le deviendra lorsque le commerce ne sera pas livré au premier négociant qui se présentera; enfin, lorsqu'il sera remis entre les mains d'une compagnie sage, bien réglée, et sur laquelle le Gouvernement aura toujours les yeux ouverts.

Mais, si l'État doit veiller sur le commerce, il faut que son attention se porte également sur les manufactures. Lorsque notre commerce du Levant étoit dans le plus haut degré de prospérité, on s'élevoit contre les réglemens qui forçoient les fabricans de draps à leur donner une certaine dimension, ou à employer telles ou telles matières.

Qu'est-il arrivé dès que l'administration, moins sévère, a cessé de tenir la main à la police des fabrications ! mille sortes de fraudes ont été employées, nos draps ont perdu de leur réputation, et les Anglois ont enlevé à la France une branche importante de commerce, qu'elle auroit conservée, sans les principes prétendus libéraux, ou plutôt insensés et ignorans, de quelques esprits chagrins.

Si l'on veut faire du commerce en France, et qu'il soit profitable, si l'on veut établir des compagnies pour les pays où elles sont nécessaires, il ne faut pas écouter des gens qui parlent du commerce sans l'avoir fait, ou sans en avoir la plus légère idée; il ne faut pas s'adresser aux armateurs des ports, dont les intérêts particuliers sont et seront toujours en opposition avec les intérêts de l'État; il faut consulter des personnes impartiales, qui aient voyagé, qui connoissent le commerce en grand et la manière de le faire avantageusement pour la France. Il ne s'agit pas de faire un commerce immense, il s'agit de le bien faire; plus il sera étendu et mal combiné, plus il sera désastreux. L'homme qui ne calcule que les droits que l'État perçoit sur le commerce, croit que le commerce libre rapporte plus au Gouvernement, parce que le nombre des navires est plus considérable : il est dans l'erreur; cela n'a lieu qu'un moment, et les droits deviendront bientôt nuls

par la chute et la ruine d'un grand nombre de négocians. Un commerce sagement dirigé et suivi donnera peut-être moins dans le principe ; mais en s'augmentant tous les jours, il rendra plus par la suite, et rapportera sans cesse.

MONNOIES.

Les monnoies anciennes existent en petite quantité à la Chine, et l'historien, privé de leur appui, ne peut pas s'en servir, comme chez les autres peuples, pour se diriger à travers le labyrinthe obscur de la chronologie. L'empereur Chy-hoang-ty, outre ses projets politiques, jaloux de transmettre exclusivement son nom à la postérité, anéantit non-seulement les monumens existant antérieurement à son règne, mais encore tout ce qui pouvoit rappeler le souvenir de ses prédécesseurs : rien n'échappa à ses avides recherches, tout fut détruit, et les monnoies, en petit nombre, qu'on donne maintenant comme les restes précieux des premiers siècles de l'empire, sont inintelligibles, ou méritent peu de confiance, si même elles ne sont pas l'ouvrage récent de quelques Chinois rusés, qui cherchent à gagner de l'argent en tentant la curiosité des amateurs de l'antiquité.

Tout ce qu'on sait de ces temps reculés, c'est que Tching-tang, fondateur de la seconde dynastie, fit exploiter, l'an 1760 avant J. C., une

mine de cuivre, dont il fit fabriquer des pièces de monnoie, pour être un moyen d'échange dans l'achat des vivres, dont le peuple, tourmenté depuis long-temps par la famine, avoit un extrême besoin.

La monnoie étoit rare autrefois, et ne se fondoit que dans le palais de l'empereur et sous la direction de certains officiers. Ven-ty, l'an 160 avant J. C, la rendit plus commune, en permettant de la fabriquer par-tout indistinctement; mais Kao-tsou, fondateur de la dynastie des Tang, l'an 619 après J. C., fut le premier qui en fixa le poids et en détermina l'empreinte *(a)*.

Les Chinois ont employé pour faire de la monnoie, le cuivre, l'étain, le plomb, le fer, la terre cuite et les coquillages; cette dernière monnoie ne subsista que fort peu de temps, ainsi que celle de papier, fabriquée sous les Yuen ou Mongoux, et dont parle Marc-Paul. Certains auteurs prétendent qu'il y a eu jadis à la Chine des monnoies d'or et d'argent; mais comme ils en font remonter l'usage jusqu'à l'époque des premières dynasties, on peut révoquer en doute cette assertion.

La rareté du cuivre sous Hong-vou, fondateur

(a) Le denier Chinois a huit lignes et demie de diamètre; il est percé au milieu d'un trou carré, et pèse un tsien deux fen: d'un côté il y a le nom de l'empereur, et de l'autre deux mots Tartares.

des Ming, l'an 1368 après J. C., engagea ce prince à renouveler la monnoie de papier ; mais elle ne fit pas plus fortune que la première fois, car les Chinois ne purent jamais se résoudre à échanger leur argent pour une matière aussi légère.

L'argent et le cuivre ont seuls cours à la Chine. L'or y est regardé comme une marchandise précieuse, dont la valeur est plus ou moins grande.

L'argent n'est pas monnoyé comme en Europe, mais fondu en pains plus ou moins forts ; les gros servent pour faire les paiemens considérables, et les autres se coupent en petits morceaux, suivant les besoins des individus ; aussi chaque Chinois porte-t-il avec lui sa balance ; elle a, comme la romaine, un plateau et un poids mobile ; le bras qui les supporte est en bois ou en ivoire, et divisé en *leang*, *tsien* et *fen*, ou *taëls*, *mas* et *condorins*. Cette balance est extrêmement sensible, et peut servir pour des objets plus ou moins pesans, suivant qu'on emploie un des cordons de soie qui servent à la tenir en équilibre.

Le titre de l'argent est en centièmes. L'argent au titre de quatre-vingt-dix-neuf est celui qui, sur un leang ou une once d'argent, a un fen ou un condorin d'alliage, c'est-à-dire un centième d'once. L'argent courant est de quatre-vingt-dix-huit ; il descend jusqu'à quatre-vingt-onze, et même plus bas, suivant les circonstances. L'empereur et le

tribunal des finances ne reçoivent que de l'argent fin, ou au titre de cent : aussi dans les paiemens que les Chinois font à l'État, ils ajoutent trois ou quatre pour cent et même plus, suivant la qualité de l'argent.

Il s'ensuit qu'il n'existe réellement à la Chine que la seule monnoie de cuivre : celle-ci est fondue et non frappée. Cette méthode est dispendieuse ; mais le gouvernement étant possesseur des mines de cuivre, n'a pas besoin d'acheter le métal qui forme les deniers, et par conséquent se libère facilement des frais de fabrique.

Le métal des deniers de cuivre est cassant ; il est composé de parties égales de toutenague et de cuivre rouge ou blanc, et souvent même il entre de ce dernier plus que la monnoie ne vaut intrinséquement. Cela pourroit être sujet à des inconvéniens ; mais le gouvernement veille à ce que le prix du cuivre ne soit pas assez bas pour qu'on puisse gagner à faire de la fausse monnoie, ni assez haut pour qu'on fonde la monnoie pour en mettre le métal en œuvre : d'ailleurs, les faux monnoyeurs sont punis de mort.

On compte, dans l'usage ordinaire, par leang, tsien et fen, ou taëls, mas et condorins. Il faut dix deniers pour un fen d'argent, mais ce rapport du cuivre à l'argent n'est pas toujours constant. Un leang, ou une once d'argent au titre de cent, vaut

quelquefois mille deniers, rarement plus, mais souvent moins. Ces variations ont lieu suivant que la quantité d'argent en circulation est plus ou moins grande; c'est ce qui fait le profit des changeurs. Il faut strictement dix deniers pour un fen ou condorin, cent pour un tsien ou mas, et mille pour un leang ou once d'argent. Chaque mas, contenant de quatre-vingts à cent deniers de cuivre suivant le cours, est liée par un brin de jonc qui passe à travers le trou de chaque denier et s'arrête en dessus. Les changeurs emploient pour cela des morceaux de bois creusés, à l'aide desquels ils composent et attachent rapidement chaque mas de deniers.

Les Européens établis à Quanton, ne font ou ne reçoivent de paiemens qu'en piastres d'Espagne, appelées en chinois Yn-tsien, *monnoie d'argent*, et valant 7 mas 2 condorins, ou 108 sols tournois [5 fr. 34 centimes].

La piastre est reçue dans le commerce au titre de 94; mais le Hopou ne la reçoit qu'au titre de 93.

Valeur des Monnoies.

Les Chinois, comme je viens de le dire, comptent par leang, tsien et fen, ou taëls, mas et condorins. Le taël ou once vaut 10 mas [7 f. 41 centim.]; la mas vaut 10 condorins [75 centimes], et le condorin, 10 deniers [7,5 centimes].

Réduction de l'Argent de France, en Monnoie de Chine.

Il faut réduire la somme à la plus petite dénomination, et la diviser ensuite par 741 centimes, pour avoir des taëls. S'il reste des chiffres indivisibles, on ajoute un zéro, et l'on divise par 741; le quotient donne des mas. On continue jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à diviser; par exemple:

35 368 francs $= \frac{\text{centim.}\ 3536800}{741} = 4773$ taëls 0 mas 1 condorin.

Réduction de la monnoie de Chine, en argent de France.

Il faut multiplier la somme par 741 centimes, valeur du taël; par exemple:

4773 taëls × 741 cent. = 3 536 793 cent. + 7 cent. pour la valeur d'un condorin. Total = 3 536 800 cent., ou 35 368 francs.

Réduction des Piastres en Taëls.

Il faut multiplier la piastre par 7 mas 2 condorins, valeur de la piastre. Le produit, en en retranchant les deux derniers chiffres, donne des taëls; par exemple:

2 472 piastres × 72 condorins = 177 984, ou 1 779 taëls 8 mas 4 condorins.

Réduction des Taëls en Piastres.

Il faut ajouter deux zéros à la somme, et la diviser par 72 ; par exemple :

333 taëls, ou $\frac{\text{cond. } 33300}{72} = 462$ piastres et demie, dont la valeur en argent de France = 2 466 francs 68 centimes.

Les Chinois de Quanton sont dans l'usage, en recevant de la main des étrangers des piastres neuves, de les marquer avec certains caractères, pour indiquer qu'elles sont bonnes ; mais nonobstant cette précaution, comme il arrive assez souvent qu'ils les perforent ou les fendent pour reconnoître si l'argent est de bon aloi, ces piastres se trouvent alors tellement défigurées, qu'il n'est pas prudent de les recevoir sans les peser ou les faire examiner auparavant par des gens très-experts et assez adroits pour reconnoître au son, en les comptant, celles qui sont fausses. Les Chinois des provinces n'aiment pas à emporter des piastres ainsi marquées ou rognées ; ils les échangent contre des neuves, et donnent en retour depuis deux jusqu'à quatre pour cent.

POIDS.

Les Chinois emploient deux sortes de balances, l'une qui a deux bassins, et l'autre qui ressemble à la romaine : cette dernière est d'un usage plus

général. Les balances ne sont pas égales par-tout, et diffèrent quelquefois depuis une once Chinoise jusqu'à cinq par cent pesant ; mais celle du tribunal des finances, appelée Kouan-ty, ne varie point, et sert de modèle pour les autres. C'est avec cette dernière qu'on pèse tout ce qui doit payer des droits au gouvernement.

Les Européens sont dans l'usage de se servir de leurs propres balances lorsqu'ils vendent ou achètent des marchandises.

Cent catis ou livres Chinoises font un pic *(a)*, qui répond à 123 livres poids de marc [60 kilogrammes 2 hectogrammes 0 décagrammes 9 grammes 2 décigrammes]. La livre Chinoise répond à 6 hectogrammes 2 grammes 0 décigrammes 9 centigrammes 2 milligrammes ; elle se partage en 16 taëls ou onces, le taël en 10 mas, la mas en 10 condorins, et le condorin en 10 ly.

Réduction des Poids de France en Pics.

Il faut diviser la quantité de livres, par l'équivalent du pic, ou par 60,2092 kilogrammes, pour avoir des pics ; ajouter deux zéros à ce qui reste, et diviser encore par 60,2092, pour avoir des catis :

(a) J'emploie ici les termes en usage à Quanton parmi les Européens. Le pic se dit en chinois, Tan; la livre, Kin, le taël, Leang ; la mas, Tsien ; le condorin, Fen.

s'il reste encore quelques chiffres, on les multiplie par 16, et on divise encore par 60,2092, pour avoir des taëls; s'il reste ensuite des chiffres, on ajoute un zéro, et l'on divise de nouveau pour avoir des mas; par exemple :

$\frac{\overset{décig.}{9090000}}{602092} = 16$ pics $+ \frac{35652800}{602092} = 59$ catis $+ \frac{129372 \times 16}{602092} = \frac{2069952}{602092} = 3$ taëls $+ \frac{2636760}{602092} = 4$ mas $\frac{1}{3}$.

Réduction des Pics en poids de France.

Il faut mettre le poids Chinois sous la plus petite dénomination, et le multiplier ensuite par 60,2092. Le produit, en en retranchant les deux derniers chiffres, et divisant par 16, donnera des kilogrammes; par exemple :

396 pics, 8 catis, 2 taëls $=$ 633730 taëls $\times$ 602092 $= \frac{38722170460}{116} =$ 24201,3565 kilogrammes $\frac{3}{8}$.

MESURES.

La cobe ou pied Chinois *(a)* a dix pouces ou pontes de longueur, et chaque pouce dix lignes. Le rapport du pied Chinois avec le mètre est difficile à établir exactement, parce que les cobes différant beaucoup entre elles, les Chinois en

(a) La cobe ou pied se nomme en chinois, Tche; le pouce, Tsun; la ligne, Fen.

emploient de plus ou moins grandes suivant les circonstances.

Les missionnaires qui ont visité la Chine, et qui ont vu les mesures en usage dans ce pays, ne sont pas tous d'accord entre eux sur leurs dimensions; quelques-uns font le pied Chinois plus grand que l'ancien pied de Paris; le P. Lecomte le fait plus petit; d'autres prétendent que le pied du palais de Peking, ne diffère de celui de Paris, que d'un centième. Les mémoires des missionnaires *(a)* disent que le pied Chinois est au pied de Paris, comme 264 à 266 : le P. Duhalde dit que le premier est au second, comme 97 $\frac{1}{2}$ est à 100; enfin, ceux des missionnaires qui ont levé le plan de Peking, établissent que le pied de Paris est plus grand que celui du palais, de $\frac{1}{59}$. Quoi qu'il en soit, si ces différens auteurs varient dans leurs rapports sur la dimension du pied Chinois, ils s'accordent tous à dire que le pied du palais a une ligne de plus que celui du tribunal Kong-pou, et que ce dernier en a sept de moins que celui des marchands.

MANIÈRE DE COMMERCER À LA CHINE.

Du moment qu'un navire étranger est mouillé dans la rade de Macao, le capitaine descend à

(a) Tome VIII, page 320.

terre ou y envoie un officier pour se procurer un comprador *(a)*, faire connoître aux Chinois la nation à laquelle appartient le bâtiment, et donner en même temps son nom et celui du vaisseau. Ces déclarations sont indispensables pour obtenir le pilote, lequel se rend à bord au bout de deux ou trois jours, et se charge de la direction du navire.

Arrivé à la bouche du Tigre, les mandarins envoient un soldat qui reste dans le vaisseau jusqu'à Wampou, et ne le quitte qu'après que les bateaux des douanes sont placés à côté de lui. Dès-lors rien ne peut entrer ou sortir sans être auparavant visité, et sans avoir acquitté les droits, excepté les provisions, qui ne paient rien.

Une fois à Wampou, les bâtimens sont dans l'usage de se dégréer ; aussi les Chinois construisent-ils promptement des bancassaux ou espèces d'angars faits en bambou et garnis de nattes, qui servent à déposer les agrès et à loger les matelots malades.

Trois ou quatre jours après l'arrivée du bâtiment à Wampou, le Hopou, chef des douanes pour le commerce des Européens, se rend à bord accompagné des marchands hannistes et des linguas, pour procéder au mesurage du navire ; ce qui a lieu en présence du capitaine ou du subrécargue.

(a) Chinois qui achète les vivres.

Cette opération est absolument nécessaire pour pouvoir obtenir la chappe ou la permission de décharger la cargaison.

Dès qu'on a cette permission, on commence par retirer l'argent, qu'on envoie toujours à Quanton dans la chaloupe du navire. On en payoit autrefois le dixième; mais depuis 1736 on ne paie plus rien. Quant aux autres marchandises, on en prend note, et une fois déposées dans des bateaux du pays, elles sont reconnues, pendant la route, à chaque douane, et entièrement visitées à Quanton, lors du débarquement, par les mandarins, qui se rendent exprès pour cela ou dans la maison occupée par les Européens, ou chez les marchands. Il faut avoir soin de mettre deux ou trois matelots dans chaque bateau, pour veiller à ce qu'on ne vole rien : cette précaution est sur-tout indispensable dans le chargement du navire, car les Chinois sont très-adroits pour enlever les caisses et en substituer d'autres exactement semblables soit pour la forme, soit pour le poids, mais ne contenant que des cordages ou d'autres bagatelles, à la place des thés ou des soies.

Les frais du déchargement sont au compte du navire; ceux du chargement regardent les hannistes, qui, dans cette dernière circonstance, doivent procurer les bateaux nécessaires pour embarquer les effets dont on a donné la note au hong.

Il est bon de savoir que l'argent une fois descendu à Quanton, il n'est plus permis de le remporter, sinon en fraude ; ce qui est sujet à des inconvéniens : il est donc essentiel pour un navire qui auroit une somme d'argent beaucoup plus considérable que celle qu'il destineroit à l'achat de sa cargaison, de ne descendre que ce qui lui est nécessaire ; mais cela n'arrive point, l'usage étant de n'apporter en Chine que l'argent dont on peut avoir besoin. Il en est de même du cuivre et du fer : ces deux matières une fois mises à terre à Quanton, ne peuvent plus en sortir. J'ai vu des étrangers qui avoient apporté avec eux des objets à l'usage du navire, éprouver mille difficultés pour pouvoir les remporter avec eux.

Lorsqu'on a des effets qui ne peuvent s'exporter, ou dont les droits sont considérables, en ce qu'ils sont à la volonté des mandarins, l'usage est d'emporter ces articles dans le canot du capitaine portant pavillon à l'arrière, parce qu'alors on n'est visité qu'au départ de Quanton et à l'arrivée à Wampou, et nullement pendant la route. Dans cette circonstance on paie aux mandarins un demi-droit seulement, ou même moins, suivant les arrangemens qu'on a pris avec eux.

Il est nécessaire cependant de ne pas trop répéter ces sortes d'envois, pour ne point perdre le privilége du pavillon, que les Chinois cherchent à

abolir. Ce privilége a été accordé à la demande des François.

Les vaisseaux prennent ordinairement leur entier chargement à Wampou; mais s'ils sont fort grands et qu'ils tirent beaucoup d'eau, ils se rendent à la seconde barre, où ils achèvent de prendre leur cargaison. Lorsque le bâtiment est totalement prêt à partir, le capitaine en prévient le hanniste, pour que celui-ci demande au Hopou la grande chappe ou la permission de sortir, et la faculté d'avoir un pilote. Il est bon de conserver cette grande chappe, même après avoir dépassé Macao, parce qu'elle annonce que le bâtiment qui en est porteur a satisfait aux droits, et qu'elle engage les Chinois à lui prêter assistance en cas d'accident.

Dès que les navires d'Europe sont partis, les subrécargues des compagnies qui résident à Quanton contractent avec les hannistes pour les marchandises nécessaires aux chargemens prochains. C'est un avantage que n'ont pas les négocians particuliers, qui ne peuvent faire des contrats avec les marchands qu'après leur arrivée à Quanton; ce qui demande une parfaite connoissance de la situation des marchands; car on est dans l'habitude de leur donner de l'argent en avance, et souvent pour la moitié de la valeur des marchandises contractées.

MARCHANDISES D'EXPORTATION.

Thés.

Le thé fut long-temps inconnu en Europe; mais depuis que les Hollandois, dans le commencement du XVII.e siècle, en introduisirent l'usage, la consommation en est devenue prodigieuse.

Il y a cent ans et plus que l'importation du thé en Angleterre ne passoit pas cinquante mille livres pesant, tandis qu'actuellement elle s'élève à dix-huit et vingt millions. D'où peut provenir cette augmentation ! Les Anglois doivent-ils boire du thé! ont-ils les mêmes raisons que les Chinois, et doivent-ils les imiter dans un goût généralement adopté et reçu parmi ce peuple !

La manière de vivre à la Chine, et la qualité des eaux, nécessitent l'usage du thé. Premièrement, le peuple mange beaucoup de graisse, et a besoin d'une boisson qui en facilite la digestion : secondement, les eaux n'étant pas bonnes par-tout, et d'ailleurs les Chinois, qui n'attachent aucun prix à s'en procurer de pures, prenant indifféremment celles qui se présentent sous la main, il leur importe d'avoir une substance quelconque pour en corriger la mauvaise qualité.

L'usage du thé à la Chine est une nécessité et non une délicatesse, et la preuve qu'on peut en donner, c'est qu'on l'y prend sans sucre et

sans lait. En Angleterre, aucune de ces raisons n'existe ; l'usage du thé n'est qu'une affaire d'habitude, et la mode a fini par faire d'une chose de fantaisie un objet de première nécessité.

Mais de cette nécessité même il est résulté de précieux avantages. En effet, le commerce de Chine offre à l'Angleterre un grand débouché pour ses lainages, lui procure des droits considérables et donne à la compagnie de grands profits. On doit donc croire que l'importation du thé dans la Grande-Bretagne, considérée sous ces différens rapports, aura toujours lieu ; car le gouvernement n'envisage que ses intérêts, et s'embarrasse peu si cet objet de consommation est bon ou nuisible à la santé des particuliers.

Les Chinois boivent du thé noir, comme étant beaucoup plus doux. Les Anglois préfèrent le thé vert, comme ayant plus de montant ; mais cette dernière espèce est corrosive et attaque les nerfs : c'est ce que j'ai éprouvé pendant un long séjour à Quanton.

Une règle générale à la Chine, c'est qu'il ne faut point boire de thé à jeun, car il peut occasionner des tremblemens de nerfs et donner des vertiges, sur-tout aux personnes maigres. Laissons donc l'usage du thé à ceux qu'un embonpoint considérable met à l'abri de ses atteintes : cette boisson peut leur convenir ; mais elle est pernicieuse

hommes maigres, et principalement aux femmes, dont le système nerveux est plus facile à ébranler.

Le mot *thé* est un patois du Fo-kien, car dans la langue Mandarine on dit *Tcha.*

On distingue deux sortes de thés, le thé vert et le thé noir. Avec ces deux espèces on forme tous les autres. Le terroir, la culture et la cueillette des feuilles produisent les variétés.

Le thé croît également sur les montagnes et dans les plaines; il préfère un sol léger et pierreux.

On sème le thé en mars, en mettant dans chaque trou sept à huit graines, dont il ne lève souvent qu'une ou deux. Les jeunes plants sont repiqués, placés par rangées et espacés entre eux de trois à quatre pieds. On peut récolter les feuilles du thé trois ans après l'avoir semé; mais il faut avoir soin de renouveler les plantes tous les cinq ou six ans, sans quoi la feuille devient âpre et dure.

La manière de cultiver le thé n'est pas la même par-tout. Dans la province de Kiang-nan on l'empêche de s'élever au-delà de six à sept pieds; ailleurs on le laisse croître à la hauteur de dix à douze pieds.

L'arbuste du thé est touffu comme un rosier; les branches poussent d'en bas, les feuilles sont pointues et dentelées. La fleur est blanche, en forme de rose, composée de six pétales. La baie

est ronde, un peu alongée, et ressemble à une petite noix charnue. Les feuilles de thé se récoltent au commencement, au milieu et à la fin du printemps. On en distingue trois qualités; les feuilles nouvelles prises sur de jeunes plants, celles qui poussent immédiatement après, enfin celles qui viennent en dernier lieu. Les feuilles des extrémités des branches et d'en haut sont les plus tendres; celles du milieu de l'arbuste le sont moins; celles qui croissent en bas sont grossières. La couleur des feuilles dépend du temps où elles sont cueillies; elles sont vert-clair au commencement du printemps, vert-plombé au milieu, et vert-noirâtre à la fin de cette saison. Lorsqu'elles sont recueillies, on les expose au bain de vapeur; on les roule en les tenant sur des plaques de fer ou de terre cuite, et on les fait sécher au soleil. On fait la même opération pour les feuilles de thé vert, mais on ne les expose pas à l'ardeur du soleil; ce qui les rendroit noires. Le thé appelé Tchu-tcha est roulé à la main et avec plus de soin que les autres.

Les thés noirs sortent généralement de la province de Fo-kien. Le plus commun est le Bouy; viennent ensuite les thés Campouy, Congiou, Saotchon, Paotchon et Pekao: il y a en outre un thé noir nommé Ankay, qui est cultivé dans le Kiang-nan, mais cette espèce n'est pas universellement exportée.

Le Kiang-nan produit les thés verts, savoir; le Songlo, le Tonkay, le Haysuen, le Haysuen-skine, le Tchu-tcha et le Chulan. Ce dernier doit son odeur à la fleur du Lan-hoa qu'on y mèle.

On renferme les thés noirs dans des barses [paniers de bambou] garnies de plomb : ces barses pèsent de trente à quarante catis ; il en vient à Quanton par la rivière, mais les jonques en amènent une plus grande quantité par mer.

Les thés verts sont mis dans des boîtes de bois également garnies de plomb : ces caisses pèsent depuis quarante-cinq catis jusqu'à soixante et plus.

Outre les thés dont je viens de parler, il y en a qui sont peu connus à Quanton, et d'autres qui sont très-rares; c'est ce que nous avons pu voir pendant notre voyage à Peking; mais il existe à cet égard beaucoup de charlatanisme. Le thé impérial, appelé Mao-tcha, est composé de feuilles nouvelles recueillies sur les jeunes plants du thé Vouy-tcha. Celui qu'on nomme Pou-eul-tcha tire son nom du village Pou-eul du Kiang-nan, près duquel il croît. L'arbuste qui produit cette espèce de thé, est abandonné à sa croissance naturelle; il [illegible] ses feuilles sont longues et épaisses. Ce thé est doucereux au goût et n'a rien d'agréable; il s'emploie dans les coliques et le cours de ventre; il rend l'appétit : la dose est d'un ou deux gros. On donne deux ou trois bouillons à ce thé, ensuite

on le laisse infuser dans le même vase qu'on tient bien fermé : il faut le boire le plus chaud qu'il est possible.

Qualités des Thés.

Le thé Bouy, pour être de bonne qualité, doit avoir le coup d'œil noir, les feuilles d'une moyenne grandeur, un peu arrondies et rougeâtres. Si ce thé pique la main au toucher, et qu'il résiste, c'est une preuve qu'il est bien sec ; s'il se brise, il est alors trop rôti ou trop vieux. L'eau dans laquelle on l'a mis infuser (ou la teinture), doit être d'une couleur jaunâtre foncée et sans âpreté au goût. Le prix du pic de thé Bouy, coûte de 12 à 15 taëls.

Le thé Congfou est supérieur au Bouy et coûte plus cher. Sa teinture à l'eau est plus légère et tire sur le vert ; il a rarement une odeur agréable. Le pic coûte de 25 à 27 taëls.

Le thé Saotchon communique à l'eau une belle teinture verte ; il a une odeur agréable. Ses feuilles doivent être sans taches. Le pic coûte de 40 à 50 taëls.

Le thé Pekao a la teinture légère et tirant sur le vert ; il sent la violette et répand une odeur très suave. Le pic coûte de 34 à 60 taëls.

Le thé impérial a le coup d'œil vert ; sa teinture à l'eau est également verte. Ses feuilles sont grandes, d'un beau vert. Lorsqu'elles sont déployées dans

l'eau, on n'y doit point apercevoir de taches. Ce thé a une légère odeur de savon.

Les feuilles du thé Songlo sont plus longues et plus pointues que celles du thé noir; elles doivent être sans taches et non ternes. On doit rejeter le Songlo dont les feuilles sont jaunes, parce qu'alors il est d'une qualité inférieure; il faut en faire autant lorsqu'il a l'odeur de la sardine. Le coup d'œil du Songlo doit être plombé, et sa teinture à l'eau doit être verte. Ce thé est corrosif; il coûte de 24 à 26 taëls le pic.

Le coup d'œil du thé Haysuen, lorsqu'il est bon, est plombé, et sa teinture à l'eau est d'un beau vert. Ses feuilles sont belles, sans taches, et se déploient entièrement. Ce thé a beaucoup de montant, et a une légère odeur de marrons grillés; il coûte de 50 à 60 taëls le pic.

Le thé Tchu-tcha coûte depuis 65 jusqu'à 70 taëls le pic.

Les thés fins s'éprouvent à l'eau. L'odeur, le goût et le montant décident de leur qualité. Les feuilles en doivent être bien conservées : pour les éprouver, on en prend une quantité égale à un [illegible] pesant [trois à quatre décigrammes], qu'on met dans une tasse; on jette ensuite dessus de l'eau de fontaine bien pure et bien bouillante, et on le couvre avec la soucoupe sur laquelle on verse de l'eau chaude pour entretenir la chaleur.

Lorsque le thé est resté assez long-temps pour que ses feuilles soient entièrement déployées, on les examine, ainsi que la teinture qu'elles ont donnée à l'eau.

RÉCEPTION DES THÉS.

Thés Bou.

Les caisses étant numérotées et pesées *(a)*, on examine les barses ou boîtes de thé, pour s'assurer que le dessus n'est pas humide ; on les vide dans le magasin, et s'il n'y a point de portion moisie, on met le thé dans les caisses pour y être foulé par les coulis. Les caisses une fois remplies, exactement fermées et pesées, on les emporte, ou bien on les laisse chez les marchands, pour y être chargées dans les bateaux du pays, qui les transportent à Wampou.

Thés verts.

On répand ces thés pour examiner s'ils sont conformes à la montre, ensuite on les met dans les caisses. Il est à propos d'avoir une planche de la grandeur de la caisse, pour que les coulis pèsent également sur les feuilles et ne les brisent pas en les foulant.

(a) Outre le poids de chaque caisse, on déduit pour les plus grandes une livre et demie pesant ; une livre pour les moyennes, et une demi-livre pour les petites, ce qui équivaut à peu près au poids des clous et du papier dont on les garnit.

Thés fins.

On n'ouvre pas toutes les caisses des thés fins, mais on en prend au hasard une douzaine dans le nombre de celles qui forment la chappe *(a)*. On les vide pour examiner si le thé est conforme à la montre, et on le remet ensuite dans la caisse, dont on a la précaution de faire souder le plomb qui, généralement, garnit l'intérieur des caisses de tous les thés.

Alun d'Émouy.

Le pic d'alun coûte de 2 à 3 taëls.

Anis étoilé.

L'arbre qui produit l'anis croît dans la province de Quang-sy; son fruit, en forme d'étoile, répand une odeur suave, mais très-forte. Il est impossible de se le procurer frais, car les Chinois sont dans l'usage de passer au feu tout ce qu'ils apportent à Quanton.

Il faut enfermer l'anis dans des caisses de bois garnies de plomb en dedans, et les faire souder après qu'elles en ont été remplies; car son odeur

(a) On appelle *chappe* un certain nombre de caisses de thés; il y en a depuis quatre-vingts jusqu'à quatre cents caisses. Toutes ces chappes portent différens noms, qui servent à reconnoître les thés, et qui indiquent ordinairement les lieux d'où ils proviennent.

est si pénétrante, que, sans cette précaution, elle se communiqueroit aux autres marchandises. Le pic d'anis étoilé coûte de 9 à 10 taëls.

Borax.

Le borax s'apporte du Thibet, et entre à la Chine par les provinces de Setchuen et de Yunnan. Il y en a de deux espèces; celui qui est épuré est crystallisé en morceaux d'un pouce d'épaisseur sur quatre à cinq de largeur. Il faut avoir soin de le tenir renfermé et à l'abri de l'air, car sans cela il perd sa forme et se réduit en farine.

Celui qui n'est pas purifié est verdâtre ou rougeâtre : il est en masse et a le coup d'œil gras et pâteux. L'air n'agit pas sur lui.

Le borax qu'on achète à la Chine est plus pur que celui qui vient du Bengale. Le pic coûte de 20 à 30 taëls.

Cannelle.

La cannelle croît dans le Quang-sy. Sa couleur est jaune-clair tirant un peu sur le gris; elle est moins forte que celle de Ceylan, et très-inférieure à celle de la Cochinchine, dont l'écorce, brune et grise en dehors, est tellement remplie d'huile essentielle, qu'il suffit de la presser avec les doigts pour la faire paroître au dehors. Le pic de cannelle coûte de 12 à 24 taëls, et le même poids de fleur se vend de 12 à 15.

Camphre.

Le camphrier est un arbre élevé, qui pousse dans la province de Yunnan ; il devient gros, et peut fournir des planches d'une grande largeur. Son bois est veiné, et a une odeur pénétrante : aussi n'est-il pas attaqué par les vers.

Le camphre est en pains ronds d'environ cinq doigts de diamètre. Les Chinois, pour le fabriquer, prennent les branches nouvelles du camphrier, les coupent par morceaux, qu'ils font tremper pendant trois ou quatre jours avant de les faire bouillir dans une marmite, dans laquelle on le laisse jusqu'à ce que le suc qui sort des branches s'attache au bâton qui sert à les remuer. Ce suc est passé et mis dans un bassin de terre où il se fige. On prend alors de la terre bien fine, dont on fait une couche dans le fond d'un bassin de cuivre rouge, sur laquelle on place alternativement une couche de camphre et une de terre, jusqu'à ce que le bassin soit plein ; mais ayant l'attention de finir par une couche de terre sur laquelle on étend des feuilles de Pou-ho *[Pouliot]*. Après avoir recouvert ce bassin d'un autre qu'on lute avec soin, on les expose tous les deux à un feu égal, mais pas trop fort, et au bout d'un certain temps, et qu'ils sont refroidis, on trouve le camphre sublimé et attaché au fond du bassin supérieur.

Cette opération n'a lieu qu'une seule fois, et se fait sans beaucoup de soin ; aussi n'est-il pas surprenant que le camphre soit peu épuré et souvent plein de terre. Le pic de camphre de la Chine coûte de 20 à 28 taëls.

Esquine.

Cette racine, qui vient du Setchuen est, en dedans, d'un blanc jaunâtre mêlé de veines rouges, et en dehors d'un brun-foncé. Pour être bonne, elle doit être lourde, peu chargée en couleur dans l'intérieur, et point piquée ni cariée. Les Chinois la mangent dans les temps de disette, et prétendent qu'elle engraisse. Le pic coûte de 2 à 3 taëls.

Galanga.

C'est la racine noueuse d'une plante qui croît à près de deux pieds de hauteur, et dont les feuilles ressemblent à celles du myrte.

Il y a deux sortes de galanga. Celui de Java a la racine plus grosse et plus épaisse que celui de la Chine ; mais ce dernier, quoique plus petit, est d'une qualité supérieure et beaucoup plus odorant que le premier. Le pic coûte de 1 $\frac{1}{2}$ à 2 taëls.

Ginseng de Tartarie.

Cette racine est lourde et transparente ; elle est réservée pour l'empereur. Les Chinois en vendent quelquefois, mais souvent ce n'est que du ginseng

de Canada préparé. Le ginseng de Tartarie coûte depuis 10 taëls [75 liv.] jusqu'à 18 [135 liv.] pour un taël de poids [un peu plus d'une once].

Mercure.

Le mercure provient du Yunnan. Celui qu'on vend à Quanton est tel qu'on le retire des mines. Les Chinois le falsifient souvent. Le pic coûte de 35 à 40 taëls.

On trouve aussi à Quanton du cinabre. Celui de la province de Fo-kien est très-beau ; c'est le seul qu'on exporte. Il vient en petites caisses contenant cent paquets de douze taëls pesant. Le pic coûte de 50 à 150 taëls.

Musc.

Le musc vient du Chen-sy, du Chan-sy, du Setchuen et du Yunnan. Le meilleur est celui de Tunquin. L'animal qui le donne est grand comme une chèvre : aussitôt qu'il est tué, on coupe la bourse qui renferme le musc ; on la lie fortement, et on la fait sécher jusqu'à ce que la matière soit réduite en grains jaunâtres. Le musc dans cet état est le plus estimé ; celui qui est en poudre fine est d'une qualité inférieure.

On est souvent trompé en achetant du musc, car les vessies qu'on vend pour du véritable musc, ne sont quelquefois qu'une portion de peau, dans

laquelle on a mêlé du sang de l'animal avec du bois pourri. Les acheteurs brûlent un peu de musc; s'il se consume entièrement, c'est une preuve qu'il est bon; mais s'il laisse un résidu charboneux, il est falsifié : d'autres fois ils font traverser la vessie par un fil imprégné de jus d'ail; si ce fil perd son odeur, ils regardent le musc comme véritable. En général, il est difficile de bien connoître cette marchandise. Le cati ou livre de musc coûte de 36 à 37 taëls.

Nankins.

La majeure partie des toiles appelées *nankin* sont fabriquées dans le district de la ville de Song-kiang-fou dans le Kiang-nan, et sont faites avec un coton naturellement jaunâtre et roussâtre. Les rouleaux de nankin contiennent dix pièces, sur lesquelles il y en a toujours quatre plus fines que les autres. Il faut avoir l'attention, lorsqu'on reçoit les toiles de nankin, de s'assurer si elles sont conformes à la montre, et si l'on n'y a pas inséré quelques pièces de seconde ou de troisième qualité.

La meilleure manière de charger les nankins à bord des navires, est de les mettre en caisse; on perd, il est vrai, un peu d'emplacement, mais les nankins se conservent mieux. Les Espagnols sont dans l'usage de les presser et d'en faire des ballots, qu'ils goudronnent ensuite. Cette méthode est bonne

bonne, mais elle demande un peu plus de temps.

Il y a deux sortes de nankins; les uns sont larges et ont dix-huit cobes de long, les autres sont étroits et n'ont que quatorze cobes de longueur. Le cent des premières pièces coûte de 66 à 89 taëls, celui des secondes de 34 à 65.

Les toiles dites nankins blancs sont fabriquées à l'instar des nankins jaunes, mais le tissu en est cependant moins serré. Le cent coûte de 47 à 52 taëls.

Or.

L'or qu'on trouve dans le commerce à la Chine est en forme de pains ou lingots longs et inégaux, du poids de dix taëls. On doit préférer ceux qui sont longs et carrés; ils viennent de la Cochinchine et du Tunquin.

Le titre de l'or de Peking est le plus élevé, c'est-à-dire de 97, tandis que celui de la Cochinchine n'est que de 96, et se vend sur le pied de 93. L'or qu'on exporte communément est au titre de 88, et coûte ordinairement 1 290 liv. la livre poids de marc, et quelquefois plus. Assez généralement l'or se vend proportionnellement moins cher que l'argent.

Les Chinois reçoivent les gold-mohurs [monnoie d'or du Bengale] au titre de 94, 95 et 96, et les sequins de Venise au titre de 98.

On apporte aussi de l'or du Japon, mais il est inférieur à celui de la Cochinchine.

Porcelaine.

La porcelaine vient de King-te-ching dans la province de Kiang-sy. Celle qu'on apporte à Quanton est blanche et bleue, ou entièrement blanche. On la peint dans les faubourgs, d'après les dessins donnés par les Européens. Il ne s'agit, dans la réception des porcelaines, que de les compter avec la montre, et d'examiner si elles sont bien peintes et point endommagées. Lorsque le compte des porcelaines est arrêté, on déduit deux pour cent pour le cassage.

Rhubarbe.

Les Chinois appellent la rhubarbe Ta-hoang *[grand jaune]*. Elle croît dans le Chen-sy et dans le Setchuen, mais celle de cette dernière province est la plus estimée. La tige de la rhubarbe s'élève de deux à trois pieds; elle est de couleur violet-foncé. Ses feuilles, qui poussent en mars, sont larges, longues, épaisses et rudes au toucher; ses fleurs sont petites et violettes; la graine est noire et ressemble au millet. On arrache la racine de la rhubarbe en septembre; la plus lourde est la meilleure; elle est grosse et longue; l'intérieur est marbré de jaune avec des veines rouges. Il en

découle d'abord un suc jaune très-foncé ; mais pour y remédier, les Chinois allument du feu sous de grandes tables de pierre, et étendent dessus les racines, ayant soin de les remuer plusieurs fois dans la journée, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus rien : on les coupe alors en morceaux ; on les perce, et l'on en forme des chapelets qu'on suspend à l'ombre.

La rhubarbe fraîche est très-amère. On en trouve de deux sortes à Quanton, l'une apprêtée, et l'autre qui ne l'est point. Les Hollandois exportent la première. Lorsqu'on achète de la rhubarbe, il faut examiner s'il n'y a pas de vers dans les trous qui ont servi à la suspendre, car elle se gâte aisément dans cet endroit. Le pic de rhubarbe coûte de 36 à 40 taëls.

Sang-de-dragon.

Le sang-de-dragon vient du Setchuen, et de l'île de Hainan ; l'arbre qui le produit est grand et ressemble au palmier ; son écorce est mince ; lorsqu'elle est incisée, il en découle une liqueur qui est le sang-de-dragon. Le pic coûte de 25 à 40 taëls.

Soies.

Les soies écrues sortent de la province de Kiangnan ; celles ouvragées se fabriquent à Quanton ou à Fochan, bourg considérable et peu éloigné

de cette ville. Les soies écrues de la province de Quanton sont inférieures à celles d'Europe.

Les Chinois ne mettent pas de gomme dans l'apprêt des soies écrues; cet apprêt existe naturellement. Lorsqu'on reçoit des soies écrues, il faut choisir un beau jour et se placer de manière que la lumière, venant de côté, fasse voir si elles sont bien lustrées. Il est important d'examiner avec attention si les soies sont d'un beau blanc, si elles ne sont pas jaunes : enfin, il est nécessaire d'ouvrir les moches, et d'en considérer l'intérieur, pour s'assurer que les soies ne sont pas mélangées. Quant à la qualité il faut se conformer aux demandes d'Europe, car les uns veulent la soie plus forte, et d'autres moins; en général le fil de la soie écrue est fort délié; cette marchandise se pèse avec soin, et dans des balances très-sensibles et très-justes : on la met ensuite dans des caisses garnies de toile, et aussitôt que celles-ci sont fermées et clouées, on les porte dans le Hang ou la maison qu'on occupe. Le pic de soie écrue de Nanking, première qualité, coûte de 200 à 280 taëls. La soie de Quanton est distinguée en trois qualités; le pic de la première coûte de 210 à 220 taëls; celui de la seconde, de 170 à 200 taëls; et celui de la troisième, de 100 à 185 taëls.

La réception des pièces de soie demande également de l'attention. Pour qu'une pièce soit bonne,

il faut qu'elle soit d'un tissu égal, et qu'elle ait la quantité de fils requis, ce qu'il est facile de reconnoître au grain de l'étoffe. Une pièce de soie bien travaillée et faite de bonne soie, est douce au toucher; si au contraire elle est âpre et rude, elle est fabriquée avec de la soie de Quanton, et par conséquent avec une soie de qualité inférieure. Il faut examiner aussi si les pièces sont sans taches, et sur-tout si elles ont le poids, car elles sont souvent très-fortes au commencement, et très-minces vers la fin. J'ai vu des satins nankins qui différoient, de la tête à l'extrémité, d'un tiers dans la qualité. Il est prudent de ne recevoir les pièces de couleur que lorsqu'elles sont bien sèches; sans cela on court le risque de les voir se piquer.

Les Chinois roulent facilement les pièces qui ont été déroulées, au moyen de deux longues tiges d'acier poli.

Sucre.

Le sucre brut se tire du Quang-tong, du Kiang-sy et du Fo-kien; le sucre candi vient de Chin-tcheou, ville de cette dernière province; celui qu'on apporte de la Cochinchine lui est supérieur.

Le pic de sucre brut coûte de 4 à 6 taëls. Le pic de sucre candi du Fo-kien, première qualité, coûte de 7 à 15 taëls, et celui de la Cochinchine, de 8 à 15 taëls.

Toutenague.

La toutenague se trouve dans la province de Honan : son minérai est de couleur bleu-grisâtre, et brillant comme celui de la mine de fer; il est pesant, tendre lorsqu'il est dans l'intérieur de la terre, mais susceptible de se durcir à l'air. On trouve très-souvent des filons de ce métal qui s'étendent depuis la surface de la terre jusqu'à soixante à quatre-vingts toises de profondeur. Le terrain dans lequel on les rencontre, est jaunâtre tirant sur le vert. La toutenague est rarement pure ; son minérai se fond aisément, et répand alors une fumée épaisse et puante. Plusieurs auteurs prétendent que la toutenague est le zinc tiré d'une riche calamine; mais c'est une erreur. On connoît jusqu'à présent, 1.° le zinc minéralisé avec le soufre, contenant du fer et du plomb; 2.° le zinc minéralisé avec le soufre et l'arsenic, ou la blende noire ou rouge; 3.° la pierre calaminaire. La couleur de la calamine est rougeâtre et jaunâtre, quelquefois grise, ce qui dénote qu'elle tient du zinc; mais ces couleurs ne sont nullement celles du minérai de la toutenague. Il suffit d'un feu lent, suivant le voyageur Anglois, pour fondre et faire évaporer en fumée la toutenague; elle diffère donc de la calamine, puisqu'il faut au contraire un feu violent pour extraire le zinc de la calamine, et le

sublimer sous la forme d'une fumée blanche. Le seul moyen connu d'unir le zinc avec les métaux, est de le fondre avec eux, ce qui est bien opposé au procédé rapporté par le docteur Gillan, qui dit que, pour blanchir le cuivre, les Chinois l'exposent simplement à la vapeur de la toutenague en fusion. Une des propriétés du zinc allié au cuivre, est de rendre ce dernier moins sujet au vert-de-gris, et il est reconnu que le cuivre blanc de la Chine n'en est pas exempt. Enfin, on mêle le zinc avec le cuivre pour lui donner une couleur d'or, tandis que les Chinois emploient la toutenague pour le blanchir, ce qui est totalement opposé. Il est bon de remarquer que cette blancheur que les Chinois communiquent au cuivre, ne reste pas toujours la même, et qu'elle se perd avec le temps. De plus, cette blancheur n'existe qu'à l'extérieur ; car si l'on rompt un morceau de cuivre blanc, d'ailleurs fort cassant par lui-même, on reconnoît qu'il est jaune dans l'intérieur.

Il résulte de ce que je viens de dire, que le zinc n'est pas la base de la toutenague ; elle contient, à ce qu'il paroît, du fer, du plomb, et, comme l'ont pensé certains auteurs, du bismuth, dont on connoît la propriété de blanchir le cuivre, et dont l'existence dans la toutenague est assez prouvée par la couleur bleue de son minérai. Le pic de toutenague coûte de 6 à 7 taëls.

Turmerick.

Le turmerick, ou terra-merita, où curcuma, est appelé, en chinois, Cha-kiang ; il vient du Quang-tong : cette racine est bonne pour la teinture ; la plus longue est la meilleure. Le pic coûte de 3 à 4 taëls.

MARCHANDISES D'IMPORTATION.

Acier.

L'ACIER, pour être bien vendu à la Chine, doit être en morceaux d'un pouce carré, sur neuf à dix pouces de longueur, et renfermé dans des barils du poids de cent livres ; les grandes barres n'ont aucun cours à Quanton. Le pic se vend de 4 à 7 taëls.

Il ne faut pas porter une trop grande quantité d'acier à la Chine, à moins qu'on n'ait la facilité, en y venant, d'en vendre une partie dans les établissemens Malays, où on l'échange contre du calin à poids égal.

Ailerons de Requins.

Le pic de première qualité se vend de 20 à 33 taëls, et celui de seconde, de 15 à 27 taëls.

Ambre gris.

L'ambre, pour être de bonne qualité, doit être léger, avoir des veines blanches et cendrées :

lorsqu'il est noir et pesant, il ne vaut rien. Les Chinois, pour reconnoître sa qualité, en raclent quelques parcelles, et les mettent dans un vase rempli d'eau chaude, qu'ils ont soin de couvrir. Si l'ambre se liquéfie également et se dissout, ils le jugent bon. Quelquefois ils en mettent sur une plaque rougie au feu : s'il rend de la fumée, il est falsifié; mais s'il brûle entièrement, ou ne laisse que peu de cendre, alors il est de bonne qualité.

Ambre jaune ou Succin.

L'ambre jaune est très-estimé des Chinois, qui en font divers ornemens; ils préfèrent celui qui est jaune-clair et un peu opaque. Le cati de succin, en grands morceaux et de première qualité, se vend de 14 à 22 taëls.

Arec.

L'arec vient de Batavia, de Malaca et de la Cochinchine : ce dernier est le plus cher. Cette noix est ronde, aplatie d'un côté, et parsemée en dedans de veines rouges et blanches : elle enivre lorsqu'elle est fraîche; il y a même des gens qui en mangent alors, pour se rendre, dit-on, insensibles à la douleur. Le pic d'arec se vend de 2 $\frac{1}{2}$ à 4 taëls; celui de la Cochinchine, de 2 $\frac{1}{2}$ à 5. L'arec se mange avec des feuilles de betel, de la chaux et du caté : ce dernier provient d'un arbre qui ressemble au frêne, et dont la feuille approche de

celle du tamarinier ; ses branches brisées, et mêlées avec de la farine du nachanus, forment ce qu'on appelle caté, et dont on porte une grande quantité à la Chine. Le pic de caté du Pegou, en grands morceaux, se vend de 4 à 7 taëls ; et celui qui est blanc et en morceaux carrés, se vend de 5 à 12 taëls.

Assa fœtida.

Ce suc gommo-résineux est en larmes blanches et transparentes. Le pic se vend de 6 à 8 taëls.

Azur.

Les Chinois ne recherchent point l'azur qui est d'une couleur bleu-céleste ; ils préfèrent celui qui est pâle et que nous ne regardons que comme de seconde qualité. Le pic de ce dernier azur se vend de 18 à 36 taëls.

Benjoin.

Les Chinois s'en servent comme parfum ; ils le réduisent aussi en poudre dont ils font une boisson contre les flègmes ; ils en font également des onguens pour les plaies. Le meilleur benjoin est brun, avec des taches blanches ; celui de Sumatra et de Laos, qui est noir, est d'une qualité inférieure. Le pic de benjoin se vend de 7 à 20 taëls.

Bézoard de vache.

Les plus gros sont les plus chers ; ils doivent

être d'une couleur jaune. Les Chinois réduisent le bézoard en poudre, et l'emploient dans le mal caduc et l'esquinancie : dans ce dernier cas, ils le soufflent dans le gosier du malade. Le cati se vend de 8 à 20 taëls.

Bitche de mer.

Le pic de première qualité se vend de 16 à 30 taëls, et celui de seconde de 7 à 17.

Calin.

Le calin est une espèce d'étain que l'on apporte de Batavia et de Malaca ; il est plus fin que celui d'Europe. Le pic de ce métal se vend de 14 à 16 taëls.

Camphre de Bornéo.

Ce camphre est de beaucoup supérieur à celui de la Chine. Le cati ou la livre, première qualité, se vend de 11 à 22 taëls.

Le pic de camphre de seconde qualité se vend de 600 à 1300 taëls, et celui de troisième ne passe pas ordinairement 400.

Cire.

Le pic de première qualité se vend de 20 à 40 taëls.

Clous de Girofle.

Le cati ou livre se vend de 102 à 160 taëls.

Cochenille.

Le pic de première qualité se vend de 200 à 600 taëls.

Corail.

Il faut à la Chine du corail de couleur rose, ou rouge-clair, pas trop rouge ni jaune. Les grains doivent être ronds, unis. Les grains des colliers que portent les mandarins, pèsent une mas [3 gram. 1824]. Les boutons qu'ils placent sur le haut de leurs bonnets, pèsent depuis un taël jusqu'à un taël et demi [de 3 décag. 764 à 5 décag. 645]. Un bouton de corail de couleur rose, pesant un taël et demi, se vend 1 400 piastres [7 560 liv.]; celui qui pèse deux taëls, se vend 2 000 piastres [10 800 liv.].

Les petits grains de corail se vendent suivant leur qualité. Le cati de grains de corail gros comme un pois, s'est vendu en 1797, de 40 à 50 taëls.

Corne de Rhinocéros.

Les médecins Chinois râpent cette corne, en mettent la poudre dans de l'eau bouillante, et la font boire aux malades pour purifier le sang et le rafraîchir; ils en font prendre aussi aux enfans pour la petite vérole.

Coton de Surate.

Le pic de coton bon et sans grains, coûte de 9 à 13 taëls.

Coupons de Drap écarlate.

Le pic se vend de 60 à 70 taëls ; celui de drap de différentes couleurs, de 35 à 65 taëls.

Cuivre du Japon.

Le pic se vend de 12 à 20 taëls.

Écaille de Tortue.

Le pic d'écaille, bonne et épaisse, se vend de 50 à 100 taëls.

Ébène.

L'ébène de bonne qualité est lourde, bien noire et sans veines blanches ; les buches doivent être grosses et sans aubier.

Il ne faut pas charger à l'île de France l'ébène fraîchement coupée, car elle se sèche dans la traversée, et l'on perd beaucoup sur le poids. On pèse le bois d'ébène à Wampou, à bord même du navire ; cette manière est préférable, si l'on veut éviter d'être volé pendant la route de Wampou à Quanton. Le pic se vend de 1 taël $\frac{1}{2}$ à 3 taëls $\frac{1}{2}$.

Fil d'Or.

On doit porter à Quanton moitié de fil d'or et moitié de fil d'argent ; cette marchandise n'est

pas toujours de défaite, encore moins les bouillons ou paillettes, dont il ne faut pas se charger. Le cati de fil d'or et d'argent se vend de 15 à 30 taëls.

Ginseng du Canada.

Les Américains ont détruit cette branche de commerce. Le pic de ginseng, qui se vendoit autrefois 500 taëls [3750 liv.], ne se vend plus que de 30 à 45 [225 à 337 liv.]: or, les droits du Hopou étant de 36 taëls $\frac{2}{3}$ [275 liv.], il faut vendre le ginseng en fraude pour avoir quelque bénéfice. Le ginseng, pour être bon, doit être long, rond et non fendu.

Glaces.

Les glaces se vendent quelquefois avec un bénéfice de 30 p. $\frac{0}{0}$; mais je les ai vu vendre au pair, même à perte, et quelquefois elles étoient sans prix.

Ivoire.

Les dents d'éléphant, de trois au pic, se vendent de 50 à 72 taëls le pic; celles de quatre au pic, de 40 à 68; celles de cinq, de 35 à 66; celles de six, de 32 à 62; et celles de cinquante, 20 taëls.

Lainages.

Les draps François de première qualité sont trop chers pour être portés à la Chine, et ceux de seconde qualité sont inférieurs à ceux des Anglois.

La ware [0 mètre 915] de londrin, première qualité, se vend de 1 à taël 8 mas; celle de seconde qualité, de 1 taël à 1 taël 4 mas.

Une [1m 188] de camelot se vend 7 mas 2 condorins; celle d'étamine, première qualité, se vend de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 mas, et celle de ras-de-castor, 8 mas; une pièce de perpétuane se vend 7 mas $\frac{1}{2}$.

Montres d'or.

Une montre d'or, de 120 liv. d'achat, se vend 22 taëls.

Muscade.

Le picse vend de 100 à 400 taëls.

Nids d'oiseaux.

L'oiseau qui construit ces nids est une espèce d'hirondelle, mais il a le bec plus court. Les nids d'oiseaux, pour être bons, doivent être blancs et dégagés de plumes. Il faut être attentif en transportant ou en pesant cette marchandise; car les Chinois en sont très-friands et en dérobent le plus qu'ils peuvent. Le pic de première qualité se vend de 1 600 à 2 500 taëls; celui de seconde, de 900 à 1 800; et celui de troisième, de 800 à 1 000.

Opium.

L'opium est prohibé à la Chine, cependant il en entre tous les ans environ deux mille caisses. Le prix d'une caisse va depuis 150 à 300 taëls.

Cette marchandise se vend suivant sa qualité et suivant qu'il y en a plus ou moins sur la place; elle perd 25 p. % d'une année à l'autre. L'opium de première qualité est blanchâtre; il est alors d'un grand prix. Celui d'Aden et des côtes de la Mer-Rouge, est noir et dur; celui de Cambaye et de Chitor, est plus mou et tire un peu sur le jaune.

Les Chinois ne consomment pas l'opium pur, mais ils le mêlent avec du tabac; ils en aspirent la fumée, l'avalent entièrement, et la rendent peu à peu. Ils sont ordinairement assis ou couchés en faisant cette opération.

L'usage de l'opium, loin d'exciter à l'amour, produit l'effet contraire; car on a vu des hommes, dit D. Garcia ab Horto, devenus absolument impuissans pour en avoir trop pris.

Peaux de Lapin.

La pièce se vend de 2 à 3 mas.

Peaux de Loutre.

Les Chinois recherchent les peaux de loutre, mais ils n'en donnent plus le même prix qu'autrefois; les plus belles ont été vendues, dans le principe, au-delà de cent piastres, et actuellement on n'en donne plus que la moitié et beaucoup moins.

Les négocians ayant expédié un trop grand nombre

nombre de navires à la côte nord-ouest de l'Amérique, y ont fait hausser le prix des pelleteries, et l'ont fait tomber à Quanton par la même raison. Tel est l'effet de la concurrence dans tous les pays, et la suite d'un commerce mal dirigé.

Perles.

Le prix varie suivant l'eau et la grosseur des perles. Une belle perle doit être parfaitement ronde, unie et d'un blanc brillant, clair et argenté. Une perle ronde du poids d'un gros et quatre à cinq grains [5 gr. 090], peut valoir de 700 à 2 000 taels, suivant les circonstances.

Poivre.

Le pic de poivre de Bencolen et de Batavia se vend de 11 à 15 taëls ; celui de la côte de Malabar, de 14 à 16.

Rotins.

Le pic se vend de $2\frac{1}{2}$ à 3 taëls $\frac{1}{2}$.

Sandal.

Le pic de sandal, première qualité, contenant treize buches, se vend de 20 à 30 taëls; celui de seconde qualité, de 12 à 25 ; celui de troisième, de 10 à 16; celui de Timor, en grandes pièces, se vend de 8 à 12.

Tabac.

La rate ou livre de tabac du Brésil, première

qualité (en deux flacons) pesant douze taëls et demi, se vend 4 piastres, et a monté, en 1771, jusqu'à 16; celle de seconde, qui se vend 2 piastres, a été à 8; et le pic du même tabac, mais de troisième qualité, qui se vend 70 piastres, a été la même année à 150.

Vitres.

Les Chinois recherchent les vitres d'Europe; ils peignent dessus ou en font des miroirs. Il y a du bénéfice sur les vitres, mais cependant il n'en faut pas trop porter.

MESURAGE DES VAISSEAUX.

La mesure qui sert dans le mesurage des vaisseaux qui viennent commercer à Quanton, est celle du Hopou; elle se nomme Tchang et contient dix Tche ou pieds Chinois : le Tche a dix Tsun ou pouces, et le Tsun, dix Fen ou lignes. Pour mesurer un navire, les Chinois en prennent ordinairement la longueur depuis la moitié de l'épaisseur du mât de misaine jusqu'au milieu du mât d'artimon, et sa largeur dans l'entrepont par le travers du grand mât. Ces deux quantités multipliées l'une par l'autre, donnent le mesurage. Si la surface du bâtiment excède cent cinquante-quatre Tchang, le vaisseau est réputé du premier rang, et chaque Tchang est payé alors à raison de 7 taëls

4 mas 4 condorins 8 deniers ; si elle passe cent vingt Tchang, le vaisseau est du second rang, et chaque Tchang est payé à raison de 6 taëls 8 mas 4 condorins. Au dessous de cent vingt Tchang, un navire est regardé comme du troisième rang, et chaque Tchang ne vaut plus que 4 taëls 7 mas 8 condorins 8 deniers.

Outre le mesurage, chaque navire, quelle que soit sa grandeur, paie indistinctement au Hopou un présent de 1 950 taels [14 625 liv]. Les François paient 100 taëls de plus par chaque bâtiment.

Mesurage d'un Navire du troisième rang.

Longueur du navire...	50 tche ou pieds Chinois.
Largeur du navire....	20 tche ou pieds Chinois.
Superficie.....	1000 tche ou cent tchang.

Cent tchang, à 4 taëls 4 mas 8 condorins 8 den. chaque, font 478 800 deniers ou 478 taëls 8 mas.

478 taëls 8 mas, la piastre à raison de 7 mas 2 condor. [ou 108 sous tourn.] =...	665 piastres	= 3 546f 67c
1950 taels pour le présent au Hopou =.....	2 708. 2m. 4cond.	= 14 444. 33.
TOTAL.....	3 373piast. 2. 4.	= 17 991f 00c
Deux pour cent à ajouter pour les écrivains du Hopou.....	67. 4. 8.	= 360. 90.
TOTAL des frais du mesurage.....	3 441 piastres	= 18 351f 90c

On voit facilement, d'après ce compte, qu'il est de plus avantageux d'employer, pour le commerce de Chine, un gros navire que deux moyens, parce que non-seulement on diminue par-là les frais de mesurage en épargnant un présent au hopou, mais on évite presque l'entretien d'un équipage et d'un état-major.

Aux frais de mesurage qu'un navire doit payer en venant à Wampou, il faut ajouter les dépenses qu'on est obligé de faire pour se rendre à Quanton, pour y séjourner et pour quitter cette ville :

Au pilote, pour monter à Wampou	40 piastres.
Idem. Gratification	4.
Le loyer d'une maison à Quanton varie suivant que l'emplacement est plus ou moins considérable ; mais, si l'on se contente d'un simple corps-de-logis, on doit s'attendre à payer de 5 à	600.
Pour chaque bateau qui sert au déchargement du navire ; savoir : pour la permission, 15 piastres ; pour le bateau, 8 piastres ; pour les coulis, 1 piastre : Total	23.
Au lingua, pour salaires et pour la chappe de sortie	184.
Pour les mandarins à Wampou	200.
Au comprador	200.
Aux soldats des rues	4.

[illegible]ux mandarins, en quittant Quanton.	6 piastres.
[illegible]u pilote, pour descendre la rivière jusqu'à Macao.....	60.
[illegible] bateaux qui servent lorsqu'on passe les barres.....	4.

Les bateaux du pays, pour se rendre ordinairement de Quanton à Wampou, prennent depuis 2 jusqu'à 4 et même 6 piastres par voyage. Il faut avoir soin, lorsqu'on quitte Quanton pour la dernière fois, de ne pas s'en aller dans un bateau du pays, parce qu'étant alors obligé de passer à toutes les douanes, on y est rançonné par les Chinois. On doit se servir, dans cette circonstance, du canot du bâtiment.

DIRECTION POUR MONTER À WAMPOU.

LORSQU'ON vient mouiller en rade de Macao, on doit préférer de jeter l'ancre dans la partie de l'est ou du sud-est, à deux lieues et demie ou trois lieues de distance de la ville, parce que le fond y est de meilleure tenue que plus près de terre, où il est sablonneux *(n.° 95)*.

Dès qu'on a obtenu un pilote Chinois et qu'on appareille de la rade de Macao pour monter à Wampou, on gouverne au nord-est jusque par le travers d'une pointe appelée Keou, restant à bâbord au nord de Macao et à trois lieues au-dessus de neuf îles très-aisées à distinguer, et placées à

l'entrée d'une grande baie. Arrivé par le travers de la pointe Keou, qu'il est facile de reconnoître à une coupure qui est dans les terres, on doit s'en tenir éloigné à trois lieues, marchant par cinq brasses, et conservant Lintin à une lieue et demie. Cette île est à tribord, et la première qu'on rencontre après avoir doublé Lantao, autre île très-remarquable par son pic et par son étendue.

Lorsqu'on a Lintin au nord-est, on doit porter au nord-nord-ouest, en prenant garde de tomber à l'est, pour éviter un banc qui se prolonge dans le nord, depuis Lintin jusqu'à deux petites îles. Dans cette route, le brassiage doit servir de guide : du moment qu'il augmente, il faut prendre promptement sur bâbord; car, sans cela, on risque de se jeter sur le banc. Continuant donc à courir au nord-nord-ouest, on ne tarde pas à découvrir une petite île nommée Lankeet, et plus loin la pointe méridionale de la bouche du Tigre. Une fois à trois lieues dans le nord de Lintin, on n'a plus rien à craindre du côté de l'est, et le chenal est sûr et profond.

Arrivé par le travers de Lankeet, on en passe à près d'une lieue de distance, en la laissant à bâbord ; et lorsqu'on l'a dépassée d'environ une demi-lieue, on porte au nord sur la pointe orientale de la bouche du Tigre, appelée par les pilotes Tchouenpy, gardant à bâbord à un quart de

lieue de distance Sanpacho, petite île fort saine du côté de l'est, et qu'on peut ranger d'assez près. Lorsque Sanpacho reste à l'ouest trois ou quatre degrés sud, il faut gouverner au nord-ouest un quart nord, se dirigeant sur Amonghoy, mais ayant l'attention de se tenir éloigné d'un quart de lieue de Tchouenpy, pour éviter les roches qui sont en avant de cette pointe. Le brassiage est de dix à douze brasses. Du moment qu'on distingue la forteresse d'Amonghoy, on suit le milieu du chenal, c'est-à-dire qu'on gouverne entre cette pointe et les rochers qui sont près de Ouangtong : on risque moins d'ailleurs de dépendre de tribord, car il y a du côté opposé un bas-fond sur lequel j'ai vu toucher un navire prussien. Dans cet endroit, un soldat Chinois vient à bord pour examiner les papiers du pilote, et y reste jusqu'à Wampou.

Lorsqu'on est surpris par le calme à la bouche du Tigre, les pilotes font venir des bateaux Chinois pour remorquer le navire jusqu'à Wampou : mais il faut examiner si le vent et la marée ne sont pas favorables ; car souvent les pilotes prennent les bateaux quand cela n'est pas nécessaire, parce qu'ils gagnent sur le prix, qui est fort différent en dehors ou en dedans de la bouche du Tigre. Dans le premier cas, on donne deux piastres par bateau, et une seulement dans le second ; il en faut quelquefois

une vingtaine, et même plus, pour remorquer un bâtiment, car les Chinois de ces bateaux sont incapables de faire de grands efforts.

Après avoir dépassé le fort d'Ouang-[illegible] qui est à bâbord, gouvernant au nord-ouest un quart nord, on continue jusqu'à ce que la pointe ouest de Lankeet et la roche d'Ouang-tong soient l'une par l'autre, cette roche restant au sud douze degrés est, ou que la pointe est du petit Ouang-tong reste au sud; alors on porte au nord six degrés ouest, pour éviter un banc nommé Ta-[illegible]g-sa, qui est à bâbord, et on suit cette direction jusqu'à ce que la partie est des arbres de Lemmé située sur une terre plate, se confonde avec Secheto, ou la pagode la plus basse de la tour du Lion, qui reste dans ce moment au nord trente-six degrés ouest. On gouverne alors au nord-ouest six degrés nord, portant toujours sur Lemmé, jusqu'à ce que la pointe nord de l'île du Tigre reste par le sud-ouest, en laissant porter sur bâbord, de manière que le milieu des arbres de Lemmé se confonde avec Secheto, qui reste au nord trente-cinq degrés ouest, afin d'éviter un banc appelé Sachy situé à tribord; qui découvre dans les marées basses, et laisse voir les rochers qui sont au milieu. Dès le moment que la pointe ouest de l'île du Tigre reste au sud, et la montagne nommée Schak au nord trente-six degrés est, on gouverne au nord treize

grés ouest, jusqu'à un tiers de lieue en avant [illegible] petit canal qui est près de la seconde barre, re[illegible] à tribord et en face de Secheto, qui, dans cette position, doit être à l'ouest dix-neuf degrés nord. Les vaisseaux mouillent dans cet endroit à deux encablures du rivage, en attendant le moment propice pour franchir deux petits bancs qui forment la seconde barre, et sur lesquels, à mer basse, il n'y a que huit pieds d'eau. Les Chinois y placent ordinairement des bateaux, pour savoir quand on les a passés.

La mer étant haute, on continue d'avancer en prolongeant le rivage de l'est à un petit quart de lieue de distance, par un fond de trois brasses et demie, prenant garde de tomber à bâbord, où le fond diminue. Lorsqu'on aperçoit l'île des Danois, et qu'une maison située à bâbord reste à l'ouest, alors on prend le milieu du chenal faisant le nord-ouest dix-sept degrés ouest, pour éviter un bas-fond qui est à tribord, et sur lequel il n'y a que deux brasses d'eau à la basse mer. Lorsque cette même maison reste au sud, on porte sur la pointe nord-ouest d'une île qui est à tribord, et une fois parvenu à cette pointe, qu'on laisse au nord deux degrés est, on gouverne à l'ouest trente degrés nord, pour éviter un haut fond gisant à tribord, jusqu'à ce qu'une petite pagode reste au nord, et un monticule appelé le *Fort Hollandois*, à l'ouest vingt-

quatre degrés nord : enfin, après s'être dirigé sur [illegible] fort Hollandois, et être parvenu entre lui et la [illegible] gode, on prend le milieu du chenal en gouvernant à l'ouest, et on continue ainsi jusqu'au mouillage.

Les navires François qui se rendent à Wampou, prolongent ordinairement l'île des Danois, ayant soin de ne pas approcher cependant de trop près de la pointe septentrionale, pour éviter les rochers qui la bordent. Une fois par le travers de la rivière qui est à bâbord, il faut ranger ce côté, pour éviter la carcasse d'un navire Danois qui a été brûlé et qui a coulé dans cet endroit. On peut mouiller en avant ou après ; mais il faut prendre garde d'y jeter ses ancres, car on auroit de la peine à les retirer. La côte le long de l'île de Wampou est profonde, et un vaisseau peut mouiller très-près du rivage.

Cette île est aussi nommée île des François, parce que les François y ont leurs bancassaux ou magasins à l'usage des navires.

La position de Wampou est très-avantageuse pour les matelots, qui y jouissent d'un bon air et s'y rétablissent promptement lorsqu'ils sont malades : la seule précaution qu'on ait à prendre, c'est de les empêcher de boire de l'eau-de-vie Chinoise et de manger des oranges vertes, car cela leur occasionne des fièvres qui deviennent sur-tout dangereuses lors de la coupe des riz. Cette

nséquence fâcheuse est générale, mais il est plus le d'y remédier à Wampou, en engageant le m[illegible]rin qui y demeure à défendre aux Chinois de vendre aux matelots.

Un autre avantage pour les François d'être établis sur cette île, c'est d'être isolés et séparés des autres étrangers, et par conséquent d'être à l'abri des disputes : en outre, l'emplacement étant considérable, il est plus facile de mettre les magasins où sont les voiles et les cordages loin des forges, et par conséquent à l'abri du feu.

L'endroit où sont placés les bancassaux des étrangers est sur le bord opposé de la rivière, et le long des rizières qui exhalent une odeur de marécage fort dangereuse pour les équipages ; mais cet inconvénient, quoique considérable, n'est pas le plus grand ; les matelots ne pouvant se promener, et se trouvant réunis tous ensemble, se prennent de querelles qui souvent se terminent par la mort de plusieurs d'entre eux.

On sent d'après cela combien il est essentiel aux François de conserver la jouissance de l'île de Wampou, et combien il est nécessaire que nous envoyions tous les ans des vaisseaux à la Chine, pour y maintenir nos droits, y faire voir notre pavillon, et montrer aux Chinois que c'est sans fondement qu'on a voulu leur persuader que la France n'existoit plus.

La carte et les directions pour la route depuis la bouche du Tigre jusqu'à Wampou, ont été données par M. Huddart, capitaine des vaisseaux de la compagnie Angloise. M. Dalrimple a également publié deux cartes des îles qui avoisinent la rade de Macao, avec l'entrée de la bouche du Tigre; mais ces cartes, quoique l'une soit plus exacte que l'autre, ne s'accordent nullement avec les relèvemens qu'on doit prendre en quittant Macao pour se rendre à la bouche du Tigre; ce qui provient de ce que la longitude de Macao y est portée à cent onze degrés quinze minutes, c'est-à-dire dix min. trop à l'est; longitude cependant moins grande que celle rapportée dans le Voyage de Cook et dans la Connoissance des temps, où elle est déterminée à cent onze degrés vingt-six min., c'est-à-dire vingt-une minutes plus à l'orient qu'elle ne l'est réellement.

Sir Erasmus Gower, pendant son voyage à la Chine, sur *le Lion*, en 1793, a fixé la longitude de la grande Ladrone à cent onze degrés 16 min., longitude conforme à celle donnée par la plupart des navigateurs : or, la différence entre Macao et la grande Ladrone étant de onze minutes, il s'ensuit que la longitude de Macao n'est plus que de cent onze degrés cinq minutes à l'est de Paris; c'est celle que j'ai adoptée dans la carte (*n.° 95*), et je la crois d'autant plus juste, qu'en suivant la

ngitude portée dans la Connoissance des temps, ois constamment trouvé une différence de temps les observations d'éclipses de soleil ou de lu t dans celles du passage d'étoiles au méridien fférence que j'ai toujours attribuée à mon instrument de passage, dont un des canons, dessoudé dans le transport d'Europe à Quanton, avoit été raccommodé par les Chinois.

En fixant la longitude de Macao à cent onze degrés cinq minutes, les directions qu'on doit suivre pour se rendre à la bouche du Tigre, se trouvent justes; mais je dois encore observer que, dans la carte de M. Dalrimple, la position de la pointe Keou et des neuf îles n'est pas exacte. La pointe Keou n'avance pas autant à l'est; elle est au contraire nord et sud des neuf îles : c'est ce que j'ai reconnu moi-même en remontant la côte, et dans une circonstance où, me rendant à Quanton par l'intérieur, les Chinois des bateaux, surpris par le calme au nord de la ville de Hiang-chan-hien, quittèrent la route ordinaire pour s'élever dans l'est et avoir du vent. C'est pour faire connoître ces différences, que j'ai tracé sur la même carte les îles qui forment la rade de Macao, l'entrée de la bouche du Tigre, et la route depuis cette entrée jusqu'à Quanton. Enfin, pour faire voir d'un coup d'œil la route des navires et celle que prennent les étrangers lorsqu'ils vont par l'intérieur, j'ai ajouté

le cours de la rivière depuis Quanton jusqu'à Macao *(n.° 95)*. Cette portion de la carte a été levée en grande partie par feu M. Agote, chef de la compagnie Espagnole. Toutefois j'ai rectifié quelques positions; j'ai rapproché plusieurs distances, et j'ai tracé ma route au nord de Hiang-chan-hien. On se persuadera facilement qu'étant toujours en bateau, allant quelquefois fort vîte, et souvent de nuit, il n'a pas été possible de faire des relèvemens parfaitement exacts; mais cette carte n'étant qu'un objet de pure curiosité, on pardonnera des erreurs qu'il n'étoit pas facile d'éviter.

PLAN DE LA RIVIÈRE.

LORSQU'ON quitte Macao pour se rendre à Quanton par l'intérieur *(n.° 95)*, on laisse à tribord une île boisée et entourée d'un mur en pierres sèches. Après l'avoir dépassée, on porte pendant quelque temps au nord-ouest avant d'atteindre la ville de Tsien-chan, appelée par les Portugais *Casa-Blanca*, où l'on est obligé d'envoyer le comprador pour montrer la permission obtenue de Quanton et signée par le procureur de la ville de Macao. La côte, en quittant Macao, est basse à bâbord et garnie de bas-fonds; aussi les champans prennent sur tribord; mais après Casa-Blanca, le chenal venant à se rétrécir, et l'eau étant plus profonde, on peut également tenir les deux bords.

Les côtés de la rivière, après avoir passé Casa-[illegible]nca, offrent quelques campagnes agréables et [illegible] deux villages en avant des montagnes qui ga[illegible]nt les derrières. Peu de temps après on parvi[illegible] à un grand passage, dont l'entrée est barrée par un banc qui découvre à mer basse, mais sur lequel on peut passer sans difficulté lors de la pleine mer. On peut courir des bordées dans ce passage; mais il vaut mieux tenir le côté de tribord, pour éviter des roches qui sont au milieu. Parvenu aux trois quarts du canal, on voit à droite une pagode appelée Amato, devant laquelle les Chinois sont dans l'usage de brûler des papiers dorés et de battre sur leurs bassins de cuivre, pour se rendre favorable le génie qui y réside : plus loin, du même côté, on aperçoit plusieurs anses cultivées, garnies d'habitations, et un fort Chinois bâti pour s'opposer aux pirates, qui, profitant des canaux qui sont sur la côte opposée, viennent quelquefois faire des incursions dans les environs. Après avoir doublé ce fort, les bateaux suivent le côté de tribord. Le terrain y est uni, cultivé, et présente plusieurs habitations. Ce côté est bordé, sur les derrières, d'une chaîne de montagnes; celui qui lui fait face est plat. Le canal devient bientôt plus étroit, et court au nord et au nord-nord-ouest. Dans cet endroit, on distingue dans la campagne de petites pagodes consacrées aux génies des

champs. La route va ensuite au nord-est; et ap[illegible] avoir fait un coude à l'est, elle reprend le prem[illegible] rumb jusqu'à la ville de Hiang-chan-hien, [illegible] militaire, où il y a des troupes en garniso[illegible].

Le comprador descend ici à terre pour [illegible]vertir les mandarins, qui viennent toujours [illegible], mais jamais ensemble, de manière qu'on les attend fort long-temps. Il faut avoir la précaution d'arriver à Hiang-chan avant quatre ou cinq heures de l'après-midi, car sans cela on est forcé d'y passer la nuit; les mandarins n'aimant pas à se déranger lorsqu'ils prennent leur repas. Ces officiers examinent le bagage, regardent si le nombre des personnes marquées dans la permission est exact, et font signer un papier qui atteste qu'ils n'ont rien demandé : nonobstant on leur fait quelques présens, consistant en vins et en bougies. Leurs domestiques ont aussi leur tour, et comme ils sont fort exigeans, il arrive souvent des disputes. La ville d'Hiang-chan est située dans la direction est et ouest; on n'en voit que la porte, qui paroît très-petite. Le faubourg est bâti le long de la rivière. Les Chinois qui l'habitent s'occupent à construire des bateaux et des galères. La campagne, dans les environs, est belle et bien cultivée; on aperçoit çà et là des habitations entourées d'arbres, et un grand nombre de plantations de bananiers.

En sortant d'Hiang-chan on laisse à droite une

tour

de sept étages, et l'on porte ensuite au nord-est, jusqu'à deux lieues au nord de la ville, où le chemin se divise en deux, dont l'un va à l'est et l'autre presque à l'ouest : c'est ce dernier que les bateaux suivent toujours : il est étroit, rempli d'une infinité de petits canaux, qui pénètrent dans les champs de riz, et il court au nord-ouest, au nord-est, au nord, au nord-nord-ouest et au nord-est, jusqu'au village de Tan-chan.

Quant au premier chemin qui porte à l'est, on ne le suit presque jamais. Je n'y ai passé qu'une seule fois à la fin de 1792, parce que le vent étant très-foible, les champaniers prirent le large pour éviter le calme. Les terres à bâbord sont basses ; elles s'ouvrent ensuite, et l'on ne distingue que trois pointes isolées. A peu de distance de l'entrée de ce canal, durant l'espace d'un quart de lieue en longueur, je trouvai un grand nombre de bateaux remplis de Chinois qui s'occupoient à retirer du fond de l'eau des coquilles d'huîtres fossilles, qu'ils emploient à faire de la chaux. Ces coquilles sont à une profondeur de deux à trois brasses.

Après avoir fait trois lieues dans ce passage, dont la côte méridionale est bordée de montagnes, et offre dans les terrains bas des habitations, mon bateau s'éleva en dehors des terres, et je découvris l'île Lankeet, la pointe Keou et l'île de Lintin. Les vents adonnant alors, les Chinois

reportèrent au nord et ensuite au nord-ouest, rant entre des terres basses, après lesquel rentrèrent, près du village de Tan-chan, dan la route ordinaire.

Le fleuve dans cet endroit est large d'abord, mais il se rétrécit ensuite en avançant vers Synan, village aisé à distinguer par les montagnes qui l'avoisinent. On s'arrête ici pour faire viser le passe-port.

La route après Synan court nord-ouest et nord-nord-ouest; elle est très-agréable et diversifiée par de fort jolis paysages. Après avoir passé un corps-de-garde et une tour, la route prend ensuite au nord-nord-est jusqu'au village de Chan-chan, qu'elle tourne à l'est jusqu'à la tour de Longo, où elle remonte au nord-nord-ouest : le passage devient alors plus ouvert, et l'on ne tarde pas à entrer dans la rivière qui passe devant Quanton; elle court est et ouest, est large et couverte d'une grande quantité de bateaux. Les Chinois ont élevé à l'entrée un fort de figure circulaire, pour défendre la ville. Les factoreries sont bâties sur le bord de la rivière et dans le faubourg occidental, qui se prolonge du côté de l'est. La latitude de Quanton est de vingt-trois degrés huit minutes, nord, et sa longitude de cent dix degrés quarante-trois minutes quinze secondes. La largeur de la ville, prise du nord au sud, peut être d'une

demi-lieue et de près de trois quarts de lieue de l'est à l'ouest.

La partie septentrionale de la ville Tartare est mal peuplée, et il y a de grands emplacemens vides. A partir du centre jusqu'au bas, la ville est belle et bien bâtie; les rues sont pavées et ornées d'arcs de triomphe. La ville Chinoise n'a rien de considérable; les rues sont étroites; le faubourg de l'ouest est le plus beau et le plus peuplé; on y trouve de belles boutiques et quelques pagodes; les faubourgs du sud et de l'est sont vilains et habités par de pauvres gens. On voit vis-à-vis de Quanton un village appelé Honan, où il y a une belle pagode. Les marchands hannistes ont leurs maisons de campagne dans cet endroit.

En quittant les factoreries pour descendre à Wampou, on passe devant deux forts. Les Chinois en ont élevé deux autres au nord de Quanton et un dans l'ouest en dehors du faubourg, de manière que la ville est environnée de forteresses; mais tous ces forts, quoique garnis d'artillerie, sont très-foibles, et résisteroient peu à la moindre attaque des Européens.

La route depuis Quanton jusqu'au mouillage des navires à Wampou, c'est-à-dire pendant trois lieues, est très-agréable. La campagne est belle, bien cultivée, et variée par des habitations et par deux grandes tours de neuf étages *(n.° 24)*.

DÉTAIL d'une affaire survenue entre les Européens et les Chinois, en 1784, à l'occasion de deux hommes tués à Wampou par un coup de canon.

APRÈS avoir parlé de la manière dont les étrangers sont reçus à la Chine, et du commerce qu'ils y font, il est, je crois, nécessaire de relater un événement d'autant plus important pour tous ceux qui fréquentent Quanton, qu'il les mettra à même de connoître les Chinois, et leur fera comprendre combien il est de la prudence d'éviter toute discussion avec eux. Le fait dont je vais parler étant totalement défiguré dans le rapport qu'en a fait l'auteur du voyage de M. de la Pérouse *(a)*, je vais raconter ce dont j'ai été le témoin.

Plusieurs étrangers étant venus dîner (le 24 novembre 1784), à bord d'un navire Anglois appartenant au commerce particulier de l'Inde, le capitaine William ordonna de les saluer à leur départ. Au moment de tirer, le canonnier qui étoit Manillois, avertit les Chinois d'un champan, qui étoit occupé à charger le long du bâtiment, de s'éloigner, et tira le premier coup du bord opposé: le champan n'étant pas encore assez en arrière, il tira le second coup du même côté, et s'arrêta avant de faire partir le troisième. L'officier An-

(a) Volume II, page 321.

glois voyant que le canonnier tardoit, lui en demanda la raison; et, sur la réponse que lui fit celui-ci, qu'il y avoit un champan devant lui, l'officier le força, par des menaces, de tirer sans délai. Le coup parti mit le feu au champan, blessa mortellement un Chinois, et en brûla un autre. Deux femmes qui étoient dans le bateau se mirent à crier; et pour exciter leurs enfans à faire de même, elles les battirent : une d'elles se jeta même dans l'eau, mais on l'en retira heureusement. On fit venir sur-le-champ des chirurgiens, les soins furent prodigués, néanmoins les Chinois moururent. Le capitaine Anglois en étant informé vint trouver M. Dordelin, commandant le vaisseau François *le Triton*, et lui demanda son avis. Celui-ci, accoutumé depuis long-temps aux usages de la Chine, et prévoyant ce qui pouvoit arriver de fâcheux, engagea le capitaine à envoyer chercher, sur-le-champ, à Quanton, son subrécargue M. Smith, à descendre pendant la nuit, à la tête de la rade, et à s'en aller; l'assurant qu'une fois qu'il seroit dehors, l'affaire s'arrangeroit plus facilement. M. Smith, averti à temps, ne suivit pas ce sage conseil, et crut devoir se fier aux Chinois, qui lui dirent qu'il n'arriveroit rien, et que l'on ne verroit en cela qu'un pur accident. Cependant des soldats Chinois et quelques mandarins ne tardèrent pas à s'approcher de nos quartiers,

et en fermèrent même les portes ; mais ces apparences hostiles, et l'avis de M. Roebuck, subrécargue de la compagnie Angloise, ne purent déterminer M. Smith à quitter Quanton, voulut rester. Le lendemain il fut appelé chez le hanniste Monkoua, sous prétexte de terminer ses comptes, et en sortant il fut arrêté et conduit dans la ville, où il fut emprisonné.

Cette nouvelle répandit l'alarme parmi les étrangers ; ils se rendirent tous à la factorerie Angloise, où l'on prit la résolution de faire venir de Wampou des canots armés ; on écrivit donc en conséquence dans l'après-midi : peu après M. Smith fit parvenir une lettre par laquelle il marquoit que sa vie n'étoit pas en sûreté si l'on ne livroit pas le canonnier.

Une grande partie des canots arriva le soir : les soldats Chinois qui garnissoient les forts, tirèrent les canons, et jetèrent des flèches en criant de toutes leurs forces ; un Anglois fut blessé, mais les canots continuèrent leur route sans répondre. On ne tarda pas à réfléchir sur l'imprudence de la démarche que l'on avoit faite ; les Hollandois furent les premiers qui déclarèrent qu'ils resteroient tranquilles ; les François alors résolurent de n'user de force qu'en cas d'attaque.

Pendant cet intervalle, des galères Chinoises remplies de soldats, s'approchant du quai, et le

nombre en augmentant toujours, quelques Européens se déterminèrent à parler aux mandarins; ils allèrent ensuite dans la ville et représentèrent au Fou-yuen [gouverneur de la province], que les nations dont il voyoit les députés, n'étoient pour rien dans l'affaire présente; qu'elles n'avoient fait monter leurs bateaux que pour la sûreté de leurs propriétés; qu'il n'étoit pas juste qu'elles souffrissent pour une chose qui leur étoit étrangère, et que d'ailleurs on ne pouvoit faire aucun reproche à M. Smith sur l'événement passé. Le Fou-yuen répondit qu'il les voyoit avec plaisir dans ces sentimens, que M. Smith n'étoit pas coupable, mais qu'il falloit livrer le canonnier; que sans cela il feroit périr le vaisseau, et que les Anglois ne reviendroient plus à Quanton.

Informés de cette réponse, les Anglois expédièrent alors le capitaine Mackintosh, pour chercher le canonnier, et lui enjoignirent d'employer même la force si cela étoit nécessaire. Le lendemain les mandarins écrivirent encore, ils firent une convocation de tous les étrangers, et demandèrent aux Anglois le Manillois: sur leur réponse qu'ils l'avoient envoyé chercher, mais qu'ils n'étoient pas sûrs qu'on le trouvât, le général Chinois s'emporta, et menaça de s'emparer de M. Pigou, chef de la compagnie Angloise; dans l'après midi le capitaine Mackintosh arriva enfin

avec le Manillois ; cet homme étoit âgé de cinquante-cinq ans. Les nations présentèrent une requête afin d'intercéder pour ce malheureux ; elle fut remise au général Chinois, qui dit en la recevant, que cette démarche faisoit honneur aux nations ; il ajouta que le canonnier n'étant coupable qu'involontairement, il auroit certainement sa grâce, mais qu'il falloit attendre la décision de Peking. M. Smith fut aussitôt relâché ; les galères Chinoises se retirèrent, toutes les affaires reprirent leur cours ordinaire, et peu après le navire Anglois appareilla de Wampou.

Le 8 janvier 1785, le Fou-yuen fit appeler les Européens dans la ville ; le mandarin chef de la police, leur dit que l'empereur les engageoit à ne pas tarder dorénavant de livrer un coupable, et à se comporter avec modération ; enfin, il leur représenta que sa clémence étoit grande, puisqu'il ne demandoit qu'un seul homme pour deux qui étoient morts. Vers les dix heures du matin le Manillois fut étranglé hors de la ville, au bord de la rivière : aucun Européen ne fut présent à l'exécution. Le Fou-yuen avoit reçu la réponse de la cour, à soixante lieues au-dessus de Quanton, lorsqu'il se rendoit à Peking. L'empereur lui ordonnoit de faire mourir sur-le-champ le canonnier, et lui reprochoit, dit-on, d'avoir reçu de l'argent pour avoir représenté son action sous un jour trop favorable.

Ainsi se termina cette affaire, entreprise avec trop de vivacité, et dont la fin fut très-malheureuse. Les Chinois firent voir leur adresse ordinaire dans cette circonstance ; ils cherchèrent à séparer les Anglois des autres étrangers, persuadés que, les premiers une fois isolés, ils en viendroient plus facilement à bout. Ils répandirent à cet effet quelques écrits, et laissèrent prendre un petit mandarin qui ne demandoit pas mieux qu'on pût se saisir des lettres dont il étoit porteur. Cette manière adroite des Chinois est conforme à leur caractère, et ils aimèrent mieux finir pacifiquement, qu'employer la force ; la preuve en est qu'ils continuèrent toujours à fournir journellement les vivres nécessaires. Au reste, ce fâcheux événement fit prendre une décision sage, celle de ne plus tirer le canon à Wampou, n'importe pour quel motif.

COMMERCE PARTICULIER DES CHINOIS.

La Chine est un des pays les mieux disposés pour la réussite du commerce intérieur ; deux fleuves immenses la parcourent de l'ouest à l'est, tandis qu'un grand nombre de rivières la traversent du nord au sud, et du sud au nord. Cette heureuse distribution des eaux, et les avantages qui en résultent, ne furent pas long-temps ignorés d'un peuple avide de richesses, et dont l'esprit

sans cesse tourné vers les moyens de s'en procurer, s'aperçut bientôt que le commerce de province à province étoit une source inépuisable de biens, et qu'il falloit porter tous ses soins à le faire avec avantage. De là, des travaux utiles et considérables, des canaux d'une longueur prodigieuse, des digues élevées pour arrêter les débordemens des rivières, des chaussées pour conserver les eaux et les conduire à travers des terroirs bas et marécageux, enfin des bateaux commodes et propres au transport et à la conservation des marchandises. Tels ont dû être, et tels ont été en effet les résultats de la réflexion et de l'expérience chez les Chinois. Peu de nations ont fait autant pour l'établissement et la prospérité du commerce intérieur. Chaque province échange sans peine ses productions avec celles des provinces les plus éloignées; et des extrémités de l'empire, un marchand peut arriver à Peking sans quitter une fois le bateau dans lequel il s'est embarqué d'abord.

Le Petchely fournit des grains, des bestiaux et beaucoup de charbon de pierre.

Le Kiang-nan produit du riz, de la soie, du coton et des thés verts; on y trouve de l'or, de l'argent, du cuivre et du sel; on y fait des étoffes de soie et des toiles de coton, des papiers, de l'encre, des livres et des ouvrages en vernis.

Le Kiang-sy donne du riz, mais seulement pour

la nourriture de ses habitans ; on y trouve de l'or, de l'argent, du fer, du plomb, de l'étain, du vitriol, de l'alun, des pierres d'azur et du cristal : cette province fournit encore du sucre, des toiles de chanvre, du papier, de la chandelle, et du vernis. L'arbre qui donne cette dernière substance, croît auprès de la ville de Kan-tcheou-fou.

Le Fo-kien donne du sucre candi, des thés noirs, de la soie, des toiles de chanvre et du coton ; du cuivre, de l'étain, de l'acier, du fer, du musc, du mercure, du cristal, des bois de construction ; cette province fournit aussi des papiers et les meilleurs pinceaux.

Le Tchékiang produit la meilleure soie, et en grande quantité ; il fournit en outre de l'indigo, du bois, des bamboux et de la chandelle ; on y trouve de bons jambons.

Le Hou-kouang récolte assez de riz pour pouvoir en fournir aux provinces voisines. On y trouve de plus d'excellent coton, du papier, du bois, du cristal, du talc, du fer, de l'étain, du vitriol, des pierres d'azur, du mercure et de la toutenague.

Le Honan donne des blés, du riz, des fruits, de la soie, et l'on y trouve de la toutenague, des pierres d'azur, du cinabre, des pierres d'aimant et du talc.

Le Chan-tong produit du froment, du millet, de l'indigo, et une espèce de soie grossière.

Le Chan-sy donne peu de riz ; il y a du froment et du millet, du charbon de pierre, du fer, des pierres d'azur, du jaspe, du musc, et on y voit des étangs d'eau salée ; on y fabrique de gros tapis ou espèce de feutres, et du vin de riz.

Le Chen-sy fournit du millet, du froment, de la rhubarbe, du musc, du cinabre, du plomb, du charbon de pierre, des mulets, et des étoffes de laine.

Le Setchuen donne de la soie, du sucre, du musc, de la rhubarbe, de l'esquine; on y trouve du cuivre blanc, du fer, de l'étain, du plomb, des pierres d'azur et d'aimant, et des puits salans: on en tire aussi des chevaux.

Le Quang-tong fournit du riz, du sucre, de l'indigo, du tabac, du coton, de la soie, de l'or, de l'étain, du mercure, du marbre, des bois de rose, des bois d'aigle, des bois de fer et des thés communs.

L'île d'Haynan produit le sang-de-dragon, de l'azur, du coton, de l'arec, du bois de rose.

Le Quang-sy donne du riz et du froment, de l'or, de l'argent, de l'étain, du cuivre, du plomb, du cinabre ; il produit en outre la cannelle et l'anis étoilé.

Le Yunnan donne de l'or, du cuivre, du cuivre blanc, des pierres précieuses, des agates, du jaspe, des pierres d'azur, du mercure, de la

soie, du thé en boule, de la cire et du miel. Cette province fournit des chevaux et une espèce de poil rouge tiré de la queue de certaines vaches, et dont on se sert pour les bonnets Chinois.

Le Koey-tcheou a de l'or, de l'argent, du mercure, du cuivre, du cinabre ; il fournit beaucoup de bois.

Il est aisé de se persuader, d'après ce tableau des productions des provinces, que le commerce intérieur de la Chine est très-considérable ; et cela pourroit-il être autrement chez un peuple concentré, pour ainsi dire, en lui-même, éloigné, séparé du reste de l'univers, et ne vivant que de ses propres moyens. Les relations des Chinois avec les autres nations, se réduisent à peu de chose, et leur commerce extérieur est médiocre. Sur la vaste étendue des côtes de la Chine, trois ports seulement, savoir, Quanton, Emouy, Ning-po, expédient pour des pays étrangers.

Les Chinois partent en mai et juin, et se rendent au Japon avec la mousson du sud-ouest ; ils y portent de la rhubarbe, du ginseng, de l'esquine, des étoffes de soie, des cordes d'instrumens, du bois d'aigle et de sandal, des cuirs, des draps et du sucre ; ils gagnent beaucoup sur ce dernier article. Les jonques reviennent en octobre avec les vents du nord, et rapportent des perles fines, de l'or, du cuivre rouge en barre et

ouvragé, des lames de sabres, du papier et des ouvrages de vernis : ils portent à Manille des étoffes de soie, des broderies, des bas de soie, du thé, des porcelaines, des vernis, des drogues, et en rapportent des piastres, du riz, des nids d'oiseaux, des perles et du bois de teinture.

Les jonques vont à Batavia dans le mois de décembre, et sont chargées de porcelaines, de thés, de toutenague, de vases de cuivre, de rhubarbe et d'autres drogues ; elles prennent en retour de l'argent, du calin, du poivre, des muscades, des clous de girofle, des écailles de tortues, des nids d'oiseaux, du bois de sandal, du bois rouge, du succin et des draps d'Europe.

La Cochinchine reçoit des toiles, des étoffes, et donne en échange de l'or, de l'arec et de la cannelle.

Les bâtimens qui vont à Malaca, à Siam, et au Camboje, en rapportent des rotins, du calin, du camphre, des nids d'oiseaux, des dents d'éléphans et des cornes de Rhinocéros.

Les Chinois qui vont trafiquer au dehors, doivent revenir dans un temps limité ; ceux qui restent chez l'étranger ne sont plus regardés comme appartenant à l'Empire ; et, s'il leur survient quelque accident, le gouvernement n'en prend aucune connoissance.

Si quelque Chinois se hasarde à s'embarquer

sur un navire Européen, il doit le faire secrètement, et éviter sur-tout d'être découvert à son retour, car alors il est pillé et dépouillé par les mandarins ou par les soldats, sans pouvoir espérer la moindre justice.

Dans tous les temps les vues des Chinois n'ont été dirigées que vers le commerce intérieur; et, quoique le trafic extérieur présentât des avantages considérables, il n'a jamais été suivi autant qu'il pourroit l'être; premièrement, parce que le peuple n'aime pas à sortir de son pays qu'il préfère à tous les autres; secondement, parce que le préjugé veut qu'un homme qui va faire fortune chez l'étranger, soit mal vu de ses compatriotes. Cette opinion, qui a toujours existé, fit fermer, du temps des empereurs Chinois, les ports de la Chine, à l'exception de Quanton; et si les Tartares qui s'emparèrent du trône en 1644, les ouvrirent, ils suivirent bientôt les mêmes erremens que leurs prédécesseurs, et restreignirent le commerce des Européens au seul port de Quanton.

Reste à savoir si les Chinois peuvent se passer de ce commerce, et s'ils souffriroient de son interruption. Il est certain que la ville de Quanton y perdroit beaucoup, que l'empereur cesseroit de percevoir six à sept millions de droits, et que la nation seroit privée de certains objets d'Europe, dont la jouissance peut lui être agréable, mais

non absolument nécessaire. Le commerce étranger une fois proscrit, les choses rentreroient dans l'ordre primitif. Il ne faut pas croire que la Chine ait un besoin indispensable des choses qui lui sont apportées du dehors; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter pour un instant un léger coup d'œil sur les importations. Les Hollandois et les Anglois, qui font le commerce d'Inde en Inde, ont porté à la Chine en 1787 [l'envoi de cette année a été très-fort], deux millions deux cent vingt-sept mille huit cent quatre-vingt-dix neuf livres pesant de calin; mais si les Européens ne fréquentoient plus le port de Quanton, les Chinois n'auroient plus un si grand besoin de ce métal, dont ils fabriquent un grand nombre de boîtes à thé; et d'ailleurs ils iroient eux-mêmes, comme ils le faisoient jadis, et comme ils le font encore, en chercher à Malaca et à Batavia. On peut dire la même chose pour le plomb, les Européens en ont introduit la même année quatre millions pesant de livres; mais la plus grande partie en a été exportée en Europe, puisque les Chinois l'ont employée à fabriquer les caisses de plomb qui enveloppent les thés. Si la consommation de cette dernière marchandise étoit suspendue, il est évident que l'introduction du plomb cesseroit en grande partie.

Les Hollandois et les Anglois de la côte ont vendu un million quatre cent soixante-cinq mille cinquante-trois

cinquante-trois livres pesant de poivre, quarante-six mille trois cent soixante-onze livres de girofle, et huit mille neuf cent soixante-dix-neuf livres de muscade. Cette quantité d'épiceries, si l'on considère la population de la Chine, est plus qu'insuffisante, et n'est rien en raison de ce que l'Empire devroit consommer; d'ailleurs les Chinois mangent très-peu d'épices, et se servent pour relever leurs mets, qui généralement sont doux et fades, de jus de viandes, de souy, de légumes ou d'autres végétaux confits dans du vinaigre.

L'article du coton est le plus fort, mais il ne faut pas se persuader que les Chinois ne peuvent s'en passer; ils en ont chez eux, et s'ils en achètent par an de quarante à soixante mille balles, c'est parce qu'ils ont arraché les cotonniers dans plusieurs endroits, pour les remplacer par des plants de thé, dont le produit leur procure des bénéfices énormes, et les met en état d'acheter à un prix modéré les cotons de Surate. Les navires Anglois venant des différens ports de l'Inde, ont apporté, par exemple en 1787, de vingt à vingt-un millions de livres pesant de coton. Cette quantité est considérable; mais que d'un instant à l'autre les Européens cessent de venir à Quanton, les Chinois arracheront les thés et mettront des cotonniers à leur place. Il est donc évident que des articles importés par les étrangers, les uns ne sont pas assez nombreux

pour suffire à la consommation du pays, et les autres, s'ils paroissent être en plus grande quantité, ne sont pas cependant achetés par besoin, mais uniquement par circonstance : cette raison une fois ôtée, ces différens articles ne trouveront plus de débit. Il n'y a que les draps auxquels les Chinois se sont habitués, et dont la perte pourroit leur être sensible ; mais en même temps elle toucheroit peu le gros de la nation, car le peuple n'en consomme pas, ou fort peu, et les gens aisés qui s'en servent trouveroient facilement d'autres étoffes en remplacement : car, certes, on ne peut disconvenir que les Chinois ne fussent chaudement habillés avant l'introduction des lainages.

Il en est de même de l'argent. La Chine n'étoit-elle pas riche et puissante autrefois ! A-t-elle changé depuis l'arrivée des Européens ! Et, s'il est entré de l'argent depuis que ceux-ci viennent à Quanton, n'en est-il pas sorti peut-être plus qu'il n'en sortoit auparavant ! car, plus le commerce augmente, plus l'argent est en circulation, et plus il trouve de moyens de s'écouler.

Il résulte donc que le commerce des Européens une fois prohibé, les Chinois reprendroient leurs anciens usages, cesseroient d'employer des marchandises inutiles ou inconnues à leurs ancêtres, et subsisteroient par eux-mêmes et par leur commerce intérieur.

AGRICULTURE.

Température ; Sol, Culture, Engrais, Semences ; Produits et Mesures des terres ; Récolte ; Nourriture des hommes ; Force et Pesanteur des individus.

L'AGRICULTURE est regardée à la Chine comme une des premières causes de la richesse de l'État ; et, dans un pays où l'empereur lui-même laboure de ses propres mains une portion de terrain à l'époque fixée par le tribunal des rites, l'agriculture ne peut manquer d'être honorée.

Entrer dans un détail circonstancié sur la culture des terres à la Chine, seroit une entreprise difficile, sur-tout pour un voyageur dont l'unique intention est de ne parler que de ce qu'il a vu ; je me bornerai donc à répondre aux questions qui m'ont été proposées par l'académie des sciences, dont j'étois correspondant, en passant néanmoins sous silence celles que les circonstances ou l'insuffisance des renseignemens que j'ai reçus, m'ont empêché d'éclaircir.

Quelle est la latitude du pays, la longueur des hivers, les froids, les chaleurs moyennes ou extrêmes, enfin quelle est la température?

On conviendra sans peine que la température doit varier prodigieusement dans un pays qui

s'étend depuis le dix-huitième degré nord jusque par le quarante-unième (environ 575 lieues); mais en général elle est plus chaude que froide. Les vents des moussons, qui changent annuellement à des temps marqués, produisent la chaleur ou le froid; et, suivant que ces vents soufflent plus ou moins de la partie du nord et du nord-est, ou de la partie du sud et du sud-ouest, la température est plus ou moins froide, ou plus ou moins chaude.

Les vents font presque le tour du compas pendant l'année; ils soufflent du nord et du nord-est en octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars; de l'est et du sud-est en avril et mai; du sud et du sud-ouest en juin et juillet; repassent ensuite à l'est par le sud en août et septembre, et reviennent enfin en octobre au même rumb d'où ils étoient partis.

Les vents du nord et du nord-est qui viennent du fond de la Tartarie et passent par dessus des montagnes couvertes de neiges, sont nécessairement piquans et froids. Ceux du large, de l'est et du sud-est, sont frais; ceux du sud et du sud-ouest sont chauds; mais ceux de l'ouest, qui sont foibles, occasionnent de fortes chaleurs.

Ces vents qui, comme on doit le croire, ne commencent pas toujours à une époque fixe, se font sentir tantôt plutôt, tantôt plus tard, ou changent même quelquefois totalement de direction; mais

cela n'a lieu qu'à la suite d'un orage, et ils reprennent bientôt leur cours ordinaire.

Les mois les plus froids sont novembre, décembre et janvier ; les mois les plus chauds sont juillet, août et septembre. Le froid et la chaleur sont plus considérables à Quanton qu'à Macao.

A Quanton, qui est par vingt-trois degrés huit minutes nord, le thermomètre de Réaumur descend en hiver jusqu'à un et deux degrés au-dessous de zéro. J'ai vu dans cette ville de la glace de l'épaisseur d'une piastre, mais je n'ai jamais vu tomber de la neige. A Macao il ne gèle point, et le thermomètre ne va pas plus bas que quatre degrés et demi ou quatre degrés au-dessus de zéro.

La chaleur est très-forte à Quanton. M. de Grammont, qui y a résidé pendant l'été, m'a dit que son thermomètre s'étoit élevé à vingt-neuf et trente degrés au-dessus de la glace ; ce qui donne une différence de trente à trente-deux degrés entre le plus grand froid et la plus grande chaleur. Cette différence est moindre à Macao, et ne va qu'à vingt et vingt-deux degrés ; ce qui n'est pas étonnant, la chaleur étant modifiée par les vents rafraîchissans qui viennent de la pleine mer.

Les vents en général influent beaucoup sur l'atmosphère ; le temps est sec avec ceux du nord, mou et humide avec ceux du sud, et beau avec

ceux du sud-ouest, cependant troublé quelquefois par des orages et de la pluie.

Les vents de nord et de nord-est soufflent avec force ; ceux d'est sont assez forts, et amènent quelquefois de la pluie ; ceux du sud-est et du sud sont plus modérés, ceux du sud-ouest le sont moins, mais ceux de l'ouest sont foibles.

Les calmes arrivent toujours lorsque les vents veulent changer.

Les ouragans ou Typhons *(a)* se font sentir ordinairement en juillet, août et septembre.

Les variations du baromètre ne sont pas aussi grandes à la Chine qu'en Europe, et excèdent rarement dix lignes *(b)*.

Les plus grandes hauteurs ne surpassent pas vingt-huit pouces huit lignes : cette élévation n'est pas toujours causée par les vents de nord ; elle a lieu aussi durant les brouillards.

Les plus grands abaissemens du mercure ont lieu pendant les vents d'est et de sud-est, et en été. Le baromètre descend alors quelquefois jusqu'à vingt-sept pouces dix lignes.

(a) Voyez l'article Typhons.

(b) J'aurois desiré donner des détails plus circonstanciés sur la marche du baromètre, du thermomètre, enfin sur la température ; mais les observations météorologiques que j'ai envoyées à l'académie des sciences, et qui ont été remises au P. Pingré, ne se trouvent plus.

La saison des pluies est ordinairement en mars et avril : il pleut aussi en juillet et août, ainsi qu'en novembre et en décembre ; mais, dans cette dernière circonstance, les pluies ne sont pas considérables, parce qu'elles ne proviennent que des simples vapeurs qui s'élèvent après la coupe des riz.

Lorsque les pluies, au lieu de tomber en mars, sont retardées jusqu'en mai, l'agriculture et la récolte en souffrent beaucoup.

Ce que je viens de rapporter ne regarde que Quanton et Macao, que j'ai habités pendant longtemps. Quant à l'intérieur de la Chine, comme il est impossible de se procurer des notions certaines sur les provinces, et que je n'y ai pas séjourné, je vais donner une note succincte sur la température que j'ai éprouvée pendant mon voyage.

Nous partîmes de Quanton le 22 novembre 1794, les vents étant alors au nord : toutes les fois qu'ils soufflèrent de ce côté, la température fut froide ; mais elle devint modérée aussitôt que les vents vinrent d'un autre rumb. Entrés dans le Kiang-sy, au 2 décembre, nous éprouvâmes une chaleur assez douce en traversant cette province. Nous eûmes de la pluie en la quittant, ainsi qu'en traversant une partie du Hou-kouang et du Kiang-nan, où nous ressentîmes un froid assez piquant le 19 décembre, en traversant des montagnes.

Tout étoit blanc de neige ; il geloit, mais pas extrêmement, car la glace fondoit dans les bas-fonds. Lorsque nous passâmes, au 30 décembre, le Hoang-ho, ce fleuve charioit des glaçons. Tout le temps que nous fûmes dans le Chan-tong et le Petchely, c'est-à-dire depuis le 1.er janvier 1795 jusqu'au 9 du même mois, jour de notre arrivée à Peking, le temps fut beau et froid, mais il tomba abondamment de la neige le 13. Pendant notre séjour dans la capitale, depuis le 10 janvier jusqu'au 15 février, les vents soufflèrent généralement du nord, et il fit froid. Le thermomètre de Réaumur descendit à six, sept, huit et neuf degrés au-dessous de la glace.

A notre départ de Peking, le 15 février, il geloit et les rivières étoient encore prises. En traversant le Petchely, le Chan-tong et une partie du Kiang-nan, nous eûmes des vents de nord, de nord-ouest, d'est, de sud-est, de sud, et quelquefois de sud-ouest. Le temps fut assez doux pendant plusieurs jours, mais en général il fut froid et il gela. En arrivant le 7 mars sur les bords du Hoang-ho, nous eûmes du tonnerre, de la pluie, de la grêle, de la neige et de la gelée.

Jusqu'au 23 mars que nous restâmes dans le Kiang-nan, nous éprouvâmes un temps assez doux, avec des vents de nord, de nord-est, d'est, de sud-est, de sud, de sud-ouest et d'ouest.

Entrés dans le Tchekiang le 23 mars jusqu'au 5 avril que nous quittâmes cette province, le temps fut assez beau en mars, excepté les deux derniers jours de ce mois et tout le commencement d'avril, que nous eûmes de la pluie et quelquefois du tonnerre, les vents étant assez généralement de l'ouest, du sud-ouest et du sud, mais peu du sud-est et de l'est. Entrés dans le Kiang-sy le 25 avril, tout le reste de ce mois fut pluvieux, à l'exception de quelques jours de beau temps. Les vents régnèrent de l'est, du sud-est, du sud, du sud-ouest et de l'ouest.

Arrivés dans la province de Quang-tong au 1.er mai, nous eûmes d'abord du vent et de la pluie; mais le ciel s'éclaircit et nous jouîmes ensuite d'un beau temps, avec des vents d'est et de sud-est: en un mot, la température fut assez douce depuis le 8 mars que nous passâmes le Hoang-ho, et la chaleur augmenta toujours à mesure que nous parvînmes sous des latitudes plus méridionales.

Les vents, comme on peut le croire, varièrent souvent pendant notre voyage, et les montagnes, ou la position des lieux, en changeoient quelquefois entièrement la direction; cependant ils prirent un cours plus réglé lorsque nous parvînmes au tropique, et que nous atteignîmes les contrées plus voisines de la mer.

Quelle est la nature du terrain? La terre végétale est-elle profonde! Sur quel lit est-elle assise! Est-ce de la glaise ou toute autre terre! Quelle est l'épaisseur de cette couche!

Le terrain des bords de la mer à Macao est sablonneux; la terre végétale est presque nulle sur les hauteurs, et s'il y en a davantage dans les fonds, son épaisseur est d'un pied et va rarement jusqu'à trois. Cette terre, bonifiée par les engrais, est assise sur un fond de glaise de douze ou quinze pieds de profondeur, ou sur un sol jaune ocreux, mais finissant toujours par de la glaise.

Les montagnes des environs de Macao suivent différentes directions, mais assez ordinairement elles prolongent le cours de la rivière. Les masses des rochers qui composent ces montagnes sont de granit, entremêlées de veines de spath et de quartz, courant généralement du nord au sud. Le granit, qui est la base de ces rochers, a le grain gros; mais il est susceptible cependant de prendre le poli jusqu'à un certain point.

Les terrains des environs de Quanton sont plus gras ou, pour mieux dire, plus glaiseux; le sol est grisâtre, a plus ou moins d'épaisseur, et finit toujours par un fond de glaise. Quant à celui des provinces, il est difficile d'en donner une description détaillée; car ce n'est pas dans un voyage de près

de seize cents lieues, achevé en cent trente-trois jours, qu'il m'a été possible d'examiner à loisir les qualités du terrain des différentes provinces que nous avons parcourues : je suis donc forcé de me contenter de rendre un compte succinct de ce que j'ai pu remarquer tant sur le sol que sur les montagnes.

Quang-tong.

Dans l'espace de cent quatre lieues, depuis Quanton jusqu'à Nan-hiong-fou, les bords de la rivière sont assez généralement plats jusqu'au dessus de San-chouy-hien, ville éloignée de trente lieues au nord de Quanton ; les montagnes paroissent alors et continuent jusqu'à l'extrémité de la province : tantôt elles s'approchent jusque sur le bord du fleuve, le bordent de chaque côté, et forment des espèces de détroits ; d'autres fois, et cela est plus général, elles s'en éloignent et laissent entre elles de grandes vallées demi-circulaires.

Le terrain est sec, argileux, sablonneux, jaunâtre, et souvent rouge sur un fond d'argile.

Les pierres des montagnes sont couchées par bancs inclinés à l'horizon, quelquefois d'une couleur jaunâtre, d'autres fois d'une couleur gris-noirâtre, avec des veines blanches, liées ensemble par une terre friable.

La montagne de Mey-lin, qui sépare les deux

provinces de Quang-tong et de Kiang-sy, est composée de grosses masses de pierres argileuses de couleur grise veinée de blanc, et se détachant par feuillets.

Kiang-sy (Du S. au N.).

Le pays, en quittant Nan-hiong-fou jusqu'à Chakiang-hien, c'est-à-dire pendant vingt-huit lieues, est montueux. Les montagnes n'ont pas les mêmes formes que celles du Quang-tong; elles sont par chaînes, quelquefois placées près de la rivière, et d'autres fois un peu éloignées. Les pierres sont en général argileuses, rougeâtres et rudes au toucher; souvent elles sont lisses, douces au toucher, se détachent pas feuillets, mais toujours placées par bancs inclinés à l'horizon. Le terrain est sec, sablonneux, souvent rouge et par fois jaunâtre, assis sur un fond d'argile. Il y a certains endroits où l'on trouve de cinq à six pieds de terre végétale.

Près de Nan-kang-hien le terrain est rouge, divisé par bancs fortement inclinés à l'horizon, et épais d'environ douze à quinze pieds. A Nan-tchang-fou, capitale de la province, le terrain est rougeâtre et argileux. Au-dessus de Nan-tchang-fou, en suivant la route par terre, dans un espace de trente-deux lieues, le pays est partie plat et partie montueux, principalement aux environs de Kieou-kiang-fou, ville située sur le bord du fleuve

Yang-tse-kiang. La terre est argileuse dans ces cantons.

Hou-kouang.

Le terrain est gras et la terre paroît bonne dans la partie de cette province, que nous traversâmes à l'une de ses extrémités, et dans laquelle nous ne fîmes que quinze à seize lieues environ. Le pays est plat, et bordé à l'ouest par une chaîne de montagnes.

Kiang-nan (Partie Occ.).

La première partie de cette province présente un terrain sec, rougeâtre et argileux. Le pays, plat d'abord, offre ensuite des montagnes avant Yu-tching-hien. Le terrain, après cette ville, est plat et paroît bon, à l'exception de certains endroits où il est très-mauvais; il devient ensuite montueux aux approches du Hoang-ho, et après avoir passé ce fleuve, il est aride et rempli de collines et de montagnes.

Les montagnes sont composées de pierres qui ressemblent à du grès; elles sont disposées par bancs inclinés, et se détachent par feuillets qui varient plus ou moins dans leur épaisseur. Dans certains endroits les pierres sont noires, mais toujours par bancs inclinés. Notre route dans cette province fut de cent vingt-huit lieues.

Chan-tong et Petchely.

Pendant soixante-dix-sept lieues que nous fîmes

dans le Chan-tong, et soixante dans le Petchely, nous ne vîmes à-peu-près que le même terrain ; il est en général sec, sablonneux et comme de la cendre. Les pierres sont rudes au toucher, et disposées par bancs horizontaux.

Chan-tong (Partie Or.).

Ayant suivi dans le Petchely le même chemin que nous avions pris en allant, nous ne remarquâmes aucune différence dans le terrain, la terre est partout légère et comme de la cendre. Arrivés à Tetcheou, première place du Chan-tong, nous changeâmes de route et prîmes au sud-est en quittant la ville. Le terrain, quoique sec, devint meilleur ; il est plat jusqu'à la ville de Tsy-ho-hien, c'est-à-dire, pendant vingt lieues ; les montagnes commencent alors et continuent jusqu'à la ville de Y-tcheou durant l'espace de cinquante-huit lieues. Les pierres des montagnes ressemblent à du grès, et se détachent par feuillets. De Y-tcheou jusqu'à l'extrémité de la province, le terrain est plat pendant quatorze lieues ; de distance en distance on trouve cependant quelques hauteurs, mais elles sont foibles.

Kiang-nan (Partie Or.).

La partie de cette province qui est avant le Hoang-ho, sur une longueur de trente-six lieues, est plate, le terrain en est léger et sablonneux.

Les rives du Hoang-ho sont argileuses et

jaunâtres ; et il paroît par la couleur de ses eaux, que les terres qui forment les rives parcourues par ce fleuve avant d'être à Yang-kia-yn, sont de la même nature que celles qui bordent le fleuve auprès de ce bourg.

Depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité de la province, c'est-à-dire, pendant plus de quatre-vingts lieues, le pays est plat à l'exception de quelques montagnes qu'on voit aux environs de Yang-tcheou-fou, et de Tsin-kiang-fou. Le terrain d'abord un peu sablonneux, devient ensuite très-bon ; la terre est argileuse, et souvent noire et grasse.

Tchekiang.

Pendant les cinquante lieues qu'on fait dans cette province avant d'être à Hang-tcheou-fou, la terre est argileuse sur un fond de glaise ; le terrain est plat, et les montagnes ne commencent qu'aux environs de la ville. Le terrain est ensuite plus ou moins montueux, et continue ainsi jusqu'à Tchang-chan-hien, c'est-à-dire pendant plus de soixante lieues. Les pierres sont inclinées à l'horizon ; elles sont rudes au toucher et se détachent par feuillets ; le sol est sablonneux, ocreux, et devient rougeâtre comme les pierres qui composent les collines.

De Tchang-chan-hien dans le Tchekiang, jusqu'à Yu-chan-hien dans le Kiang-sy, on compte douze

lieues. Ce pays est montueux, le terrain est argileux, les pierres sont de la même nature, disposées par bancs inclinés et de couleur grise veinée de blanc, ou de couleur brunâtre avec des tâches verdâtres.

Kiang-sy (Partie Or.).

Pendant les quarante-six lieues qu'on fait depuis l'entrée de cette province jusqu'à Ngan-jin-hien, le terrain est montueux; le sol est sablonneux, rougeâtre, sur un fond d'argile; les pierres sont rouges et disposées par bancs inclinés à l'horizon: de Ngan-jin-hien jusqu'à Nan-tchang-fou, capitale de la province, on compte vingt-huit lieues, le terrain est plat, sur-tout du côté du lac Po-yang; la terre est rougeâtre, teinte de jaune, sur un fond d'argile. On trouve dans ces cantons des fours à chaux faits de petites pierres rougeâtres qui paroissent provenir de l'endroit même. Quant à la pierre à chaux, elle est blanchâtre et tendre. En approchant de Nan-tchang-fou, on commence à voir des hauteurs. La route depuis cette ville jusqu'à Quanton ayant été la même qu'en allant, les observations sont aussi les mêmes.

Les terres cultivées rapportent-elles tous les ans sans se reposer?

Les Chinois n'ayant pas plus de terre qu'il ne leur en faut pour subvenir à leurs besoins, ne la laissent

laissent point reposer. Dans les provinces du sud, où l'on fait deux récoltes de riz, aussitôt que la première est terminée on ensemence de nouveau. Quelquefois les habitans ne sèment pas deux fois du riz, sur-tout lorsque les champs sont petits, ou, lorsqu'étant près des villes, le produit de la récolte des légumes peut leur rendre davantage; ils sèment alors des patates douces, des féves, des lentilles, de la salade ou des yames : ce dernier légume aime les terres humides, et vient bien dans les champs de riz. En général, les paysans ne laissent pas reposer les terres, et nous n'en remarquâmes, durant notre voyage, aucune en jachère. Il faut observer cependant qu'il y a à la Chine beaucoup d'endroits incultes; cela dépend des lieux, des circonstances et de la population. Les tombeaux enlèvent sur-tout de grands emplacemens à l'agriculture; et, excepté dans le Kiang-nan, du côté de l'est, où la population étant plus considérable à cause des manufactures, et le terrain par conséquent plus précieux, les cercueils sont simplement déposés sur le sol, et n'occupent qu'un petit espace, par-tout ailleurs nous reconnûmes que les tombes couvroient inutilement de grandes portions de terre.

Dans les lieux où la population est moins grande, ou lorsque l'étendue du pays suffit à la nourriture des habitans, les Chinois ne cultivent

alors que les cantons plats ; les moindres hauteurs sont abandonnées.

Il ne faut pas croire que toutes les montagnes de la Chine soient cultivées depuis le haut jusqu'en bas. Si l'on trouve des collines coupées en terrasses et destinées à l'agriculture, cela n'est pas général, et j'ai vu un plus grand nombre de hauteurs incultes, que je n'en ai trouvé dont on avoit tiré parti : nous remarquâmes, il est vrai, de petits champs cultivés jusque sur le sommet des montagnes dans un certain canton du Kiangnan ; mais la nature du pays montueux et resserré avoit obligé les habitans de le faire, les terrains qui existoient entre les gorges n'étant pas assez étendus pour produire les subsistances nécessaires. Du reste j'ai traversé dans différentes provinces des districts remplis de montagnes, et dont aucune portion n'étoit mise en culture.

Met-on des engrais sur la terre ! Quelle espèce d'engrais ! Fait-on parquer les bestiaux ! Se sert-on de marne, des curages des rivières, ou des sels provenus de la combustion des plantes !

Les Chinois fument leurs terres autant que cela est en leur pouvoir ; ils emploient à cet usage toutes sortes d'engrais, mais principalement les excrémens humains, qu'ils recueillent à cet effet avec grand soin. On trouve dans les villes, dans

les villages et sur les routes, des endroits faits exprès pour la commodité des passans, et dans les lieux où il n'y a pas de semblables facilités, des hommes vont ramasser soir et matin les ordures, et les mettent dans des paniers à l'aide d'un croc de fer à trois pointes. On trafique dans ce pays de ce qu'on rejette ailleurs avec horreur ; et celui qui reçoit de l'argent en France pour nettoyer une fosse, en donne au contraire en Chine pour avoir la liberté d'en faire autant. Les excrémens sont portés dans de grands trous bien mastiqués, faits en pleine campagne, dans lesquels on les délaye avec de l'eau et de l'urine, et on les répand dans les champs, à mesure qu'on en a besoin. On rencontre souvent sur la rivière, à Quanton, des bateaux d'une forme particulière, destinés au transport de ces ordures, et ce n'est pas sans surprise qu'on en voit les conducteurs être aussi peu affectés qu'ils le paroissent de l'odeur désagréable d'une pareille marchandise.

Outre cette méthode pour préparer les excrémens humains, les gens de la campagne en ont une autre qu'ils mettent en usage à l'approche du printemps ; ils prennent une égale portion de terre et d'excrémens parfaitement pourris, ils les mêlent ensemble et en forment des espèces de galettes auxquelles ils font plusieurs trous, et qu'ils retournent deux ou trois fois pour les faire sécher. Cette

manière a l'avantage d'ôter aux excrémens une grande partie de leur mauvaise odeur, et d'en rendre le transport plus commode. Ces galettes, dont on voit des barques entièrement remplies, n'ont pas cependant une odeur de violette, ainsi qu'il a plu à certains auteurs de le dire, mais elles sont aisées à manier et faciles à mettre en grosse poussière, état dans lequel les Chinois les réduisent pour les répandre sur leurs terres.

Les bestiaux étant peu nombreux à la Chine, je n'ai point vu qu'on fasse parquer les animaux; mais dans les provinces septentrionales, où les bêtes à cornes sont en plus grand nombre, les gens de la campagne emploient du fumier semblable à celui d'Europe, et le déposent comme nous en petites buttes sur la terre, pour l'y étendre ensuite : c'est ainsi qu'en usoient les paysans du Hou-kouang et d'une partie du Kiang-nan, lorsque nous traversâmes ces provinces vers la mi-décembre.

Les enfans, dans certains cantons, vont sur les chemins pour y ramasser la fiente des chevaux ou des mulets, et prennent beaucoup de soin pour n'en pas perdre. Outre les engrais dont je viens de parler, les Chinois emploient la chaux, et les cendres provenant de la combustion des os d'animaux, des plantes, des herbes, des bois, et même des cheveux et de la barbe. Lorsque la terre est légère et sablonneuse, les habitans y mettent de

la marne, et du sable lorsqu'elle est argileuse. En passant à Tsin-kiang-fou dans le Kiang-nan, nous vîmes des hommes occupés à tirer la vase du fond du canal; les Chinois l'étendent sur les terrains, et principalement sur ceux qui produisent le coton, prétendant que cet engrais lui convient. Au nord de Nan-tchang-fou, où les terrains bas qui avoisinent le lac Po-yang produisent naturellement une grande quantité de foin *(n.° 70)*, on en porte souvent une partie dans les champs, pour engraisser la terre.

Combien la mesure de terre usitée dans le pays, contient-elle de toises ou de pieds carrés?

Les terres se divisent en King, chaque King est de cent Meou [ou arpens]; le Meou a deux cent quarante pas de long sur un pas de largeur: le pas Chinois a dix pieds, et le pied Chinois est presque égal à celui de Paris.

Un Meou contient donc vingt-quatre mille pieds carrés, ou six cent soixante-six toises carrées plus deux tiers, et par conséquent le King contient deux millions quatre cent mille pieds carrés, ou soixante-six mille six cent soixante-six toises carrées plus deux tiers. L'arpent Chinois est d'un quart plus petit que celui de Paris, en supposant que ce dernier contienne trente-deux mille quatre cents pieds carrés.

Quelles sortes de plantes cultive-t-on 1.° pour la nourriture des hommes, 2.° pour celle des bestiaux, 3.° pour les arts ou pour les besoins des habitans ?

Les grains ou graines dont se nourrissent les Chinois, sont le riz, le blé, l'orge, le sarrazin, le millet, le maïs, les pois, les féves : d'après les remarques que j'ai pu faire dans mon voyage, il m'a semblé qu'après le riz, la culture la plus générale étoit celle de l'orge.

Les principales plantes potagères sont le Petsay [espèce de bette], le nénufar, la carotte, la rave, le navet, la moutarde, la pistache de terre, l'yame et la patate douce.

Les Chinois nourrissent les chevaux avec de la paille hachée, mêlée avec des pois ou des petites féves cuites. Les bestiaux sont en petit nombre ; ils paissent dans les endroits où l'herbe croît naturellement et sur les bords des rizières.

Les plantes, les arbustes, ou les arbres que les Chinois cultivent pour les arts ou pour leurs besoins, sont en grand nombre ; il seroit trop long et difficile d'en donner une nomenclature exacte ; ainsi je ne nommerai que les productions principales, savoir; dans les plantes, la canne à sucre, le cotonnier, le chanvre, le lin, le tabac, et diverses autres plantes qui servent en teinture, en médecine, ou qui fournissent de l'huile, &c.

Dans les arbustes, le thé, le cotonnier, le Tcha-tchou [arbre à huile], &c.

Dans les arbres, l'Ou-kieou-mo [arbre à suif], le mûrier, le Tong-tchou, l'arbre du vernis, le camphrier, le cannellier, &c.

Quelles graines emploie-t-on pour semer! Sont-ce celles du pays ou celles d'ailleurs!

Le cultivateur est dans l'usage de réserver une portion de sa récolte pour ensemencer de nouveau. Je ne sache pas qu'on ait l'habitude à la Chine de changer les semences; le paysan n'en achète que lorsque des circonstances imprévues lui ont fait consommer le grain qu'il avoit mis à part.

Combien donne-t-on de façons de labour! Avec quel instrument cultive-t-on! A quelle profondeur se donnent les façons! Dans quel temps!

Aussitôt que les riz sont recueillis, on donne un labour dès que la pluie a tombé: cette première façon faite avec le hoyau, sert à retourner les racines, afin qu'elles pourrissent dans la terre et l'engraissent. Lorsqu'il a plu, on laboure encore; on passe ensuite la herse à plusieurs reprises, à l'effet de briser les mottes et d'unir la terre. Les Chinois, en général, labourent peu profondément; la charrue n'entre guère au-delà de quatre à cinq pouces dans les terres où l'on sème le riz, et, d'après ce que j'ai vu, elle entre encore moins dans

les terres légères et presque cendreuses des provinces septentrionales.

Laboure-t-on à plat ou à sillons élevés! Comment sont faites les charrues et les herses! Les sillons sont-ils composés d'un ou de plusieurs traits de charrues! Quelle est leur hauteur!

Lorsque j'ai traversé au mois de décembre les provinces de Hou-kouang, de Kiang-nan, de Chan-tong et de Petchely, les terres étoient labourées à plat, et la herse paroissoit y avoir déjà passé. Dans les provinces du sud, les paysans, en labourant, ne cherchent pas non plus à faire de sillons, mais uniquement à diviser la terre, qu'ils unissent ensuite avec la herse.

La charrue est simple ; elle est composée d'une pièce de bois courbe ; le socle est fixé à l'extrémité inférieure, et l'extrémité supérieure sert au laboureur à diriger la charrue. Vers les deux tiers de cette même pièce, mais du côté du socle, il s'élève perpendiculairement un morceau de bois traversé par un autre, dont un bout vient se réunir en arrière au manche de la charrue, et dont l'autre bout porte le palonnier, auquel sont attachés les traits qui servent à tirer la charrue, et qui vont s'arrêter à une pièce de bois courbe posée sur le cou du buffle.

Les herses sont de formes différentes ; la première,

qui s'emploie lorsque les mottes sont encore dans leur état primitif après le premier labour, n'est formée que d'une seule pièce de bois armée de pointes de fer ; la seconde en a trois ; la troisième est plate, composée de planches réunies et armées en dessous de trois rangs de pointes : le laboureur monte sur celle-ci, et dirige le buffle avec une corde attachée à un anneau qui traverse les narines de l'animal. Cette dernière machine est faite pour unir le terrain, et ne s'emploie que lorsque les mottes de terre ont été bien brisées. Le laboureur, dans toutes ces opérations, a les pieds et quelquefois les jambes dans l'eau : aussi l'état d'agriculteur est très-pénible à la Chine.

Quelle est la saison de semer? Fait-on subir aux semences quelques préparations?

On sème le riz en mars et en juillet, plutôt ou plus tard, suivant les pluies. On fait tremper le riz dans l'eau pure avant de les semer : pour les autres graines, on les fait tremper dans de l'eau de chaux ou de l'eau de fumier.

Lorsque nous passâmes, en décembre, dans les provinces au nord du Quang-tong, la récolte étoit terminée, les terres en partie labourées, et les grains semés. On coupoit les cannes à sucre, et les graines du Tcha-tchou étoient recueillies.

Lorsque nous sortîmes de Peking, au 15 février,

les terres étoient labourées, les grains poussoient dans certains endroits, et dans d'autres on labouroit encore. En mars et en avril, les orges étoient avancées, et même coupées en avril et mai, dans les provinces du sud. A cette époque les cannes à sucre sortoient d'un pied de terre, et les plantes dont la graine est employée à faire de l'huile, étoient en fleurs et prêtes à mûrir; le Tcha-tchou, ou l'arbuste qui ressemble au thé, et dont on fait de l'huile avec la graine, commençoit à avoir des boutons; le chanvre, dans le Quang-tong, avoit déjà un pied et demi de hauteur; l'arbre à suif n'avoit pas encore de feuilles. Au mois de mars, lorsque nous traversâmes le Kiang-nan, les mûriers étoient sans feuilles; ils étoient plus avancés dans le Tche-kiang, et commencèrent à en avoir vers la fin de mars et le commencement d'avril: les mûriers de la province de Quang-tong étoient en pleine végétation au commencement de mai.

Recouvre-t-on les semences à la charrue, à la herse, au rateau, ou autrement?

Dans les terres où l'on cultive le riz, on ne recouvre pas les semences: dans les provinces du nord, on recouvre le grain avec la herse.

En traversant les provinces septentrionales, on nous montra un semoir Chinois, qui servoit en même temps à ouvrir un sillon et à semer le grain

(N. 43). Ce semoir, fait en forme de trémie, étoit supporté sur deux bâtons creux, à travers lesquels passoient les grains qui se répandoient dans le petit sillon formé par le socle qui étoit fixé à chacun des deux bâtons. L'inspection de cet instrument démontre visiblement qu'il ne peut être employé que dans des terres extrêmement légères: deux hommes suffisent pour conduire cette machine, et paroissent n'être point fatigués de cette opération.

Il y a deux manières à la Chine de semer le riz; la première, et qui paroît la plus usitée, se fait ainsi: on prépare un espace de terrain qu'on recouvre de grain; lorsque celui-ci a poussé à la hauteur de six à sept pouces, on l'enlève et on le pique dans les champs dont la terre a été bien unie et bien trempée auparavant: elle doit être couverte d'eau au moment où l'on fait le repiquage.

Dans l'autre manière, on prépare bien le terrain, on l'unit et on l'imbibe bien; lorsque la terre a absorbé l'eau surabondante, les Chinois font des trous à six et sept pouces de distance, et y mettent quelques grains de riz. Cette manière demande une meilleure terre et consomme un peu plus de grain.

Pendant mon voyage dans l'intérieur, j'ai vu plusieurs champs dans lesquels le blé avoit été semé par touffes; il paroissoit pousser vigoureusement,

et sa feuille étoit large. Cette manière de semer le blé par quatre et cinq grains à-la-fois, et à trois pouces et demi de distance, rend beaucoup plus que lorsqu'il est semé à la volée *(a)*; mais si les Chinois emploient cette méthode, ce n'est pas parce qu'ils ont reconnu qu'elle rendoit davantage, c'est seulement pour semer dans les intervalles des féves, dont le produit les dédommage, lorsque le blé manque, ce qui arrive lorsqu'il ne tombe pas de pluie dans le printemps.

Combien sème-t-on par arpent! Est-ce à la main qu'on sème! Si les graines sont menues, les mêle-t-on avec du sable ou de la cendre!

Je ne parle que du riz, parce que je n'ai pu avoir des renseignemens assez positifs sur la manière de semer les autres grains.

Il y a deux manières de semer le riz, comme je viens de le dire; la première est d'en faire une espèce de couche, de l'enlever ensuite lorsqu'il est grand, et de le repiquer; la seconde est de mettre quatre ou cinq grains de riz dans chaque trou.

La première méthode demande de 32 à 38 catis de grains par meou, ou arpent Chinois.

On prend ordinairement un terrain à volonté, qu'on recouvre entièrement de grain. En suppo-

(a) Budée.

sant ce terrain de 25 pieds de longueur sur 5 pieds de largeur, on aura 125 pieds carrés de superficie : 6 grains de riz en paille couvrent un pouce carré ; ainsi 125 pieds demanderont 828,000 grains ; or, 22,400 grains de riz, pesant un cati, les 828,000 peseront 36 catis et $\frac{27}{28}$, ou 37 catis, faisant 45 liv. $\frac{1}{2}$ de France, ou deux boisseaux $\frac{1}{4}$.

Les Chinois plantent le riz en échiquier. Je suppose, selon ce que j'ai remarqué, sept piqûres dans un pied carré ; d'après ce compte, les 828,000 grains suffiront pour planter un meou Chinois ou 24,000 pieds carrés, en mettant, suivant l'usage, quatre ou cinq brins de riz dans chaque trou.

La seconde méthode consomme un peu plus de grains ; elle exige une meilleure terre et plus de temps : aussi est-elle employée rarement.

Supposant donc sept piqûres par pied carré, le meou ou les 24,000 pieds qui le composent, contiendront 168,000 piqûres, lesquelles, à cinq grains chacune, demanderont 840,000 grains de riz, pesant 37 catis $\frac{1}{4}$, faisant 46 livres et $\frac{1}{8}$ de France, ou deux boisseaux et environ un tiers.

En rapportant l'arpent de France à celui de Chine, il faudra, pour planter le premier, en suivant la première méthode, deux boisseaux et demi et six livres un quart de grains, et par la seconde

deux boisseaux et demi et sept livres et un huitième. Cette quantité est fort différente de celle qu'on emploie en Europe ; il est vrai que dans les pays chauds il ne faut pas autant de semence ; mais la disproportion est trop grande pour qu'on n'y fasse pas attention, et pour qu'on ne préfère pas la méthode Chinoise, puisqu'elle n'exige que le sixième de la semence qu'on emploie en Europe.

Les Chinois, avant de semer le riz, le mettent dans des paniers qu'ils placent dans l'eau pour le faire tremper : ils n'ajoutent rien à la graine lorsqu'ils la sèment ; mais pour les graines menues, telles que le millet et autres, ils les mêlent avec de la cendre, du sable ou de la terre.

Depuis le temps où on sème les grains jusqu'à la récolte, quels soins est-on obligé de leur donner ?

Il faut avoir soin d'arroser et de nettoyer le riz : outre les trois nettoyages qu'on donne à ce grain, on répand dessus, lorsqu'il est assez grand, de la chaux en poussière, pour tuer les vers et faire fructifier la plante.

Le principal soin des Chinois pour faire croître le riz, étant de lui procurer de l'eau en abondance, ils ménagent avec attention celle qui descend des montagnes, la conduisent dans des étangs, d'où ils la répandent ensuite dans les champs. Les habitans qui sont placés près des rivières, profitant des

avantages que peuvent leur donner des eaux plus abondantes, ont cherché les moyens de les transporter dans leurs terres, et ont parfaitement réussi avec la roue de bamboux *(n.° 33)*, qu'ils emploient à cet effet. Cette machine, solide et légère, élève l'eau sans exiger beaucoup de soins et de dépenses : il est fâcheux qu'on ne puisse imiter ces roues en Europe ; mais manquant de bamboux, tout ce qu'on feroit seroit lourd et dispendieux *(a)*.

A quelle hauteur parviennent les riz, les blés, le tabac, &c.!

Les pailles des orges, des blés et des riz ne parviennent pas à une grande hauteur, et peuvent avoir trois pieds ou très-peu au-dessus. Les tiges du millet s'élèvent davantage, et j'en ai vu dans le nord qui alloient à cinq pieds et même plus.

Les plantes de tabac que j'ai aperçues dans certains endroits, n'étoient pas assez avancées pour que je puisse fixer la grandeur qu'elles peuvent atteindre ; mais d'après l'inspection de plusieurs plantes de tabac des environs de Quanton, je crois qu'elles atteignent la même hauteur, ou surpassent peu celles qui croissent dans nos colonies. Au mois de mars on place en terre, à un pied et demi de distance, les plants de tabac ; ils sont

---

(a) Voyez l'article Arrosemens.

mûrs en août : pour s'en servir, on presse les feuilles les unes sur les autres, et on les coupe en petits filets. Le tabac Chinois a une odeur désagréable.

Dans quel temps les plantes fleurissent-elles et sont-elles mûres ! Quelles précautions prend-on pour les récolter, emporter et conserver !

Le riz fleurit deux lunes après qu'il a été piqué : ses fleurs n'ont pas de pétales et naissent aux sommités, elles ressemblent à celles de l'orge. Les graines ou semences sont épaisses, ovales, disposées en épi, et enfermées dans une capsule ou dans deux coques rudes au toucher, dont l'une se termine en un long filet.

On coupe le riz trois lunes après l'avoir piqué. Les Chinois emploient pour cela une petite faucille dentelée ; ils battent le grain auprès du champ où il a été récolté, ou bien l'emportent chez eux et le mettent en meules, pour le battre ensuite, le vanner et le serrer.

En revenant de Peking les orges étoient très-avancées dans les mois de mars et avril ; elles étoient même coupées dans les provinces du sud. Les plantes propres à faire de l'huile étoient en fleurs à cette même époque.

Quelles sont les circonstances les plus favorables aux productions du pays ! Quelles sont les plus défavorables, soit de la part de l'air, soit de la part des rivières,

rivières, soit de la part des animaux ou des insectes destructeurs! Quels moyens a-t-on pour les en préserver!

La pluie est nécessaire pour préparer les terres, et lorsqu'on sème ou qu'on repique le riz; il faut ensuite un temps ni trop sec ni trop pluvieux. Le vent est dangereux lorsque le riz est en fleur; c'est alors qu'on a besoin de beau temps comme à l'instant de la récolte. Les Chinois, pour éloigner les oiseaux, se mettent en vigie ou placent çà et là des morceaux de toile, et même des figures d'hommes faites de paille : pour chasser les insectes ils font de la fumée.

Dans les endroits où le cours rapide de la rivière ronge les terres ou les mine, les paysans construisent des digues avec de la terre revêtue de pierres; mais plus souvent ils se contentent d'un lit de terre et d'un lit de paille, dont ils forment une chaussée, qu'ils renouvellent à mesure qu'elle s'affaisse ou se dégrade. Ils suivent également cette pratique pour se garantir des inondations; mais, dans beaucoup de lieux où les bords de la rivière sont sujets à être couverts d'eau par les débordemens, ils les abandonnent tout-à-fait.

Quelle est la longueur des épis, quelle est la grosseur des tuyaux! Combien les épis portent-ils de grains!

Les épis sont longs de deux pouces à deux

pouces et demi, et les tuyaux gros comme une plume ordinaire. J'ai compté depuis quarante et cinquante jusqu'à soixante et même soixante-quinze grains dans un épi.

Fait-on dans le pays des prairies artificielles?

Les bestiaux sont rares à la Chine, et l'on ne voit pas de prairies artificielles. Tout le terrain est employé à la culture autant que cela est possible; et les terres propres à faire des prairies, l'étant encore davantage pour la culture du riz, les Chinois sont plus portés à les ensemencer qu'à les consacrer à la nourriture des bestiaux.

Les Chinois, d'ailleurs, nourrissant les chevaux et les autres animaux avec de la paille, le foin ne leur est pas aussi nécessaire. Le seul endroit où j'aie vu une grande étendue de terrain employé en prairies, c'est près du lac Po-yang, dans le nord de Nan-tchang-fou, capitale de la province de Kiang-sy. Ce terrain extrêmement bas et sujet à être entièrement inondé lors de la crue des eaux, et par conséquent ne pouvant être ensemencé, est laissé en prairies, et l'herbe y croît naturellement. Les Chinois, lorsque nous passâmes dans ces cantons, aux 11 et 12 avril, étoient occupés à la couper *(n.° 70)*, et à en former de petites meules qu'ils chargeoient ensuite dans des bateaux. Une partie de ce foin est envoyée dans différens

ndroits, et sert pour la nourriture des bestiaux ; au[illegible] est étendue sur la terre, où elle se pourrit et engraisse.

Dans quel endroit réunit-on le produit des récoltes! Est-ce dans des granges ou en dehors! Est-ce sous la forme de pyramides! Quels soins prend-on pour les garantir! Bat-on la récolte aussitôt la moisson, ou pendant le cours de l'année!

Les Chinois mettent les grains en meules auprès de leurs habitations ; j'en ai vu plusieurs pendant mon voyage. Ces meules sont plus larges par en haut que par en bas, et couvertes de nattes arrêtées avec des cordes auxquelles sont attachées des pierres, pour empêcher que le vent n'emporte la couverture : mais, en général, lorsque l'agriculteur ne récolte pas beaucoup de grains, il le bat de suite. D'ailleurs, le fermier payant le prix de sa ferme avec la moitié de sa récolte, est forcé de battre promptement pour satisfaire à ses engagemens.

Est-ce au fléau qu'on bat les grains, ou les fait-on fouler par les pieds des animaux! Comment est fait le fléau!

Quelquefois on foule le grain avec les pieds des animaux, ou bien avec des cylindres de pierre ; mais ordinairement on le bat avec le fléau. Cet

instrument est fait comme celui qui est en usage en Europe ; mais le morceau de bois qui sert à frapper, au lieu d'être attaché avec de la peau, ce qui lui donneroit la facilité de tourner en tous sens, est fixé par une cheville et tourne verticalement le long du manche. Cet instrument est souvent simple ; mais quelquefois le fléau, ou la partie qui frappe sur le grain, est double, c'est-à-dire, composée de deux morceaux de bois arrêtés au manche par la même cheville.

Lorsque les Chinois veulent battre les grains, voici comment ils disposent le terrain. Ils commencent par le bien piocher ; et après avoir rendu la terre bien meuble, ils l'égalisent ensuite et la pilent soigneusement avec des pilons gros comme le poing : le sol étant encore humide, ils étendent une couche, d'un bon pouce d'épaisseur, d'une terre bien tamisée et mêlée avec de la chaux en poudre. Cette terre, si elle est noire, doit comporter assez de chaux pour qu'elle devienne d'une couleur grise : alors elle est battue fortement avec des battoirs, jusqu'à ce que le tout devienne dur et uni. Une pareille aire résiste à la pluie, et peut durer quelques années. On trouve par-tout dans les champs et auprès des villages des endroits ainsi préparés. Nous en vîmes beaucoup dans le cours de notre voyage.

Quelle est la quantité de grains que produit une mesure déterminée de terrain? Combien les grains rendent-ils pour un?

Le terme moyen pour le produit d'un meou ou arpent Chinois, est de trois pics de riz par meou, ou de dix pour un. Je ne parlerai pas du rapport des autres grains, parce que les Chinois que j'ai consultés ne le connoissoient pas eux-mêmes.

Combien attelle-t-on de chevaux ou de bœufs à une charrue?

On emploie dans le midi des buffles, et je n'en ai jamais vu qu'un seul attelé à la charrue.

Combien un homme peut-il ensemencer de terrain en un jour, ou en labourer à la bêche! Combien peut-il couper de froment à la faucille!

Un homme peut ensemencer ou récolter dans un jour la valeur d'un meou ou arpent.

Les fermages se paient-ils en argent ou en denrées! Les fermes sont-elles à moitié du produit pour le fermier ou le propriétaire! Les bestiaux appartiennent-ils au propriétaire ou au fermier!

Le fermier donne la moitié du produit de la ferme; c'est à lui à se fournir tout ce qui lui est nécessaire pour faire valoir sa terre. Le propriétaire paie les impositions. Les baux sont de trois, quatre ou sept ans.

Quelle est la mesure des grains du pays.

La mesure ordinaire est le pic, qui contient 100 catis ou livres Chinoises, faisant 123 livres de France [60,21 kilogr.]. Le boisseau Chinois pèse 10 catis, et le sac 40.

Comment prépare-t-on les grains et graines qu'on récolte, pour les faire manger aux hommes et aux bestiaux?

Lorsqu'on a battu le grain, et qu'il est bien criblé, vanné et nettoyé, on le pile dans un mortier, dans lequel tombe un pilon de pierre fortement attaché à une longue pièce de bois, supportée aux trois quarts de sa longueur par une traverse. Un Chinois, en mettant le pied sur l'extrémité inférieure de la pièce de bois, ou en le retirant, élève ou fait tomber le pilon. Ce travail est pénible et fatigant. Le riz, ainsi dépouillé de sa pellicule, est porté au marché; mais avant de le faire cuire, on lui donne encore une autre préparation. On le frotte dans un vase de terre cannelé rempli d'eau; on le lave bien, ensuite on le met dans une espèce de poêle en fer, ayant soin qu'il soit entièrement recouvert d'eau. Il ne faut qu'un quart d'heure pour cuire le riz, c'est-à-dire, pour que ses grains soient bien renflés, et se détachent sans se coller les uns aux autres.

Dans les provinces septentrionales, où l'on

[illegible]e du bl[illegible] et de l'orge, on réduit le grain en [illegible]; on en fait des espèces de galettes minces, qu'on fait cuire dans une poêle, et qu'on mange avant qu'elles aient atteint le degré nécessaire de cuisson. On en fait aussi de plus épaisses, mais elles sont rarement assez cuites; les petits pains blancs ont le même défaut, et nous étions obligés, à Peking, de les mettre sur des charbons ardens pour achever de les cuire. Dans certains endroits les Chinois mêlent dans ces galettes des plantes aromatiques, qui leur donnent un goût fort désagréable.

Les Chinois font avec la farine une grande quantité de vermicelle; nous en vîmes beaucoup dans notre voyage que les enfans avoient soin de faire sécher au soleil sur des claies. On mange dans le nord le millet [illegible] en forme de galettes ou en bouillie. Les légumes, pour la nourriture des hommes, sont cuits à l'eau, sans avoir subi aucune préparation antérieure; quelques-uns, surtout le Pe-tsay, sont confits dans la saumure. Les seules graines qu'on donne aux chevaux sont les féves; on les fait cuire dans l'eau, et on les mêle ensuite avec de la paille hachée.

Les graines que l'on convertit en farine en donnent-elles beaucoup?

Les Chinois ne sont pas fort avancés dans l'art

de la mouture ; ainsi il est difficile de savoir à juste ce que peut rendre de farine une certaine quantité de grain, parce que la même mouture peut donner plus ou moins de farine, suivant que celui qui moud a plus ou moins d'habileté. Plusieurs Chinois que j'ai consultés m'ont dit qu'on pouvoit retirer de cent livres de grain, soixante à soixante-dix livres de farine, et vingt à vingt-cinq livres de son.

Le lin, le chanvre, les légumes, &c. ont-ils plus de qualité que ceux des autres pays ?

Les légumes n'ont rien d'extraordinaire ; le que j'ai vu de plus remarquable dans mon voyage, c'est la carotte ; on nous en a montré de très-belles.

Les chanvres de la Chine sont beaux et s'élèvent à cinq et six pieds de hauteur. Il y en a une espèce nommée Tchou-kan, qui va jusqu'à sept pieds et demi d'élévation, et même au-delà. Sa feuille est bleue d'un côté et blanche de l'autre. Sa tige est forte et épaisse.

Les autres chanvres se sèment à la seconde lune, mais le Tchou-kan se sème en tout temps. Le chanvre de la Chine viendroit bien en France. Celui que j'avois envoyé à mon père est parvenu à la hauteur de dix pieds, et sa tige pouvoit avoir d'un pouce à un pouce et demi de diamètre.

Le riz de la Chine est bon, mais celui de Patna, dans le Bengale, et celui de Manille qui a la

[illegible] mentée et alongée, ont beaucoup plus de [illegible]eur.

Quant au riz blanc, les Chinois en ont une espèce qui est rougeâtre ; le peuple en mange ; il est bon, mais inférieur au riz ordinaire : on l'emploie pour faire du vin ou de l'eau-de-vie.

Combien estime-t-on que, dans un canton d'une grandeur déterminée, il y ait de terres cultivées en différens grains! Leur produit suffit-il à la nourriture des habitans!

Il m'est impossible de répondre en détail à cette question ; mais je vais spécifier en général la quantité soit des terres qui sont cultivées, soit de celles qui ne le sont pas. La Chine étant six fois aussi grande que la France, et celle-ci ayant, en 1789, cent cinquante millions d'arpens, la Chine doit en avoir neuf cents millions ; et si l'on suit pour cet empire la même proportion qu'en France, où, sur les cent cinquante millions d'arpens, on n'en compte que cent millions en culture, il n'y en aura à la Chine que six cents millions, et c'est ce qui existe réellement, puisqu'en 1745 on portoit à cinq cent quarante-cinq millions d'arpens la quantité de terres cultivées, quantité qu'on peut supposer s'élever actuellement à six cents millions.

Ce rapport entre les arpens cultivés et ceux qui ne le sont pas, est d'autant plus remarquable, qu'il

fait voir que les proportions pour la culture sont à-peu-près les mêmes à la Chine qu'en France.

Mais quant à la question de savoir si le produit des terres cultivées suffit à la nourriture des habitans de la Chine, ce que j'ai dit à ce sujet à l'article de la *Population* peut donner la réponse.

Fait-on des élèves en bestiaux, en chevaux? Y a-t-il des pâturages pour les nourrir? Quelle est la manière de nourrir ces animaux pendant l'année?

J'ai déjà dit que les bestiaux n'étoient pas abondans à la Chine; ce n'est que dans les provinces septentrionales que nous en vîmes un plus grand nombre, ainsi que de chèvres et de moutons. Cette dernière espèce est très-rare dans les parties du sud, et même on ne l'y trouve pas.

Les bestiaux se nourrissent de paille ou d'herbe qu'ils trouvent dans les prairies naturelles et dans les lieux incultes. Les chevaux mangent de la paille hachée et mêlée avec des fèves. L'avoine n'est d'aucun usage aux Chinois, et ils l'arrachent.

Pendant leur voyage en Tartarie, les missionnaires trouvèrent dans le Kirin-oula-hotun, au nord du Leao-tong, par le quarante-cinquième degré nord, de l'avoine, dont les habitans de ces cantons nourrissoient leurs chevaux, chose qui parut fort extraordinaire aux Tartares de Peking, mais qui ne les a pas fait changer de méthode et

ne s'y a pas engagés à semer ce grain, qui viendroit bien à la Chine; car j'en ai vu dans un champ en traversant le Kiang-sy, d'où on l'avoit arraché comme une plante inutile.

De quoi se nourrissent les hommes dans le pays? Sont-ils vigoureux ou foibles, actifs ou lents?

Le riz est la principale nourriture des habitans, ensuite le blé, l'orge et le millet. La volaille, mais sur-tout la viande de porc avec le poisson et les légumes, forment la base des repas. Le peuple, en général, est peu difficile; chiens, cheval, rats, tout lui est bon.

Les Chinois sont plus forts que foibles, et plusieurs d'entre eux portent des fardeaux très-pesans. J'ai rencontré de beaux hommes, et dans plusieurs endroits les soldats avoient bonne mine. Je donnerai ici la mesure et le poids d'un Chinois d'un âge fait et d'un jeune homme. En me conformant aux demandes de l'académie des sciences, j'ai tâché de prendre un terme moyen, c'est-à-dire, que je n'ai pas fait choix de personnes trop fortes ou trop foibles, mais j'ai cherché celles dont la force, la grandeur et les dimensions se trouvoient généralement appartenir à un plus grand nombre d'individus.

Mesure et poids de deux Chinois.

	Chinois âgé de 44 ans.				Chinoise âgée de 15 ans.		
	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur	5	2	5	*Id.*	4		8
Grande brasse	5.	4.	6.	*Id.*	4	4.	"
Petite brasse	2.	2.	6.	*Id.*		10.	"
Coudée	1.	4.	6.	*Id.*	1	"	9.
Empan	"	8.	"	*Id.*	"	6.	4.
Longueur du pied depuis le derrière du talon jusqu'à l'extrémité du doigt le plus long	"	10.	"	*Id.*	"	8.	2.
Circonférence de la tête à la hauteur du front	1.	8.	6.	*Id.*	1.	7.	"
Circonférence de la poitrine à la hauteur du sein	2.	8.	6.	*Id.*	2.	"	"
Circonférence du ventre à la hauteur de l'ombilic	2.	10.	6.	*Id.*	2.	2.	"
Poids	136 liv.			*Id.*	68 liv.		

Le pays est-il vignoble ? Comment se façonne la vigne !

La Chine produit du raisin, mais le pays n'est pas vignoble : le raisin même paroît peu propre à faire du vin, et ce n'est qu'avec peine que les missionnaires à Peking réussissent à en faire.

REMARQUES SUR QUELQUES PRODUCTIONS DE LA CHINE.

Ou-kieou-mo, arbre qui produit le Suif.

Nous avons vu cet arbre dans le Kiang-sy, le Kiang-nan et le Tchekiang ; il ressemble au cerisier ; son écorce est gris-blanc et douce au toucher ; ses feuilles, d'une forme triangulaire, sont d'un vert obscur en dessus et blanchâtres par dessous : elles rougissent ensuite en novembre et décembre avant de tomber. L'Ou-kieou-mo aime les terres légères et sablonneuses ; il croît dans les gorges des montagnes ; sa graine est noire ou brune : on la sème en mars. Cet arbre produit de petites fleurs blanches et jaunes ; son fruit, qu'on peut récolter en septembre et octobre, croît par bouquets à l'extrémité des branches, et se trouve renfermé dans une capsule dure, ligneuse, brune, raboteuse et de forme triangulaire, tenant aux branches par un fil délié et ligneux : chaque capsule renferme trois grains blancs de la grosseur d'un petit pois rond, recouverts d'une légère couche de suif blanc assez dur ; lorsqu'il est écrasé dans la main, il se fond et laisse une odeur de graisse.

Les Chinois, après avoir pilé le fruit de l'Ou-kieou-mou, le font bouillir, et avec la graisse qui en sort et qui surnage, ils fabriquent des chandelles en y mêlant de l'huile de lin ; mais cette

espèce de suif n'étant pas bien solide, ils sont obligés d'enduire chaque chandelle d'une légère couche de cire afin de l'empêcher de couler.

La mèche est formée d'un petit bâton de bambou entouré d'un fil délié de jonc. Cette mèche, plus longue que la chandelle, s'allume par un bout et se fiche de l'autre dans un gros morceau de bois qu'on emploie en place de chandelier : ces chandelles sont blanches, rouges, vertes ou bleues ; elles donnent beaucoup de fumée et répandent une odeur très-désagréable. Elles ont trois ou quatre pouces de longueur, et sont plus grosses par le haut que par le bas.

Les feuilles de l'Ou-kieou-mo, étant pilées, teignent la toile en noir.

Ses racines sont blanches ; lorsqu'elles sont écrasées, et mises sur les morsures de serpens, elles en guérissent les plaies.

Mûriers.

Les mûriers à la Chine ne sont pas tous cultivés de la même manière ; on en voit de grands, de moyens et de petits ; la taille de ces arbres est différente dans chaque province.

Dans le Kiang-nan les mûriers n'atteignent qu'une élévation moyenne, dans le Tchekiang on les laisse croître à leur hauteur ; et dans le Quang-tong on les coupe au raz de terre. Ils n'ont, dans

cette dernière province, que des branches déliées qui s'élèvent de trois à quatre pieds de hauteur : ces mûriers produisent des feuilles épaisses et fort grosses.

Dans le Kiang-nan et le Tchekiang, on taille les mûriers en janvier ; on les évide en dedans, et l'on ôte toutes les branches inutiles pour ne conserver que les mères branches à l'extrémité desquelles on laisse deux ou trois petits bouts de la longueur de trois à quatre pouces, garnis de trois ou quatre yeux *(n.° 57)*.

Les mûriers sont placés par rayons espacés de douze à quinze pieds ; chaque arbre est planté à six et huit pieds de distance, mais de manière à n'être pas vis-à-vis l'un de l'autre, afin de ne pas se porter trop d'ombrage. Les Chinois sont dans l'usage de semer des féves ou d'autres légumes dans les intervalles ou les rayons.

Tout terrain paroît convenir au mûrier, seulement il ne demande pas une terre trop compacte ; la vase fraîchement tirée des canaux, les cendres, les fientes d'animaux sont de bons engrais.

On renouvelle les mûriers de boutures ou de graines ; cette dernière méthode est plus longue : on sème en janvier ; il faut repiquer le jeune plant. Les boutures se font en passant une branche à travers un panier rempli de terre, ou en la courbant jusqu'à terre.

Les mûriers sont dans leur force à trois ans ; il ne faut pas les effeuiller trop avant ce temps : à cinq ans ils perdent de leur vigueur. Ce mal provient quelquefois des vers qui attaquent la racine, ou de la racine elle-même qui s'entrelace dans ce cas, on découvre le pied des mûriers, on tue les vers en y mettant de l'huile de bois, ou bien on élague les racines. Les Chinois mangent le fruit du mûrier, mais ils préfèrent l'arbre qui en donne le moins, parce qu'il produit plus de feuilles.

Coton herbacé.

Le coton herbacé demande une bonne terre mêlée de sable et un peu humide ; il faut bien labourer le terrain et avoir soin de le fumer. Les cendres, la vase fraîche et les immondices servent d'engrais. Les Chinois font tremper les graines avant de les semer, ce qui a lieu en mars ; ils sèment à la volée ou par rayons, et recouvrent la graine ; ils sarclent souvent les plans de coton, et les pincent lorsqu'ils ont un pied de hauteur, ce qu'ils cessent de faire lorsqu'ils ont atteint leur accroissement vers les premiers jours d'août : le coton fleurit en juillet, on ne le sarcle plus dès qu'il commence à mûrir ; on le récolte en septembre. Le cotonnier herbacé qui croît dans le nord de la Chine, fournit le plus beau coton.

Cette plante très-précieuse peut durer trois ans ;

on l'arrache ensuite, et l'on sème à la place, de l'orge ou du millet. Avant de remettre un champ en coton, il faut lui donner trois labours, un à l'automne, un second au commencement du printemps, et le dernier avant de semer.

Tcha-tchou.

Les Chinois tirent des graines du Tcha-tchou une huile dont ils font un grand usage. Les Anglois appellent cet arbuste Tcha-hoa ; mais c'est par erreur, car il y a une grande différence entre le Tcha-tchou et le Tcha-hoa : le premier a bien la feuille semblable au second ; mais la fleur de celui-ci est double, large et rouge ; au lieu que celle du premier est simple, blanche et disposée en rose à cinq feuilles *(n.os 74 et 75)*. J'avois pris dans le Kiang-sy des plants de Tcha-tchou, et mon dessein étoit de les porter à l'île de France *(a)* ; mais ils périrent peu de temps après mon départ de Quanton : quant à la graine, il m'a été impossible de m'en procurer de fraîche ; toute celle que j'ai vue avoit été exposée au feu.

Canne à Sucre.

Nous vîmes beaucoup de cannes à sucre en nous rendant à Peking : à l'époque où nous traversâmes

(a) Le Tcha-tchou croît sur les hauteurs et dans les terrains secs ; il réussiroit dans nos provinces méridionales.

le Quang-tong et le Kiang-sy, vers la fin de novembre et le commencement de décembre, les plantations avoient acquis toute leur grandeur, et on les exploitoit. Les cannes ne sont pas bien grosses, et peuvent avoir de six à sept pieds de hauteur; les nœuds sont à six et sept pouces de distance.

Les Chinois plantent, de la même manière que dans nos colonies, le sommet des tiges des cannes à sucre, dans un bon terrain et bien fumé. Cette plantation a lieu à la première lune, c'est-à-dire, à la fin de janvier ou au commencement de février, dans les terrains bas; et un peu plus tard, ou lorsqu'il a plu, dans les terrains élevés.

Bambou.

Les Chinois distinguent quatre espèces de bambous. Ces arbres s'élèvent à vingt-cinq et trente pieds, et même à quarante; il y en a qui croissent encore plus haut, mais cela est rare: ils demandent une terre molle, spongieuse et mêlée de vase, mais non pas trop imbibée d'eau, car elle nuit à leurs racines; aussi la meilleure manière de les planter, est de les mettre sur les jetées construites autour des terrains bas.

Le bambou est mâle et femelle; ses fleurs disposées en épis, sont petites, blanchâtres et verdâtres; la graine est noirâtre et plus grosse que

le froment. On le propage par rejetons qu'on met en terre à la fin de janvier, dans des fosses d'un ou deux pieds environ de profondeur. Il faut creuser celles-ci d'avance, et y planter chaque pied avec la motte de terre qui l'entoure, en l'espaçant d'un pas ou d'un pas et demi. Si le terrain est sec, il faut arroser largement et souvent. Les rejetons poussent en pointe, et sont aussi gros que les mères-pieds; dans les gros bamboux, l'accroissement est sensible, et j'en ai eu chez moi qui, dans les vingt-quatre heures, avoient cru d'un bon pouce.

Fruits de la Chine.

Les Chinois ont un grand nombre de fruits : les uns sont absolument semblables à ceux d'Europe, et les autres en diffèrent totalement. En général, les fruits qui ressemblent aux nôtres, leur sont inférieurs; les pommes sont mauvaises, les châtaignes dures, les noix ligneuses et d'un goût médiocre, les raisins fades, les abricots détestables : je n'ai mangé qu'une seule fois, dans mon voyage, des poires qui étoient fort grosses et excellentes; elles avoient l'apparence de poires de doyenné : les pêches sont bonnes; il y en a une espèce dont la forme est plate et qui est fort délicate : les oranges en général sont délicieuses. Quant aux fruits particuliers au pays, il faut mettre au premier rang le Ly-tchy, non pas pour sa bonté intrinsèque, mais

parce que les missionnaires en ont beaucoup vanté la saveur, qui est loin cependant d'être exquise, car ce fruit, au lieu d'avoir, comme ils le prétendent, un goût muscat, a plutôt le goût d'un oignon mou et fade. Le Ly-tchy est très-échauffant, et fait naître sur la peau un grand nombre de pustules lorsqu'on en mange avec trop grande quantité. Le Longan ou Long-yen a le goût musqué; il rafraîchit : les Européens en général ne l'aiment pas, quoiqu'il soit néanmoins plus agréable que le Ly-tchy. Le Hoang-py est une espèce de fruit dont le goût aigrelet approche assez de celui de notre groseille. Je ne parle pas des ananas, des bananes, des ates, des mangues, parce que ces fruits sont trop connus.

Un fruit assez singulier, et qui, je crois, n'existe qu'à la Chine, c'est le Tchy-tse, ou figue cague : ce fruit est gros comme une belle pomme; il rougit en mûrissant; sa peau est unie, lisse, et renferme une substance molle mêlée de quelques graines. Séché et tâpé, il se nomme alors Tchy-ping. J'ai mangé de ces Tchy-ping qui étoient aussi bons que nos meilleures figues d'Europe; ceux du Chantong sur-tout sont excellens.

Outre les fruits bons à manger crus, les Chinois ont une espèce de cédra qui répand une odeur très-agréable, et dont la forme, qui ressemble à une main dont les doigts se rapprochent, lui a

fait donner le nom de Fo-cheou *[main de Fo]*; les Chinois en mettent dans presque tous leurs appartemens pour les parfumer. Cette espèce de cédra ne se mange pas dans son état naturel, mais confite : l'eau dans laquelle on a fait cuire sa peau ou pellicule, est rafraîchissante.

TYPHONS ou OURAGANS.

PENDANT les premières années que j'ai résidé à la Chine, les ouragans ont été beaucoup plus fréquens et ont soufflé avec plus de violence que dans les années subséquentes; mais ces ouragans n'étant pas occasionnés par une cause surnaturelle, et les tremblemens de terre, foibles et très-rares à la Chine, n'influant en rien sur leur origine, il est difficile d'expliquer raisonnablement pourquoi ils sont quelquefois moins forts ou moins fréquens.

Les Chinois, et sur-tout les pêcheurs, guidés par une longue expérience, reconnoissent à la couleur du ciel l'approche des typhons; ces signes cependant n'étant pas toujours certains, ils se trompent quelquefois; et j'ai vu des occasions où, l'ouragan ayant commencé sans qu'ils eussent pu le prévoir, ils périssoient presque tous en mer.

Les typhons se font sentir assez généralement tous les ans, et ont lieu en juillet, août et septembre, pendant la mousson du sud-ouest et du sud. Le vent du nord souffle presque toujours

auparavant avec plus ou moins de force, d'autres fois il fait calme; mais ordinairement l'air est lourd et chargé; et de temps à autre il survient des bouffées de vent.

Du moment que le mercure descend, le typhon commence. Le vent, après avoir soufflé dans le principe avec violence de la partie du nord, tourne ensuite à l'est en foiblissant un peu; mais reprenant bientôt toute sa furie dès qu'il approche de la partie du sud, il diminue graduellement à mesure qu'il s'éloigne de ce rumb. Le vent souffle ordinairement par rafales, et il est accompagné de pluie. Si le tonnerre gronde, l'ouragan cesse bientôt: la mer, dans ces circonstances, est dans une grande agitation.

La durée des ouragans est de dix-huit à vingt heures. La région d'où le vent souffle avec le plus d'impétuosité, est celle d'où vient le vent de la mousson, et cela est aisé à comprendre; car le vent alizé ayant été fortement comprimé par un vent passager, il est obligé de faire un effort violent pour reprendre son cours ordinaire; aussi dès qu'il y est parvenu, le typhon cesse et ne se fait plus sentir. Les typhons ne suivent pas toujours la même marche, et ne soufflent souvent avec force que d'un côté, en foiblissant ensuite dans les autres points; ils font rarement le tour entier du compas pendant leur durée, car il ne sagit point des

tourbillons momentanés qui peuvent dans un instant parcourir tous les points de l'horizon, mais seulement de la marche réglée de l'ouragan.

En général, cette marche dépend beaucoup de la saison dans laquelle le typhon a lieu. S'il arrive de bonne heure, c'est-à-dire, dans la mousson du sud-ouest, alors le vent commence à souffler du nord-est, qui est le point opposé au vent de la mousson : si le typhon arrive plus tard, ou lorsque le vent est au sud, il commence alors à souffler du nord, d'où l'on voit que les typhons n'ont lieu que dans les occasions où les vents de la mousson sont dérangés par un vent contraire.

Il est difficile, pour un marin qui arrive près des côtes de la Chine, de prévoir un typhon, parce qu'il ignore le temps qui a existé avant son arrivée, le baromètre peut seul le guider. Pendant les ouragans, le mercure descend à vingt-sept pouces quatre lignes et plus bas, suivant la violence du vent; dès qu'il remonte, le vent ne tarde pas à diminuer. Un navire doit éviter, dans ces circonstances, de donner en rade; et même, s'il y étoit mouillé, il vaut mieux en sortir et courir au large, plutôt que de rester à l'ancre, chose qu'on doit éviter absolument dans ces fâcheux momens; car le moindre événement qui puisse arriver, c'est de perdre la mâture, accident auquel il est presque impossible de remédier à Quanton.

Un bâtiment en pleine mer ne court d'autre risque que celui d'être ballotté, à moins qu'il ne soit d'une construction défectueuse. De tous les étrangers qui fréquentent le port de Quan-tong, les Hollandois seuls ont perdu des navires, parce qu'en en laissant le dessus ouvert, ils donnent une entrée libre à la mer qui, ne pouvant s'écouler assez rapidement, les submerge d'autant plus facilement, qu'on est dans l'usage à Batavia de les charger à morte charge : il faudroit peu de chose pour éviter de pareils malheurs.

MARÉE.

D'APRÈS plusieurs observations de la hauteur des marées à Macao, j'ai cru pouvoir établir l'heure du port à neuf heures cinquante minutes ; et si dans certaines circonstances l'heure de la pleine mer n'a pas été conforme au calcul, les vents et les tempêtes en ont seuls été la cause. Lorsque j'envoyai à l'Académie des sciences mes observations, elle me fit répondre que je m'étois trompé visiblement, puisque dans le voyage de Cook on indiquoit une autre heure. Je recommençai mes opérations ; mais le résultat étant le même, je ne concevois pas d'où pouvoit provenir cette différence, lorsque l'arrivée d'une frégate du roi me tira d'embarras : M. de Rosily, dont le mérite est assez connu, m'apprit qu'il y avoit une erreur dans le voyage

de Cook, erreur qu'on ne peut cependant attribuer à ce célèbre navigateur, puisqu'il n'est pas venu à la Chine, mais qui provient seulement de quelques fautes commises en copiant le journal du capitaine King.

Le grand nombre d'îles qui forment la rade de Macao et avoisinent ce port, occasionnent de grandes différences dans la marche des marées. Un navire mouillé en rade évite beaucoup plus tard qu'un bâtiment mouillé à Macao, c'est-à-dire, que la mer monte et se trouve pleine beaucoup plutôt dans le port que dans la rade.

La différence de l'heure de la pleine mer en rade, à la sortie et à l'entrée de Taypa, avec l'heure de la pleine mer à Macao, est plus ou moins considérable, suivant le plus ou moins de distance entre ces divers endroits : cette différence est d'une heure et demie et même plus pour la rade, qui est à la distance de deux à trois lieues de Macao; elle est de près d'une heure à la sortie de Taypa, qui n'en est éloignée que d'une bonne lieue, et d'une demi-heure pour l'entrée de Taypa, qui n'est qu'à une demi-lieue ; de sorte que la mer descend à Macao, tandis qu'elle monte encore dans la rade : la même différence s'observe dans le flux.

La marée monte de six à sept pieds, et ne va guère au-delà : c'est le terme le plus élevé à la pleine et à la nouvelle lune, pendant les équinoxes.

La marée, dans les quadratures, descend peu; elle baisse d'abord sensiblement, mais ensuite elle s'arrête et demeure stationnaire jusqu'au moment où elle commence à monter de nouveau.

La marée dans la rade de Macao, court du nord-ouest au sud-est, et du nord-ouest quart nord au sud-est quart sud; à mesure qu'on approche de la bouche du Tigre, elle se rapproche du nord et finit par venir directement de ce rumb.

Le cours de la marée est rapide dans la rade, et les courans qui sortent d'entre les îles sont violens.

VARIATION DE L'AIGUILLE AIMANTÉE.

CETTE variation à Macao est de trente à quarante-cinq minutes à l'ouest. Les missionnaires de Peking ont avancé que l'aiguille aimantée éprouvoit des variations dans le courant de l'année; je n'en ai remarqué aucune, quoique le compas de mer avec lequel j'ai fait mes observations, fût fort grand et bien équilibré.

FIN DES OBSERVATIONS SUR LES CHINOIS.

OBSERVATIONS
SUR LES ÎLES PHILIPPINES
ET
SUR L'ÎLE DE FRANCE.

VOYAGE à l'île de France et à Manille.

MON voyage de Peking achevé, libre de toute affaire, privé d'ailleurs, depuis 1793, de nouvelles d'Europe et de la côte de l'Inde, et n'en espérant aucune, puisque toute opération de commerce à la Chine de la part des François étoit suspendue par la guerre, je pris la résolution de faire un voyage à l'île de France, pour connoître cette colonie, et voir s'il ne me seroit pas possible d'y trouver une occasion favorable pour aller à Manille avant de revenir à Quanton. C'étoit prendre le chemin le plus long, mais il me falloit des fonds, dont je manquois depuis 1793; l'espérance de m'en procurer, et le desir, sur-tout, de visiter deux colonies importantes, me déterminèrent.

Je partis donc de Wampou le 13 de janvier 1796, sur un sloop Américain de quatre-vingt-quatorze tonneaux, accompagné de cinq autres navires

de la même nation, et, le 14, nous passâmes devant Macao avec un bon vent, mais qui, rafraîchissant peu à peu, finit par souffler avec violence, et nous fit éprouver, pendant plusieurs jours, un très-mauvais temps.

Quoique les courans portent à l'ouest dans les parages de la Chine, nous n'eûmes point connoissance de Pulo-Sapate ni de Pulo-Condor, et la première terre que nous aperçûmes fut celle de Pulo-Aor que nous doublâmes le 22. Nous mouillâmes le 24 sous Monopin, et le lendemain nous donnâmes dans le détroit de Banca, à la faveur des courans qui portoient au sud. A la sortie, les six navires Américains, tous rangés sur une même ligne, prolongèrent Lucepara du côté de l'ouest; et lorsque cette île nous resta au nord, nous gouvernâmes au sud quart sud-est, au sud et au sud quart sud-ouest, portant sur les Deux-Sœurs, évitant de tomber sur tribord où il y a des bancs.

Le 30 nous mouillâmes à l'île du Nord, que nous quittâmes le 1.er février, avec l'espérance de sortir le même jour du détroit de la Sonde; mais les vents d'ouest s'étant élevés au moment où nous débouquions, ils soufflèrent avec une telle violence, que nous fûmes obligés de nous mettre à l'abri sous Sambouricou, et que dix jours s'écoulèrent avant d'être dehors.

Le 12 au soir, nous distinguâmes l'île de Noël,

et dans la nuit nous fûmes par son travers. Cette île, haute dans le milieu, est boisée et d'une étendue assez considérable. Les vents ne tournèrent au sud que le 18 février; ils soufflèrent ensuite du sud-sud-est et du sud-est, et nous accompagnèrent jusqu'à Rodrigue, dont nous eûmes connoissance le 14 mars. Nous éprouvâmes des calmes une partie de la journée du 15. Nous découvrîmes, le 16, les hauteurs de l'île de France, et le 17, à midi, nous jetâmes l'ancre dans le port, non sans peine, car le vent y souffle constamment de la partie du sud-est.

La vue de l'île de France du côté de la mer est pittoresque, et ne présente par-tout que des montagnes, dont les plus remarquables sont celles de Pitrebot ou Pieter-Both, et du Pouce. La première doit son nom à un Hollandois, et la seconde à la forme d'un rocher placé sur le haut d'une montagne, et qui ressemble à un pouce.

Pitrebot est en pain de sucre, et surmonté par un rocher qui a la forme d'un cône renversé, ce qui, de loin, produit à l'œil un effet tout-à-fait extraordinaire. Ce rocher paroît peu considérable; mais il a néanmoins, dit-on, près de soixante pieds de largeur au sommet.

Les montagnes de l'île de France ne sont pas très-élevées; M. de la Caille ne leur accorde pas au-delà de quatre cents et quelques toises au-dessus du niveau de la mer. Celles qui avoisinent le port

sont en grande partie dépourvues d'arbres. Le sol environnant est aride et presque entièrement recouvert de pierres.

Je restai à l'île de France jusqu'au 17 juillet, que j'en sortis sur un navire Américain, pour me rendre à Manille et retourner à Quanton. Nous eûmes connoissance de Bourbon le lendemain à une heure après midi ; mais notre capitaine, qui n'étoit jamais venu dans cette île, craignant de dépasser Saint-Denis, mit en panne pendant la nuit ; ce qui nous fit perdre prodigieusement, et nous empêcha d'arriver à Saint-Paul avant le 21 dans l'après-midi. Le lendemain nous voulûmes doubler Bourbon au vent ; mais nous ne pûmes parvenir, et nous passâmes sous le vent de l'île, que nous perdîmes de vue le 23 juillet, avec des vents de sud-est. Ils nous accompagnèrent jusque par les vingt-sept et vingt-huit degrés de latitude sud, qu'ils tournèrent au nord, et ensuite à l'ouest et à l'ouest-sud-ouest par les trente et trente-un degrés sud, soufflant avec force et par rafales.

Dès que nous commençâmes à nous élever et à gagner les latitudes de vingt-huit et vingt-neuf degrés, les vents mollirent et continuèrent à régner de l'ouest, de l'ouest-nord-ouest et du nord-ouest jusqu'au 17 août, qu'ayant atteint les vingt-six et vingt-sept degrés, nous eûmes des vents de sud-ouest, de sud et de sud-est, et finalement d'est

et le nord-est, depuis le 20 jusqu'au 27. Ces vents contraires, joints aux courans, furent cause que nous manquâmes le détroit de la Sonde, et qu'au lieu d'être à son entrée, nous nous trouvâmes, le 30 août, devant l'île d'Engaño *[île trompeuse]*. Forcés de courir des bords pour nous élever, nous portâmes jusque par les huit degrés de latitude sud; enfin, le 8 septembre, le vent ayant adonné, nous entrâmes dans le détroit de la Sonde, et le lendemain nous laissâmes tomber l'ancre à Anières.

J'ai remarqué que les courans, le long de la côte de Sumatra, portent au sud-est, c'est-à-dire dans le détroit; mais du moment qu'on s'éloigne de terre, ils portent à l'ouest, au nord-ouest et au nord-nord-ouest: aussi doit-on éviter de courir des bordées au large, sur-tout lorsqu'on se trouve au milieu du canal; c'est ce qui nous fit perdre deux fois la terre de vue, quoique nous fussions déjà par le travers de l'île de Candi.

Nous quittâmes Anières le 10, et le 14 nous entrâmes dans le détroit de Banca, d'où nous sortîmes le 15 avec une jolie brise de sud-est, qui nous mit à même de refouler le courant qui entroit avec force.

Le 18, à quatre heures de l'après-midi, nous étions par le travers de Pulo-Aor, les courans portant à l'est.

Le 22 nous vîmes Pulo-Condor; nous reconnûmes Pulo-Luban le 30 (*n.° 96*), et à la nuit nous mîmes en travers sous la pointe de Mirabelle, après avoir eu depuis le détroit de la Sonde des vents de sud-est, sud, sud-sud-ouest, sud-ouest, sud, ouest et sud-ouest.

Le 1.er octobre nous appareillâmes à cinq heures du matin, et nous passâmes entre la Monja et l'île du Corrégidor (*n.° 97*). La Monja est un rocher isolé qu'on peut ranger de fort près. L'île du Corregidor ferme l'entrée de la baie de Manille, et ne laisse que deux passages, l'un au nord et l'autre au sud. Les Espagnols ont dressé des signaux sur cette île, et entretiennent dans les environs quelques bateaux de garde, dont l'un se détacha pour venir nous reconnoître.

En donnant dans la baie, nous tînmes pendant quelque temps le côté de bâbord pour éviter le banc de Saint-Nicolas; la mer étoit grosse, mais elle s'embellit du moment que nous portâmes sur tribord pour gagner le port de Cavite : on trouve en y entrant un fort bâti sur la pointe, mais il ne faut pas en approcher de trop près, car le fond diminue dans cet endroit, et nous y touchâmes un instant.

Dès que nous fûmes mouillés, le capitaine se rendit à terre pour aller faire sa déclaration et demander la visite; car avant que cette formalité soit remplie,

remplie, personne n'a la permission de quitter le navire.

Après avoir demeuré six semaines à Manille, nous quittâmes cette ville le 15 novembre, avec des vents de nord-est.

Dans la mousson des vents de nord et de nord-est, il faut, pour se rendre à la Chine, remonter le long de la côte de Manille, à la faveur des vents de terre ou d'est qui règnent pendant la nuit, tandis que pendant le jour ils soufflent du nord, du nord-nord-ouest et du nord-ouest. Il faut avoir l'attention de ne pas s'éloigner de la côte de plus d'une lieue, ou tout au plus deux; car alors les courans portent dans le nord-ouest, au lieu qu'en serrant la côte ils vont au nord.

Depuis la pointe Caponès *(n.° 96)*, en remontant la côte jusqu'à Boulinao, il ne faut pas suivre la côte de trop près, pour éviter les bas-fonds qui y sont; après Boulinao, on peut ranger la terre jusqu'au cap Bojador : les courans, dans le premier parage, portent tantôt au sud et tantôt au nord, mais dans le second ils vont constamment au nord.

A peine eûmes-nous doublé le cap Bojador, le 23 novembre, que la mer devint extrêmement dure, et que le vent souffla avec violence du nord-est. Nous portions alors au nord-ouest quart nord, pour passer au vent du banc de la Plata,

dont la latitude est de vingt degrés cinquante-cinq minutes nord.

Le 26 nous eûmes connoissance de la côte de la Chine et de Pedra-Blanca : c'est un rocher isolé au milieu de la mer, et tout blanc ; il est, suivant Sir Erasmus Gower, par les vingt-deux degrés dix-neuf minutes de latitude nord, et par les cent douze degrés trente-sept minutes de longitude orientale de Paris. M. Dalrimple, dans la carte qu'il a donnée des côtes de la Chine, porte ce rocher un peu plus à l'est.

Le 27 novembre nous mouillâmes en rade de Macao, par un vent renforcé du nord, qui mollit cependant peu à peu, et nous permit de monter à Quanton. Je restai dans cette ville jusqu'au 28 janvier 1797, que je m'embarquai à Wampou à bord du même navire Américain qui m'avoit amené à la Chine, pour aller à Manille et ensuite à l'île de France.

Le 31 nous perdîmes de vue les terres de la Chine.

Le 4 février nous suivions la côte de Manille, et nous espérions entrer le même jour dans la baie, lorsque le vent calma tout-à-coup, pour souffler ensuite avec tant de violence, qu'après avoir essayé inutilement, pendant plusieurs jours, de doubler le Corregidor par la passe qui est au nord de cette île, nous fûmes obligés de chercher un asile à l'abri de la montagne qui forme la pointe Mirabelle.

Enfin, le vent s'étant apaisé, nous prîmes sous le vent de l'île du Corregidor, c'est-à-dire, par la passe du sud, pour entrer dans la baie, où nous courûmes de grandes bordées afin de nous élever assez pour gagner le mouillage, que nous atteignîmes enfin le 11 de février.

OBSERVATIONS sur les îles Philippines.

PARMI le grand nombre de colonies que possèdent les Espagnols, une des plus importantes est, sans contredit, celle des îles Luçons ou Philippines. La position de ces îles, leur fertilité, leurs productions, les rendent extrêmement propres à un commerce très-actif; et, si les Espagnols n'en ont pas tiré un grand parti, il ne faut l'attribuer qu'à eux-mêmes et à leur manière de commercer.

Magellan, qui partit le 10 août 1519 de Séville, et fut tué le 27 avril 1521, dans l'île de Zébu, l'une des Philippines, fut le premier Européen qui parut dans ces contrées et en assura la possession au roi d'Espagne par droit de découverte; car les Espagnols ne s'en rendirent les maîtres, par droit de conquête, qu'en 1564, sous Lopez de Légaspe, époque à laquelle ils donnèrent aux îles de Luçons le nom de *Philippines*, quoique quelques auteurs prétendent qu'elles le reçurent beaucoup plutôt, lorsque Lopez de Villalobos les visita avec sa flotte en 1543.

Les Espagnols, à leur arrivée aux Luçons, y trouvèrent différentes peuplades, et parmi elles des Chinois, qui leur auroient peut-être fait perdre, en 1603, cette importante colonie, si le courage et l'habileté de Pedro d'Acugna ne l'eussent défendue contre les tentatives de ce peuple actif et entreprenant, mais en même temps peu militaire. Depuis cet événement, les Espagnols jouissent tranquillement de la possession des Philippines, et, excepté des courses ou attaques peu importantes entreprises par les Maures qui occupent quelques îles voisines, ils vivent actuellement en paix avec les différens habitans de ce nombreux archipel.

Les Philippines s'étendent depuis le sixième degré de latitude nord jusque près du vingtième, et depuis le cent seizième degré de longitude à l'est de Paris, jusque par le cent vingt-sixième *(n.° 96)*.

Les Philippines comprennent un grand nombre d'îles ; mais, comme il seroit trop long d'en faire l'énumération détaillée, je me borne à donner une description des plus considérables, ou de celles qui méritent quelque attention.

L'air de ces îles est chaud et humide ; cependant, quoiqu'elles soient placées dans la zone torride, la chaleur n'y est pas aussi forte qu'on pourroit se l'imaginer, à cause des brises de mer et de terre qui la rendent supportable.

Le terroir est très-fertile ; on y récolte en abondance du riz et du blé.

Il y a des mines d'or, mais on ne les exploite pas ; on retire seulement, par le lavage, les parcelles de ce métal qui roulent avec les eaux des fleuves. Ces îles sont sujettes à des tremblemens de terre.

Les peuples qui habitent les Philippines diffèrent entre eux par leur origine et par leur langage.

Les Tagales descendent des Maures et des Malais ; ils occupoient les côtes de Manille lors de l'arrivée des Espagnols. Les Bisayas ou Pintados viennent de Macassar, et sont établis dans plusieurs de ces îles. Ces deux peuples sont en partie tributaires, et s'appliquent au commerce, aux arts, à la navigation et à l'agriculture.

Les indigènes ou Negrillos n'ont aucune ressemblance avec les Tagales et les Bisayas ; ils ont de la conformité avec les noirs de Guinée, mais ils sont plus petits de taille : leurs cheveux sont crépus ; ils vont presque nus ; les femmes portent autour du corps une pièce de toile tissue de fils d'arbres qu'ils nomment *tapiss*. Ces sauvages vivent dans les montagnes, et ne sont pas soumis.

Il existe encore des Chinois à Manille, mais leur nombre est beaucoup diminué depuis 1603.

Le tribut que paient les Indiens est fixé à dix réaux pour les gens mariés, et à cinq pour ceux

qui ne le sont point, en partant de l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante : les filles, depuis vingt-quatre ans jusqu'à soixante, paient la même somme. On fait monter le nombre des Indiens tributaires à trois cent mille ; c'est le douzième de la population, d'après les relevés faits dans les provinces. Le roi n'a que le tiers du nombre des contribuables, le reste appartient aux seigneurs ou *encomiendadores*, c'est-à-dire à ceux qui possèdent des *encomienda* ou fiefs. Les propriétaires paient en outre, par tête de tributaire, deux réaux pour l'entretien des troupes, et deux autres pour le prêtre de la paroisse.

MINDANAO.

Cette île est située entre le sixième degré trente minutes et le neuvième degré quarante-cinq minutes de latitude septentrionale, et s'étend en longitude depuis le cent vingtième degré jusque par le cent vingt-cinquième. Son étendue est de quatre-vingt-dix lieues de l'est à l'ouest, et de plus de soixante du nord au sud ; elle a plusieurs baies et plusieurs caps, dont les principaux sont ceux de Saint-Augustin, Suliago et Sambouangue : elle est arrosée par de grandes rivières, parmi lesquelles on distingue celle de Buhayen, qui coule dans la province du même nom, celle de Betuan au sud, et celle de Sibuguey dans la province de

Dapitan. Il y a en outre deux lacs, dont l'un, qui est très-grand et donne son nom de Mindanao à l'île entière, se trouve dans la partie du sud-est; l'autre est au nord-ouest et s'appelle Melanao.

La capitale de Mindanao est par les sept degrés vingt minutes nord, et, quoique cette position soit près de la ligne, la chaleur y est modérée, étant tempérée par les vents de mer et les brises de terre. L'air y est pur pendant la mousson d'est; dans celle de l'ouest, au contraire, il y a des pluies et des orages.

Le terroir de Mindanao est très-fertile et produit du riz en abondance, du sagou, beaucoup de tabac, et de la cannelle sauvage, qui se recueille dans les provinces de Sambouangue, Dapitan et Cagayan. On trouve de l'or dans les rivières, et du soufre auprès des volcans, dont il existe plusieurs dans l'île. Les côtes fournissent des perles et une grande quantité de poisson. L'intérieur de Mindanao est rempli de montagnes. Il y a des chevaux, des cochons, des buffles, des chèvres, des sangliers, des cerfs, des lapins, des singes, et beaucoup de volailles et de pigeons. On y rencontre des scorpions, des vipères et des scolopendres ou millepieds, espèces d'insectes venimeux. Les rivières sont remplies d'une sorte de vers qui rongent les bateaux.

L'île est partagée entre cinq nations, les Mindanaos, les Caragos, les Lutaos, les Dapitans et les Subanos. Les Mindanaos occupent la partie du sud, qui est la plus riche et la meilleure; les Dapitans et les Caragos sont au nord-est; les Lutaos vivent sur les côtes, sur le bord des rivières, et s'adonnent à la pêche ou au commerce; les Subanos leur sont soumis; pêcheurs comme leurs maîtres, ils demeurent dans la partie occidentale de l'île.

Les maisons sont élevées sur des pieux, et l'on se sert d'un escalier pour y monter; elles n'ont qu'un étage, divisé en différentes chambres : les murs, les planchers, les cloisons sont de cannes; le toit est couvert de feuilles de palmier. Le dessous de l'habitation sert pour les bestiaux; c'est le réceptacle de toutes les immondices, qui y restent jusqu'au temps des inondations qui les emportent.

Deux sultans partagent le pays : chacun d'eux a sous lui un Zarabandal qui gouverne le peuple et le tient dans une grande dépendance. On appelle Cahil les princes, et Tuam les grands : ceux-ci se sont rendus indépendans. Otamayas est le titre des seigneurs qui ont beaucoup de vassaux.

Les habitans sont d'une taille moyenne, mais bien prise; leur teint est basané tirant sur le jaune-clair : ils ont de l'esprit, de l'industrie, et travaillent avec beaucoup d'adresse le fer et le bois, quoiqu'ils

n'aient qu'un certain nombre d'outils. Ils aiment avec passion la danse, les festins, la chasse et le bain. La paresse est un de leurs principaux défauts. Le mahométisme est la religion dominante.

Ces peuples traitent bien les étrangers; mais il faut être prudent avec eux, car ils sont orgueilleux, fiers et vindicatifs.

Les Mindanaos sont perfides ; les Caragos braves ; les Dapitans courageux et prudens : ces derniers ont beaucoup aidé les Espagnols dans leurs conquêtes.

XOLO et BASILAN.

Xolo et Basilan dépendent de Mindanao et appartiennent, chacune séparément, à l'un des deux rois Maures qui gouvernent cette dernière île.

Basilan est peu éloignée de Mindanao, et fournit beaucoup de riz, de sucre et de bananes. Ses côtes sont poissonneuses, et on y trouve des tortues. L'île est arrosée par de grandes rivières ; il y a des cerfs et des sangliers.

Xolo, à trente lieues de Mindanao, gît par le sixième degré de latitude nord : c'est le rendez-vous des Maures qui y viennent pour le commerce. On y trouve des perles, de l'ambre gris, et des nids d'oiseaux, que les Chinois aiment beaucoup. Ces nids sont faits par une espèce d'hirondelle qui se nomme dans le pays Salangan.

BOHOL.

Cette île est par le dixième degré de latitude nord ; elle peut avoir dix lieues de largeur sur seize de longueur ; il y croît des palmiers ; on y trouve de l'or : les habitans sont Tagales.

LEYTE.

Cette île s'étend depuis le dixième degré jusqu'au douzième de latitude nord. Des montagnes élevées la partagent du nord-ouest au sud-est, et occasionnent une différence si sensible dans le climat, que l'hiver règne d'un côté, tandis que de l'autre on jouit du beau temps de l'été. L'air est plus frais à Leyte qu'à Manille.

Les forêts produisent des bois utiles, et nourrissent des cerfs, des buffles et des sangliers. Les terres sont très-fertiles et donnent en abondance du riz et des légumes ; cette île fournit aussi du coton et de la cire. Les habitans sont doux ; ils fabriquent des toiles et s'adonnent à la pêche.

PANAMAO.

Cette île est au nord de Leyte, dont elle dépend ; on lui donne seize lieues de tour : elle est montagneuse et arrosée de rivières ; on y trouve du vif-argent et du soufre.

ZÉBU.

Cette île, située en face de Leyte, est la

première dont les Espagnols se soient rendus les maîtres ; elle a vingt lieues du nord au sud, et quatre-vingts environ de circonférence ; on en tire beaucoup de tabac, du coton, de la cire, de la civette et du chanvre blanc dont on fait des toiles et des cordages.

La petite île de Matta qui est vis-à-vis et à peu de distance de Zébu, forme avec elle un abri sûr pour les vaisseaux. Au sud-est est une autre petite île appelée Fuegos, dont les habitans sont braves et courageux.

NEGROS.

Cette île, à l'ouest de Zébu, a cent lieues de circonférence ; elle s'étend depuis les neuf degrés trente minutes jusque par les onze degrés trente minutes de latitude nord, et produit du riz et du cacao : ses habitans sont Tagales, et viennent originairement de Borneo et de Macassar. L'intérieur est occupé par les Negrillos ou peuples sauvages.

PANAY.

Cette île, placée au nord-ouest de Negros, a cent lieues de circuit ; elle est riche et peuplée, et arrosée de plusieurs rivières qui la fertilisent. Le gouverneur réside dans le fort d'Iloilo, bâti sur un cap en face de l'île d'Imaras ; cette dernière n'a que dix lieues de circuit, et n'est séparée de Panay que par un bras de mer qui sert de port.

Il existe à Panay beaucoup de Negrillos. Le port de Saint-Anne est à trois lieues d'Iloilo.

CUYO.

Cette île est à l'ouest de Panay; on y trouve toutes sortes d'animaux et des fruits ainsi que des légumes en abondance; elle donne aussi du riz.

PARAGOA.

Cette île est la plus occidentale de toutes les Philippines; on lui donne cent lieues de long sur douze à quatorze de large. Son centre gît sous le dixième degré de latitude nord. Le sultan de Borneo possède la partie méridionale de Paragoa, dont la pointe sud-est n'est qu'à vingt lieues de Borneo. Le terrain de Paragoa est montueux, couvert de bois et rempli d'animaux. Cette île donne beaucoup de cire, mais fort peu de grains.

CALAMIANÈS.

Les trois Calamianès sont au nord-nord-est de Paragoa, et forment, avec neuf îles voisines, une province qui porte le même nom. On y trouve des nids d'oiseaux, de la cire, et l'on pêche des perles sur les côtes. Leurs habitans sont très-doux.

MINDORO.

Cette île, située par les treize degrés de latitude nord et au sud de Manille, peut avoir soixante-dix lieues de circuit. Couverte de montagnes élevées,

elle produit peu de grains, mais des fruits et des cocos en abondance. Le peuple qui habite les côtes est doux et sociable, celui de l'intérieur est sauvage.

MARINDÉQUE.

Cette île est au nord-est de Mindoro, sous le treizième degré trente minutes de latitude nord. Ses terres sont élevées et produisent du riz en petite quantité ; mais elle abonde en fruits, et principalement en cocos : on y recueille aussi de la cire et des pois.

MASBATE.

Cette île est au nord de Zébu par les douze degrés de latitude nord ; elle a trente lieues de tour et huit de largeur. Ses ports sont sûrs, commodes, et l'on y trouve un fort bon mouillage avec beaucoup d'eau. Elle produit de la cire, du sel, de la civette, de l'ambre gris et de l'or.

TICAO.

Cette île est au nord de Masbate et à huit lieues de l'*embocadero*, c'est-à-dire de la sortie du détroit de San-Bernardino. Elle a un bon port, où les vaisseaux viennent prendre des rafraîchissemens. Les peuples de Ticao sont presque tous sauvages.

CAPOUL.

Cette île gît par les douze degrés trente minutes

de latitude nord, et presque à l'entrée du détroit. Elle n'a que trois lieues de circuit, néanmoins elle est importante à cause de son extrême fertilité.

SAMAR ou IBABAO.

Cette île s'étend depuis le onzième degré trente minutes jusqu'au treizième degré de latitude nord. Elle forme, avec le cap Baliquaton et la pointe de Manille, l'ouverture du détroit de San-Bernardino, par où passe le galion, soit en sortant des Philippines, soit en revenant d'Acapulco.

Au sud-ouest de cette île, entre Samar et Leyte, on trouve le détroit de Juanillo, qui est une autre entrée des îles Philippines.

Ibabao est une île remplie de montagnes; les vallées sont très-fertiles. C'est ici qu'on récolte la fève de Saint-Ignace, fort estimée des Indiens pour ses vertus médicales, mais dont l'usage est reconnu comme dangereux par les médecins d'Europe.

Il fait plus frais à Samar qu'à Manille, l'air y étant continuellement rafraîchi par les vents qui soufflent du large.

LUBAN et AMBIL.

Ces îles sont fort petites. Luban a cinq lieues de circuit; Ambil, qui est encore moins considérable, a un volcan fort élevé. Elles produisent de la cire et une sorte de chanvre noir.

BABUYANÈS et BATANÈS.

Ces îles gisent par les dix-neuf degrés de latitude nord. La plus voisine de Manille est soumise aux Espagnols : elle produit de la cire, du bois d'ébène, des cocos et des bananes.

MANILLE.

Cette île, la plus considérable des Philippines, s'étend depuis le douzième degré trente minutes jusque par le dix-huitième degré quarante minutes de latitude nord : elle a plus de cent vingt lieues de longueur sur une largeur inégale, étant très-resserrée dans certains endroits, et ayant dans d'autres de trente à quarante lieues.

On la divise en plusieurs provinces, savoir, Balayan, Tayabas, Camarinès, Parecala, Cagayan, Illoccos, Pangasinan, Pampangan, Bulacan, Bahi et Manille, auxquelles il faut ajouter l'île de Cantaduanès, ce qui forme douze provinces.

Balayan est sur la côte occidentale vers le quatorzième degré nord : elle a deux grandes baies, Bambon et Batangas. Les îles de la Caza et du Corregidor dépendent de cette province.

Tayabas est à l'est de Balayan ; elle a la mer au sud-est et au nord-est. Cette province est fort étendue et très-peuplée.

Camarinès, au sud-est de Tayabas, s'étend jusqu'au détroit de Samar. On trouve sur sa côte

occidentale le port de Sorsocon, qui est considérable et propre pour la construction de gros bâtimens. Sur sa côte orientale est la baie d'Alin, près de laquelle il y a un volcan fort élevé.

Cantaduanès est une île située à l'est de Camarinès par les quatorze degrés nord; elle a trente lieues de circuit, et forme à elle seule une province; on y récolte beaucoup de riz, d'huile de palmiers, des cocos, du miel et de la cire. Les habitans ramassent de l'or dans les rivières, et font un grand commerce de bateaux qu'ils viennent vendre à Manille; mais pour éviter l'embarras de les conduire chacun séparément, ils les construisent de différentes grandeurs, en mettant progressivement les petits dans les grands. Les pièces qui composent ces bateaux ne sont pas clouées; elles sont simplement cousues avec des cannes ou rotins. Le peuple de Cantaduanès est guerrier; il se peint le visage.

Parecala a des mines d'or, et l'on y trouve des pierres d'aimant; elle produit des cacaoyers, et des palmiers dont on tire du vin; elle a deux baies, l'une appelée Lampon, et l'autre Mauban.

Cagayan s'étend sur la côte orientale depuis le quinzième degré jusqu'au cap d'Engano, par les dix-huit degrés trente minutes de latitude nord. Cette province, quoique remplie de montagnes, est néanmoins fertile en riz; elle produit beaucoup

de fer, un bois propre à la teinture, appelé Siboucao, et du bois d'ébène, mais dont la qualité est inférieure à celui de l'île de France. Les peuples de Cagayan sont en partie sauvages.

Illoccos est sur la côte occidentale de Manille. Cette province a quarante lieues du nord au sud, sur huit de l'est à l'ouest ; elle est arrosée par la rivière de Bigan, et bornée au levant par des montagnes où habitent des sauvages, dont le seul trafic consiste à échanger leur or pour du riz, du tabac, et d'autres objets qui leur sont nécessaires : elle est riche, peuplée, et produit beaucoup de coton.

Pangasinan est au sud d'Illoccos. Ses montagnes sont remplies de sauvages qui font le même commerce que leurs voisins. On trouve aussi dans cette province le bois de Siboucao.

Pampangan, au sud de la précédente, est étendue et fertile ; elle fournit en abondance des vivres et des provisions pour Manille, avec une grande quantité de bois de construction. Les peuples qui l'habitent sont en partie soumis aux Espagnols et en partie sauvages.

Bulacan, au sud de Pampangan, est de peu d'étendue ; cependant on y récolte beaucoup de riz, et l'on retire une grande quantité de vin des palmiers qui y croissent.

Bahi est une province peu considérable, et qui n'est remarquable que par un lac qui porte le

même nom ; il peut avoir trente lieues de circuit, et donne naissance à la rivière de Bahia ou d'Aréquier qui se jette dans la baie auprès de la ville de Manille. Les Indiens qui habitent sur les bords du lac Bahi, se nourrissent de grandes chauves-souris, dont les ailes ont de trois à trois pieds et demi d'étendue. L'aréquier et le bétel croissent dans cette province.

VILLE DE MANILLE.

La ville de Manille, située par quatorze degrés trente-six minutes huit secondes de latitude nord, et par cent dix-huit degrés trente-une minutes quinze secondes de longitude à l'est de Paris, est bâtie sur les bords de la rivière de Bahia. Sa figure est irrégulière, large par le milieu et resserrée par les deux extrémités. On lui donne une lieue de circuit.

Gomez Perez de las Marinnas, envoyé pour gouverner les Philippines en 1590, est le premier qui ait mis Manille en état de défense. Les fortifications de cette place sont en bon état, et ses murs garnis d'artillerie ; le fossé et le contre-fossé sont pleins d'eau ; il y a quelques ouvrages avancés.

A l'une des extrémités de la ville et en face de la baie, les Espagnols ont élevé le fort Saint-Jacques. Ce fort défend l'entrée de la rivière et protége deux jetées qui s'avancent dans la mer à près de quatre cents toises de distance : elles sont

ues en pierres et bien entretenues ; mais, s rendre plus utiles, il seroit nécessaire de onger davantage, sur-tout celle du côté du s même on les conduisoit jusque sur la barre, il seroit facile alors de creuser le canal et de le rendre libre pour les navires et pour les bateaux du pays, qui, dans l'état actuel des choses, craignent de chavirer, et n'osent franchir la barre lorsqu'il vente un peu. La mer est généralement clapoteuse sur la barre, et il y a douze pieds d'eau à la pleine mer.

On compte six portes à Manille, celle de los Almacenes, celle de Saint-Dominique, celle de Parian, celle de Sainte-Lucie, la porte royale et une poterne.

La ville est belle et bien percée ; les rues sont pour la plupart en ligne droite ; le gouverneur les a fait paver avec du granit tiré de la Chine : il y a même fait placer des lanternes, de manière qu'on peut y marcher aussi en sûreté la nuit que le jour.

Les maisons n'ont qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Le bas est en pierres et voûté ; les murs en sont très-épais. Le premier étage est en bois recouvert en torchis. Le toit est soutenu par de grosses poutres placées debout et portant sur les murailles inférieures, où elles sont engagées. Ces poutres sont liées avec les autres pièces

de bois qui servent à la construction du toit chevillées avec soin ; de sorte que dans les blemens de terre elles peuvent jouer sans sunir : mais comme les appartemens ne plafonnés, toute cette charpente fait un effet désagréable à l'œil.

Les chambres sont vastes et peu garnies de meubles ; elles ne tirent point leur jour directement du dehors, mais elles communiquent par des portes avec des galeries de bois qui règnent autour de la maison, et sont fermées par de grandes fenêtres garnies de coquilles transparentes, dont les panneaux se poussent les uns derrière les autres. Cette construction est excellente pour procurer de la fraîcheur aux appartemens ; mais les bâtimens ont à l'extérieur une apparence désagréable.

Les édifices publics et les églises sont solidement construits ; les clochers principalement sont très-massifs. La cathédrale est grande ; elle a un archevêque et douze chanoines.

Le palais du gouvernement est considérable, mais il n'offre rien d'extraordinaire. La place qui est en avant est vaste et régulière ; le gouverneur y a fait planter des arbres et poser des lanternes. Cet embellissement produit un bon effet ; mais il eût été plus convenable de réserver cet emplacement pour rassembler la troupe.

[redacted] existe à Manille plusieurs couvens qui occ[redacted] au moins le tiers de la ville. Les Jésuites [redacted]nt autrefois deux églises, celle de Saint-[redacted] et celle de Saint-Joseph ; elles sont encore très-bi[redacted] décorées. Les Dominicains possèdent deux colléges, et les Augustins une maison. Il y a un couvent de Sainte-Claire, contenant quarante religieuses, et de plus une maison dite le monastère de la Miséricorde, destinée à élever les orphelines, tant Espagnoles que métisses. Ces orphelines reçoivent ensuite une dot, soit qu'elles se fassent religieuses, soit qu'elles sortent pour se marier.

En sortant de la ville on trouve un pont bâti partie en pierre et partie en bois ; il est assez large pour donner un libre passage à deux voitures, et sert de communication avec les faubourgs, qui sont au nombre de douze, savoir : Parian, Minondo, Sainte-Croix, Ilao, Saint-Michel, Saint-Sébastien, Bagambaya, Saint-Jacques, Notre-Dame-de-l'Hermite, Tondo, Malati et Chiapo.

Parian, qui est en face de la ville, passe pour le plus considérable ; il a plusieurs rues et est habité par des Chinois appelés Sangleyes, qui sont tous artisans, forgerons ou marchands : on en compte actuellement trois mille. Leur nombre était bien plus grand avant 1603, mais à cette époque il en périt vingt mille. Ces Chinois sont surveillés avec soin : un alcade et plusieurs officiers

Espagnols sont chargés de la police, et l'on entend qu'ils en retirent beaucoup d'argent, [illegible] palement lors de la nouvelle année. La seule mission de jouer au metoua [pair ou non], [illegible] dix mille pièces de huit.

Minondo et Sainte-Croix sont occupés par des Espagnols et des Indiens. Les premiers, dont les maisons sont bâties dans le même goût que celles de Manille, préfèrent de loger dans ces deux faubourgs, pour être plus libres, parce que les portes de la ville se ferment de bonne heure; quant aux Indiens, leurs habitations, élevées sur des pieux ou des poteaux, ont les murs en torchis ou en nattes, avec des toits couverts en feuilles de palmier. Ce genre de construction ne plaît pas à la vue, mais il met à l'abri des inondations et des tremblemens de terre.

Saint-Sébastien a également de bonnes maisons. On voit dans ce faubourg une longue chaussée, construite par les soins du gouvernement, où se promènent les habitans, et particulièrement les dames de Manille, qui s'y rendent en voiture. On prétend que les Chinois ont payé les frais de construction de ce chemin, les Espagnols leur ayant suscité quelques difficultés que l'argent a aplanies: c'est une promenade agréable, qui donne sur la campagne et qui est ombragée par quelques arbres d'arec.

Tondo est le faubourg le plus au nord : c'étoit une petite ville : son église est la première que les Espagnols aient bâtie dans ce pays. Plusieurs canaux partagent ces différens faubourgs, et facilitent le transport des marchandises.

La campagne au dehors de Manille est très-belle. Le terrain paroît très-bon : il est plat d'abord, mais il s'élève à mesure qu'on s'éloigne. Les villages sont ordinairement entourés d'arbres, et l'aspect en seroit plus joli si les maisons n'en étoient pas aussi misérables. On trouve dans chaque village une église en pierre, ainsi qu'un bâtiment pour loger le curé, qui est toujours pris parmi les moines. Ces derniers, qui sont tous Européens, jouissent d'une grande considération auprès des Indiens, tandis que les prêtres séculiers, le plus ordinairement métis, sont méprisés : aussi le gouvernement ménage-t-il beaucoup les curés, car, en général, l'Indien les consulte toujours dans ses différentes entreprises, et même pour le paiement des impôts. Ce sont les Augustins, les Franciscains et les Carmes déchaussés qui desservent les paroisses.

En quittant la ville et en remontant la rivière, on passe devant plusieurs maisons de campagne; elles ont toutes des bains entourés de nattes et construits sur le bord de l'eau : pendant les chaleurs, les habitans riches de Manille viennent s'y

baigner ; les hommes et les femmes sont ensem[illegible] mais, pour la décence, les hommes cons[illegible] leurs caleçons et les dames mettent de g[illegible] chemises. A deux milles au-dessus de la [illegible] voit l'hôpital royal. Si l'on s'éloigne davant[illegible], on trouve quelques anciennes maisons presque entièrement abattues, lors de la prise de Manille par les Anglois, qui, ne pouvant sortir de la ville sans être exposés aux coups de fusil que leur tiroient les Indiens retranchés dans ces habitations, les mirent dans l'état de délabrement où elles sont restées jusqu'à présent.

Le jardin de la compagnie est également en dehors de la ville ; il est presque abandonné, et l'on n'y voit plus aucun des arbres rares et des mûriers qu'on y avoit plantés. Au milieu on a élevé à la mémoire de M. Pineda, mort dans l'expédition de M. de Malespina, un monument qui ressemble plutôt à une fontaine qu'à un mausolée ; il est entouré de quatre énormes bornes, chose assez inutile dans un jardin.

A quelque distance de Malati, village situé près de la baie et à une lieue de Manille, les Espagnols ont bâti le *polverista* [ou poudrière]. Ce petit fortin est assez mal placé, car, étant trop loin de la ville pour en être secouru, il seroit bientôt pris par les ennemis dans un cas de descente, et leur serviroit beaucoup.

M. d'Aguilar, gouverneur des Philippines à que où j'étois à Manille, craignant quelques ives de la part des Anglois, a fait creuser la polverista un canal qui communique ave la rivière, de manière que les chaloupes canonnières peuvent aller dans la baie et la quitter sans danger, ou se mettre à l'abri des jetées qui servent à en garantir l'entrée. On a employé à cette construction des palmiers sauvages *[palma brava]*: le bois en est creux, dur, coriace et capable de résister long-temps dans l'eau; on s'en sert aussi pour faire les gouttières qui entourent les toits et qui conduisent l'eau dans les citernes, dont presque toutes les maisons de Manille sont pourvues.

PORT DE CAVITE.

Ce port est à trois lieues au sud de Manille. Les vaisseaux s'y réfugient dans la mousson du sud-ouest, et reviennent mouiller devant la ville dans la saison des vents du nord et du nord-est.

La ville de Cavite est petite et située sur une langue de terre; elle n'a qu'un faubourg, nommé Saint-Roch. Le fort est bâti à l'extrémité de la ille; il est foible et ne pourroit pas tenir contre un aisseau de guerre. On doit être attentif, en doublant la pointe, à ne pas la serrer de trop près, car il y a un bas-fond. Les Espagnols ont un

arsenal à Cavite, et c'est-là qu'ils construisent les gros bâtimens de commerce.

BAIE DE MANILLE.

La baie de Manille est d'une vaste étendue. Elle a près de huit lieues de diamètre en tous sens; le brassiage est considérable. Les bords en sont boisés en partie et couverts de villages *(n.° 97)*. L'île du Corrégidor est à l'entrée de la baie; c'est de là qu'on signale les navires qui sont en vue. Les Espagnols n'y ont élevé aucune batterie, dans la crainte que les Anglois ne s'en rendissent les maîtres et ne s'en servissent pour les incommoder.

On passe indifféremment des deux côtés de l'île; mais le passage du sud entre Pulo-Cavalo et la grande terre a plus de largeur et la mer y est plus belle, même durant les vents de nord-est, que dans la passe du nord, qui, à partir de la pointe Mirabelle jusqu'à l'île du Corrégidor, n'a pas tout-à-fait une lieue d'étendue. La mer étant profonde de ce côté, les navires y passent assez souvent; mais les vents s'y font sentir avec violence, et l'on doit s'en méfier lorsqu'on voit surtout le sommet des montagnes couvert de nuages. Il faut également prendre garde aux rochers appelés *puercos*, qui sont à la pointe Tagale, et qui s'avancent à une distance assez considérable dans la mer.

[redacted] Monja peut se ranger de fort près, ainsi que [redacted]raile, mais Pulo-Cavalo a des ressifs au nord. [redacted] défendre l'approche de la baie, il seroit im- [redacted] que les Espagnols construisissent des bat- [redacted] et des redoutes sur toutes les pointes avan- [redacted] soit de la terre ferme, soit des îles voisines, et qu'en outre ils entretinssent continuellement une flottille de chaloupes canonnières auprès de l'île du Corrégidor; car, dans la situation présente, une escadre peut entrer et mouiller devant Manille avant qu'on en ait la moindre connoissance.

On a placé, il est vrai, un garde-côte à la pointe Mirabelle; mais il ne sert à rien : car, lorsque nous entrâmes dans la baie, ce bateau ne put nous joindre, quoique nous n'eussions que nos seuls huniers, et nous fûmes obligés d'amener entièrement pour lui donner la facilité de nous atteindre.

Il y a de l'eau par-tout dans la baie, excepté sur le banc de Saint-Nicolas, dont l'étendue n'est cependant pas aussi considérable que l'indique la carte de M. d'Après. On peut le passer indifféremment au nord et au sud; mais il vaut mieux tenir le sud dans la mousson du sud-ouest; la mer est plus belle de ce côté, le vent plus doux, et on peut longer la terre sans crainte, car il y a de l'eau. Nous avons couru des bordées dans la baie de Manille, et nous sommes remontés jusqu'à son extrémité septentrionale; la seule attention qu'on

doit avoir, est de ne pas s'approcher de la côte plus de trois quarts de lieue. Les vaisseaux mouillent en dehors de Manille, à trois quarts de lieue de distance et au-delà de la barre : c'est aussi [illegible] dez-vous de ceux qui, étant entrés dans la rivière, ne peuvent y compléter leur chargement

HABITANS DE MANILLE.

On porte à trois mille le nombre des habitans de Manille, parmi lesquels tous ceux qui jouissent de quelque considération ne sortent qu'en voiture. Le gouverneur va à six chevaux, précédé de plusieurs cavaliers : l'usage est de s'arrêter lorsqu'il passe. Le procureur fiscal, les auditeurs, le lieutenant de roi et l'évêque vont à quatre chevaux : les particuliers n'en peuvent mettre que deux. Le cocher se place comme les postillons chez nous ; les voitures viennent ordinairement du Bengale, on en fait aussi à Manille sur des modèles Anglois. L'entretien d'un équipage coûte peu ; il est possible d'avoir pour vingt à trente piastres une paire de chevaux, et leur nourriture et le cocher n'en demandent que six ou huit par mois.

La femme du gouverneur et quelques dames de distinction seulement s'habillent à l'européenne ; les autres ne se servent point de poudre, et leurs cheveux sont relevés et noués sur le derrière de la tête, ou tombent en nattes sur les épaules :

général, elles mettent peu de goût dans leur ure; elles ont des jupes courtes, des corsets és, des talons fort élevés, et portent presque autour du cou une chaîne d'or avec un me lon qui contient quelques reliques. Les hom es s'habillent mieux, mais ils ont l'air un peu empesé.

La femme a le soin du ménage; le mari ne s'en mêle que pour donner de l'argent, qu'il va chercher à la *bodega* [magasin]; lorsque le sac de mille piastres est vide, la femme en redemande un autre.

Il y a peu de divertissemens à Manille; on se rassemble le soir dans quelque maison. La société est triste et froide; les demoiselles chantent ou touchent le piano: les dames sont ordinairement d'un côté et les hommes de l'autre.

Les femmes ont la voix un peu élevée, et chantent du gosier; elles fument toutes; les cigares des dames sont de cinq à six pouces de long, et grosses comme un bon doigt.

J'assistai à Manille à plusieurs bals, entre autres à celui que donna M. d'Avala, commandant de la marine. Le gouverneur, sa femme et toutes les personnes de distinction de la ville avoient été invités. L'archevêque et le grand vicaire s'y rendirent, mais ils se tinrent dans une pièce voisine de celle où l'on dansoit. On dansa des

contre-danses, des menuets et même la danse appelée fandango, mais d'une manière très-déc[illegible]. On chanta aussi, suivant l'usage Espagnol, des boleras, airs dont quelques-uns me parurent agréables.

Les femmes, dans les maisons particulières, dansent aussi des menuets, mais d'une manière assez singulière ; elles y entremêlent de temps en temps quelques pas du fandango : en général, elles paroissent peu habituées à cette danse ; car les menuets dureroient toute une soirée, si l'on n'avoit pas la précaution d'avertir les danseuses qu'il est temps de finir. Je ne parlerai pas ici des danses exécutées par les métisses et par plusieurs Espagnoles dans l'intérieur de leurs maisons : ces danses sont extraordinairement lascives.

Ayant été invité à un bal chez des Espagnols, je vis qu'on avoit eu l'attention de couvrir un Christ qui étoit au fond de la salle dans laquelle on dansoit. Le curé de la paroisse se présenta pour voir la danse, mais il resta à la porte. Dans toutes ces occasions on sert toujours une grande quantité de rafraîchissemens, de confitures et de pâtisseries.

Le teint des Espagnols nés à Manille est légèrement basané, mais ceux qui sont nés en Europe conservent leur blancheur. Les uns et les autres sont bons, civils et complaisans ; et, durant mon

[redacted] à Manille, je n'ai eu qu'à me louer de leurs traitemens : j'en peux dire autant du gou[redacted]ur, M. d'Aguilar, et de[redacted] autres personnes [redacted]ce, dont j'ai éprouvé la bienveillance dans [redacted]lus[redacted]rs circonstances.

Les Indiens sont laids et ressemblent aux Malais ; leur taille est moyenne et leur teint basané ; les femmes ne sont pas mieux. Les hommes portent une chemise, un pantalon, un chapeau et des pantoufles ; les élégans ont en outre une veste noire avec un mouchoir dans chaque poche, un troisième autour du cou et un quatrième dans la main. Ces mouchoirs viennent de Madras, et, comme on les brode ensuite à Manille, ils coûtent fort cher. Les Indiens fument des cigares de quatre à cinq pouces de long et grosses comme le petit doigt.

Les Indiennes portent une chemisette et une jupe, et s'entourent en outre d'une pièce d'étoffe longue et étroite, qu'elles appellent *tapiss*, et qui est faite avec des fils de bananier. Leurs chaussures sont petites, et très-souvent le petit doigt du pied sort en dehors. Leurs cheveux sont relevés et noués sur le derrière de la tête : quelquefois ces femmes se couvrent entièrement d'un grand manteau noir tombant jusqu'à terre, et au haut duquel il y a deux petites bandes étroites qui pendent de chaque côté sur les épaules.

Les chirouttes ou cigares des Indiennes et des

métisses ont un pied de long sur un pouce et de de diamètre, et peuvent durer pendant une quinzaine de jours; enfin, elles sont si énormes, qu'on est forcé d'en aplatir l'extrémité pour pouvoir les introduire dans la bouche.

Les Indiens, comme tous les Malais, ont une passion extrême pour les combats de coqs, mais il ne leur est pas permis de jouir à leur gré de ce spectacle. Un Indien sort rarement sans porter un coq, et aussitôt qu'il rencontre un autre Indien avec le sien, les deux animaux sont mis à terre et s'attaquent; mais les combats à mort ne peuvent avoir lieu que dans une place faite exprès, et que le roi afferme de vingt à vingt-cinq mille piastres: c'est là que les Indiens parient et jouent tout ce qu'ils possèdent. Le sort des parieurs est bientôt décidé, les combattans étant armés de fers tranchans, et la mort d'un des deux coqs n'étant que l'affaire d'un instant.

Les Indiens exercent à Manille toutes sortes de professions, telles que celles de marchands, artisans, ouvriers, cochers, laquais et porte-faix; ils s'entendent très-bien encore à conduire les bateaux.

Les Chinois y font également différens métiers, mais de préférence ceux qui exigent plus d'industrie, tels que l'orfévrerie, les ouvrages de marteau, le jardinage, &c. Ils ont la faculté de s'y marier;

leurs

femmes travaillent aussi, mais elles mettent gains à part; et lorsque le mari, se trouvant iche, quitte le pays pour s'en retourner dans e, il laisse une portion du bien à sa femme qui de les enfans et en prend soin.

Les Chinois qui habitent Manille, professent le christianisme, mais ce n'est que pour la forme, car, lorsqu'ils partent des Philippines, ils jettent à la mer les images ou les chapelets, et cessent d'être Chrétiens en passant la pointe Mirabelle.

Les vivres et les provisions sont en abondance et à bon marché à Manille; le poisson que l'on pêche dans la baie est bon; mais celui qu'on prend sur la barre et près des digues, est lourd et pesant parce qu'il se nourrit des immondices que la rivière y charie. On boit ordinairement dans cette ville et dans les faubourgs de l'eau de citerne; chaque maison a son réservoir, qui se remplit d'eau de pluie par le moyen de gouttières : si l'on veut boire de l'eau vive, on est obligé de la faire venir de Sainte-Anne. La ville manque de moulins; mais le gouverneur qui y étoit en 1797, et qui ne s'occupoit que de ce qui pouvoit améliorer la colonie, avoit fait venir exprès de Quanton un mécanicien Génevois, pour tâcher d'en établir sur la rivière.

BATEAUX.

On voit sur la rivière et le long du rivage de

la baie, beaucoup de bateaux; ils sont [illegible] construction très-fine et garnis de balanc[illegible] l'extrémité desquels, lorsqu'il vente, les mat[illegible] placent pour contre-balancer l'effort du ven[illegible] voile; mais cette pratique n'est pas toujou[illegible]ure, car il arrive quelquefois que les bamboux qui for-ment ces balanciers, se rompent, alors le bateau chavire et les hommes périssent. On passe la rivière dans de petits bateaux appelés Pangues, faits d'un seul tronc d'arbre, et qui contiennent deux ou trois personnes; il y en a cependant de plus grands et qui peuvent en recevoir douze à quinze: ces bateaux vont à la rame, et marchent bien.

TEMPÉRATURE.

L'air est bon à Manille; cependant je l'ai trouvé un peu lourd, qualité qu'on doit attribuer à la chaleur humide occasionnée par la grande quantité d'eau qui, dans la saison des pluies, inonde une partie des terrains bas, et à la mauvaise odeur que répandent les vases qui couvrent la plage en face de Tondo, toujours à découvert lors de la mer basse. Dans la campagne, où le terrain est plus élevé et plus sec, l'air est plus pur. Les tempê[illegible] et les pluies sont violentes dans la mousson d'o[illegible]est, de sud-ouest et de sud: ces vents soufflent du [illegible]ant les mois de juin, de juillet et d'août; les camp[illegible] gnes sont alors inondées, et la communication ne

se fait plus que par bateaux. Dans le mois d'octobre les vents commencent à souffler du nord et du nord-est; ils passent ensuite en décembre à l'est et au sud-est, où ils restent fixes jusqu'en mai; c'est alors le temps de la belle saison. Le mélange de chaleur et d'humidité qu'on éprouve à Manille, incommode les étrangers; mais les Indiens, habitués à cette température, vivent fort long-temps; d'ailleurs les maisons qu'ils habitent étant élevées au-dessus des eaux, ils se trouvent à l'abri de l'humidité, et l'air qui circule librement, non-seulement les rafraîchit, mais les garantit d'une trop forte chaleur.

TREMBLEMENS DE TERRE.

Les îles Philippines sont sujettes aux tremblemens de terre : celui qui eut lieu en 1645, renversa une partie de la ville de Manille. J'en éprouvai un pendant mon séjour, qui fut si violent que plusieurs Espagnols qui avoient été à Lima m'assurèrent en avoir senti peu d'aussi forts. Il commença vers les deux heures de l'après-midi; je crus, dans le premier moment, que quelqu'un tiroit ma chaise; toutes les maisons craquèrent, des pans de muraille s'écroulèrent, des clefs de voûtes furent déplacées, et l'eau sortit des auges et de plusieurs puits. Dans la maison où je demeurois, trois doigts d'eau s'écoulèrent d'une grande

cuvette qui étoit pleine ; les lampes balancèrent, et le mouvement de la voiture qui étoit sous la porte, fut celui d'une voiture qui passe dans une rue à moitié dépavée : quand je fus descendu dans la cour, la terre trembloit sous mes pieds, la maison penchoit tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, et je m'attendois à chaque instant à la voir s'écrouler : lorsque les secousses cessèrent, j'étois totalement étourdi, et j'éprouvois des douleurs dans les genoux. Rentré dans la maison, je trouvai que le principal pilier qui soutenoit le toit étoit fendu en deux. Les vaisseaux ancrés dans le port ne ressentirent point le tremblement de terre, tandis qu'un navire anglois qui se trouvoit en mer à onze lieues de Manille, l'éprouva : toutes les parties du vaisseau craquèrent, le grand mât s'enleva et retomba sur la membrure, et l'on fut obligé de le soutenir avec des mâteraux pour pouvoir ramener le bâtiment dans la baie. Les secousses de ce tremblement de terre durèrent trois minutes et quatorze secondes, et continuèrent pendant plusieurs jours de suite, en se faisant sentir à différens intervalles, et quelquefois avec violence. Le premier jour, le temps étoit calme, nébuleux et grisâtre, l'air étoit *chaud* et *lourd*, *le vent venoit* par bouffées, et de temps en temps il tomboit une petite pluie : ce sont les signes avant-coureurs d'un tremblement de terre.

Les Indiens sont fort tranquilles dans ces momens d'une consternation générale ; leurs maisons se meuvent en tous sens, et suivent les oscillations du tremblement ; elles ne redoutent que les ouragans, qui leur sont funestes et les emportent quelquefois avec ceux qui y demeurent ; tandis qu'alors les Espagnols, dont les habitations sont plus solides, restent calmes chez eux. Ainsi l'homme par-tout voit avec indifférence le malheur qui ne le touche pas, et ne s'inquiète que de sa propre conservation. C'est dans cette vue, et pour obtenir du ciel d'être préservés de nouveaux accidens, que les prêtres et toutes les personnes qui habitoient Manille, firent des processions et promenèrent avec grande pompe l'image d'un saint qu'on invoque ordinairement dans ces circonstances.

GOUVERNEMENT DE MANILLE.

Le gouverneur est le maître absolu et le président du conseil, qui est composé de quatre auditeurs, et d'un procureur fiscal.

Le lieutenant de roi et les officiers royaux jouissent d'une grande considération.

Le gouverneur dispose de toutes les places, et nomme les alcades et le capitaine du galion. Sa place est pour huit ans, et peut valoir de treize à quatorze mille pièces de huit. Lorsque le gouverneur est remplacé, il est d'usage qu'il subisse

un examen qui dure trois mois : pendant ce temps, toutes les personnes qui ont des sujets de plainte contre lui, font leurs réclamations ; ce moyen, bon dans son institution, n'est pas suivi à la lettre : il a pu être fatal dans certains cas ; mais ordinairement un présent donné au nouveau gouverneur, arrête toutes les poursuites : on dit que ce cadeau s'élève quelquefois jusqu'à cent mille écus.

Les revenus de la colonie consistent dans le tribut des Indiens, les douanes, les droits perçus sur le vin, sur le tabac et sur le combat des coqs ; ils peuvent s'élever chaque année à cinq et six cent mille piastres ; mais cette somme ne suffisant pas pour ses dépenses, le gouvernement d'Amérique y supplée par l'envoi annuel de deux cent cinquante mille autres piastres.

COMMERCE DES ESPAGNOLS.

Le commerce de Manille, qui pourroit être très-considérable, se réduit à celui qui se fait avec Acapulco, par le galion, et à quelques caboteurs, pour la Chine ; encore le nombre de ces derniers est-il diminué depuis que la compagnie Espagnole envoie elle-même ses vaisseaux à Quanton, et y entretient des facteurs.

Le commerce d'Acapulco n'est pas libre pour tout le monde ; la charge du galion se divise en quinze cents ballots, dont une grande partie appartient

aux couvens, et l'autre à des particuliers auxquels on les a donnés pour récompenses, ou autrement.

Ces ballots ou portions se vendent aux négocians qui veulent charger. La cargaison doit s'élever à six cent mille piastres, mais elle va au double. Elle consiste en mousselines, toiles des Indes, soies écrues, soieries et bas de soie de Chine; on charge de ce dernier article à-peu-près cinquante mille paires, le reste consiste en ouvrages d'orfévrerie faits à Quanton, ou à Manille par les Chinois, en joyaux, en épicerie, en poudre d'or, et en objets divers de mercerie. Le chargement est fait avec soin, et aucune place ne reste vide. La valeur du vaisseau pris par Anson, étoit d'un million trois cent treize mille pièces de huit [près de neuf millions de livres tournois], non compris trente-cinq mille six cent quatre-vingt-deux onces d'argent fin, de la cochenille et d'autres articles de prix.

La vente de la cargaison du galion à Acapulco, donne cent pour cent de bénéfice, partie en argent et partie en cochenille, en mercerie, en bijoux, en draps et en vins d'Espagne. La valeur totale du chargement de retour peut s'élever à près de deux à trois millions de piastres, dont deux cent cinquante à trois cent mille pour le compte du roi.

Ordinairement il y a un galion, quelquefois

deux: ce bâtiment, après avoir reçu la bénédiction de la Vierge, de dessus les remparts, quitte Manille à la mi-juillet, passe le détroit de San-Bernardino, ce qui n'arrive souvent qu'environ un mois ou six semaines après son départ, et cingle ensuite au nord jusque par les trente degrés pour atteindre les vents d'ouest : il porte ensuite à l'est jusqu'à la côte de la Californie, et arrive à Acapulco en décembre ou janvier, le plus tard en février. La vente est bientôt terminée, et le galion repart à la mi-mars ; il prend la latitude de treize et quatorze degrés, et porte à l'est jusqu'à l'atterrage de Guam, l'une des îles des Larrons, où il prend des renseignemens, renouvelle son eau et ses rafraîchissemens : il dirige alors sa route sur le cap Espiritu-Santo dans l'île de Samar, passe le détroit de Bernardino, et arrive à Manille en juin. Il y a toujours un navire préparé lors de son retour, pour repartir de suite.

Les galions appartiennent au roi ; ils sont de douze à quinze cents tonneaux, et armés de cinquante à soixante pièces de canon ; c'est le roi qui nomme les officiers et paie les équipages. Le capitaine a le titre de général, et porte l'étendart d'Espagne au grand mât ; sa place lui vaut trente mille piastres ; aussi le gouverneur de Manille ne la donne qu'à ses protégés. Les matelots ont trois cent cinquante pièces de huit, dont ils

reçoivent soixante-dix à Manille, et le reste à Acapulco. L'équipage, avec les passagers, monte à *six cents personnes*. Au retour, comme la cargaison n'est pas d'encombrement, on monte la batterie basse qui, dans la première traversée, étoit restée à fond de cale, et l'équipage est renforcé par une ou deux compagnies de soldats.

Il est étonnant que les Espagnols, en débouquant le détroit de San-Bernardino, ne portent pas au nord-est et même plus au nord, au lieu de l'est-nord-est qu'ils suivent ordinairement, et que parvenus au trentième degré nord, ils continuent leur route sur ce rumb, au lieu de s'élever jusque par les trente-six et quarante degrés, où ils trouveroient des vents d'ouest plus forts et qui raccourciroient par conséquent le voyage; mais le capitaine du galion est forcé de suivre la route qui lui est prescrite, quoiqu'elle soit moins favorable pour se rendre promptement dans la région des pluies, si nécessaires à la conservation de son équipage. Pourra-t-on jamais s'imaginer que des hommes osent entreprendre une longue course sur mer sans une provision d'eau suffisante, et dans l'unique espérance qu'il pleuvra! Cela est cependant vrai. Les Espagnols mettent toutes les places à profit sur le galion; et, au lieu d'avoir, comme nous, des barriques pleines d'eau, ils n'emportent que des jarres qu'ils suspendent aux haubans et

aux étais, et qu'ils remplissent lorsqu'il survient de la pluie.

Après le commerce d'Acapulco, vient celui que font les caboteurs ou quelques particuliers de Manille, qui envoient à Macao de petits bâtimens chargés de riz, qu'ils échangent pour des marchandises de la Chine. L'Espagnol, en général, n'est pas négociant; il donne son argent aux Indiens, qui le font valoir, ou il en achète des sucres bruts pour les revendre.

Les gens riches de Manille ne font pas même le commerce d'Acapulco avec leurs propres fonds; mais ils empruntent aux couvens de l'argent à la grosse, qu'ils rendent avec l'intérêt au retour. Le bénéfice net et qui rentre aux chargeurs est estimé dans ce cas de vingt-cinq à trente pour cent.

COMMERCE DES ÉTRANGERS.

Le port de Manille a été ouvert quelquefois, mais plus souvent fermé aux étrangers. A l'époque où je m'y suis trouvé, il étoit libre.

Les Anglois y envoient sous pavillon Suédois et Danois; il y vient aussi des Arméniens des côtes de l'Inde, des Portugais et des François. Les Chinois y arrivent tous les ans avec des jonques.

IMPORTATION.

Le commerce d'importation consiste en objets

d'Europe ; savoir : ancres, fer plat, carré, rond et en barres, grappins, enclumes, acier d'Allemagne, clous d'un à dix pouces, outils de menuiserie et de charpenterie, cuivre en planches et clous de cuivre, fer blanc en feuilles, fil d'archal, toiles à voile, fil, aiguilles et donzelles à voiliers, câbles, cordages, plomb en saumons et en planches, horloges de sable, vitres, verres à boire, draps d'Europe, vins, eaux-de-vie, liqueurs, vins de liqueurs, odeurs, essences, eau de Cologne, chapeaux, bas de soie, lampes de verre, perles et corail pour rosaire, diamans en rose et brillans non montés, dentelles, toiles de Bretagne.

Les objets qui viennent de l'Inde sont des cambayes, mouchoirs, malmoles, *idem* brodées, *idem* en or et argent, cambricks, éléphantes, toiles du Nord, percales, jupons à bordures, basquines, mouchoirs à vignettes, bafetas, garras, mouchoirs de Masulipatan sans lustre, quelques mouchoirs et cambayes d'Auticour, &c.

Les marchandises qui sont apportées de la Chine consistent en soieries diverses, bas de soie, toiles de nankin, objets d'orfévrerie, porcelaines, &c.

EXPORTATION.

L'exportation consiste principalement en sucre, indigo, tabac, cuirs, suif, miel, cire, riz, chocolat, blé, biscuit, vivres, bougies, bois de teinture,

bois d'ébène, nids d'oiseaux, perles, coquilles de nacre, rotins.

Lorsqu'un bâtiment est arrivé à Manille, il est obligé de donner son manifeste dans les vingt-quatre heures : il faut que sa déclaration soit exacte ; car, si l'on descend quelque marchandise sans l'avoir déclarée, elle est confisquée. On présente ordinairement la facture au gouverneur et aux officiers royaux, qui font une marque aux articles qu'ils desirent, et ce seroit se compromettre que de les vendre à d'autres. Le gouverneur et les officiers royaux paient bien ; il seroit à desirer que ces derniers prissent toute la cargaison, mais aussi il faut que les effets qu'on leur livre répondent à la montre, et l'on ne doit pas chercher à les tromper.

Les effets se déchargent à la douane, et y sont placés dans des magasins. Le transport est coûteux, car les porteurs vont doucement. Il y a cinq personnes à la douane pour veiller sur ce qui est débarqué, et pour percevoir les divers droits. Il en résulte qu'on ouvre et visite les effets avec lenteur ; en sorte que, s'il arrivoit seulement vingt vaisseaux à Manille, leur déchargement dureroit une année. Les marchandises une fois visitées, on les emporte chez soi. Les droits de douane sont de huit pour cent sur le prix de la vente présumée, qui est fixé à volonté par le chef de la douane ; de

sorte qu'il arrive quelquefois qu'il surpasse celui de la vente réelle ; mais il n'y a pas de diminution à obtenir, et les droits sont irrévocablement réglés, à moins qu'on n'ait à traiter avec un chef de douane assez complaisant, comme l'étoit celui qui avoit cette place lors de mon passage à Manille, pour permettre de déposer les effets à la douane, et de n'en payer les droits qu'en cas de vente.

Le commerce est difficile et chargé d'entraves. Les affaires se traitent avec peine et lenteur ; il faut faire à chaque pas des requêtes sur papier timbré, pour demander le déchargement ou le chargement, pour avertir qu'on est chargé ou qu'on veut mettre à la voile. Le chargement, d'ailleurs, est toujours long, parce que les bateaux du pays ne s'exposent pas à franchir la barre s'il vente un peu ; de plus, on ne peut s'en aller quand on le desire, à cause des fêtes et des processions qui sont très-fréquentes dans ce pays, et pendant lesquelles on n'expédie aucune affaire. *De espacio*, vous disent les Espagnols *[ne vous pressez pas]* : trop heureux si l'on peut sortir avant le changement de mousson, et par conséquent avant les vents contraires.

POSITION AVANTAGEUSE DE MANILLE.

On voit, par ce que j'ai rapporté ci-dessus, quelle est l'importance des Philippines. Ces îles,

par leur position, peuvent faire un commerce immense avec la Chine, la Cochinchine, Camboje, Borneo, les Moluques, la côte de l'Inde et celle de l'Amérique ; mais les Espagnols ne s'étant jamais occupés que du commerce d'Acapulco, ont négligé tous les autres ; et la colonie, qui pourroit fournir au chargement d'un nombre considérable de navires, peut à peine en expédier quelques-uns.

Les îles Philippines produisent plusieurs marchandises d'exportation ; elles peuvent donner du coton, de l'arec et du poivre. Si on excitoit l'industrie des Indiens, ceux-ci s'emploieroient à la culture de ces trois derniers articles, qui fourniroient aux Espagnols des marchandises de première nécessité pour la Chine, qu'ils échangeroient pour des soies : dès-lors ils ne seroient plus obligés d'y porter autant d'argent, et les piastres de l'Amérique reflueroient en Espagne. A ce premier avantage il faut en ajouter encore d'autres.

Les Espagnols, en forçant dans les îles Philippines la culture du coton, pourroient fournir cette production aux Chinois à meilleur marché que les Anglois ; dès ce moment les cotons de Bombay ne seroient plus autant de défaite ; et la compagnie Angloise, n'ayant plus les mêmes alimens pour ses opérations, se verroit obligée de tirer de Londres de forts capitaux, et de faire, par

conséquent, un commerce désavantageux et extrêmement nuisible à ses intérêts. Dans cette lutte de commerce, les Espagnols n'ont rien à risquer, et, au contraire, ils ont tout à gagner. La proximité des lieux, la modicité des frais de transport, les mettroient nécessairement en état de demander beaucoup moins de leurs cotons que les Anglois; d'ailleurs, les Chinois préféreroient acheter des Espagnols les cotons qu'ils paieroient en soieries, plutôt que de les acheter des capitaines de la côte de l'Inde, qui en vendent toujours une partie en argent, qu'ils trouvent le moyen de faire sortir, malgré les défenses des mandarins.

Manille pourroit devenir un lieu d'entrepôt, non-seulement pour les navires Espagnols, mais même pour ceux des étrangers, si le gouvernement leur en permettoit l'entrée. En effet, cette colonie étant approvisionnée des objets de la Chine, soit par les caboteurs Manillois, soit par les jonques Chinoises qui viennent tous les ans d'Émouy, les navires Européens aimeroient mieux y prendre leur cargaison de retour, et éviter, par ce moyen, la perte du temps et les frais de factorerie, de séjour et de mesurage à Quanton.

Les Espagnols de Manille pourroient en outre aller eux-mêmes à la côte de l'Inde avec de l'argent, de l'indigo, quelques marchandises de la Chine, et s'y procurer en échange des cambayes,

des mousselines, des toiles et des mouchoirs, soit pour les navires d'Europe, soit pour les chargemens d'Acapulco. Le commerce fait de cette manière deviendroit animé et profitable à la colonie. Mais pour en tirer un grand avantage, il est nécessaire de mettre la colonie sur un pied respectable de défense, en y entretenant des troupes Européennes; il faut fortifier l'entrée de la baie et l'île du Corrégidor, et avoir quelques frégates pour croiser sur les côtes et empêcher les Maures de venir faire des excursions sur le territoire Espagnol; il faut diminuer et simplifier les droits de douane, et rendre les opérations commerciales plus expéditives. C'est se tromper que de calculer seulement sur les droits d'entrée; les étrangers, en vendant leurs marchandises, en augmentent indubitablement le prix à proportion de ce qu'ils ont à débourser; c'est donc l'acheteur qui finit toujours par payer les droits, et c'est autant d'argent qui sort du pays: d'ailleurs, plus les droits sont onéreux, plus on tâche de les éluder; alors c'est l'État qui perd.

Il faut exiger peu des indigènes et des étrangers, et procurer à ceux-ci et aux Espagnols des facilités pour vendre et pour acheter. Ces entraves une fois levées, le commerce centuplera, les droits augmenteront à proportion, et fourniront aux dépenses de la colonie; enfin, le roi retirera de

l'argent

l'argent de ces mêmes îles où il est obligé d'en envoyer maintenant tous les ans.

Quant à l'intérieur, il est nécessaire que le gouvernement ne nomme pour alcades dans les provinces que des hommes probes; il faut qu'il établisse un conseil composé de négocians, pour inspecter le commerce, présenter des projets utiles, les faire exécuter, et veiller en même temps à l'agriculture; il faut qu'il ranime les Indiens, en égalisant le tribut, et en les engageant par-là à se marier; il faut qu'il les fasse sortir de leur paresse ordinaire, en leur offrant un débouché avantageux pour leurs productions; il faut qu'il les encourage à s'adonner à l'agriculture, aux arts et aux ouvrages d'orfévrerie et de forge : mais, pour cela, il est absolument important de diminuer le nombre des Chinois domiciliés. On peut en tolérer une certaine quantité; il seroit peut-être utile aussi d'appeler les étrangers, auxquels il conviendroit de donner des facilités pour s'établir; mais, dans ces deux cas, il faut agir avec beaucoup de prudence : un trop grand nombre deviendroit dangereux, et l'on doit éviter que ces nouveaux venus ne soient assez nombreux pour s'associer entre eux ou avec les Indiens, à l'effet de chasser ceux qui les auroient accueillis avec bienveillance. C'est par de tels moyens qu'on parviendra à ranimer les Indiens, et à faire sortir les Espagnols de l'espèce

de léthargie dans laquelle ils restent comme engourdis, et que, d'un commerce languissant ou même presque nul, on fera un commerce suivi et très-actif. Les particuliers trouveront dans la libre communication entre la Chine, Acapulco et Manille, une source immense de richesses; et le gouvernement, en les secondant, se procurera de l'argent, des matelots, une bonne marine, et se mettra en état de repousser toute attaque inattendue.

D'après ce que je viens de dire, il est aisé de voir qu'avec peu d'efforts les Espagnols peuvent faire un grand commerce aux Philippines, et tirer un parti très-lucratif d'une colonie dont les produits et les ressources sont incalculables ; mais ils sont si indifférens sur les avantages qu'ils pourroient retirer de ces îles, que, sous Philippe II et Philippe III, on délibéra dans le conseil à Madrid, si l'on n'abandonneroit pas Manille.

Il eût été à desirer que les François eussent pu obtenir la cession des Philippines, dont la possession, suivant le cardinal Alberoni, dans son Testament politique, auroit été aussi avantageuse pour eux qu'utile à la colonie elle-même. Mais si les Espagnols en doivent rester les maîtres, il est essentiel qu'ils veillent attentivement à sa conservation. Une nation jalouse de s'emparer du commerce de l'univers, convoite depuis long-temps

l'île de Manille; autrefois maîtresse pour un instant de cette riche colonie, elle se repent aujourd'hui de l'avoir abandonnée; et si elle s'en empare une seconde fois, elle ne la rendra plus. Que les Espagnols s'occupent donc à conserver les Philippines: la perte de ces îles seroit irréparable; il vaut mieux se pénétrer des conséquences d'un revers avant de l'avoir éprouvé, que d'y songer lorsqu'il n'est plus temps de l'empêcher.

Départ de Manille, et Retour à l'île de France.

Nous quittâmes Manille le 7 mars 1797 *(a)* à cinq heures du soir, et le 13 nous doublâmes Pulo-Sapate à l'ouest. Il faut éviter de prendre cette route, à cause d'un bas-fond qui s'étend à près de deux lieues dans le nord-nord-ouest de l'île, et sur lequel il paroît qu'il y a peu d'eau.

Le 21 nous entrâmes dans le détroit de Banca; les courans sortoient et entroient alors également.

Parvenus, au 1.er avril, dans le détroit de la Sonde, nous en sortîmes le 3 avec des vents de nord-ouest, qui passèrent ensuite au nord, en

(a) Les bancs de Boulinao et de Massinlou, qu'on trouve en dehors de Manille, sont marqués trop à l'est sur les cartes; ils sont plus à l'ouest et plus rapprochés du banc appelé Scarborough *(n.° 96)*.

augmentant toujours de force, de sorte que le 14 nous éprouvâmes une violente tempête. Nous restâmes pendant douze heures le côté de tribord dans l'eau, et nous fûmes obligés de jeter les canons de ce même côté pour nous redresser un peu ; enfin le vent étant diminué, nous fîmes de la voile et nous continuâmes notre route pour Rodrigues, dont nous eûmes connoissance le 28. Nous prîmes sous le vent de cette île, pour éviter les croiseurs Anglois ; et après avoir longé, pendant la journée du 1.er mai, toute la partie méridionale de l'île de France, nous mouillâmes le même soir dans le port.

La latitude de l'île est de 20° 9′ 45″, et sa longitude de 55° 8′ à l'est du méridien de Paris. Sa longueur du nord au sud est d'environ quatorze lieues, sa largeur de dix, et son pourtour de près de quarante.

L'île de France a deux ports ; mais, quoique dans mes deux voyages j'en aie fait le tour à peu de distance de la côte, je n'ai point aperçu le Grand-port, ou le port qui est situé dans la partie orientale de l'île. L'air de cette île est tempéré, et même frais dans les habitations ; la chaleur ne se fait sentir fortement qu'à la ville, à cause des montagnes qui l'entourent et la mettent à l'abri des vents de sud-est qui pourroient la rafraîchir.

Les vents de sud-est soufflent généralement

l'île de France, excepté depuis octobre jusqu'en avril, qu'on éprouve des vents variables ; c'est le temps des pluies. On essuie quelquefois des ouragans violens ; les rivières sortent alors de leurs lits ; les arbres, les plantes sont arrachés, et les maisons renversées ; les navires ne sont pas toujours à l'abri dans le port, et j'en ai vu qui, dans ces circonstances, ont été jetés à la côte. Les ouragans ont lieu depuis la fin de septembre jusqu'en mars, et paroissent devoir leur origine aux vents qui contrarient ceux de la mousson ; ainsi la cause des coups de vent seroit la même qu'à la Chine.

L'île de France est entourée de ressifs qui s'étendent dans certains points à plus d'une lieue au large : le côté méridional est plus à pic, et la mer brise sur la côte, excepté dans un petit nombre d'endroits.

Tout indique qu'il y a eu jadis un volcan dans cette île ; le terrain est recouvert presque partout d'une grande quantité de pierres volcaniques, rondes, de différentes grosseurs, ordinairement compactes, quelquefois poreuses et d'une couleur grise tirant sur le noir. Les montagnes, dont il y a un bon nombre, semblent avoir été bouleversées, coupées et déchirées, pour ainsi dire, par l'effet des tremblemens de terre ; mais elles ne sont pas le produit des volcans, et leurs bancs sont plus ou moins inclinés à l'horizon, suivant

la disposition générale de l'espèce de pierre qui les compose.

Le terrain est assez bon, mais sec; il est rougeâtre dans plusieurs cantons. On ne laboure pas profondément la terre, mais on la façonne à coups de pioche : les racines des plantes sont cachées sous les pierres, qui les maintiennent fraîches et à l'abri du soleil. On y cultive le froment, l'orge, l'avoine, le riz, le maïs, le manioque, le coton (qui est très-beau), la canne à sucre, l'indigo et le café (qui est inférieur à celui de Bourbon). On y trouve des plantations de girofliers que l'on entoure de haies formées avec des jamrosa, afin de les défendre du vent, qui, sans cette précaution, les romproit facilement. Les muscadiers ne sont pas aussi communs : j'ai vu quelques savoniers dans les plaines de Wilhem.

On fait venir dans les jardins une partie des légumes d'Europe, et beaucoup de patates douces. Les fruits les plus communs sont la banane, la mangue, l'ananas, le panglemousse, la goyave, l'ate, la papaye et la pêche. Les cocotiers y viennent bien; il y a très-peu de mangoustiers. Les oranges ne sont pas bonnes à l'île de France, tandis que celles de Bourbon sont douces.

L'île de France est arrosée par une grande quantité de ruisseaux; quelques-uns viennent du milieu de l'île, et sont assez considérables pour

recevoir le nom de rivières ; les côtes fournissent une moyenne quantité de poissons.

Cette île étoit autrefois entièrement boisée ; peu à peu on a abattu une partie des arbres pour en faire des planches, pour bâtir des maisons et pour nettoyer le terrain ; mais cette opération n'a pas été et n'est pas encore faite avec intelligence : on détruit et l'on ne replante pas. Les terres, dépouillées par ces grands abattis, sont devenues sèches et presque arides, soit parce qu'elles se trouvent trop exposées à l'ardeur du soleil, soit parce que rien n'arrête plus les vapeurs nécessaires à la formation des nuages, et par conséquent des pluies qui entretenoient la fertilité. On a voulu remédier à ce mal en plantant l'arbre appelé *bois noir ;* mais cet arbre est tout au plus bon à brûler ; et, d'ailleurs, il n'a pas réussi par-tout, parce que le sol ayant été trop desséché par l'ardeur du soleil, ou ayant été trop lavé par les pluies, il ne reste plus assez de terre végétale.

A cet inconvénient il faut en ajouter d'autres. Premièrement, il vient à l'île de France une espèce d'herbe épaisse et grossière qui sert aux pâturages, et qui, après avoir atteint une hauteur assez considérable, se sèche vers la fin du mois d'août ; les Noirs y mettent le feu dans le mois de septembre, et la flamme qu'elle produit dessèche les arbres et les fait périr. En second lieu, la permission qu'on

donne aux Nègres des habitans de la ville d'aller faire des fagots, dans les montagnes, nuit infiniment à la croissance des arbres, parce qu'ils les coupent indifféremment : enfin, les chèvres des Indiens qui habitent le camp Malabar, allant paître sur les hauteurs, broutent et détruisent tout ; aussi les bois, en général, se dégradent-ils prodigieusement.

Parmi les arbres qui croissent à l'île de France, il faut distinguer le bois d'ébène, le tacamaca, le bois de lait, le bois de natte à grande et à petite feuille, le cannellier, le bois d'olive et le bois puant. Ces bois sont très-propres pour la menuiserie et la charpente.

Lorsque j'arrivai à l'île de France, en 1796, on trouvoit par-tout des haies de raquettes ou d'opuntia ; mais un particulier ayant depuis apporté des œufs de cochenille dans la colonie, ces insectes se sont multipliés au point qu'ils ont entièrement détruit les opuntia.

On rencontre dans les bois, des cerfs, des cabris, des cochons sauvages, des lièvres, des singes et une grande quantité de rats et de souris. Ces trois dernières espèces d'animaux font de grands dégâts dans les plantations. On voit aussi des perroquets, des pintades, des bengalis ou petits oiseaux rouges, et une sorte de perdrix.

Les insectes les plus incommodes sont les cari-

les kakerlaques, les moustiques, les scorpions, les scolopendres et les guêpes. On prétend que les serpens ne vivent pas à l'île de France; il est difficile de dire si cette assertion est vraie ou sans fondement, mais il est certain qu'on n'y voit aucun de ces reptiles.

Les bestiaux ne sont pas abondans; les moutons sont rares, et le bœuf, excepté celui qu'on transporte de Madagascar, n'est pas très-bon : les vaches, à la réserve de celles qui viennent d'Europe, ne donnent pas beaucoup de lait.

Si l'île de France eût été une colonie étrangère, j'aurois tâché de faire connoître les mœurs et les usages des habitans; mais ce que je pourrois en dire étant déjà connu, je me bornerai à faire voir son utilité et son importance pour la France.

Importance de l'île de France.

C'est par la destruction de plusieurs milliers d'hommes, et par la perte de sommes considérables, que la plupart des nations de l'Europe ont formé des établissemens dans l'Asie. Quelles que soient les conséquences qui doivent résulter de ces possessions lointaines, les maintenir et les conserver est une nécessité absolue, tant qu'il y aura une puissance qui s'occupera du commerce de l'Inde. Ce commerce peut nous être indifférent, inutile même, s'il est vrai cependant que, dans

un grand État, quelque chose lê soit; mais l'abandonner, ce seroit nous mettre dans la dépendance et nous rendre tributaires des étrangers qui les conserveroient.

Les colonies ont toujours été fondées pour le bien de la mère-patrie : c'est sous ce point de vue qu'elles ont été constamment envisagées, et si elles n'ont pas toujours répondu au but qu'on s'étoit proposé, il en faut attribuer la cause plutôt à des vices d'établissement qu'à des circonstances malheureuses et impossibles à prévoir.

Les colonies doivent être considérées de deux côtés; savoir, du côté de la perte qu'elles entraînent nécessairement en hommes et en argent, et du côté des ressources que l'on peut retirer de leur situation et de leur commerce.

Dans le premier cas, celles qui ne peuvent balancer par des profits considérables, ou d'autres grands avantages, les pertes d'hommes et d'argent, sont onéreuses et à charge à l'État. Dans le second cas, celles qui peuvent être facilement fermées au commerce des étrangers *(a)*, et dont la population

(a) Le commerce des colonies doit naturellement appartenir à la mère-patrie, et l'étranger ne doit y être admis qu'autant que le gouvernement le permet. Mais, dans cette circonstance, l'étranger doit payer des droits d'entrée et de sortie; car, s'il lui est permis d'acheter ou de vendre sans payer de droits, le colon, toujours porté à favoriser celui qui lui livre une marchandise au plus bas

ne peut pas s'accroître dans la même proportion que leurs richesses, sont très-utiles à la patrie.

Or, les colonies établies dans les îles présentent ce double avantage, qu'on peut à volonté les tenir ouvertes ou fermées à l'étranger, et qu'il n'y a point à craindre qu'elles nuisent jamais à la métropole par leurs richesses et par leur population.

Les colonies continentales ont au contraire de grands inconvéniens; et si elles offrent peut-être plus de ressources dans leur population plus nombreuse et dans un commerce plus actif et plus étendu, elles portent en cela même un germe toujours croissant de désordre et de révolte. En effet, après avoir coûté à la mère-patrie de grands sacrifices, soit en hommes, soit en argent, une fois parvenues au faîte de la grandeur et de la puissance, elles se soulèvent et finissent par s'en séparer, ainsi que les États-Unis d'Amérique nous en ont donné l'exemple dans le siècle dernier.

Les établissemens Anglois dans l'Asie, ces établissemens qui ont fait couler tant de sang, et absorbé tant de richesses, finiront ou par rentrer

---

prix qui vendra de préférence, et le négociant de la mère-patrie sera ruiné. A ce désavantage évident, il faut ajouter la hausse du prix des denrées coloniales et la baisse des objets importés d'Europe, suite inévitable de l'admission et de la concurrence des étrangers, et dont l'effet funeste est de causer la ruine du commerce de la mère-patrie et la destruction de sa marine.

sous la domination de leurs anciens maîtres, ou formeront tôt ou tard un ou plusieurs États séparés de l'Angleterre.

Le temps, les circonstances, les révolutions politiques doivent produire dans les colonies continentales des changemens inévitables, tandis que les établissemens dans les îles, étant plus concentrés et par conséquent plus aisés à surveiller au dedans et plus faciles à défendre au dehors, resteront constamment unis à la mère-patrie, et lui seront toujours utiles.

Dans le nombre des colonies possédées par la France, les îles de France et de Bourbon doivent être regardées comme très-importantes, non pas à cause de leurs produits, mais à cause de leur situation.

L'île de Bourbon, défendue par elle-même, est indispensablement nécessaire et liée intimement à l'île de France, à cause de sa proximité.

L'île de France, mise sur un pied respectable de défense, n'a rien à craindre des ennemis. Les Anglois peuvent entreprendre des expéditions contre cette colonie, mais l'éloignement ne leur permettra pas d'y arriver en bon état; et une fois rendus dans ses parages, les vents, les contrariétés et le manque de provisions en tout genre, les forceront bientôt à s'en éloigner.

L'île de France doit être regardée comme la clef

de l'Inde : la France peut y envoyer des hommes, des vaisseaux, et y préparer des armemens à l'insu de l'Angleterre.

Par la situation de l'île de France, disoit le conseil Anglois du Bengale, en 1768 *(a)*, les François sont les maîtres de leurs opérations, et leurs intentions ne peuvent être connues que par leur propre arrivée à la côte de l'Inde.

Si la position avantageuse de l'île de France contribue utilement au succès des opérations militaires du gouvernement, elle peut en même temps procurer un grand accroissement au propre commerce de la colonie ; car cette île est susceptible de devenir l'entrepôt des marchandises de l'Asie, et de fournir, avec les productions de son territoire, des retours aux navires d'Europe, qui, pour la plupart chargés de vins, n'ont pas le temps ou les moyens d'aller chercher dans l'Inde les marchandises dont ils ont besoin pour compléter leurs cargaisons.

Le commerce, en s'augmentant, procurera plus de moyens de subsistance, et par conséquent la population s'accroîtra, sur-tout si l'État aide et favorise les particuliers qui voudront rester à l'île de France.

Le gouvernement, en facilitant les moyens de

(a) A View of the rise of the English government ; by *Verelst.*

s'y établir, attacheroit à son sol une quantité de propriétaires qui, n'étant pas assez riches pour l'abandonner, le feroient fructifier en s'appliquant à une agriculture suivie et constante ; tandis que les trois quarts des habitans actuels, tourmentés sans cesse du desir, quoique souvent chimérique, d'amasser rapidement des richesses pour retourner en Europe, soignent peu leurs habitations, et ne songent qu'au moment présent, sans s'embarrasser de l'avenir.

Il est inutile d'entrer dans un détail minutieux sur les produits de cette île, et sur ce qu'elle pourroit devenir : j'ai voulu simplement en démontrer l'importance ; et si le peu que je viens de dire ne suffisoit pas pour persuader le lecteur, qu'il réfléchisse un instant à cette phrase d'un homme célèbre et bien connu par ses talens politiques : « Tant que les François, disoit lord Chatam, auront l'île de France, les Anglois ne seront pas » les maîtres de l'Inde. »

RETOUR EN EUROPE.

La prise de Pondichery, en 1793, ayant arrêté l'envoi des fonds accoutumés et nécessaires à ma résidence à Quanton, soit pour cette année, soit pour celles qui la suivirent, je m'étois déterminé, comme je l'ai dit plus haut, à passer à l'île de France, en 1796, dans le dessein de m'y procurer le remboursement de mes appointemens. Trompé dans cette attente, les lois de l'assemblée de l'île de France s'opposant à tout paiement étranger au service de la colonie, je ne dus qu'à la bonne volonté de M. de Malartic, gouverneur, et de M. Dupuy, intendant, la faveur d'obtenir un léger à-compte de quatre cents piastres [2160 liv.], qui me mit à même de me rendre en Chine à la fin de 1796, mais qui fut insuffisant pour m'y faire demeurer. J'en partis donc encore en 1797, pour retourner à l'île de France, où je pouvois recevoir, plutôt qu'à Quanton, des lettres du ministre auquel j'avois écrit, et auquel j'écrivis de nouveau lors de mon arrivée, pour demander les fonds nécessaires à l'effet de continuer mon séjour à la Chine, ou pour obtenir la permission et l'ordre de repasser en Europe. Après être resté inutilement trois ans à l'île de France, espérant toujours recevoir des réponses, et n'en recevant aucune, je me

déterminai à quitter cette colonie, et j'en sortis le 21 mars 1801, à bord d'un navire Danois. Nous perdîmes la terre de vue le 23, et le 12 avril nous passâmes le banc des Aiguilles, par la latitude de 36d 54'. La crainte de rencontrer des croiseurs nous empêcha de prendre connoissance du cap de Bonne-Espérance, de Sainte-Hélène, de l'Ascension, ainsi que des Açores, et la première terre que nous vîmes, après avoir doublé l'Irlande et l'Écosse, fut la partie septentrionale de l'île de Ronaldsha; enfin, le 11 juin nous mouillâmes en Norwège à Fleckeroe, à peu de distance de Christiansand, après une traversée de deux mois et dix-neuf jours.

Les Anglois étant en guerre avec les Danois, je pris mon passage sur un sloop de cette dernière nation; et après avoir traversé le Categat, longé le Jutland et une partie de la Fionie, je me rendis à Korser et de là à Copenhague, d'où je partis, peu de temps après, pour me rendre par la Hollande à Paris, où j'arrivai le 4 août 1801, après une absence de dix-sept ans.

FIN DU III.e ET DERNIER VOLUME.

TABLE

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans les trois Volumes.

I.er VOLUME.

Avant-propos.....Page j.
Préface..... ix.
Table des empereurs..... xv.
Itinéraire..... xxxix.

Tableau de l'histoire ancienne de la Chine.. 1.
Table chronologique..... 185.
Voyage à Peking..... 252.

II.e VOLUME.

Retour de Peking..... 1.
Aperçu général..... 147.
Figure des Chinois..... 158.
Caractère..... 161.
Industrie..... 166.
Architecture..... 172.
Jardins..... 189.
Canaux..... 195.
Bateaux..... 201.
Chemins, Corps-de-garde, Auberges, Kong-kouan,

Postes..... Page 213.
Étoffes, Toiles..... 225.
Imprimerie..... 226.
Cachets..... 230.
Papier..... 231.
Pinceaux..... 233.
Encre..... 234.
Peinture..... 236.
Sculpture..... 240.
Porcelaine..... 241.
Vernis..... 246.
Tong-tchou..... 248.
Gomme élastique..... 250.
Machines pour l'arrosement des terres..... 251.
Manière de faire éclore les œufs de canes..... 255.
Cérémonial..... 257.
Habillement..... 265.
Festins..... 273.
Alimens..... 275.
Mariages..... 279.
Concubines..... 283.
Exposition des enfans..... 285.
Adoption..... 291.
Esclaves..... 292.
Eunuques..... 294.
Funérailles, Deuils..... 297.
Noms des Chinois..... 308.
Jeux..... 310.

Musique..... Page 313.
Danses..... 321.
Comédies..... Ibid.
Médecine, Maladies..... 325.
Sectes de Lao-kiun et de Fo..... 329.
Secte de Confucius..... 333.
Juifs..... 334.
Christianisme..... Ibid.
Persécutions; Missionnaires; Utilité des missions..... 335.
Mahométans..... 342.
Cultes..... 348.
Sorts..... 356.
Pagodes..... 360.
Bonzes..... 366.
Fêtes..... 370.
Caractères, Écriture..... 378.
Style..... 391.
Grammaire..... 396.
Nombres..... 406.
Études, Examens..... 408.
Astronomie..... 414.
Gouvernement..... 431.
Classes des citoyens..... 451.
Mandarins..... 455.
Mandarins civils..... 460.
État militaire..... 463.
Mandarins militaires..... 464.

Costume de l'empereur . . . . . Page 465.
Costume des mandarins . . . . . 470.

III.e VOLUME.

ARMÉE Chinoise . . . . . 1.
Fortifications . . . . . 25.
Artillerie, Poudre à canon . . . . . 31.
Peking . . . . . 37.
Population . . . . . 55.
Revenus . . . . . 86.
Dépenses . . . . . 100.
Police des villes . . . . . 103.
Justice . . . . . 110.
Prisons . . . . . 121.
Débiteurs . . . . . 123.
Voleurs . . . . . 129.
Pauvres . . . . . 133.
Réflexions sur une carte de la Chine du temps de Yao . . . . . 136.
Ambassade Angloise . . . . . 155.
Ambassade Hollandoise . . . . . 164.
Commerce . . . . . 168.
Entrée et établissement des Européens à la Chine . . 173.
Portugais ; Établissement de Macao . . . . . 177.
Plan de Macao . . . . . 188.
Hollandois . . . . . 190.
Anglois . . . . . 192.
François . . . . . 194.

Danois..... Page 196.
Suédois..... 197.
Ostende..... 198.
Prussiens..... 199.
Espagnols..... Ibid.
Américains..... 200.
Commerce des étrangers à Quanton..... Ibid.
Compagnie Hollandoise..... 205.
Compagnie Angloise..... 207.
Compagnie Françoise..... 212.
Compagnies Danoise et Suédoise..... 215.
Compagnie Prussienne..... 216.
Compagnie Espagnole..... Ibid.
Commerce Américain..... Ibid.
Commerce exclusif et particulier..... 217.
Avantage du commerce..... Ibid.
Commerce des compagnies et des particuliers... 219.
Utilité du commerce de l'Inde et de la Chine... 223.
Exportation de l'argent..... 225.
Monnoies..... 229.
Réduction de l'argent de France en monnoie de Chine..... 234.
Réduction des taëls en argent..... Ibid.
Réduction des piastres en taëls..... Ibid.
Réduction des taëls en piastres..... 235.
Poids..... Ibid.
Réduction des livres poids de France en pics... 236.
Réduction des pics en poids de France..... 237.

Mesures..... Page 237.
Manière de commercer à la Chine..... 238.
Marchandises d'exportation..... 243.
Marchandises d'importation..... 264.
Mesurage des vaisseaux..... 274.
Direction pour monter à Wampou..... 277.
Chemin de Macao à Quanton, par l'intérieur.. 286.
Détail d'une affaire survenue entre les Européens et les Chinois, en 1784, à l'occasion de deux hommes tués à Wampou par un coup de canon.. 292.
Commerce particulier des Chinois..... 297.
Agriculture; Température; Sol; Culture; Engrais; Semences; Produit et Mesure des terres; Récolte; Nourriture des hommes; Force et Pesanteur des individus..... 307.
Remarques sur quelques productions de la Chine.. 349.
Typhons ou Ouragans..... 357.
Marées..... 360.
Variation de l'aiguille aimantée..... 362.
OBSERVATIONS sur les îles Philippines et sur l'île de France..... 363.
Voyage à l'île de France et à Manille..... Ibid.
Observations sur les îles Philippines..... 371.
Départ de Manille et retour à l'île de France... 419.
Observations sur l'île de France..... 420.
RETOUR en Europe..... 431.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Nota. Les mots Chinois qui ne sont pas expliqués dans le courant de l'ouvrage, le sont dans cette table.

A

Acapulco (Commerce d'), Tome III, page 406.
Acier, II, 168; III, 264.
Adoption, II, 291.
Affût de canon, III, 36.
Agate, I, 401.
Agriculture, III, 307.
Aguilar (M.), gouverneur de Manille, III, 393, 399, 401.
Aiguille aimantée (Variation de l'), III, 362.
Ailerons de requins, III, 264.
Aire pour battre les grains, III, 340.
Airs Chinois, II, 315, 317.
Aliments, II, 275.
Alun, III, 251.
Ambassade Angloise, III, 155 et suiv.
Ambassade Hollandoise, I, 260; III, 164.
Ambassades, III, 155, 167.
Ambassadeur Hollandois. Comment reçu, I, 375 et

suiv. — Il veut se plaindre, 389. — Comment reçu à Hang-tcheou-fou, II, 67, 79.
Ambassadeurs. — Ils sortent à Peking, I, 434.
Ambil (Ile d'), III, 382.
Ambre gris, III, 264; — jaune, 265.
Américains. Ils vont à la Chine, III, 200.
Ancêtres, II, 305.
Ancres des navires Chinois, III, 192.
Anglois. Ils paroissent à la Chine, III, 192, 193.
Anis étoilé, III, 251.
Année, I, 6, 226; II, 427 et suiv.
Appartemens de Peking, I, 370, 380.
Arbre à suif, I, 275; — du vernis, II, 246.
Arc des soldats, III, 21.
Architecture, II, 172.
Arcs de triomphe, I, 299, 357, 364; II, 35, 56, 61, 66, 183, 184.
Arec, III, 265.
Argent. Son exportation, III, 225. — Trop abondant, 227. — Il n'est pas monnoyé à la Chine, 231. — Titre de l'argent, 231.
Armée Chinoise. Frais qu'elle exige, III, 101.
Armes des soldats, III, 18; — à feu, III, 32.
Arpent Chinois, III, 325.
Arrivée à Peking, I, 357; — à Quanton, II, 145.
Arrosement des terres, I, 264, 288; II, 251; III, 335.
Artillerie, III, 31, 35.
Assa fœtida, III, 266.
Assassins. Comment ils sont punis, II, 28.
Astronomie, II, 414 et suiv.

Aveugle, maître de la musique, I, 168.
Avidité des Chinois, II, 157.
Avocat. Il n'y en a pas à la Chine, III, 111.
Avoine. Les Chinois l'arrachent, II, 109; III, 346.
Auberges, II, 219.
Azur, III, 266.

B

Babuyanes (Ile de), III, 383.
Baie de Manille, III, 368, 394.
Bains à Manille, III, 391.
Balance Chinoise, III, 231, 235.
Bambou, I, 289; III, 354.
Banc de Saint-Nicolas, III, 368, 395; — de Boulinao et de Massinlou, 419.
Bancassal, III, 239.
Bannières Tartares, III, 9.
Bannissement, III, 117.
Banqueroutes, comment payées, III, 204.
Barbares. Ils occupoient une partie de la Chine, I, 18, 20, 41, 90, 122, 128, 146, 148, 152, 159, 162, 165, 167, 172, 177; III, 141 et suiv.
Barbiers, II, 170.
Baromètre. Ses variations à la Chine, III, 310.
Barques impériales, II, 41; III, 95.
Basilan (Ile de), III, 377.
Bassin de cuivre, ou *Lo*, instrument de musique, II, 319.
Bastonnade, II, 127; III, 115.
Batanes (Ile de), III, 383.

Bateaux, I, 308; II, 43, 72, 95, 201, 207, 208, 210, 211; — des provinces, 32, 34, 77, 154, 212, 287; — de Manille, III, 401.
Bâtonnets dont les Chinois se servent pour manger, II, 274.
Benjoin, III, 266.
Bestiaux, III, 324, 326, 338.
Beurre des Chinois, I, 378.
Bezoard de vache, III, 267.
Bibliothèques, II, 229.
Bisayas, peuple des îles Philippines, III, 373.
Bitche de mer, III, 267.
Bohol (Ile de), III, 378.
Boisseau. Son poids, III, 342.
Boisson, II, 278.
Bonnets, II, 266, 466; — de l'empereur, 466; — des princes, 468; — des Mandarins, 470; — des lettrés, 474.
Bonzes, I, 267; II, 74, 79, 366, 369, 453.
Bonzesses, II, 368.
Borax, III, 252.
Bottes, II, 267.
Bouclier des soldats, III, 20.
Boussole, II, 202, 207.
Boutiques de Peking, I, 361.
Bouton du bonnet de l'empereur, II, 466; — des princes, 468; — des mandarins, 470; — des lettrés, 474.
Brouettes, I, 299, 336; II, 50.

C

Cachet, II, 230.
Calamianes (Ile de), III, 380.
Calendrier, II, 418.
Calin, III, 267.
Camelot, III, 271.
Camphre, III, 253; — de Bornéo, 267.
Canal impérial, II, 13, 33, 198.
Canaux, II, 195.
Cangue, supplice, I, 264; III, 116.
Canne à sucre, III, 353.
Cannelle, III, 252.
Canonnier Manillois étranglé, III, 295, 296.
Canons, II, 9; III, 31 et suiv.
Capitale. Son ancienne étendue, I, 178.
Capitation, III, 88, 93.
Capoul (Ile de), III, 381.
Caractère des Chinois, I, 386; II, 161; — des Tartares, 166.
Caractères de la langue, II, 378 et suiv.
Caragos, peuple des îles Philippines, III, 376.
Carquois des soldats, III, 21.
Carrières de pierres, I, 269; II, 135.
Carrosse donné par les Anglois, I, 406.
Carte de la Chine ancienne, III, 136.
Cartes à jouer, II, 310.
Casque des soldats, III, 19.
Cathea ou *Cathay*, III, 152.
Cati, livre Chinoise, III, 236.

Cavalerie, III, 10, 12, 14, 101.
Cavite (Port de), III, 368, 393.
Cécité des Chinois, II, 327.
Ceinture, marque de distinction, II, 467 et suiv.
Cendres. Elles servent d'engrais, II, 43.
Censeurs publics, II, 448.
Cercueils. Déposés sur la terre, II, 54, 59. — Donnés en présent aux parens, 299.
Cérémonial, II, 257, 261.
Cha-kiang-hien (Ville de), I, 294.
Chaleur à Quanton et à Macao, III, 309.
Champs. Ils sont traversés par les voyageurs, I, 353.
Chandelle, III, 350.
Chang, dynastie, I, 60; III, 145.
Chang-ty, être-suprême, II, 350.
Chang-yu, édit, II, 441.
Chan-sy. Son produit, III, 300.
Chan-tong. Son produit, III, 299. — Son sol, 317, 318.
Chanvre, III, 344.
Chao-kang, empereur, I, 53.
Chao-kang-tse, philosophe, II, 345.
Chao-tcheou-fou (Ville de), I, 271; II, 133.
Chapeau. Les femmes en font usage, I, 275.
Chapelles, II, 362.
Chappe, passe-port, III, 242; — dénomination d'un certain nombre de caisses de thés, 251.
Chargement des navires, III, 240.
Charges anciennes, I, 125.
Charlatans, II, 356.
Charrettes, I, 335, 337, 351, 408.

Charrue, III, 328, 344.
Chaussure des Chinoises, II, 271.
Che, instrument de musique, II, 320.
Che-kao, matière qui entre dans la porcelaine, II, 242.
Che-kia, sectaire, I, 149.
Chemen-hien (Ville de), II, 62.
Chemins, I, 321, 327, 329, 343, 354; II, 4, 7, 12, 75, 92, 112, 213; — bordés d'arbres, I, 353; II, 21; — pavés, 356, 404. — Chemin de Macao à Quanton par la rivière, III, 286.
Cheng, instrument de musique, II, 317.
Chen-sy. Son produit, III, 300.
Cheou-pey, officier de troupes, II, 465.
Che-pey, arc de triomphe, II, 465.
Chevaux. Ils sont rares, II, 96; III, 11, 12, 13. — Ils sont à l'État, II, 223; III, 13. — Ils sont chers, 9. — Ils ne sont pas beaux, 13. — Comment ils sont nourris, 343.
Chevaux de Peking, I, 408; — des soldats, II, 126.
Chin ou *Kouey-chin*, génies, II, 350.
Chine, divisée en fou, I, 22, 180; — en provinces, 17, 24. — Ne suffit pas à la nourriture de ses habitans, III, 59.
Chin-nong, empereur, III, 136.
Chinois (Les) changeoient autrefois de demeures, I, 73; III, 141; — descendent de voiture à l'approche des grands, I, 364; — se dévorent entre eux, 221, 232, 235, 244; II, 164; III, 65; — s'humilient en parlant, II, 163, 164; — mangent de tout, 276;

— ne cultivent que pour leurs besoins, III, 65; — reçoivent des coups de bambou pour les autres, 114; — étoient inconnus aux premiers peuples de l'antiquité, 151. — Leurs liaisons avec les autres peuples, 152. — Peuvent-ils se passer du commerce des Européens, 301 et suiv. — Pesanteur et mesures de leurs corps, 348. — Chinois établis à Manille, 372, 400, 401.

Chirouttes excessivement grosses, III, 400.

Chouy, marque de distinction, I, 13.

Chouy-ko-tse, mandarin, II, 462.

Chouy-ta-tche, mandarin, II, 462.

Chrétiens, II, 334.

Chun, empereur, I, 7, 10, 13, 20, 26.

Chun-tien-fou ou *Peking*, III, 37.

Chy-hoang-ty, empereur, I, 219; III, 146.

Ciel chez les Chinois, II, 421 et suiv.

Cire, III, 267.

Circonstance où j'ai été appelé seul au palais, I, 390.

Citoyens. Comment ils sont classés, II, 452.

Clefs pour le classement des caractères, II, 387, 391.

Cloche, I, 430; II, 9, 319.

Clous de girofle, III, 267.

Cobe ou *pied Chinois*, III, 237.

Cochenille, III, 268.

Cochons, diffèrent de ceux de Quanton, I, 311, 319.

Code de lois, III, 110.

Coiffure et toilette des femmes, II, 269.

Colao, ministre d'état, II, 445.

Collége, II, 408.

Collier de l'empereur, II, 467; — des princes, 468; — des mandarins, 469.

Colline sur laquelle le dernier empereur Chinois est mort, I, 366.

Colonies. Réflexions sur les colonies, III, 425.

Colonne Chinoise, II, 173.

Comédies, II, 57.

Comédiens, II, 142, 322, 454.

Commerce. Il se fait par eau à la Chine, II, 191. — Commerce particulier des Chinois, 297. — Celui des Européens est-il nécessaire aux Chinois? 301. — Son origine, III, 168; — Commerce des étrangers à la Chine, 200. — Réglemens sur le commerce, 201. — Commerce des Hollandois, 205; — des Anglois, 207; — des François, 212; — des Danois et des Suédois, 215; — des Prussiens, 216; — des Espagnols, *ibid.*; — des Américains, *ibid.*; — d'Inde en Inde, 209. — Avantage du commerce, 217. — Commerce exclusif et particulier, *ibid.* — Commerce des compagnies et des particuliers, 219. — Utilité du commerce de l'Inde et de la Chine, 223. — Commerce général, 226. — Manière de commercer, 238, 241, 242. — Commerce de Manille, 406; — d'Acapulco, *ibid.*; — des étrangers à Manille, 410, 411, 412, 413. — Celui qu'on y peut faire, 416.

Compagnie de soldats, III, 22.

Compagnie Hollandoise, III, 191, 205; — Angloise, 192, 207; — Françoise, 195; — Danoise, 196; — Suédoise, 197; — d'Ostende, 198; — Prussienne, 199; — Espagnole, *ibid.*

Comprador, III, 200, 238.
Comptes. Comment les Chinois les font, II, 407.
Concubines, II, 283.
Condorins, poids, III, 231, 232, 236; — monnoie, 233.
Conduite des Chinois, I, 259. — Celle qu'il faut tenir avec eux, 279, 283.
Confucius, I, 180, 182, 202, 208. — Sa doctrine, II, 323. — Ses idées sur le gouvernement, 446.
Cong-hang, société de marchands de Quanton, III, 201.
Conseil de l'empereur, II, 446.
Constellations, II, 421, 422.
Contes ridicules des Chinois, II, 62.
Contrats, conventions avec les marchands, III, 242.
Coqs (Combats de), III, 400.
Corail. III, 268.
Corbeaux. II, 16.
Cordes d'instrumens, II, 320.
Cordes faites de bambou, II, 113.
Corée et Coréens, I, 115, 410, 411; III, 63.
Cormorans. I, 271, 289, 293.
Cornes de rhinocéros, III, 268.
Corps-de-garde. I, 343, 354, 374; II, 12, 27, 137, 217; III, 3.
Corps morts, II, 114.
Cortége de l'empereur, I, 375, 398; — des mandarins, II, 438; III, 46.
Costume des femmes du Kiang-nan, II, 50, 54; — de l'empereur, 465; — des mandarins, 478; — des lettrés, 474.

Côtes de la Chine, II, 148.
Coton, III, 209; — de Surate, 269, 305; — herbacé, 352.
Couleurs pour la porcelaine, II, 243, 245.
Coulis, II, 129.
Coupons de draps, III, 269.
Courans dans le détroit de la Sonde, III, 367.
Courriers, II, 223.
Coutume de brûler des habits de papier, II, 304.
Crépi pour les murs, II, 175.
Cruauté des Chinois, I, 221, 232, 235, 244; II, 11, 163, 164; III, 65.
Cuirasse des soldats, III, 19.
Cuisine des Chinois, II, 278.
Cuivre. L'exportation en est défendue, III, 203. — Monnoie, 231, — du Japon, 269.
Cultes, II, 348, 351.
Culture des terres, III, 320, 341.
Curcuma, III, 264.
Curiosité des Chinois, II, 154.
Cuyo (Ile de), III, 380.
Cycle, I, 179; II, 430.
Cylindres pour fouler les grains, I, 348, II, 17.

D

Damier, jeu des Chinois, I, 313.
Danse, II, 321.
Danseurs de corde, I, 414.
Dapitans, peuple, III, 376.

Débiteurs, II, 123; III, 126.
Déchargement des navires, III, 240.
Déesse de la reproduction, II, 364.
Défense de boire du vin, I, 105; —de sortir le soir sans lumière, III, 104.
Déification, II, 74.
Déluge, I, 9, 16, 12, 31.
Denier Chinois, monnoie, III, 230.
Dénombrement, I, 170; III, 70.
Départ de Quanton, I, 261; —de Brest, II, 147; —de Manille, et Retour à l'île de France, III, 419.
Dépenses de l'État, III, 100; —de séjour à Quanton, 276.
Détail d'une affaire survenue entre les Européens et les Chinois, III, 292.
Détroit de San-Bernardino, III, 382; —de Juanillo, *ibid.*
Deuil des Chinois, II, 297, 302.
Dictionnaire Chinois, II, 389, 390.
Dieux, II, 73.
Digues, II, 28, 196.
Diné à la chinoise, I, 368.
Direction pour aller à Wampou, III, 277.
Disette. Conduite des mandarins, II, 441.
Divorce, II, 281.
Domaines de l'empereur, III, 95.
Douanes et Douaniers, II, 152, 155, 221; III, 91.
Dragon, II, 355, 465.
Droits sur le commerce des étrangers, III, 91, 201.
Dromadaires, I, 355, 362, 392.

E

Eau-de-vie, II, 278.
Ébène, III, 269.
Écaille de tortue, III, 269.
Échecs, jeu en usage chez les Chinois, II, 311.
Éclipses, I, 50, 52. — Idée que les Chinois attachent aux éclipses, 418, 421; II, 354.
Écluses, II, 33, 35.
Écoles, II, 408.
Écritoire des Chinois, II, 235.
Écriture, II, 233, 378, 383, 384.
Édifices Européens à Yuen-ming-yuen, I, 407.
Édit en faveur des Hollandois, II, 143; — en faveur du peuple, 441.
Église des Portugais à Peking, II, 3.
Élémens, I, 110.
Éléphans, I, 402.
Éleuths, III, 61.
Embonpoint. (L') est estimé des Chinois, I, 397; II, 157, 159.
Empereur (L') *dans ses jardins*, I, 377, 412; — laboure une portion de terre, 168; — est porté par plusieurs coulis, 398, 399, 401; II, 476; — déifié de son vivant, 74; — a le droit de sacrifier au ciel, 352. — est maître absolu, 431; — ne perçoit sur les revenus que ce qu'il lui faut, III, 94; — a des domaines dont le produit sert à son entretien, 95.
Empire Chinois. Sa situation à différentes époques, I, 12, 73, 76, 89, 121, 124, 128, 131, 132, 133,

146, 147, 159, 161, 162, 165, 172, 174, 175, 177, 180; III, 136 et suiv., 145.
Enceinte des villes, II, 45, 58; III, 26.
Enceintes du palais, I, 364; II, 2; III, 41 et suiv.
Encre de la Chine, II, 234; — est bonne pour l'hémorragie, 236.
Encre d'imprimerie, II, 229.
Enfans. On veille à leur conservation, II, 31, 288, 289; — voués aux génies, 359; — trouvés, 287. — Ils ne font pas le métier de leurs pères, 454.
Engrais, I, 282; III, 322.
Enterremens, II, 301 et suiv.
Entrée des Européens à la Chine, III, 173.
Épis. Leur longueur, III, 337.
Épouses. La première est choisie par les parens, II, 280.
Esclavage, II, 292.
Esquine, III, 254.
Estimation des terres, III, 90.
Estrade, espèce de lit en usage dans les provinces du Nord, I, 350.
Esturgeon, I, 370.
Établissement de Macao, III, 177.
Étamine, III, 271.
État des citoyens constaté à la Chine, I, 170.
État des provinces de la Chine, III, 57.
État militaire, II, 463.
Étendarts, III, 22.
Étoffes de soie, II, 225.
Étoiles, II, 421.
Étrangers. Ils ne peuvent rester qu'un certain temps à

Peking, I, 417. — Ils doivent sortir de la Chine, II, 145. — Ils quittent Macao à l'arrivée des navires d'Europe, 152. — Ils ne sont pas reçus à la Chine, 451.
Études, II, 408.
Eul-chy-hoang-ty, empereur, I, 221.
Eunuques, I, 378; II, 294, 296.
Européens obligés de rester à Macao, III, 202. — Monopoleurs chassés, 203.
Examens, II, 408 et suiv.
Excrémens humains, III, 322.
Exercice des soldats, III, 17.
Exportation de l'argent, III, 225; — de marchandises, 243; — à Manille, 411.
Exposition des enfans, II, 285, 287.

F

Fa, empereur, I, 57.
Façons, labour, III, 327.
Fang-yu, officier de troupes, II, 464.
Fard à l'usage des femmes, II, 161.
Fardeaux. Comment on les porte, I, 281.
Farine. Combien les grains en rendent, III, 343.
Faucheurs Chinois, II, 102.
Femmes de l'empereur, II, 284; III, 44.
Femmes Tartares, I, 401; — Chinoises, II, 151, 155, 160.
Femmes (Les) sortent librement à Peking, I, 404, 425; — mettent du fard, II, 37, 46; — cherchent à avoir des enfans, 130; — ne montent pas sur la scène, 223; — veillent à leurs enfans, 289.

Femmes étrangères (Les) ne peuvent venir à la Chine, III, 202.
Fen, poids, III, 231, 232; — monnoie, 233; — mesure, 237.
Fenêtres (Les) sont garnies de papier ou de coquilles, II, 178.
Fermage, III, 341.
Fers. Manière de ferrer, II, 19.
Festins, II, 273 et suiv.
Fêtes, II, 370; — des lanternes, 371; — pour l'agriculture, 373; — sur l'eau, 374; — pour les morts, 375.
Fêtes données devant l'empereur, I, 420.
Feux d'artifice, I, 415, 420.
Fey-chin-hien, ville, I, 356; II, 41.
Figure des Chinois, II, 158.
Fil d'or, III, 269.
Filles (Les) gardent le célibat, I, 315; II, 279. — ne reçoivent pas de dot, 280; — sont exclues du trône, 283; — sont vendues pour devenir des courtisanes, 292.
Filles publiques, III, 109.
Fils de l'empereur, II, 467.
Fils des mandarins (Les) n'héritent pas des titres de leurs pères, II, 451.
Fléau, III, 340.
Flèches des soldats, III, 21.
Flûte, instrument, II, 318.
Fo, dieu, II, 365.
Fo-chan, bourg, II, 139.
Fo-cheou, cédra, III, 357.

Fo-hy, empereur, III, 136.
Fo-kien. Produit de cette province, III, 299.
Foin, III, 338.
Fondation de l'empire, III, 144, 150.
Fong-chouy, influence bonne ou mauvaise, II, 326, 357.
Fong-tching-hien, ville, I, 295; II, 107.
Formose. Les Hollandois s'y établissent, III, 191.
Forteresses, III, 29.
Fortification, III, 25.
Fou-hiang-hien, ville, I, 349; II, 11.
Fou-tsiang, mandarin de guerre, II, 464.
Fou-yuen, gouverneur de province, II, 460.
Fours à chaux, II, 104, 108; — pour la porcelaine, 244.
Fours pour faire des signaux, I, 274.
Froid à Quanton et à Macao, III, 309.
Fruits de la Chine, III, 355.
Fuegos (Ile de), III, 379.
Fumier. Il est rare à la Chine, I, 345.
Funérailles, II, 297, 304.
Fusil des soldats, III, 20.
Fy-tse, fondateur des Tsin, I, 159.

G

Galanga, racine, III, 254.
Galion. Sa charge, III, 406. — Sa route, 408.
Garçons. Les Chinois en entretiennent, II, 284.
Gazette, II, 433.
Gelée. Elle est forte à Peking, I, 395.
Génies, II, 348, 354 et suiv.
Ge-tan, temple, II, 353.

Ginseng de Tartarie, III, 254; — du Canada, 270.
Glaces, II, 179, 270.
Goey-lie-vang, empereur, I, 211.
Goîtres, II, 20, 21, 22.
Gomme élastique, II, 250.
Gouvernement Chinois, II, 338, 431, 439, 444; III, 66.
Gouvernement de Manille, III, 405.
Grains. Comment on les sépare d'avec la paille, I, 348. — Quels sont ceux qu'on sème, III, 326. — Comment on les mesure, 342. — Comment on les prépare, *ibid.*
Grammaire, II, 229.
Graveurs, II, 229.
Guittare, II, 320.

H

Habillement des Portugaises à Macao, II, 150.
Habitans de Manille, III, 396, 399.
Habitans (Les) ne vivent pas à la Chine près des fleuves, III, 85.
Habitations anciennes, I, 88. — Les habitations sont éparses dans les champs, 262; — elles ne sont pas le long des fleuves, II, 136; — des Chinois, III, 51, 52.
Habits, II, 265; — des femmes, 267; — de l'empereur, 466; — des princes, 468; — des mandarins, 470; — des lettrés, 474; — des soldats, II, 23; III, 18, 19.
Habits de papier. On en brûle en sacrifice, II, 304.
Hang-tcheou-fou, ville, II, 65, 67.
Hannistes, marchands de Quanton, I, 257; III, 200, 204.

Haras, III, 11.
Hauteur d'un Chinois, III, 348.
Haynan. Produit de cette île, III, 300.
Hay-tao, mandarin, II, 461.
Heou, dignité, I, 107.
Heou, prince du second ordre, II, 469.
Heou-fou, classe de mandarins, II, 463.
Heou-han, dynastie, III, 149.
Heou-leang, dynastie, III, *ibid.*
Heou-tang, dynastie, III, *ibid.*
Heou-tcheou, dynastie, III, *ibid.*
Heou-tsin, dynastie, III, *ibid.*
Heou-tsy, intendant de l'agriculture, I, 25; — dieu des laboureurs, *ibid.*
Herse, III, 328.
Heure du port à Macao, III, 360.
Heures, II, 425.
Hia, dynastie, I, 40; III, 145.
Hia-kiang-hien, ville, II, 110.
Hiang-tan, patois, II, 391.
Hiao-ky-kiao, officier de troupes, II, 464.
Hiao-vang, empereur, I, 159; 186.
Hien-vang, empereur, I, 213.
Hing-chou, écriture, II, 386.
Hing-pou, cour suprême à Peking, II, 447.
Hio-tao, mandarin pour les examens, II, 410.
Hio-tcheng, inspecteur des écoles, II, 463.
Hio-yuen, mandarin chargé des examens, II, 461.
Hion-hien, ville, I, 332; II, 7.
Hiong-kiu, chef de barbares, I, 161.

Hiong-ye, chef de barbares, I, 146.
Ho, ancien astronome, I, 4, 6, 51.
Hoa, montagne du Chen-sy.
Hoa-che, sorte de pierre, II, 242.
Hoang-heou, impératrice, III, 44.
Hoang-ho, fleuve, I, 334; II, 31, 195.
Hoang-mey-hien, ville, I, 311.
Hoang-py, fruit, III, 356.
Hoang-tay-tse, premier fils de l'empereur, II, 467.
Hoang-tching, enceinte du palais, III, 41.
Hoang-tien, Être-suprême, II, 350.
Hoang-tse, fils de l'empereur, II, 467.
Hoang-ty, empereur, III, 136.
Hoay, empereur, I, 54.
Hoay-tsong, empereur, I, 366.
Ho-chang, bonzes de Fo, II, 332, 367.
Hoey-ty, empereur, I, 223.
Hoey-vang, empereur, I, 193.
Hoey-y, classe de caractères, II, 379.
Ho-kien-fou, ville, I, 350; II, 9.
Hollandois. Leur logement à Peking, I, 367. — Ils viennent à la Chine, III, 178. — Ils attaquent Macao, 190.
Homicide. Il est puni de mort, même étant involontaire, III, 118.
Hommes réputés infames, II, 455.
Honan. Produit de cette province, III, 299.
Hong-fou, officier qui détermine les limites des terres, I, 106.
Hong-fou, chapitre du Chouking, I, 109.

Ho-pao, machines de guerre, III, 32 et suiv.
Ho-pou, cour suprême de Peking, II, 446.
Hopou, mandarin, II, 461; III, 239.
Ho-tan-kia, empereur, I, 71.
Ho-tao, mandarin, II, 461.
Ho-tchong-tang, ministre de Kien-long, I, 382.
Hôtes, princes vassaux, I, 140.
Hou-kouang. Produits de cette province, III, 299; — son sol, 317.
Hou-pen, officier chargé des armes de l'empereur sous la dynastie des Hia, I, 126.
Huile de bois, II, 248.
Huou-vang, empereur, I, 191.
Hy, ancien astronome, I, 4, 6, 51.
Hy-vang, empereur, I, 193.

I

Ibabao, île, III, 382.
Ile de France, III, 365; — de Noël, 364; — d'Engano, 367. — Description de l'île de France, III, 420. — Son importance, 425.
Ile verte à Macao, II, 149.
Imaras, île, III, 379.
Immortalité de l'ame, II, 330.
Impératrice, III, 44.
Importation (Marchandises d'), III, 264; — à Manille, 411.
Impôt, III, 90.
Imprimerie, II, 228.
Impudeur des Chinois, II, 20.

Incendie des livres, I, 220; III, 146.
Incendies, III, 104.
Indiens de Manille, III, 399.
Industrie des Chinois, II, 166.
Infanterie, III, 8, 14.
Infanticide, II, 285.
Inondation. Conduite de l'empereur et des grands dans cette occasion, II, 443.
Inscriptions Arabes, II, 6, 68.
Inspecteurs généraux, II, 448.
Inspecteurs secrets, II, 433.
Installation des anciens rois, I, 138.
Instrumens de musique, II, 317.
Intérêt de l'argent, III, 123.
Ivoire, III, 270.
Ivresse. Elle est rare chez les Chinois, II, 165.

J

Japon. Les Hollandois s'y établissent, III, 191. — Les Anglois s'y établissent, le quittent, et cherchent à y rentrer, 192.
Jardins, I, 377; II, 38, 72, 189, 406, 409.
Jaune-clair, couleur de l'empereur, II, 463, 476.
Jetées, II, 36.
Jeu, II, 310.
Jeûnes, II, 353, 355.
Jeux exécutés devant l'empereur, I, 38, 413.
Jin-gin, ministre d'état et de la religion, I, 125.
Jin-kieou-hin, ville, I, 352; II, 8.
Jin-te-hien, ville, I, 269; II, 134.

Jonques, II, 202 et suiv.
Jours. Comment on les compte, II, 429.
Juifs, II, 334.
Justice, I, 155, 157; III, 110 et suiv.

K

Kalkas, Tartares, III, 61.
Kan-tcheou-fou, ville, I, 291; II, 120.
Kang-hy, empereur, III, 11.
Kang-vang, empereur, I, 139, 144, 186.
Kao, empereur, I, 56.
Kao-heou, impératrice, I, 224.
Kao-lin, matière qui entre dans la porcelaine, II, 241.
Kao-tang-tcheou, ville, I, 346.
Kao-ty, empereur, I, 222.
Kao-vang, empereur, I, 210.
Kay-chong-hien, ville, I, 294.
Keng-ting, empereur, I, 81.
Kiang, fleuve, I, 308; II, 43, 45, 197.
Kiang-sy. Produits de cette province, III, 298. —Sol, 316, 320.
Kiang-nan. Produits de cette province, III, 298. —Sol, 317, 318.
Kia-tsie, classe de caractères, II, 38.
Kiay-chou, sorte de caractères, II, 385.
Kiay-yn, classe de caractères, II, 380.
Kie, empereur, I, 57.
Kien, ciel, II, 350.
Kien-long, empereur, I, 376.
Kien-seng, lettré, II, 411.

Kien-tchang-hien, ville, I, 300.
Kien-vang, empereur, I, 199.
Kieou-kiang-fou, ville, I, 305.
Kieou-ly, barbares, I, 15.
Kieou-tcheou-fou, ville, II, 89.
Kin, ancêtres des Mantchoux, III, 34, 149, 150.
Kin, instrument de musique, II, 320.
Kin-chan-sse, île, II, 44.
Kin-tcheou, ville, I, 346, 348; II, 12.
King, anciens livres des Chinois, II, 319, 391.
King, mesure, III, 325.
King-ty, empereur, I, 228.
King-vang, empereur, I, 196, 203, 205.
Kiong, empereur, I, 55.
Kiu-gin, lettré, II, 411.
Kiun-vang, princes du second rang, II, 468.
Ko. Son sentiment sur la Chine. III, 139.
Koey-tcheou. Produits de cette province, III, 301.
Kong, ancien titre, I, 107; — ministres, 129.
Kong-kia, empereur, I, 55.
Kong-kouan, hôtellerie du gouvernement, I, 285.
Kong-pou, cour suprême de Peking, II, 447.
Kong-tching, enceinte du palais, III, 41.
Kong-vang, empereur, I, 158, 186.
Ko-tao, mandarin, II, 448.
Ko-teou, sorte de caractères, II, 384.
Kou, ancien officier chargé d'instruire les peuples, I, 129.
Kouan-hoa, langue mandarine, II, 391 et suiv.
Kou-chan, officier militaire, II, 464.

Kue-kong, princes du cinquième rang, II, 469.
Kuen-lun, montagnes de la Bactriane, I, 152.
Kouey-chin, génies, I, 56; II, 350.
Kouey-ky-hien, ville, II, 100.
Kou-ouen, style, II, 391 et suiv.
Kou-ta-tche, mandarin, II, 462.
Kueng-fin-fou, ville, II, 98.
Kueng-vang, empereur, I, 197.
Kuey, empereur, I, 57.
Kuey, distinction des anciens mandarins, I, 344.
Ky, montagne du Chan-sy.
Ky, ancêtre des Tcheou, I, 25.
Ky-chouy-hien, ville, II, 110.
Ky-fou, ministre qui punit les désobéissances aux ordres du prince, I, 106.
Ky-lin, animal fabuleux, I, 7.
Ky-ngan-fou, ville, I, 294; II, 111.

L

Labourage, cérémonie, II, 46.
Laboureurs, II, 453.
Labours, III, 327, 341.
Lainages, III, 270.
Lait. On en vend à Peking, I, 368.
Lan-ky-hien, ville, II, 86.
Landes, I, 327.
Lanternes, II, 177.
Lao-kiun, ou *Lao-tse*, chef de secte, I, 197; II, 329.
Leang, montagne du Chan-sy; — poids, III, 231, 232; — monnoie, 233.

Leang-hiang-hien, ville, I, 355; II, 4.
Leang-tching-hien, ville, I, 324.
Lèpre et Lépreux, II, 328.
Lettre de l'empereur au stathouder, I, 437.
Lettres. Manière de les écrire, II, 264.
Lettrés, II, 453.
Leyte, île, III, 378.
Lie, ou *Ly-chan*, montagne du Chan-sy.
Lie-yang, empereur, I, 213.
Lieou-te, réformateur des caractères, II, 385.
Lieou-y, II, 378.
Lilas Chinois, II, 89.
Lin-hoay-hien, ville, I, 327.
Lin-kiang-fou, ville, II, 108.
Lin-sin, empereur, I, 81.
Ling-yang, empereur, I, 200.
Lingua, III, 200.
Litière Chinoise, II, 179.
Liu-tcheou-fou, ville, I, 323.
Lo, rivière de Honan.
Lo, instrument de musique, II, 319.
Lo-chou, livre fabuleux, I, 40.
Lo-chou, classification des caractères, II, 378.
Lois, I, 103, 155 et suiv.; III, 110.
Londrin, III, 271.
Long, espèce de dragon, II, 466.
Lon-gan, ou *Long-yen*, fruit, III, 336.
Longitude de Macao, III, 284.
Lo-ye, ville, I, 107, 130.
Lu, modèle pour tous les sons de musique.

Luhan, île, III, 382.
Lucon, îles, III, 371 et suiv.
Lune intercalaire, II, 427.
Lunettes, II, 168.
Lutaos, peuple, III, 376.
Ly, mesure itinéraire.
Ly, ou *Lie-than*, montagne du Chan-sy.
Ly-pou, cour souveraine à Peking, II, 446.
Ly-tchy, fruit, III, 355.
Ly-tse, sorte de caractères, II, 385.
Ly-vang, empereur, I, 161, 187.

M

Macao, II, 148; III, 176 et suiv. — Sa longitude, 284. — Sa rade, *ibid.*
Macartney, I, 253.
Magasins de riz, III, 64.
Mahométans, II, 342; III, 66.
Maisons Chinoises, II, 175 et suiv.
Maisons de refuge, I, 277; — de campagne, II, 87, 90; — de paysans, 180.
Maladies vénériennes, II, 328.
Mal-propreté des Chinois, I, 323, 385, 395.
Mandarins, II, 452, 455; — civils, 460; — militaires Chinois, 464; — militaires Tartares, I, 420; II, 464. — Les mandarins redoutent qu'on ne les accuse de négligence, I, 307. — Ils ne reçoivent des présens qu'en en payant la valeur, 398. — Ils sont avares, 427. — Ils sont méfians et menteurs, 433;

II, 2. — Ils vexent les peuples, I, 273; II, 435. — Ils sont habiles à se tirer d'embarras, 339, [illegible]. — Ils sont superstitieux, 352. — Ils sont forcés d'avouer leurs fautes, 433. — Ils sont ingénieux pour trouver les moyens de recevoir des présens, 455. — Ils ont une suite nombreuse, 458; III, 46, 50. — Manière de se présenter devant les mandarins, II, 458.

Mandarins du Ly-pou (Les) mettent de l'importance à remplir leurs fonctions, I, 430; II, 258.

Mandarins subalternes. Ils viennent complimenter leurs supérieurs, II, 99. — Ils les trompent, 452.

Mang, empereur, I, 55.

Mang, espèce de serpent, II, 466.

Manger (Manière de) des Chinois, II, 274.

Manille, île, III, 383. — Ses différentes provinces, 383 et suiv. — Ville, 386. — Ses habitans, 396, 399. — Son gouvernement, 405. — Ses revenus, 406. — Sa position avantageuse, 413. — Importance de Manille, 417, 418.

Manufactures. Il faut les veiller, III, 227.

Mao-tcha, thé, III, 247.

Marchandises d'exportation, III, 243; — d'importation, 264.

Marchands. Ils sont méprisés à la Chine, II, 444, 453.

Marée, II, 80; III, 360.

Mariage, II, 279, 282.

Marindèque, île, III, 381.

Marne, III, 325.

Mas, poids, II, 231, 232, 236; — monnoie, 233.

Masbate, île, III, 381.
Mat[illegible], île, III, 379.
Médec[illegible], II, 325.
Médecine, II, 326.
Méfiance des Chinois, I, 391, 402, 424; III, 167.
Men-chin, génie des portes, II, 354.
Mendians, I, 323; III, 134, 135.
Meng-tse, philosophe, I, 10, 83, 215.
Meou, arpent Chinois, III, 91, 325.
Mercure, III, 255.
Mesurage des vaisseaux, III, 274.
Mesure des terres, III, 325; — des grains, 342; — d'un Chinois, 348.
Mesures, III, 237.
Metoua, jeu, II, 310.
Meules, III, 339.
Mey-lin, montagne, I, 282, 283; II, 127.
Miao, temple, I, 15, 41, 154; II, 361.
Mindanao, île, III, 374.
Mindanaos, peuple, III, 376.
Mindoro, île, III, 380.
Mines, I, 47, 64; III, 229.
Min-kong, prince du second ordre, II, 469.
Misère des Chinois, II, 171.
Missionnaires, I, 436; II, 335, 418.
Missions, II, 335, 340.
Monde Sa durée suivant certains Chinois, III, 345.
Mongoux, ou *Mong-kou*, ou *Mogols*, I, 365, 373; III, 33, 61, 149.
Mong-yn-hien, ville, II, 22.

Monnoie, III, 229; — de papier, 230, 233.
Montagnes, I, 270; II, 132. — Elles ne sont pas cultivées, III, 322.
Montres d'or, III, 271.
Mort, supplice, III, 118.
Mosquée, II, 68.
Mou, intendant des vivres, I, 125, 129.
Moulins, I, 290; II, 87, 90, 117.
Mou-vang, empereur, I, 149, 186.
Mulets, I, 405; III, 14.
Muon, empereur, I, 149.
Murailles de Peking, I, 360; — du palais, 375; — des villes, II, 15.
Mûriers, II, 61, 83, 137; III, 350.
Murs des maisons, II, 174.
Musc, III, 255.
Muscade, III, 271.
Musique, I, 34, 296, 413; II, 46, 313; — estimée chez les Chinois, 313.

N

Nan, ancienne dignité, I, 107.
Nan-hay, chef de la police, II, 462.
Nan-hiong-fou, ville, I, 278; II, 129.
Nan-kang-hien, ville, I, 290; II, 122.
Nan-keng, empereur, I, 72.
Nankin, toile, III, 256.
Nan-ngan-fou, ville, I, 285; II, 128.
Nan-sou-tcheou, ville, I, 329.
Nan-tchang-fou, ville, I, 296; II, 104.

Nan-yang, empereur, I, 215.
Navets, II, 86; III, 336.
Navigation des anciens Chinois, II, 202.
Negrillos, III, 373, 379.
Negros, île, III, 379.
Nestoriens, II, 334.
Ngan-cha-sse, juge criminel, II, 461.
Ngan-yang, empereur, I, 212.
Ngay-ty, empereur, I, 250.
Ngen-hien, ville, I, 346.
Nids d'oiseaux, III, 271.
Niu-tche ou *Kin*, ancêtres des Mantchoux, III, 149, 150.
Noblesse. Elle n'existe pas à la Chine, II, 451.
Nombres, II, 406.
Noms des Chinois, II, 308 et suiv.
Nong-fou, conservateur du peuple, I, 106.
Notes de musique, II, 317.
Nourriture, I, 310; II, 275; III, 347.
Nouvelle année, I, 396; II, 370.
Nouy-che, ancienne charge, I, 106.
Nuit. Comment elle est partagée, II, 426.
Nurous, compagnie de soldats Tartares, III, 10.

O

Objets d'Europe. Ils sont peu estimés des Chinois, I, 406, 425.
Observations astronomiques des Chinois, II, 416.
Odeurs. Les mauvaises affectent peu les Chinois, II, 165.

Œufs. Manière de les faire éclore, II, 255.
Offrandes, II, 356.
Ongles des Chinois. Leur longueur, I, 159.
Opium, III, 270, 271.
Or. Il est regardé comme marchandise, III, 251, 257.
Orgueil des mandarins, I, 423; — des Chinois, III, 167.
Ouan-ngan-hien, ville, I, 293; II, 115.
Ouay-gin, empereur, I, 71.
Ouay-ngan-fou, ville, II, 33.
Ouen-tchang, style, II, 39 et suiv.
Ou-fou, cour suprême militaire, II, 463.
Ou-kieou-mo, arbre à suif, III, 349.
Ouo, ou *Ou-kia*, empereur, I, 72.
Ouo, ou *Ou-ting*, empereur, I, 69.
Ouragans, III, 310, 357.
Ouvriers. Ils forment un fonds entre eux pour aider leurs camarades, II, 172. — Ils vont travailler dehors, III, 49.

P

Pagode, I, 267; II, 7, 73, 78, 118, 122, 133, 360.
Pagode dédiée à Confucius, II, 122.
Pain Chinois, I, 368.
Palais de l'empereur à Peking, I, 383, 393, 428; III, 42.
Palanquins, I, 277, 364, 408; II, 476.
Panamao, île, III, 378.
Panay, île, III, 379.
Pan-tsay, gardien d'une hôtellerie, I, 352.
Pao, machine pour lancer des pierres, III, 33.

Papier. Invention du papier, II, 231.
Paragon, île, III, 380.
Patineurs Chinois, I, 379, 380.
Pa-tsong, garde militaire, II, 465.
Pâturage, III, 346.
Pauvres, III, 133.
Pay-leou, arc de triomphe, I, 299; II, 183.
Paye des soldats, III, 15; — des mandarins, II, 460; III, 100.
Pe, ancienne dignité, I, 107.
Pe, princes du second ordre, II, 469.
Peaux de lapin, III, 272; — de loutre, *ibid.*
Pêcheurs, I, 289, 293; II, 103.
Peintres Chinois, II, 236.
Peinture sur verre, II, 239.
Peking, I, 360; II, 2, 197; III, 273 et suiv.
Perles, III, 273.
Perpétuane, III, 271.
Persécutions contre les missionnaires, II, 355.
Pesanteur d'un Chinois, III, 348.
Peste, II, 329.
Pe-ta, pagode de Peking, I, 365.
Petchely. Les produits de cette province, III, 298. — Son sol, 317, 318.
Petite vérole, II, 327.
Petits-fils de l'empereur. Ils n'ont aucune marque distinctive, I, 419; II, 466.
Petsay, légume, II, 102.
Petsiu-tcheou, ville, I, 332.
Pe-tsong, officier de troupes, II, 465.

Pe-tun-tse, matière qui entre dans la porcelaine, II, 242.
Pey-le, princes du troisième rang, II, 468.
Pey-tse, princes du quatrième rang, II, 468.
Philippines, îles, III, 371 et suiv.
Philosophie des nombres, I, 111.
Piastre, III, 233.
Pic, quintal Chinois, III, 236.
Pièces de théâtre, II, 323.
Pied Chinois, mesure, III, 237, 238.
Pieds des Chinoises, II, 271; — des femmes Tartares, 273.
Pierres tombées du ciel, I, 195, 221, 224, 238, 245, 246, 248, 249, 250.
Piliers en avant des boutiques, I, 361.
Pin, pays du Chen-sy, I, 77.
Pinceaux, II, 233.
Ping-pou, cour suprême à Peking, II, 446.
Ping-ty, empereur, I, 251.
Ping-vang, empereur, I, 175, 189.
Ping-yuen-hien, ville, II, 15.
Pin-py-tao, inspecteur des troupes, II, 461.
Pintados, peuples, III, 373.
Place d'honneur chez les Chinois et les Tartares, II, 261.
Plaintes. Elles ne parviennent pas jusqu'à l'empe[reur], II, 435. — Manière de les faire, III, 112.
Plan de Macao, III, 188; — de la rivière, 286.
Planète, II, 420.
Plantes, pour la nourriture des hommes, des [ani]maux, &c., III, 326.

Plaque brodée des mandarins, II, 470 et suiv.
Pluie. Saison des pluies, III, 311.
Plume de corneille, marque de disgrace, I, 384; — de paon, marque de distinction, II, 488 et suiv.
Poêles de fer, ustensiles de cuisine. Les Chinois savent les raccommoder, II, 169.
Pœn-keng, empereur, I, 72; III, 145.
Poids Chinois, III, 235.
Poires, II, 17.
Poisson de bois, instrument de musique, II, 322.
Poivre, III, 273.
Po-kiang, empereur, I, 55.
Police, I, 272, 362; III, 106; — des villes, 103.
Police (La) veille à la conservation des enfans, II, 288.
Politesse, II, 258, 458; III, 108.
Politique des empereurs, II, 449.
Pompes Chinoises, I, 416.
Ponts, I, 278, 280, 335, 356, 365; II, 5, 11, 47, 55, 61, 83, 125, 185.
Population, I, 340; II, 17, 83; III, 55, 67, 71, 346.
Population de Peking, III, 47; — de Macao, 188.
Porcelaine, II, 241; III, 258.
Port d'armes. Il est défendu, III, 18.
Porte-faix, I, 320, 323, 326, 347; II, 129, 221.
des villes, I, 357; II, 25, 179; III, 27 et suiv.; des maisons, 127.
Portes de Peking, I, 360, 363; — du palais, 375, 381; — elles ne s'ouvrent que pour l'empereur, 364. Portes de la ville Tartare, 403, 421.
Portugais. Leur arrivée dans l'Inde et à la Chine, III, 173.

Portugaises de Macao, II, 150.
Position avantageuse de Manille, III, 413.
Possédés du démon. Les Chinois prétendent les guérir
II, 101.
Postes. Elles ne servent qu'au gouverneur, II, 223.
Postes militaires, II, 93.
Po-tching, intendant du palais, I, 150.
Pou, manière de consulter les sorts.
Pouce. Quelques Chinois en ont deux, II, 129.
Poudre à canon, III, 31, 36.
Pou-eul-tcha, thé, III, 247.
Poulies Chinoises, II, 34.
Pou-tching-sse, mandarin, II, 460.
Prairies, III, 338.
Présens de l'empereur, I, 399, 400, 432; III, 166. — Présens de noces, II, 280. — Manière de faire les présens, II, 263. — Ils font beaucoup pour la réussite des affaires à la Chine, I, 425; II, 434.
Prêteurs sur gages, III, 123.
Princes, II, 447.
Prisonniers, III, 121.
Prisons, III, 121.
Procès, III, 111, 113.
Processions, II, 375.
Prononciation de la langue Chinoise, II, 395.
Provinces de la Chine, III, 57, 80. — Leur situ
142.
Puits. Il y en a au milieu des chemins, I, 32
Pulo-condor, île. — Les Anglois y sont ma
194.

Punition des coupables, III, 112, 118; — des soldats, 115; — des débiteurs, 126.

Q

Quang-sy. Produits de cette province, III, 300.

Quang-tong. Produits de cette province, III, 300. — Son sol, 315.

Quanton, ville, II, 153; III, 290.

Question, supplice, III, 120.

Queue de cerf. Elle est estimée à la Chine, I, 392.

R

Radeaux, II, 136, 139.

Ragoût Chinois, I, 416.

Raisin, III, 348.

Rames des bateaux Chinois, II, 210.

Ras-de-castor, III, 271.

Raux (M.). Il est le seul des missionnaires qui visite les Hollandois, I, 434.

Récoltes. Les mauvaises récoltes produisent des troubles, II, 441. — Soin que l'on prend des récoltes, III, 339.

Réduction de l'argent, III, 234; — des poids, 236.

Réglemens pour les mandarins, II, 455.

[illegible] ou princes, II, 468.

[illegible]*n Chrétienne*, II, 339.

[illegible]*ons*. Elles sont subordonnées au Gouvernement, [illegible] 348.

[illegible]*pare*, III, 27, 29, 39.

[illegible]*epas des Chinois*, I, 310; II, 273 et suiv.

Respect des Chinois envers leurs parens, II, 163; — envers l'empereur et les mandarins, 257; — des frères envers leur aîné, 261.
Retour en Europe, III, 430.
Revenus, III, 86 et suiv.; — de Manille, 406.
Rhubarbe, III, 258.
Riz. Poids d'un sac de riz, III, 98, 342. — Manière de le semer, 332. — Sa culture, 334. — Sa hauteur, 335. — Sa floraison, 336. — Sa récolte, 336, 339. — Son produit, 341. — Sa préparation, 342. — Riz rouge, 345.
Rottins, III, 273.
Roues pour élever les eaux, I, 264, 288; II, 123, 251.
Route de Macao à Quanton, II, 152, 157; — de Quanton à Wampou, 155; — de Wampou à l'île de France, III, 364; — de l'île de France à Manille, 366; — de Manille à la Chine, 369; — du Galion, 408; — de Manille à l'île de France, 419; — de l'île de France en Europe, 431.
Rues de Quanton, I, 258; — de Peking, 361, 363 et suiv.; III, 39.
Russes. Leur établissement à Peking, III, 54.

S

Sacrifices, I, 13, 14, 175; II, 96, 355; — humains, 304.
Salles de comédie, II, 321.
Salut des soldats, I, 282; — des Chinois entre eux, 371; — 259.
Salut devant l'empereur, I, 431; III, 42.

Samar, île, III, 382.
San-chouy-hien, ville, I, 263; II, 138.
Sandal, III, 273.
Sang-de-dragon, III, 259.
San-y-ko, temple, II, 49.
Schaal (Adam), missionnaire, II, 418.
Sculpture, II, 50, 40, 240.
Secte de Lao-kiun, II, 329, 330; — de Fo, 331, 332; — de Ju-kiao, 345.
Se-keou, juge, I, 129.
Se-kong, intendant des travaux publics, I, 125, 129.
Selles des chevaux, III, 19.
Se-ma, officier chargé des troupes, I, 125, 129.
Se-ma-tsien, historien Chinois, I, 89, 166.
Semence. Époque à laquelle les Chinois ont appris à semer, I, 11, 17. — Quelle est la semence que l'on emploie, III, 326. — Saison de semer, 329. — Préparation des semences, 329 et suiv.
Semoir, II, 11.
Sentence, III, 112, 113.
Sépultures, II, 29; 307, 308.
Seres, anciens peuples, III, 152.
Se-tou, ministre chargé de la doctrine, I, 125, 129.
Setchuen. Produits de cette province, III, 300.
Si[illegible], empereur, I, 52.
[illegible]hing, classe de caractères, II, 379.
[illegible]-kong, prince de Tsin, I, 175.
[illegible]-vang, empereur, I, 195.
[illegible]-Kia, empereur, I, 69.
[illegible]n, empereur, I, 76.

Siao-tchouen-tse, sorte de caractères, II, 385.
Siao-y, empereur, I, 77.
Sie, ancêtre des Chang, I, 24; — empereur, 55.
Siége des villes, III, 33.
Sieou-tsay, bacheliers, II, 411.
Sin, empereur, I, 84.
Sin-kan-hien, ville, II, 109.
Sin-tay-hien, ville, II, 22.
Sin-tching-hien, ville, I, 353; II, 7.
Siuen-ty, empereur, I, 240.
Siuen-vang, empereur, I, 166, 188.
Smith (M.), subrécargue Anglois, arrêté à Quanton, III, 294.
Soie, II, 225; — grise, 227. — Marchandises de soie, III, 259.
Sol des provinces, III, 314.
Soldats, I, 264, 265; II, 7; III, 1. et suiv., 17, 23. — Soldats de l'empereur, I, 422; — de Peking, 417, 424, 426. — Les soldats saluent à l'approche des mandarins, I, 262, 263, 271, 284, 322. — Soldats Tartares, III, 16, 17.
Song, dynastie, III, 148.
Sorts, I, 39, 113, 116; II, 356.
Soufflet des Chinois, II, 169.
Souliers, II, 267.
Sou-tcheou-fou, ville, II, 55.
Sou-tsien-hien, ville, II, 27.
Souy, dynastie, III, 148.
Spectacles. Les Chinois les aiment, II, 322.
Sse-yu, mandarin chargé des prisons, II, 462.

Style, II, 391.
Subanos, peuple des îles Philippines, III, 376.
Succin, III, 265.
Sucre, III, 261.
Sucrerie. Moulin à sucre, I, 265.
Superstition, II, 180, 354, 357, 419.
Supplices, I, 14, 16, 27, 84, 155; III, 114. — Rachat du supplice, I, 156.
Sy-hou, lac, II, 70.

T

Tabac, III, 273, 335.
Tablette des ancêtres, II, 305.
Taël, poids, III, 231, 232, 236; — monnoie, 233.
Ta-fou, ancienne dignité dont on ignore l'office, I, 166.
Tagales, peuples, III, 373.
Ta-hoang, rhubarbe, III, 258.
Taille, impôt, III, 88.
Taille des Chinois, II, 156, 158.
Ta-long-tchouen, fête Chinoise, II, 374.
Tambours, II, 318.
Tan-yang-hien, ville, II, 48.
Tang, dynastie, III, 148.
Tang-pan, maison de prêt, III, 123.
[illegible] principe du ciel et de la terre, II, 329.
[illegible]*tse*, sectateurs de Lao-tse, II, 367.
[illegible]*-ye*, mandarin, II, 461.
[illegible]*tares*, II, 162, 166. — Ils mangent du cheval, II, [illegible]. — Ils aiment la dépense, III, 17.

Tartares Topa, III, 147; — Sien-pý, 148; — Ky-tan, 149; — Kin, *ibid.*
Tartarie, III, 60 et suiv.
Ta-tsin, pays soumis aux Romains, II, 329.
Tay, pays dans le Chen-sy, I, 57.
Tay-che, historien, I, 106, 126, 141.
Tay-ho-hien, ville, I, 293; II, 114.
Tay-hou-hien, ville, I, 314.
Tay-kang, empereur, I, 48.
Tay-keng, empereur, I, 69.
Tay-kia, empereur, I, 65.
Tay-ky, principe de toutes choses, II, 346 et suivantes.
Tay-ngan-hien, ville, II, 20.
Taypa, port de Macao, III, 182.
Tay-pao, régent du royaume, I, 130, 141.
Tay-se-ling, grand pontife, I, 58.
Tay-ting, empereur, I, 82.
Tay-tsong, chef des cérémonies, I, 141.
Tay-vang, ancêtre des Tcheou, I, 77.
Tay-vou, empereur, I, 70.
Tcha, thé, III, 245.
Tcha-hoa, arbre à fleur, III, 353.
Tchang-chan-hien, ville, II, 91.
Tchang-tcheou-fou, II, 50.
Tchao, empereur, I, 138, 144.
Tchao-ty, empereur, I, 239.
Tchao-yang, empereur, I, 148, 186.
Tcha-tchou, arbrisseau, II, 117; III, 329, 353.
Tche, pied Chinois, III, 237.
Tcheki[illegible]*ang*,

Tcheklang. Produits de cette province, III, 299. — Son sol, 319.
Tcheou, dynastie, I, 192 ; III, 145.
Tcheou, royaume, I, 132, 146.
Tcheou occidentaux, I, 217 ; — orientaux, *ibid.*
Tcheou-kong, frère de Vou-vang, I, 116, 118, 120, 130, 137.
Tching-tang, empereur, I, 56, 60.
Tching-ting-vang, empereur, I, 209.
Tching-ty, empereur, I, 245.
Tching-vang, empereur, I, 118, 138, 185.
Tchin-tchou-kao, mandarin, II, 461.
Tchin-tsing-vang, empereur, I, 215.
Tchoang-vang, empereur, I, 192.
Tchong-fou, classe de mandarins, II, 464.
Tchong-kang, empereur, I, 50.
Tchong-kiun, mandarin, II, 461.
Tchong-ting, empereur, I, 71.
Tchong-tsay, premier ministre, I, 129.
Tchong-tsong, le même que Tay-vou, I, 70.
Tchou, empereur, I, 54.
Tchouen-tchou, classe de caractères, II, 380.
Tchou-ma, espèce de chanvre, II, 98.
Tchun-fou, juge des crimes, I, 125.
Tchy-yu, intendant des meubles du roi, I, 126.
Tchy-fou, mandarin, II, 461.
Tchy-hien, mandarin, II, 461.
Tchy-sse, classe de caractères, II, 379.
Tchy-tchao, mandarin, II, 461.
Tchy-tse, fruit, III, 356.

Tchy-tsong, ministre qui présidoit jadis aux cérémonies des esprits.
Température, III, 307, 311; — de Quanton, II, 156; — de Manille, 402.
Temple de Confucius, II, 130, 184; — du soleil, 353; — de la lune, *ibid*, — du ciel, *ibid*, III, 45; — de la terre, *ibid*; — où se fait la cérémonie du labourage, 46.
Temples en général, I, 400; II, 360; III, 45.
Te-ngan-hien, ville, I, 301.
Tente, I, 410; III, 22, 23.
Teou-mou, déesse, II, 364.
Terrains rougeâtres, II, 122. — Nature de ces terrains, III, 314.
Terres. Quantité cultivée et inculte, III, 345.
Te-tcheou, ville, I, 348; II, 13.
Thé, feuilles, II, 85. — Importé en Angleterre, III, 208, 243. — Son usage, *ibid*. — Thé noir, 244, 246. — Thé vert, 244, 247. — Qualité des thés, 248 et suiv. — Réception des thés, 250, 251.
Thé, arbre. — Culture et cueillette des feuilles, III, 245, 246, 247.
Theyères, II, 52.
Ticao, île, III, 381.
Tien, ciel, II, 350.
Tien-tan, temple du ciel, II, 353.
Tien-tso, Indostan, II, 331.
Ting-hien, ville, I, 339.
Ting-vang, empereur, I, 197.
Ting-yuen-hien, ville, I, 325.

Tirage des barques, peine, III, 117.
Titres donnés en parlant aux mandarins, II, 457.
Titzing (M.), ambassadeur Hollandois, I, 256.
Toiles de Nankin, II, 227.
Toilette des femmes, II, 269.
Toits des maisons Chinoises, I, 333; II, 174.
Tombeaux, I, 302 et suiv.; II, 15, 53, 59, 62, 70, 80, 88, 110, 114, 302, 305; III, 321.
To-min, classe d'hommes, II, 455.
Tong-lou-hien, ville, II, 84.
Tong-o-hien, ville, I, 345.
Tong-ping-tcheou, ville, I, 343.
Tong-tching-hien, ville, I, 317.
Tong-tchou, arbre, II, 248.
Tonnerre, génie du tonnerre, II, 365.
Tons, musique, II, 315.
Tons, caractères, II, 389.
Torches, I, 304; III, 103.
Torré (M. de la), procureur de la propagande, II, 335.
Tortues de pierre, monumens, I, 333.
Tour, I, 269, 274, 346; II, 37, 74, 78, 87, 99, 121, 136, 181.
Toutenague, III, 262.
Tou-tong, mandarin, II, 464.
Traîneaux, I, 353.
Tremblemens de terre à Manille, III, 403.
Tributaux ou cours suprêmes, II, 446; — militaires, 463.
Tribut des provinces anciennement, I, 17; — actuellement, II, 29; III, 91. — Tribut des Indiens à Manille, 374.

Trompettes, II, 318.
Troupes Tartares et Chinoises, III, 6, 7, 22, 24.
Tsang-hie, inventeur de l'écriture, II, 383.
Tsang-ling, mandarin, II, 464.
Tsan-tsiang, mandarin, II, 464.
Tsao-fou, habile cocher, I, 152.
Tsao-tse, caractères, II, 385.
Tse, ancien titre, I, 107.
Tseou-hien, ville, I, 341.
Tsiang-kiun, mandarin, II, 464.
Tsie-ky, division de l'année, II, 423.
Tsien, poids, III, 231, 232; — monnoie, 233.
Tsien-chan-hien, ville, I, 315.
Tsien-fou, classe de mandarins, II, 464.
Tsien-tsong, mandarin, II, 465.
Tsien-tang-kiang, fleuve, II, 73, 77.
Tsin, dynastie, III, 146.
Tsin-kiang-fou, ville, II, 45.
Tsin-vang, princes du premier ordre, II, 468.
Tsin-yuen-hien, ville, I, 266.
Tso-fou, classe de mandarins, II, 463.
Tsong-gin-fou, tribunal des princes, II, 447.
Tsong-pe, officier chargé des cérémonies, I, 129.
Tsong-ping, mandarin, II, 464.
Tsong-tou, vice-roi, II, 460.
Tso-tcheou, ville, I, 354; II, 6.
Tsou-keng, empereur, I, 80.
Tsou-kia, empereur, I, 80.
Tsou-sin, empereur, I, 72.
Tsou-ting, empereur, I, 72.

Tsoù-y, empereur, I, 71.
Tsun, mesure Chinoise, III, 237.
Tsy-ho-hien, ville, II, 18.
Tun-tiao, mandarin, II, 461.
Turmerick, III, 264.
Ty-ky, empereur, I, 46.
Typhons, III, 310, 357.
Ty-tou, mandarin, II, 464.
Ty-y, empereur, I, 82.

V

Vaisseaux de guerre, II, 208.
Vanbraam (M.), I, 253, 255.
Variation de l'aiguille aimantée, III, 362.
Vase. Manière de la retirer du fond des rivières, II, 48. — On l'étend sur les terres, III, 325.
Vases pour brûler les offrandes, II, 109; — pour les parfums, 178.
Vassaux, I, 146, 147, 160, 162.
Veilles pendant la nuit, II, 426; III, 105.
Ven-chang-hien, ville, I, 342.
Vents régnans à la Chine, III, 308.
Ven-ty, empereur, I, 125.
Ven-vang, père de Vou-vang, I, 81, 83 et suiv.
Verbiest, missionnaire, II, 418.
Vermicelle, III, 343.
Vernis, I, 291. — Ouvrages de vernis, II, 168, 246, 247.
Verres. Les Chinois savent les raccommoder, II, 281.
Veuvage, II, 281.

Villages, II, 7, 8.
Villes, I, 178, 123, 213; II, 6, 9, 14, 16, 462; III, 103, 141.
Vin, III, 348.
Violette, I, 277.
Violon, II, 320.
Vitres, III, 274.
Voitures de Peking, I, 362, 363, 372, 405.
Voleurs, II, 141; III, 126.
Vou-sse-hien, ville, II, 52.
Vou-ting, empereur, I, 77.
Vou-ty, empereur, I, 231.
Vou-vang, empereur, I, 90, 97, 107, 185.
Vou-y, empereur, I, 82.
Voyage. Manière de voyager à la Chine, I, 408; II, 108, 195.
Voyage à l'île de France et à Manille, III, 363.
Voyages des Chinois, III, 301.

U

Usages de la cour de Peking, I, 387, 393, 394.
Utilité des missions, II, 335 et suiv.

W

Wampou, île, III, 213, 282.
William, capitaine anglois. Détail d'un accident arrivé à son bord, III, 292.

X

Xolo, île, III, 377.

Y

Ya-lou, inspecteur des navires, I, 125.
Yang-kia, empereur, I, 72.
Yang-kia-yn, bourg, II, 31.
Yang-tcheou-fou, ville, II, 36.
Yang-tse-kiang, fleuve, I, 308; II, 43, 45, 197.
Yao, empereur, I, 2, 25.
Yen-hien, ville, I, 349; II, 10.
Yen-tchin-hien, ville, II, 26.
Yen-yuen, mandarin, II, 461.
Yeou-fou, classe de mandarins, II, 463.
Yeou-ky, mandarin, II, 464.
Yeou-vang, empereur, I, 171, 188.
Yn, royaume, I, 132, 146.
Yn, pays dans le Honan, I, 72.
Yn-ping, demeure de soldats, I, 343.
Yn-tsien, piastre, III, 233.
Yong-ky, empereur, I, 70.
Y-tcheng, mandarin, II, 462.
Y-tcheou, ville, II, 24.
Y-tchouen-tao, mandarin, II, 461.
Yu, empereur, I, 11, 16, 31, 44.
Yu-chan-hien, ville, II, 94.
Yu-che, agate, I, 401.
Yuen, dynastie, III, 149.
Yuen-ming-yuen, jardins, I, 406, 409, 412.
Yuen-ty, empereur, I, 243.
Yuen-vang, empereur, I, 209.
Yue-tan, temple de Peking, II, 353.

Yu-kan-hien, ville, II, 102.
Yu-kong, chapitre du Chouking, III, 137.
Yun-ho, canal impérial, II, 13, 34, 198.
Yun-leang-ho, canal impérial, *ibid.*
Yunnan. Produits de cette province, III, 300.
Yu-ping-hien, ville, I, 345.
Yu-tching-hien, ville, I, 319.
Y-yang, empereur, I, 158, 160, 186, 187.
Y-yang-hien, ville, II, 99.

Z

Zebu, île, III, 378.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES ET DU DERNIER TOME.

IMPRIMÉ
Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

00085826

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018